

George GUENIN

PIERRES A LÉGENDES

DE LA

BRETAGNE

PARIS

LES ÉDITIONS ÉMILE NOURRY

J. THIÉBAUD, Succ^r

62, RUE DES ÉCOLES, 62

1936

G. GUENIN

Professeur agrégé d'histoire au Lycée Pasteur, à Paris.

Le Folklore préhistorique
de la
Bretagne

précédé d'une

Bibliographie

par

P. SAINTYVES

PIERRES A LÉGENDES
DE LA
BRETAGNE

Extrait du tome III
du
Folklore Préhistorique

270

BIBLIOGRAPHIE DU FOLKLORE PRÉHISTORIQUE DE LA BRETAGNE

par

P. SAINTYVES (1)

ABRÉVIATIONS :

- A. S. A. C.-d.-N. *Annales de la Société Arch. et Hist. des Côtes-du-Nord.*
- B. A. A. B. *Bulletin Archéol. de l'Association bretonne.*
- B. M. *Bull. Monumental.*
- B. S. A. B. *Bull. Soc. Académique de Brest.*
- B. S. A. F. *Bull. Soc. Archéol. du Finistère.*
- B. S. A. N. *Bull. Soc. Archéol. de Nantes et de la Loire-Inférieure.*
- B. S. Ant. P. *Bull. Soc. d'Anthropologie de Paris.*
- B. S. E. C.-d.-N. *Bull. Soc. d'Emulation des Côtes-du-Nord.*
- B. S. P. M. *Bull. Soc. Polymathique du Morbihan.*
- B. S. P. F. *Bull. Soc. Préhistorique française.*
- C. P. F. *Congrès préhistorique de France.*
- L'H. Pr. *L'Homme préhistorique.*
- Ly. Ar. *Lycée Armoricaïn.*
- M. S. A. C.-d.-N. *Mém. Soc. Arch. etc. des Côtes-du-Nord.*
- M. S. A. F. *Mém. Soc. des Antiquaires de France.*
- R. B. V. *Revue de Bretagne et de Vendée.*
- R. C. *Revue Celtique.*
- R. P. O. *Revue des Provinces de l'Ouest.*
- R. T. P. *Revue des Traditions Populaires.*

(1) Les titres suivis des initiales G. G. m'ont été signalés par mon très obligeant confrère et ami M. Georges Guénin.

- ARGRAÏ (Abbé J.-M.). — *Les pierres à bassins et la tradition populaire* ds *B. A. S. F.* (1890), XVII, 70-71.
- *Les pierres à empreintes. Les pierres à bassins et la tradition populaire*, ds *B. A. S. F.* (1890), XVII, 62-72.
- *Les pierres sonnantes de Saint-Gildas et de Saint-Bieuzy*, ds *B. S. A. F.* (1895), XXII, pp. 17-32.
- ALLARD (Abbé). — *Où doit se placer la légende du dragon de Saint-Méen et Saint-Armel*, ds *B. S. A. N.* (1893), XXXII, pp. 120-127.
- ANONYME (M. de ***, ancien officier de la Marine). — *Essai sur les mon. armoricains qui se voient sur la côte méridionale du département du Morbihan, proche Quiberon*. A Nantes, chez Buseuil, 1805, in-4° de 44 pp. front. gravé.
- ANONYME. — *Nouv. arch.* (le mon. druidique dit : La Roche-aux-Fées, près de Rennes), ds *J. Inst. hist.* (1838), IX, p. 283.
- *Les mon. celt. et druidiques* (Finistère et Morbihan), ds *Le Mag. Pitt.* (1845), pp. 291-295.
- *Les mon. még. de Carnac*, ds *La Nature* (1887), II, pp. 305-306.
- ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'). — *Le culte des Menhirs (dans le monde celtique)*. Paris, 1906, gd in-8° de 12 pp. Extr. de *B. C.* (1906), XXVII.
- Important mémoire à propos du menhir de Kernuz.
- ATGIER (D^r). — *Les még. de Carnac, d'après la mythologie comparée*, ds II^e C. P. F. (Vannes, 1906), pp. 490-497.
- Les még. de Carnac seraient des ex-voto funéraires. — Adaptations culturelles successives.
- ATHENAS. — *Pierres frites* (menh. de Basse-Goulaine), ds *Ly. Ar.* (1827), X, p. 407.
- P. frites = pierres servant à écraser les victimes.
- AULT DU MESSIL (d'). — *Deux légendes du dolmen de Roch-enn-Aud, près de Saint-Pierre-Quiberon*, ds *R. T. P.* (1902), XVII, 98-99.
- AVENEAU DE LA GRANCIÈRE. — *N. hist. sur la paroisse de Pluguffan* (temps préh. la forêt armoric. mon. préh. et protoh., ép. rom., etc...), Vannes, Lafolye, 1896, in-8°, 236 pp.
- *Les colliers-talismans du Morbihan et leurs possesseurs*, ds *Congrès Arch. de France*, Morlaix et Brest, 1896, gd in-8°.
- Ce mémoire n'est qu'un extrait du travail intitulé : *Les Parures préhistoriques*, pp. 99 sq.
- *De l'affinité de races et de traditions entre les Celto-Armoricains, les Gallois, les Astures et les Gallois possesseurs de colliers-talismans*, ds *B. A. A. B.* (1897), XVI, pp. 204-213.
- Les nains (Kerions, etc.) seraient les peuples envahisseurs de petite taille, constructeurs de még. (G. G.).
- *Les parures préhistoriques et antiques en grains d'enfilage et les col-*

- liers-talismans celto-armoricains précédés d'un aperçu sur les temps préhistoriques*. Paris, 1897, in-8° de 176 pp. ill. de 22 pl. h. t. dont 2 en coul.
- Les Gougad-Pateranneu ou les grains de Colliers-Talismans celto-armoricains du Morbihan. Origine et ancienneté, Traditions et superstitions, pp. 99-115. — Comment les Pateranneu sont parvenus jusqu'à nous, pp. 116-140.
- AVENEAU DE LA GRANCIÈRE. — *Fouille du tumulus à enceinte semi-circulaire de Saint-Fiacre-en-Melrand, canton de Baud (Morbihan)*. Vannes, 1898, gd in-8° de 15 pp.; 1 pl. et 16 fig. (Extr. *B. S. P. M.*).
- Trésor gardé par les Korrigans; parfois l'on voyait briller un drap d'argent sous les rayons de la lune, p. 2.
- *La Massue sacrée ou « Er Maël Béniguet »*. Saint-Brieuc, 1900, gd in-8° de 20 pp.
- Extrait de *B. A. A. B.* (1900). — Cette massue de pierre, placée sur le front d'un agonisant qui la demande, le délivre de la vie (p. 9).
- *A propos de la massue sacrée du Er Maël Béniguet*. Vannes, 1900, gd in-8° de 10 pp. (Extr. *B. S. P. M.* (1900), 18-27).
- *Le préh. et les ép. gaul., gallo-rom. et mérov., dans le centre de la Bretagne-Armorique*, ds *B. S. P. M.* (1901), pp. 276-340; (1902), pp. 120-170 et 371-414.
- *Le Mell Béniguet de Locmelro* (Nouvelle Note). Vannes, 1905, gd in-8° de 4 pp. (Extr. *B. S. P. M.*) (1905).
- *Les menh. de Saint-Etienne en Malguénac*. Déc. d'une fig. grav. sur le grand menh., ds *B. S. P. F.* (1905), II, pp. 85-89.
- *Pierres en granit taillées, de formes spéciales, trouvées dans le cromlech de l'île d'Er-Lanic* (golfe du Morbihan), ds III^e C. P. F. (Autun, 1907), pp. 365-367.
- Il s'agit de pierres d'aspect phallique et de petites dimensions, que l'auteur propose de considérer comme des menhirs votifs.
- *Le Morbihan préh., précédé d'un aperçu sur la pér. paléo. de la Gaule*: I. La pér. paléo.; II. L'aurore du néol.; III. La pér. néol. dans le Morbihan, ds *Rev. Morbihannaise* (1909), pp. 105-112; 143-152; 212-220; 255-264; 303-306; (1910), pp. 28-36; 327-332; 350-358; (1911), pp. 29-36; 280-287.
- *Deux még. guérandais ignorés*: I. Le dolm. de Méronnec en Guérande; II. Le még. de Tréveday en Guérande; III. Simple coup d'œil sur le préh. guérandais, ds *B. S. A. N.* (1920), LX, pp. 145-154.
- *Légende d'un rocher* (Malguerrac, Morb.), ds *B. A. A. B.*, t. XXXVIII, p. 236 (G. G.).
- BARBE (M^{me} C.). — *La Bretagne*. Rouen, 1866.
- Voir: La danse des Korrigans.
- BARTHÉLEMY (A. de) et GUIMART (Ch.). — *Note sur quelq. mon. du dép. des C.-du.-N.*, ds *B. M.* (1849), p. 5-54.

- BARTHÉLEMY (A. de). — *Brocéliande*, ds *R. B. V.* (1868), I, p. 89.
- BASSET (René). — *Les empreintes merveilleuses* : S. Kadok et Gargantua, ds *R. T. P.* (1894), IX, 690 et 692 ; Le cheval d'Arthur, ds *R. T. P.* (1895), X, 118 ; L'Empreinte de Tolcarne, ds *R. T. P.* (1898), XIII, 338 ; Le sabot du cheval du Diable à Polpeno, ds *R. T. P.* (1900), XV, 56.
- BAUDOIN (Dr Marcel). — *La chaire à escalier de Roch-Ar-Lin, à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord)*, ds *B. S. Ant. P.* (1907), VIII, p. 457-489 (A part : Paris, 1908, 33 pp.).
- *Les menh. de Crampoisic en Plussulien et Saint-Mayeux*, ds *C. P. F. Autun*, 1907, pp. 446-464.
- *Les menhirs de Roch-ar-Lin, à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord)*. Paris, 1909, gd in-8° de 34 pp. Extr. du IV^e C. P. F., Chambéry, 1908, pp. 391-423.
- Le menhir de Roch-ar-Lin indicateur de trésor, p. 403 ou p. 13 ; menhir de Rohanno appelé Roche-aux-Chats, p. 412 et p. 22.
- *La paire de pieds du dolmen du Petit-Mont, à Arzon (Morbihan)*, ds *I. H. Pr.* (1914), XII, 257-275 ; 313-319 et 351.
- D'après l'auteur, cette paire de pieds est le *Symbole du Dieu Solitaire*, p. 319.
- BEAUFILS. — *Trad. et légendes de Douarnenez*, ds *Hermine*, t. IX, p. 24 (G. G.).
- BELLAMY. — *Brocéliande*, ds *R. B. V.*, 3^e série, t. III, p. 89 (G. G.).
- BÉNARD-LE PONTOIS (Commandant). — *Le Finistère préhistorique*. Paris-Emile Nourry, 1929, gd in-8° de 338 pp., ill. de 4 cartes et d. 5 pl. hors texte, plus 311 fig. dans le texte.
- Destination des még. et des dolmens, p. 148 ; Még. de Saint-Urmel, p. 222 ; Pierres phalloïdes et amulettes phalliques, pp. 262-273 ; Stèles gauloises christianisées, pp. 301-302.
- D'après M. G. Guénin, qui a sérieusement étudié la question, les pierres d'aspect phallique ne sont que des bornes et les soi-disant bourses placées auprès se rencontrent fréquemment dans la région. Ce rapprochement des bornes et des pierres ovoïdes est récent et peut être considéré comme une supercherie scientifique.
- BERTRAND (Alexandre) et CARTAILHAC (Emile). — *Dict. Archéol. de la Gaule* : Epoque celtique. Paris, 1875-1923, 2 vol. in-1^o.
- FINISTÈRE. — Alignement dit : *Tombeau du serpent* à Argol, I, 78. Tumulus de galets au village de Keranstrobel, com. de Crozon, dit : *Sépulture du roi Grallon* ; *Maison de curé* = restes d'un double alignement au village de Kerkolleoc'h : Tumulus dit : *Tombeau d'Artus* (?) près du manoir de Tréboron, I, 328 ; la *Pierre-Percée* de Guoesnon (rite de guérison), I, 454 ; Roches à bassins nommées *Cuisine-de-la-Vierge*, à Huelgoat, II, 30 ; tumulus, dit : *Maison des nains* à Loqueffret, II, 115 ; *Menhir de Moëlan*, visité par les nouveaux mariés, II, 214 ; *Pierre de la Vierge*, menhir de 8 mètres à Penmarch, II, 337 ; Menhir à sculptures gallo-romaines au village de Kervadel, com. de Plobannalec, II, 365 ; Men. dit : *Quenouille-de-*

- Sainte-Barbe* à Ploëven, II, 366 ; A Plouarzel, menhir où vont se frotter les jeunes mariés pour avoir des enfants, II, 371 ; Deux lignes de pierres, dites : *Pont-du-Diable*, à Plougastel-Daoulas, II, 373 ; à Plouneour-Trez, menhir surmonté d'une croix, dit : *Pierre-du-miracle*, II, 379 ; Menhir, dit : *Les Droits-de-l'homme*, en mémoire du naufrage d'un vaisseau de ce nom, pierre-limite des communes de Pouldreuzic et de Plozevet, II, 382 ; Allée couverte, dite : *le Tombeau-du-Géant*, à Poullaouen, II, 407 ; Trois petits tumulus nommés les *Tombeaux-des-Anglais*, à Quimerch, II, 428.
- CÔTES-DU-NORD : Le tumulus Tanwedou (= *Feu et Sang*), à Bourbriac, I, 185 ; Tumulus, dit : *Castel-Dal* (= *Château-Noir*), I, 220 ; Men. de la lande de Caurel, à Caurel avec niche et croix gravée, I, 241 ; Restes d'une allée couverte à Bout-de-la-Mare-aux-Cachettes (com. de Coadout), légende hagiographique et empreintes des genoux des SS. Briac et Illal, I, 294 ; Allée couverte, dite : *Tombeau de Gargantua*, à Le Faouet (com. de Corlay), I, 311 ; Allée couverte, dite : *la Table-à-Margot*, dans Le Champ du sang, à Le Gouray, I, 455 ; Dans un alignement, une pierre ressemblant à une femme portant un enfant est nommée : *la Vierge*, com. de Guitté, I, 475 ; *Tertre-aux-Coulombs*, tum. à Le Haut-Corlay, II, 7 ; *Roche-aux-Fées* : Allée couverte de la Ville Bellanger, à Hénausal, II, 18 ; Restes d'allée couverte, dite : *Motte-de-Cruchon*, à Hénaul-Bihen, II, 18 ; Dolmen dit : *Roche-au-Géant*, à Laurelas, II, 70 ; *Lit de Saint-Yves*, dolmen, à Louannex, II, 116 ; *La Maison-de-la-Fée*, au village de Kermorvan, com. de Mael-Pestivien, II, 131 ; Deux tumulus (*La Motte et Butte-au-Cog*), à Matignon, II, 170 ; *La Roche-aux-Fées*, allée couverte à Mouterus, II, 269 ; Menhir de Péderneq, surmonté d'une statue de S. Pierre (christianisation récente), II, 336 ; *Roche-aux-Fées*, allée couverte détruite, à Penvenan, II, 339 ; *La Roche-Gourmet*, groupe de pierres, à Plainel, II, 353 ; *Rochers de Margot-la-Fée*, blocs curieux avec empreintes de mains, au village de Sur-le-Moulin, com. de Plainel, II, 354 ; *Fuseau-de-Margot*, men. à Pledran, II, 356 ; Men. dit : *La Roche-Longue*, à Plemy, II, 357 ; *Tertre-à-la-Pie*, tumulus détruit à Plemy, II, 357 ; *Les Longues Roches*, menhirs détruits à Pléneuf, II, 357 ; le *Soulier du Diable*, relief sur la table d'un ancien dolmen à Pléneuf, II, 358 ; Roche isolée à forme de siège, dite : *Chaire de Rannou*, à Plestin, II, 360 ; *Lit ou Maison des druides*, dolmen sous tumulus ?, à Pleubian, II, 361 ; *La Motte Pilandelle* ou *La Tourniole*, tumulus à Pleudihen, II, 361 ; A Saint-Duzac, menhir christianisé par une croix de pierre et divers symboles, com. de Pleumeur-Bodou, II, 362 ; *Roche-aux-Fées*, dolmen à Pléven, II, 363 ; *Tertre de l'Eglise*, dolmen, et *Aiguille de Gargantua*, menhir, à Plévenon, II, 363 ; Menhir, dit : *La Pierre-du-Soleil*, à Ploubezre, II, 371 ; *Pierre-Longue* ou *Sabot de Margot*, menhir ayant l'aspect d'un sabot, à Ploufragau, II, 373 ; *L'Autel-de-pierre*, roche à bassin, à Plounevez-Quintin, II, 380 ; Menhir, dit : *Pierre-de-la-Vieille*, à Plourach, II, 380 ; *Table-des-Nains*, dolmen de Plussulien, II, 383 ; *Lit de l'Ermitte*, dolmen à Pommerit-le-Vicomte, II, 389 ; Dolmen renversé nommé : *Table-Margot* et *Tombeau d'Arioste*, à Pordic, II, 399 ; *Table-de-Pierre*, dolmen à Saint-Gelven, II, 507 ; A Saint-Gilles-Pligeaux, menhir brisé en 1810, et nommé *Rocher-de-la-Loi*, II, 518 ; *Pied de Gargantua*, empreinte sur pierre plate à Saint-Jacut-du-Méné, II, 524 ; *Pierre-Longue*, menhir à Saint-Samson, II, 584 ; *Roche de l'Ermitte*, roche à Saint-Servan, II, 587 ; *La Butte-de-Roland*, tumulus au nord de Saint-Véran, II, 595 ;

Lit-de-Saint-Jean, enceinte ovale ou cromlech (?) de pierres posées à Squillec, II, 654 ; Dolmen christianisé, transformé en oratoire. D'après la légende n'a pas été dressé de main d'homme, com. du Vieux-Marché, II, 751.

MORBIHAN : Tumulus de Port-Navalo, dit : *Petit-Mont* ; Tumulus de Tumiac, dit : *Butte de César*, à Arzon, I, 85 ; Deux menhirs, dits : *Jean et Jeanne de Runelo*, à Bangor, I, 119 ; Men. portant des croix gravées à Baud, I, 125 ; Dolmen, dit : *Les Trois-pierres*, à Bieuzy, I, 159 ; Débris d'une *Roche-aux-Fées*, à Campinéc, I, 224 ; *Soldats de Saint Cornély*, à Carnac, I, 229 ; *La Maison-Trouée*, dolmen avec cromlech, à La Chapelle, cant. de Malestroit, I, 263 ; Dolm. ruiné au *Champ-du-Tombeau*, à Cléguère, I, 292 ; *Manné-Roc-Ter* = *Montagne des Pierres redoutables*, à Kergléverit, com. de Crach, I, 318 ; Alignements dits : *Camp de César*, à Erdeven, I, 377-378 ; Menhir dit : *La Roche-Piquée*, à La Gacilly, I, 421 ; Dolmen, dit : *Table-de-César ou des marchands*, entre Mané-Lud et Locmariaquer, II, 108 ; *Mont de César ou de la Fée*, près de Port-Navalo, com. de Locmariaquer, II, 108 ; Deux allées couvertes nommées, l'une et l'autre, *Roche-aux-Fées*, à Locoal-Mendon, II, 111 ; *Butte-aux-Follets*, tumulus de la Loulaie, à Malausac, II, 138 ; Menhir de Napoléonville (Pontivy) ; à Noël, va se baigner dans le Blavet, II, 282 ; Menhir de l'île d'Hœdic, com. de Palais, christianisé par Vierge dans niche, II, 327 ; Menhir dans le champ de la *Roche-Piquée*, à Ruffiac, II, 466 ; Menhir dit : *Miche-de-beurre*, près du village du Net ; Dolmen dit : *Pierres-plates*, près de Kerfago ; Menhir renversé, dit : *Fuseau-de-Jeanne*, près de Lasgueven, com. de Saint-Gildas-de-Rhuis, II, 517 ; Dolmen dit : *Maison-des-Follets*, à Saint-Gravé, II, 519 ; *Pierre-droite*, à Saint-Guyonard (men.), II, 519 ; *La Roche-aux-Fées*, dolmen à Saint-Marcel, II, 542 ; *La Pierre-bénite*, dolmen ruiné à Pratt-Fetenn ; *La Pierre-du-Soleil*, dolmen près de Kerblay ; Allée couverte, dite : *Grotte-aux-Fées*, dans le clos Rodus, com. de Sarzeau, II, 612 ; A Silfiac, men. dit : *Quenouille-du-Diable*, II, 632.

ILLE-ET-VILAINE : La *Pierre-Longue*, à Breteil, I, 196 ; la *Roche-qui-chôme* ou *Gravier-de-Saint-Pierre*, à Brutz, I, 206 ; Dolm. dit : *La Roche-aux-Fées*, à Essé, I, 380 ; Restes d'alignement dit : *Les Pierres-du-Diable*, à La Gouesnière, I, 454.

A Landéan, dans la forêt de Fougères, deux dolm. dont un nommé : *Le Monument* et l'autre : *Pierre-du-Trésor*, II, 64 ; *La Roche-Piquée*, men. de la forêt de Sévailles, com. de Livré, II, 106 ; Pierre posée dite : *Pierre-brute*, à Marcillé-Robert, II, 148 ; *Les Roches-aux-Fées* de Marpiré (d'après P. Sébillot), II, 156 ; Tumulus au sud de Meillac, dit : *Butte-aux-Fées* ou *Butte-des-défunts*, II, 180 ; Pierre à bassins, à Mellé, dite : *Roche écriante* ou *Faix-du-Diable* (d'après Bézier), II, 183 ; A Mézières, énorme roche naturelle, dite : *Pierre-au-mignon*, d'après Bézier, II, 205 ; Dol., dit : *Four-ès-Feins*, à Miniac-Morvan, d'après Bézier, II, 211 ; PP. à bassins, dites : *Roches-Ecuilles*, à Montault, II, 231 ; Sur rocher naturel, excavation dite : *Pied-du-Diable*, au sommet du Mont Dol (d'après l'abbé Deric, 1780), II, 237 ; A Montfort-sur-Meu, men. appelé *Grès-de-Saint-Méen* (d'après Ogé), II, 241 ; A Noyal-sous-Bazouges, men. dit : *Pierre-Longue* ou *Pierre-de-Lande-Ros*, II, 306 ; *La Pierre-du-Diable*, dolm. à Orgères, II, 316 ; *Epaulée-du-Diable*, men. portant trace de ses griffes, à Parigné (d'après Bézier), II, 330 ; *La Pierre-blanche*, dol. et la *Pierre-*

longue, men., à Pléchatel, II, 355 ; Men. dit : *Roche-Buquet*, à Pleine-Fougères, en relation avec fin du monde (d'après Bézier), II, 356 ; Rocher naturel d'aspect bizarre, dit : *Château-du-Diable* ; P. à bassin, dite : *Pied-du-Diable*, à Plerguer, II, 358 ; Bloc isolé, dit : *Gros-Collou* et men. dit : *Pierrelet* ou *Pierrelé*, à Retiers, II, 441 ; P. à bassin et à cupules, dit : *Pierre-du-Diable*, à Saint-Brice, inspire crainte superstitieuse, d'après Bézier, II, 485 ; Allées couvertes, dites : *Roches-aux-Fées*, à Saint-Germain-en-Coglès, II, 514 ; Men., dit : *Roche-Longue*, à Saint-Marc, d'après Bézier, II, 542 ; A Saint-Médard-sur-Ille, men. dit : *la Grande-Pierre* ou *Roche-du-Diable*, II, 555 ; A Saint-Suliac, men. au village de Chablé, dit : *Dent-de-Gargantua* ; men. brisé près de la pointe de Gareau, dit : *Gravier-de-Gargantua* ; dans l'anse de Vigneux, dol. appelé *Lit* ou *Berceau de Gargantua*, restes d'un dol. appelé jadis : *la Pierre-Courelrière*, II, 590 ; *La Roche-au-Diable*, men. à Tinténiac, II, 685 ; A Tressé, allée couverte, dite : *la Maison-des-Feins*, II, 701 ; Men. dit : *la Pierre-Fichée*, à Vieux-Viel, II, 751.

LOIRE-INFÉRIEURE : *Pierre-à-Berthe*, à Besné, I, 150 ; *Grand et Petit Rochefou*, à Blain, I, 166 ; *La Tombe-du-Guerrier*, à Blandas, I, 166 ; *Pierre-Longue*, au Croisic, I, 325 ; *Pierre-de-la-Barbière*, à Crossac, I, 326 ; *Pierre à la Jeanne* (fée), à Guémené-Penfao, I, 472 ; Tumulus, dit : *le Thabor*, à Héric, II, 20 ; Tumulus, dit : *La Motte*, à Issé, II, 43 ; *Gamelle-de-Gargantua*, à Montoir, II, 250 ; *Cartes-du-Diable*, à Pisiac, II, 352 ; Menhir, dit : *Gravelle de Gargantua*, à Plessé, II, 359 ; *Fuseau-de-la-Madeleine*, menhir, à Pontchâteau, II, 393 ; *Roche-de-Maudouët* et *Grosse Pierre*, à Saint-Gildas-des-Bois, II, 517 ; *La Roche-au-Moine*, à Saint-Joachim, II, 529 ; *Tumulus-des-nains*, les *Pierres-Mirton*, la *Croix-Longue*, à Saint-Lyphard, II, 539-540 ; Tumulus, dit : *Bosse-de-la-Prière*, à Saint-Nazaire, II, 558 ; Menhir au lieu dit : *La Folie*, à Saint-Père-en-Retz, II, 569 ; *La Roche-aux-Fées*, dolmen, à Sainte-Reine, II, 580 ; *Roche-aux-Follets*, dolmen, à Savenay, II, 616 ; *Grosse-Roche*, la *Roche-Crise*, la *Haute-Pierre*, à Sion, II, 634 ; *la Pierre-qui-Tourne*, à Vay, II, 730.

BÉZIER (P.). — *Invent. des mon. mégal. du dép. d'Ille-et-Vilaine*. Rennes, 1883, in-8° de iv-xviii-280 pp., suivi de 30 pl. h. t. et d'une gr. carte. (Analyse, ds *M. H. H.* (1885), XX, 461-462).

— *Supplément à l'inventaire*. Rennes, 1886, in-8° de viii-144 pp., 1 pl.

— *La forêt du Teil et la Roche-aux-Fées d'Essé*. Rennes, 1887, in-16 de 49 pp.

Pierre à bassin, p. 14 ; menhirs, 18-19 ; *Roche-aux-Fées*, pp. 36-39 ; *Tombeau-du-Vieillard*, etc., p. 41 ; Trésors, fées, nombre de pierres, 46-49.

BIZEUL (Louis-Jacques-Marie). — *Des Nannètes aux époques celtique et romaine*. Nantes, 1853-1856, in-8° (Extr. de *B. S. A. N.*).

— *Note sur le mon. druidique du Port-Fessan (entre Sainte-Pazanne et le port de Saint-Père) et sur qq. pierr. portant des fig. grav.*, ds *M. S. A. F.* (1846), p. 274-283.

BLANCHARD (G.). — *De quelques anciens usages conservés au pays guérandais*, ds *B. S. A. N.* (1878), t. XVII, pp. 57-74 (G. G.).

- BOIS-GREFFIER (Jules). — *La Pierre droite, canton de Maure et de Loutchél*, ds *R. T. P.* (1897), XII, 502.
- BOSSERGUEF (Abbé). — *A travers le pays de Léon*, ds *R. P. O.*, t. XX, p. 333 et ds *Le Conteur Breton*, mai 1865 (G. G.).
- BLIN (Charles). — *Le men de Saint-Renan ou de Kerloaz*, ds *l'H. Pr.* (1909), VII, pp. 365-369.
Reproduit mot à mot Le Chatellier (G. G.).
- BOISMOREAU (E.). — *Découverte de sculptures néolithiques et d'un abri sous roche, aux Roches du Diable, près Quimperlé (Finistère)*, ds *B. S. P. F.* (1915), XII, 133-135.
Curieuses légendes pour touristes, p. 134.
— *Notes à propos de l'Utilisation thérapeutique des Még. dans la Bretagne*, ds *B. S. P. F.* (1917), XIV, 158-160.
Friction aux még., 158-159; glissades guérissantes et procédés divers, 159-160.
- BONNEFIN (D.). — *Dissert. sur le nom. celt. dit : « Castel-Ruffel », dans la paroisse de Saint-Goazec (Finistère)*, ds *A. S. A. C.-d.-N.* (1857-1860), III, p. 3.
- BONNEJOY (D^e), DU VEXIN. — *De l'érection, par les anciens gaulois, des Menhirs et des Pierres de Dolmens, sans machines*. Carentan, 1889, in-8° de 30 pp.
Les Pouliquets et Korrigans assimilés à des émanations délétères, p. 23.
- BONNEMÈRE (Lionel). — *Sur les menh. de Kerjégu et de Saint-Mayeux*, ds *C.-R. Assoc. bret. Saint-Brieuc* (1880), pp. 14-18.
— *Dolm. de la lande du damné, comm. de Vieux-Bourg-Quintin*, ds *B. S. Ant. P.* (1883), VI, p. 63.
— *Men. de Sainte-Tréphine*, ds *B. S. Ant. P.* (1886), IX, pp. 380-383.
— *Les Még. de Locmariaquer et de Carnac et les Amours*, ds *R. T. P.* (1894), IX, 123.
- [BOUFF (Alex.)]. — *La Galerie Bretonne d'OLIVIER PERRIN*, 1835, 3 vol.
Deuxième édition : Breiz-Izel ou Vie des Bretons de l'Armorique, Dessins par OLIVIER PERRIN, gravés sur acier par Réveil, Texte par M. ALEXANDRE BOUET, Paris, 1844, 3 vol. in-8° de 196; IV-196 et IV-162 pp., ill. de 120 pl. h. t.
Troisième édition : Breiz-Izel..., avec une préface et des notes par FRÉDÉRIC LE GUYADER, Conservateur à la Bibliothèque de Quimper, Quimper, Brest et Paris, in-8° carré de xxiv-488 pp., ill. de 120 pl.
- BURON (M.-L.). — *La Bretagne catholique*. Description historique et pittoresque. Paris et Lyon, 1856, in-8° de iv-460 pp.
- CADIC (François). — *Contes et légendes de Bretagne* (avec commentaires explicatifs). Paris, 1914-1929, 4 vol. in-8°.

- I. Maison du peuple breton, 1914, iv-x-334 pp. — II. Maison du peuple breton, 1919, 260 pp. — III. Maison du peuple breton, 1922, 288 pp. — IV. Editions Spes, 1929, 200 pp.
- CAROUR (Abbé). — *Et sur la provenance des pierres dites haches celt. trouvées dans les dolm. et spécial. de cell. de jade*, ds *B. S. A. N.* (1865), VI, p. 291.
- CALIO'H (J.). — *Le sabot du cheval de Saint Gildas, à Saint-Gildas-de-Ruys*, ds *R. T. P.* (1912), XXVII, 389.
- CAMBRY. — *Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le Finistère*. Brest, 1795 in-8°.
- [CAMBRY]. — *Voyage dans le Finistère ou état de ce dép. en 1794 et 1795*. Paris, Imp.-Lib. du Cercle Social, an VII (1798), 3 vol. in-8° de iv-iv-284; iv-314; iv-253 pp., 7 pl. h. t., 1 carte et 1 tableau.
- [CAMBRY] et SOUVESTRE. — *Voyage dans le Finistère*, revu et augm. par E. SOUVESTRE, Brest, 1835, 2 vol. in-4°.
La deuxième partie est entièrement de Souvestre.
En 1838, l'éditeur, sans doute avec l'assentiment de Souvestre, a remplacé le titre et fait disparaître le nom de Cambry. Voir plus loin : SOUVESTRE, Le Finistère, Brest, 1838.
- CAMBRY. — *Voyage dans le Finistère*. Nouvelle édition, accompagnée de notes hist. archéol. physiques et de la flore et de la faune du département par M. le Che^f de FRÉMINVILLE... Brest, 1836, in-8° de xiv-480 pp.
Pierre à bassin et pierre qui tourne de S. Guinès, p. 155; Menhir de Pontusval, p. 184; les rochers de S. Ronan, p. 278; l'empreinte du roi Gralon, 308; les mon. druidiques, p. 348-350; Hommes changés en pierre près de Pontaven, p. 395; Pierre qui tourne de Tré-gunc, p. 396; Extraits de Deslandes, p. 428.
- CAPITAN (L.) et LE ROUZIC. — *Empreintes de pieds sur le granit près de Saint-Pierre-Quiberon*, ds *Bull. A. C.* (1920), p. CXLIX.
- CARLO (J.). — *Les empreintes merveilleuses en Haute-Bretagne, les pas de la Sainte-Famille, à Montcontour, les pieds de Mourioche, le talon du Diable à Hénon*, ds *R. T. P.* (1892), VII, 427-428.
- CARRO (Ant.). — *Voyage chez les Celtes, ou de Paris au Mont-Saint-Michel, par Carnac*, suivi d'une notice sur les mon. celtiques des environs de Paris. Paris, 1857, in-8° de iv-191 pp., ill. de 20 lith. h. t.
- CARTAILHAC (E.). — *L'âge de pierre dans les souvenirs et superstitions pop.* Paris, 1878, in-8°. Voir pp. 17, 18, 20, 26, 53, 73.
- CAVOT-DELANDRE (François-Marie). — *Le Morbihan, son hist. et ses mon.* Vannes et Paris, 1847, in-8° de 560 pp. avec un atlas in-4° de 20 pl.
- CERTEUX (A.). — *Pieds et bâton de Saint Gildas à Préfaïlles. Lit de Saint Goustan*, ds *R. T. P.* (1894), IX, pp. 287-288. *La Pierre de Monthault-en-Cogles*, ds *R. T. P.* (1894), IX, 392.

- CHAPRON (J.). — *Invent. még. iconog. hérald. et arch. de l'arr. de Château-briant*, ds *A. S. A. N.* (1900), pp. 373-396 et (1901) pp. 65-106.
- CHARDIN (Paul). — *Pierre qui chante = Pierre de la Vierge Marie, entre Plouha et Lanloup*, ds *R. T. P.* (1897), XII, 220.
- CLÉMENT (P.). — *Les menhirs de Villedieu*, ds *Bull. Soc. arch. du Vendômois* (1910), XLIX, cité par P. LAURENT, ds *R. T. P.* (1911), XXVI, 255-257.
- CLOSMADÉUC (D^r Gustave de). — *Réponse à Monsieur de Caumont*, ds *B. S. P. M.* (1863).
- *L'île de Gavrinis et son mon.* Vannes, 1864, in-12 de 20 pp., ill. de 4 pl. h. t.
- Sur la tradition du trésor et les fouilles qui s'ensuivirent, p. 9.
- *Les Gougad-Patereu ou Colliers-Talismans de Saint-Jean-Brevelay, Bignan, Moustoirac, Locminé, etc. (Morbihan)*, ds *Rev. Archéol.* (1865), pp. 433-437.
- C.-R. ds : *M. H. H.* (1866), II, 217-218.
- *Le cromlech d'Er-Lanic*, ds *B. S. P. M.* (1867).
- *Les Celtae ou haches en pierre des dolmens armoricains*, ds *B. S. P. M.* (1873), XVII, 21 sq.
- Excellent mémoire, cite nombre d'usages (G. G.).
- *Le Président de ROBIEN, archéologue*, ds *B. S. P. M.* (1883).
- *Dolmen des Pierres-Plates à Locmariaker. Saint-Brieuc*, 1893, gd in-8° de 16 pp., 4 pl. h. t. (légende, pp. 14-15).
- *Bateau de Sainte-Avoüe à Pluneret (mortier még.)*, ds *Rev. Arch.* (1894), XXIV, pp. 240-245.
- COLLET (Abbé). — *Les menhirs, mon. funéraires*, ds *M. H. H.* (1869).
- *Fouilles sous les menhirs de Carnac*, ds *M. H. H.* (1872).
- CORRE (D^r A.). — *A propos des sculptures des mon. még.*, ds *B. S. A. F.* (1893), XX, 225-240. A part : Quimper, in-8° de 18 pp.
- CROZE (Augustin de). — *La Bretagne païenne. Le fétichisme et le clergé en Cornouaille, ds La Revue et Revue des Revues* (1900), XXXV, 1-15 et 131-143.
- Pèlerinage au rocher de S. Ronan, pp. 139-140, fig. p. 11.
- DANJOU DE LA GARENNE (Th.). — *Statist. des mon. celt. de l'arr. de Fougères*, ds *Mém. Soc. Arch. d'Ille-et-Vilaine* (1862), II, 28-83.
- Donne le texte des condamnations portées par l'Eglise et les Capitulaires contre le culte des pierres, II, 71-83.
- DAVY DE CUSSE (L.). — *Recueil des signes sculptés sur les monum. mégal. du Morbihan*, recueillis et réduits au pantographe. Vannes, 1865, in-8° de 2 pp. et 50 pl. (quelques fig. int.)
- DESAIVRE (Léo). — *La pierre d'épreuve de Sainte-Avoüe à Pluneret*, ds *R. T. P.* (1907), XXII, 316.
- DESCHAMPS DE PAS (LOUIS). — *Notice sur quelques mon. de l'ancienne prov. de Bretagne*, ds *M. S. A. F.* (1850), XX, 147-164, fig.

- DEVOIR (Commandant). — *L'Armorique, populations et mon. préhist.*, 1899.
- Le menhir n'a pas livré son secret.
- DIVERS. — *Mon. et trad. des comm. de l'île de Batz, de Carhaix, de Landunvez et de Saint-Pol-de-Léon*, ds *B. S. A. F.* (1877), IV, pp. 23-31.
- DROGUET fils (A.). — *Trouaille de haches votives en bronze* (Com. de Plénée-Jugon, cant. de Jugon, arr. de Dinan, Côtes-du-Nord), ds *L'H. pr.* Paris (1884), I, 46.
- DUBELLAY (P.). — *Note sur quelq. crois remarquables situées dans le pays de Fougères et sur une sép. antiq. découverte au bourg de Poilley*, ds *B. A. A. B.* (1909), XXVII, pp. 264-266.
- DUBUISSON-AUBENAY. — *Itinéraire de Bretagne* (1636). Nantes, 1892-1895, 2 vol. in-4°. Voir pp. 24, 161, 171, 173.
- DU CHATELIER (Paul). — *Menhir-autel de Kernuz-en-Pont-l'Abbé*, Paris, 1879, gd in-8° de 16 pp., ill. de 3 pl. h. t. (Extr. *Rev. Arch.* février-mars 1879).
- Le menhir avait été enfoui et, dans ce même lieu, une chapelle avait été consacrée à S. Alour, pp. 15-16.
- *Fouilles aux pieds des menhirs du canton de Pont-l'Abbé (Finistère)*. De la destination de ces monuments, ds *M. H. H.* (1881), XVI, 49-71.
- L'auteur soutient que les menhirs sont des sépultures, au même titre que les dolmens et les tumulus, p. 71.
- *Les époques préh. et gaul. dans le Finistère; invent. des mon. de ce dép.*, ds *M. H. H.* (1888), XXIII, 513-536.
- *Galets et Pierres à cupules des sépultures préhist. du Finistère*, ds *B. S. A. F.* (1900), XXVII, 215-219.
- Les galets à cupules trouvés dans les tombes seraient des talismans.
- *Les mon. még. de la pointe de Kermorvan en Ploumoguier*, ds *B. M.* (1903), pp. 232-239.
- *La pointe de Kermorvan en Ploumoguier (Finistère). Ses monum. pierres à cupules*, ds *B. S. A. F.* (1903), XXX, 90-96.
- P. DE MORTILLET, C.-R. ds : *L'H. Pr.* (1904), II, 30-32.
- *Galets et pierres à cupules des sépultures préh. du Finistère*, ds *B. S. A. F.* — A part, Quimper, 1900, in-8°, 7 pp.
- *Explor. du tum. et du menh. de Ri, en Treffriagat*, ds *C.-R. et Mém. Sec. Emul. Côtes-du-Nord* (1879), XVI, p. 1.
- *Excurs. à Plouharnel et à Carnac*, ds *Congr. Arch. France* (Vannes, 1881), pp. 353-360.
- *Relec des mon. des îles du littoral du Finistère, de Béniguet à Ouesant*, ds *B. S. A. F.* (1901), XXVIII, pp. 281-295 (Extr. Quimper, 1901, 19 pp.).
- Rien sur le folklore, mais peut servir de base à une enquête folklorique.

- *Mém. sur les mon. (még.) de Lestridiou, Penmarc'h et Plomeur*, ds *Ann. Inst. Prov.* (1867), p. 333.
- *La Roche gravée de Stang-Bilêris découverte à l'île de Groix*, ds *B. S. A. F.* (1907), XXXIV, p. 313.
- DU LAURENS DE LA BARRE (E.). — *Deux récits bretons : les Pierres de Plessé, le Revenant de la grève*, ds *B. S. P. M.* (1859), III, p. 39.
- *La pierre tremblante de Trégunc*, ds *B. S. P. M.* (1861), V, 129-135.
- Cet article a été reproduit dans le recueil du même auteur intitulé : *Sous le chaume*, Vannes, 1863, in-12.
- *Etude sur les Danses bretonnes*, ds *Association Bretonne* (21^e session, Auray, 1878), Saint-Brieuc, 1879, gd in-8^o, pp. 271-284.
- Légende du dolmen de Clochan-Curnoët, pp. 280-282.
- *Nouveaux Fantômes bretons. Contes, Légendes et Nouvelles*. Paris, 1881, in-12 de 300 pp.
- Le Géant Guéroël, p. 136 ; dolmen et korrigans, p. 139 ; les pierres maudites, pp. 169-179 ; la Roche-Rouge, p. 205.
- DU MOTTAY (J. Gaullier). — *Menh. de Pedernec*, ds *B. M.* (1878), pp. 767-771.
- *Répert. arch. du dép. des Côtes-du-Nord*. Saint-Brieuc, 1884, in-8^o de 557 pp.
- A paru d'abord ds : *Archives hist. des C.-du-N.*, 1857-1876, XL, 1 ; XLI, 1 et ds : *M. S. A. C.-du-N.* (1874-1884), VI, 107, 269 ; B, I, 3-552.
- DUTONT-FERRIER (G.). — *Au pays des Druides*. Paris, 1912, in-f^o de x-130 pp. (Nombreuses ill. dans et hors texte).
- Forme le tome IV de *La France Inconnue*, publiée par J. Dorange. Quelques notations et quelques figures intéressantes.
- DURAND-VAUGARON (A.). — *Menh. de Kernanouet et de Kerienquis-en-Saint-Gildas*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1897), XXXV, p. 20.
- [DU TAYA (A. M. P.).] — *Brocéliande, ses chevaliers et quelques légendes*. Rennes, 1839, in-8^o de iv-360 pp.
- A Quintin (arr. de Saint-Brieuc) existe une *Roche-aux-nains*, p. 14 et une *Roche-Longue* qui cache des trésors, p. 246. — *Roches de Merlin* au Roz, près de Quilliot, à deux lieues d'Uzel, arr. de Loudéac (C.-du-N.). — L'enchanteur Merlin, véritable géant, logeait dans une anfractuosité où il se protégeait au moyen d'une barrique, pp. 161-163.
- DUYNS (François). — *La Pierre du Champ-Dolent, à Dol*, ds *R. T. P.* (1896), XI, 635.
- *Les empreintes merveilleuses au Mont-Dol*, ds *R. T. P.* (1897), XII, 408-409.
- *Petites légendes chrétiennes : S. Michel au Mont Dol*, ds *R. T. P.* (1898), XIII, 88.

- EUDEL (Paul). — *Le Chapeau de S. Thiorio, près Locmariaquer*, ds *R. T. P.* (1898), XIII, 540.
- FAVE. — *Les pierres de la peste, à Elliant*, ds *B. S. A. F.*, p. 346 (G. G.).
- FLAGELLE. — *Notes archéologiques sur le dép. du Finistère*. Brest, 1877, in-8^o de iv-90 pp. (Extr. *B. S. A. F.*).
- Répertoire arch. indiquant les mon. « celtiques » du Finistère, commune par commune, énumérées dans l'ordre alphabétique. Dénominations diverses et culte des fontaines associé.
- FLEURY (E.). — *Excurs. dans l'arr. de Brest* (menh. de Kergadiou, etc...), ds *Bull. Soc. Acad. Brest* (1861), I, p. 422.
- FOLL (Augustin-Camille-Gustave). — *Médecine et superstitions populaires en Bretagne*. Bordeaux, 1903, gd in-8^o de 54 pp. (sur les még. de guérison, voir pp. 41-44).
- FOUJU (G.). — *N. sur quelques mon. még. des Côtes-du-Nord*, ds *VH. pr.* (1886), III, pp. 498-502.
- Menhir de la Touche = *Fuseau-de-la-fée-Margot*, contient de l'or caché, p. 500. — Menhir de Ploufragan = *le Sabot* (en raison de sa forme). A la limite des communes de Coadout à Bourbriac s'élevaient jadis la *Pierre de S. Iltuc* et la *Pierre de S. Briac*. A Pléneuf, à l'endroit appelé *La Pierre*, existait jadis un dolmen qui se nommait *La Roche-aux-Fées* ou le *Rocher de Kervault*.
- FOUQUET (Dr Alfred). — *Le Château du Diable* (ruines de Maunépen-Drampvé), ds *B. S. P. M.* (1857), I, 139.
- *Légendes, Contes, et Chansons populaires du Morbihan*. Vannes, 1857, in-12 de ii-168 pp. (la maison des Follets, pp. 144-142).
- *Pierres à bassins*, ds *B. S. P. M.* (1858), II, 55 (G. G.).
- *La croix Jégoux, le Pont Rouiller, Notre-Dame du Pont-d'Ars, le Château-des-Aunais, légendes*, ds *B. S. P. M.* (1860), IV, p. 123 (G. G.).
- *Guide des Touristes et des archéologues dans le Morbihan*. Vannes, 1864, in-12 (autre édition, 1874).
- *Des mon. celt. et des ruines rom. dans le Morbihan*. Vannes, 1883, in-8.
- FRANCHEVILLE (de). — *Légendes et trad. de la presqu'île de Rhuys*, ds *Annuaire du Morbihan* (1838), p. 77 ; *Le Conteur Breton* (des 24 et 31 mars 1866), *B. S. P. M.* (1871), p. 124 (G. G.).
- FRÉMINVILLE (Christophe Paulin de la Poix, Chev. de). — *Sur l'Autel de Sandraudiga et le dolmen de Locmariaquer*, ds *M. S. A. F.* (1817), I, 438-442, 1 pl.
- *Notice sur divers monum. d'antiquités celt. et franç. observées en 1815 dans le dép. des Côtes-du-Nord*, ds *M. S. A. F.* (1820), II, 182-191.
- *Mon. még. de Bretagne*, ds *M. S. A. F.* (1822), III, 16-18.
- *Antiquités de la Bretagne, Morbihan*. Brest, 1827, 2^e éd., 1835, in-8^o.

- *Mémoire sur les mon. druidiques du dép. du Morbihan*, ds *M. S. A. F.* (1829), VIII, 128-156, 3 pl.
- *Antiquités de la Bretagne, Finistère*. Brest, 1832-1837, 2 vol. in-8°.
- *Antiquités de la Bretagne. Côtes-du-Nord*. Brest, 1837, in-8° de xviii-416 pp. ch. + 10 pp. n. ch., de tables, ill. de 12 pl. h. t.
Menhir christianisé près Lannion, pp. 26-27. — Dolmen de Kerguntuy, autel druidique utilisé par maréchal ferrant, pp. 31-32. — Pierre vacillante de Perros-Guyrech, pp. 32-34. — La Roche-langue près de Quintin (Pierre qui danse), p. 305. — Torques celtiques en or au Vieux-Bourg, pp. 308-311. — Temple druidique de Begars, pp. 331-333.
- *Rapport d'une tournée archéologique dans l'arr. de Lannion*, ds *M. S. A. F.* (1838), XIV, 159-189, 1 pl.
- *Guide du voyageur ds le dép. du Finistère, ou descr. des mon. anc. et mod. et autres objets curieux...* Brest, 1844, in-12 de 300 pp.
- FRISON (J.). — *Les pierres à tonnerre*, ds *R. T. P.* (1910), XXV, 234.
- GABILLAUD (N.). — *Rochers à cup. cuvettes et bassins de la Sèvre-Nantaise et des pays voisins*, ds *H. Pr.* (1910), pp. 389-405.
- GAILLARD (Félix). — *Les mon. mégal. : Erdeven, Plouharnel, Carnac, Locmariaquer*. Guide et Itinéraire... Vannes, 1882, in-16 de iv-31 pp.
- *Fouilles du dolmen de Rogarte près de la Madeleine et du coffre de pierres du dolmen de la Madeleine en Carnac* (20 nov. 1883). Vannes, 1884, gd in-8° de 6 pp. et 5 pl.
Contenait (voir pl. I) 22 grains de collier et 3 haches néolith. perforées, ayant été employées en pendeloques.
- *Cartes, plans, et albums des mon. mégal.* (d'une partie du Morbihan). Vannes, 1885.
- GALLES (Louis). — *Mon. mégal. ou celt. du Morbihan*, ds *B. S. A. B.* (1874), p. 21.
- *Fouille du tumulus de Tumiac-en-Arzon*. Vannes, 1878, gd in-8° de 4 pp., ill. de 4 pl. h. t.
Colliers en perles de jaspe, pl. I.
- GALLES (René). — *Note sur le Manné-Lud*, ds *B. S. P. M.* (1863). Vannes, 1864, pp. 33-40.
Manné-Lud = Butte de cendres. L'auteur propose de remplacer la dénomination de celtique appliquée à ce genre de mon. par celle de mégal., p. 39.
- *Manné-er-H'roëk. Dolmen sous tumulus à Locmariaquer*, ds *B. S. P. M.* (1863). Vannes, 1864, pp. 18-33.
Manné-er-H'roëk = Montagne de la Fée, p. 19 et légende justificative, p. 31. R. Galles soutient que ce monument est un tombeau.
- GELARD. — *Lég. de la région de Paimpol*, ds *L'Hermine*, XV, 272 (G. G.).

- GESLIN DE BOURGOGNE (J.). — *Coup d'œil général sur les mon. des C.-du-N.*, ds *Mém. lus à la Sorbonne* (Arch.), (1867-1868), p. 97.
- GILLET (M.). — *Le Folklore de la Bretagne*, ds *B. S. P. F.* (1918), XV, 260.
La fête des oiseaux autour d'un dolmen, à Quimperlé.
- GIRAudeau (Louis). — *La Légende de l'île de Ré*, avec une préface d'Henri BÉRAUD. Paris, 1925, in-8° de xvi-167 pp. ch. + 5 pp. n. ch.
La pierre qui vire (még. du Bois-en-Ré), pp. 155-161.
- GIRAUX (Louis). — *Hache polie avec gravure sur les deux faces*. Le Mans, 1912, gd in-8° de 7 pp. 1 pl. et fig. (Ext. de *B. S. P. F.*, 1911).
- GLANVILLE (B. de). — *Visite aux mon. celt. de Carnac et de Locmariaquer*, ds *Préc. Trav. Ac. Imp. Sc. B.-L. et A. Rouen*, 1856-1857, p. 265.
- GOUDÉ (Abbé). — *Hist. et légendes du pays de Chateaubriant, promenades aux environs, mon. civils et relig. antiq. et curiosités*. Chateaubriant, 1879, in-8°.
- GRANDMOULIN. — *Mœurs et usages du Morbihan*, ds *Mém. Soc. Acad. de Saint-Quentin* (1837-1839), III, 125 (G. G.).
- GRUYER (Paul). — *Les Calvaires Bretons*. Paris s. d. (1927 ?), in-12 de 64 pp. ill. de 44 fig. de pleine page.
Voir divers mégal. romanisés ou christianisés, pp. 19-23.
— *Menhirs et dolmens bretons*. Paris, 1927, in-12 de 64 pp., ill. de 42 fig. de pleine page.
- GUÉNIN (Georges). — *Les rochers et les még. de Bretagne* (Légendes, Traditions et Superstitions). Brest, 1911, in-8° de 94 pp. avec carte.
- *Les menhirs isolés de l'arr. de Morlaix*, ds *B. S. A. B.* (1912-1913), XXXVII, 141-146 et à part: Brest, 1913, 40 pp. avec une carte se dépl.
- *Les menhirs isolés de l'arr. de Brest*, ds *B. S. A. B.* (1914), XXXVIII.
- GUIART (D^r Jules). — *La Gaule avant les Gaulois*. La religion ligure, à l'époque des dolmens, dans ses rapports avec la médecine popul. française. Paris, gd in-8° de 42 pp. (Ext. de *La Biologie Médicale* (1934), XXIV.
Etude générale, mais illustrée presque exclusivement par des survivances bretonnes.
- GUILLLOTIN DE CORSON (Abbé). — *Statistique hist. et monum. du dép. de l'Ille-et-Vilaine*, ds *Bull. Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine* (1866), IV, 211; (1867), V, 297; (1870), VII, 159; (1873), VIII, 35; (1875), IX, 1; (1878), XII, 1-118; (1885), XVII, 205.
- *Légendes et traditions du pays de Redon*, ds *Bull. Soc. Sc. et Lettres de Redon* (1865), p. 37 et ds *Semaine Relig. du dioc. de Rennes* (1869-1870), pp. 485 et 545 (G. G.).

- *Les mon. primitifs du canton de Redon (Ille-et-Vilaine)*, ds *Mém. Soc. Arch. d'Ille-et-Vilaine* (1878).
Dénominations intéressantes.
- *Pèlerinages et pardons du Morbihan*.
- HABASQUE. — *Notions hist., géogr., statist., et agronom. sur le littoral des Côtes-du-Nord*. Saint-Brieuc, 1832-1836, 3 vol. in-8°.
- HALNA DU FRETAY. — *La Bretagne aux temps néolithiques. Tumulus de la première et de la dernière époque... Les légendes*. Quimper, 1890, gd in-8° de 70 pp. avec 2 pl. h. t.
- HARMOIS (A.-L.). — *Inventaire des découvertes archéol. du dép. des Côtes-du-Nord*, ds *Bull. et M. S. E. C.-d.-N.* (1910), XLVII, 1-86 et (1911), LXVIII, 115-179.
- HARSCOURT DU KÉRAVAL (J.). — *Menh. de Miniac-sous-Bécherel*, ds *Bull. Soc. Arch. d'Ille-et-Vilaine* (1907-1908), XXXVII, 2° part., p. 175.
- HENRY (L.). — *Le menh. de Pergat*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1896), XXXIV, p. 188.
— *Dolmen de Kernescop-en-Lohuey*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1897), XXXV, p. 101.
- HENRY-JULIEN. — *Carnac et ses alentours* (Guide du Voyageur). Lorient, 1878, gd in-8° de 40 pp., ill. de 12 fig. et une carte.
Korrigans dans les champs de menhirs, pp. 10; Légende de S. Cornély et fontaine du saint, pp. 12, 25-26; Dolmen christianisé (fig.), 26-27; le *crifol* (cri du lutin), à Ménéac, pp. 27-28.
- HERPE (L.). — *Mon. még. de Plénée-Jugon*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1897), XXXV, p. 69.
- HERPIN (Eugène). — *La Maison des Follets, près Rochefort-en-Terre*, ds *R. T. P.* (1897), XII, 359-360.
- HERVÉ (D^r G.). — *Objets préhist. au pays de Quimperlé*, ds *R. T. P.* (1906), XXI, 168.
- HIRMENECH (H. P.). — *La triade préhistorique d'Arzon*, ds *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris* (1910). A part de 12 p. et 2 pl.
Curieuse note sur la croyance aux trésors, p. 9.
- *Les groupes még. du Morbihan étaient-ils renfermés dans un enclos ?* ds *B. et M. S. Ant. P.* (1913), IV, 389-392 avec carte (à part de 4 + 3 pp.).
L'ensemble des mon. még. du Morbihan, d'après l'auteur, était enclos dans une enceinte et c'est cet ensemble qui donna lieu à la fable antique des Champs-Élysées. N'est-ce pas un bel exemple de légende pseudo-scientifique ?
- IZARN (Armand d'). — *Invent. des még. du pays de Guérande*. Publié en 1911.
- JANVRAIS (Théophile). — *Mégal. d'Evran*, ds *B. S. E. C.-d.-N.*, XXXIV, 157.

- JARNO (A.). — *Les még. de la comm. de Spézet*, ds *B. S. A. F.* (1913), XL, pp. 3-5.
- *Le folklore préh. dans les arr. de Châteaulin et de Brest (Finistère)*, ds *Revue de Folklore Français* (1934), V, 143-145 et *Corpus Folklore Préhistorique*, I, 337-339.
- JEHAN (L.-F.), de Saint-Clavien. — *La Bretagne. Esquisses pittoresques et archéologiques. Origines celtiques et nouvelle interprétation des monuments*. Tours, 1863, in-8° de xxiv-456 pp. dont les 4 dern. pour les errata et la liste des ouvrages de l'auteur.
Ce livre, qui traite longuement des mon. « celtiques » s'en tient à des généralités. Les még. sont, dit l'auteur, antérieurs aux druides et n'ont jamais servi à leurs rites, pp. 305-307.
- *Les mon. primitifs de la Bretagne-Armorique, comparés à ceux de la même période en Angleterre, en Irlande, en Danemarck, etc...*, ds *B. S. P. M.* (1864), VIII, 14 sq.
- JOHANNEAU (Eloi). — *Des pierres de Carnac*. Rapp. fait à l'*Acad. Celt.* sur un ouvrage intitulé : *Essai sur les mon. armoricains*, par M. de ***, anc. officier de la Marine, ds *M. A. C.* (1810), V, 229-312.
- JOLLIVET (Benjamin). — *Les Côtes-du-Nord; hist. et géog. du dép. Guingamp*, 1855-1861, 2 vol. in-8°.
- KERAMBRUN. — *La pierre bornale*, ds *Magasin Pittoresque* (1839), p. 215.
- KERARDVEN (L.) [Louis Duffilhol]. — *Guionoc'h. Etudes sur la Bretagne*, 2° édit. Paris, 1835, in-8° de 387 pp. (la 1^{re} éd. est de 1832).
Roman de mœurs, cont. des chansons et des traditions.
- KERBEUZEC (H. de). — *Les Chaises de Primel et les Marie Morgan*, ds *R. T. P.* (1898), XIII, 432.
- KERCHEVER-ARNOLD (Miss). — *Etudes sur les pierres à cercles de la Grande et de la Petite-Bretagne*, ds *Mém. Congr. Sc. Fr.* (Saint-Brieuc, 1872), 1874, II, p. 273.
- KERMELEUC (de). — *Légendes de Paimpont*, ds *Le Conteur Breton*, 5 août 1865 et 20 janvier 1866.
- KERVILER (René). — *Les Mesures de longueur. Les nombres 3 et 7 et les connaissances en Arithmétique, Géométrie et Astronomie, chez les Constructeurs de mon. még. en Armorique*. Saint-Brieuc, 1905, gd in-8° de 21 pp.
Extrait *Mém. Assoc. Bretonne*. Voir : *Légende de Lanrivouare*, pp. 15-21.
- *Statistique des mon. még. de la région guérandaise*, ds *Bull. Arch. Assoc. Bret.*
- LA BORDERIE (Arthur de). — *Traditions et coutumes de Ploërmel*, ds *R. B. V.*, t. VII, pp. 24-30.
- LA CHENELIÈRE (Gaston de). — *Invent. des mon. még. du dép. des Côtes-du-*

- Nord. Saint-Brieuc, 1881, gd in-8° de 11-87 pp., Extr. *M. S. E. C.-d.-N.* (1880), XVII, 85 sq.
- *Deuxième inventaire des mon. még. compris dans le dép. des Côtes-du-Nord.* Saint-Brieuc, 1884, gd in-8° de 11-37 pp.
- LACHIVER. — *Mon. még. de Trébeurde*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1898), XXXVI, p. 42.
- LA HERBINIÈRE (A. J. D. de) [A. DAGNET]. — *Au Montroulezis. Promenades à travers le pays de Morlaix. Hydrographie, Descriptions, Miettes de Folklore, etc.*, 1908, pet. in-8° carré de VIII-74-VIII pp.
- Quelques traditions relatives à des még., pp. 16, 32, 39, 55.
- LALANNE. — *Les mon. mégal. de la Bretagne*, ds *Actes Soc. Linn. de Bordeaux* (1897), p. LXX.
- LA PYLAIE (de). — *Sur les menh. de Carnac*, ds *Congr. Sc. Fr.* (Poitiers, 1834), 1835, p. 169.
- *Mon. de Carnac*, nouv. explic., ds *Journ. Inst. hist.* (1839-1840), XI, pp. 42-53.
- LA SAUVAGÈRE (Fél. Fr. le Royer d'Artezet de). — *Recherches hist. sur les pierres extraordinaires, etc., qui se remarquent dans la province maritime de Bretagne, aux environs de la côte du sud du Morbihan et à Belle-Isle*, ds *Journal de Verdun*, nov. 1755, pp. 347-363.
- Reprod. dans le *Recueil d'Antiquités*. Voir ci-après.
- *Recueil d'Antiquités dans les Gaules*, enrichi de pl. et fig., Paris, 1770, in-4°.
- Description hist. des pierres extraordinaires des environs de Vannes.
- LAURENT (Pierre). — *La butte de Kérantouner ; la roche de Manéven ; le tumulus de Greieu ; le menhir de l'Ancien*, ds *R. T. P.* (1911), XXVI, 255-257.
- *La Roche du Guilly ; la Pierre-du-Diable à Malguenac*, ds *R. T. P.* (1911), XXVI, 394 (d'après Aveneau de la Gracière).
- LAVENOT (Abbé). — *Note sur quelq. menh. de la presqu'île de Quiberon*, ds *B. M.* (1872), pp. 44-52.
- LA VILLEMARQUÉ (H. de). — *Brocéliande, sa forêt*, ds *Assoc. Bretonne*, XVI, 244 ; et dans *R. B. V.*, XXIV, 130 (G. G.).
- *Les Romans de la Table-Ronde et les contes des anciens bretons*, 3^e éd. Paris, 1860, in-12 de XXVIII-448 (sur le repaire de l'Avank, pp. 364-373 et 420-421).
- LEBERRE (E.). — *Align. des menh. de quartz blanc existant en Pleslin*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1897), XXXV, p. 107.
- LE BOURDELLIS. — *La légende de Toul ar Serpent (le Trou du serpent)*, ds *B. S. A. F.*, XVII, 256.
- LE BRAZ (Anatole). — *Trad. popul. de l'île d'Ouessant*, ds *B. A. A. B.* (1895), pp. 191-197.

- LE BRAZ (Anatole). — *Contes du Soloil et de la Brume*. Paris, s. d., in-12 de 270 pp. (Dolmen de Saint-Théodore, pp. 49-50).
- *Les Saints bretons d'après la tradition populaire*, ds *Annales de Bretagne*, VIII, 1-39.
- Le Roch'-Trévezec, non loin de Braspartz (s'ouvre tous les 1100 ans), pp. 8-13.
- *Pierre arrêtée par la Sainte Vierge qui lève la main*, ds *Annales de Bretagne*, IX, 597 sq. (G. G.).
- LE CALVEZ (G.). — *La roche du meurtre à Saint-Michel-en-Grève, près Pleslin*, ds *R. T. P.* (1899), XIV, 400-401.
- LE CARGUET (H.). — *Les még. du Soc'h en Plouhinec (Finistère)*, ds *B. S. A. F.* (1890), XVII, 107-113.
- *L'occupation néolithique dans le Cap-Sizun (Pointe du Raz)*. Caen, 1897, in-8° de 19 p.
- Extrait du C.-R. du LXIII^e Congrès Arch. de France (Morlaix et Brest, 1896). Les Corriks, nains constructeurs de dolmens, p. 1. Dénominations de la pierre levée, 5-6, du cairn, 6-7 ; légendes des dolmens, 14-17.
- *Le culte du Soleil. La génération par le feu (folklore du Cap-Sizun et de l'île de Sein)*, ds *B. S. A. F.* (1898), XXV, p. 375 (G. G.).
- LE CONIAT (Vincent). — *Le menh. de Guyalon en Trégomar, cant. de Lamballe*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1896), XXXIV, p. 57.
- LE CONIAT (Victor). — *Une pierre à empreinte pédiforme. Le pied de S. Yves*, ds *B. S. P. F.* (1918), VIII, 773-774.
- *Pierre branlante de Guihalon en Trégomar (Côtes-du-Nord)*, ds *B. S. P. F.* (1912), IX, 695-696 (Pierre aux Cocus).
- LEFEBVRE (Th.). — *Les Ages des Métaux et le Finistère jusqu'aux temps protohistoriques (bronze et fer). Druidisme. Morlaix*, 1900, in-8° de 79 p.
- Dolmens et menhirs sont toujours considérés comme des mon. celto-druidiques, pp. 24-26 et 28-30.
- LEGRAND (J.) et NICOLLE (E.). — *Mon. még. du cant. de Plouecq*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1896), XXXIV, pp. 102 et 158.
- LE HECH (Aug.). — *Mon. még. à Saint-Servais*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1896), XXXIV, p. 108.
- LE MEN (R.-F.). — *Trad. et Superst. de la Basse-Bretagne*, ds *R. C. I.*, 226-242 ; 414-435 (voir 427).
- LEMOINE (Jules). — *L'Époque de la pierre polie dans le dép. des Côtes-du-Nord*, ds *L'H. pr.* (1886), pp. 139-146 ; 172-180 ; 193-211 ; 232-238 ; 274-284 ; 371-380.
- Superstitions relatives aux haches, p. 140 ; Pendeloques et amulettes, pp. 274-284.
- LE NORCY (H.). — *Colliers celtiques, origine, histoire et superstitions*, ds *B. A. A. B.* (1896), pp. 21-31.

- LE PIVER (Ch.). — *Menh. du cant. de Rostrenen*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1896), XXXIV, pp. 164 et 185.
- LE QUELLEC. — *Mon. még. de Bourbriac*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1897), XXXV, p. 105.
- LE ROUZIC (Zacharie). — *Carnac : Légendes, Traditions, Coutumes et Contes du Pays*, avec une lettre-préface de M. Anatole Le Braz. Nantes, 1909, in-12 de 220 p.
Voir chap. I : Légendes et chap. II : Les Kerriots ou Korrigans, pp. 19-48. Voir aussi p. 189.
- *Les mon. még. de Carnac et de Locmariaquer. Leur destination, leur âge*, s. l. n. d. [Carnac, 1910], in-16 de 48 p. orné de pl. hors texte et d'une grande carte se dépl.
- Autre édition (Vannes, 1922), in-16 de 50 p.
- *Carnac. Menhirs-Statues avec signes figuratifs et Amulettes ou idoles des dolmens du Morbihan*, Nantes, 1913, in-8° de 24 p.
Pendeloques-amulettes, pp. 11-13.
- *Dépôts rituels de haches en pierre polie découverts dans la région de Carnac*, ds *B. S. P. F.* (1927), XXIV, 156-160.
Hypothèse de haches offertes à la Terre considérée comme une déesse.
- L'ESTOURBEILLON (Cte Régis de). — *Légendes bretonnes du pays d'Avessac*, ds *B. S. A. N.* (1882), IX, 91-117 (G. G.).
- *Saint-Benoît de Macérac et ses légendes*, ds *R. B. V.* (1883) (à part de 27 p.).
- L'HOSTIS (Louis). — *Les mégal. de Saint-Denez en Porspoder (Finistère)*, ds *B. S. P. F.* (1933), XXX, 127-134 (Mon. orné de haches gravées).
- LIÉGARD. — *Les Saints guérisseurs de la Basse-Bretagne*. Paris, 1903, in-8° de 91 pp.
La jument de S. Ronan, 19-20 ; Pour faire marcher les enfants 32-33 ; autels de pierre brute, 59.
- LOUARL. — *Légendes d'Ille-et-Vilaine*, ds *R. P. O.* (1890), II, [315 (G. G.).
- LUKIS. — *Sur la dénomination des dolmens*, ds *B. S. A. N.* (1869).
- LUZEL (F. M.). — *Voyage à l'île d'Ouessant*. I. Arch., costumes, mœurs ; II, Trad. pop., ds *Revue de France* (1874), 186-207, 772-783.
- *Veillées bretonnes, mœurs, chants, contes, récits popul. des Bretons-Armoricains*. Paris, 1876, in-16 de 292 pp.
- *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*. Paris, 1881, 2 vol. de VIII-XII-366 et VIII-382 pp.
Empreinte du Diable, I, 326, cité ds : *R. T. P.* (1903), XVIII, 270.
- *Note pour servir à l'étude de la mythologie celt. (légendes bretonnes)*, ds *B. S. A. F.* (1882), IX, p. 66.

- *Le Géant Calabardin et la princesse aux cheveux d'or*, ds *R. T. P.* (1886), I, 62-70.
- *Contes populaires de la Basse-Bretagne*. Paris, 1887, 3 vol. in-12, de IV-IV-XX-456 ; VIII-436 ; VIII-482 pp.
- MAHÉ (J.), Chanoine de la Cathédrale de Vannes. — *Essai sur les Antiquités du départ. du Morbihan*. Vannes, 1825, in-8° de VI-IV-500 pp., ill. de 5 pl. hors texte.
Ouvrage capital donnant des généralités sur les mon. celtiques, pp. 17-44. et signalant un grand nombre d'entre eux, dans un inventaire par communes, pp. 91-308.
- MAHÉ DE LA BOURDONNAIS (A.). — *Voyage en Basse-Bretagne chez les Bigouden de Pont L'Abbé, après vingt ans de voyages dans l'Inde et l'Indochine*. Paris, 1892, in-8° de 367 pp.
Suit Cambry, qu'il démarque effrontément. Dolmens de Plounéour, pp. 29-31 ; Menhirs, p. 53 ; soldats pétrifiés, p. 116 ; Roulers et poulpicans, 118-119.
- MAITRE (Léon). — *Le bassin du Brivet (st. et mon.)*, ds *Rev. Arch.* (1926), XXIV, pp. 8-22.
- *Géogr. histor. et descript. de la Loire-Inf.* Tome I : Les Villes disparues des Namnètes. Tome II : Les Villes disparues des Pictons, Nantes, 1893-1899, 2 vol. in-8° de XLVII-532 et LXI-434 pp.
- MARQUER (François). — *Les pierres de S. Gildas près Gueltas*, ds *R. T. P.* (1899), XIV, pp. 250-251.
- *Trad. et superst. du Morbihan*, ds *R. T. P.* (1892), VII, 178-180 (Curieuse pratique contre la foudre, emploi d'une pointe).
- MARSILLE (Louis). — *Note sur la lande de Lanvaux et ses pierres à bassin*, ds *C. P. F.* (Vannes, 1906), p. 606.
- *Le menh. de Regnon en Pleucadeux*, ds *B. S. P. M.* (1909), 1^{re} partie, pp. 67-72.
- *Le dolm. de Plaisance en Saint-Avé*, ds *B. S. P. M.* (1923), pp. 100-107.
- MARTIN (A.). — *Notes critiques sur les rochers et les dolmens de la presqu'île Guérandaise*, ds *B. S. A. N.* (1875), XIV, 27-48 et ds *M. H. H.* (1878), XIII, 82-83.
L'auteur y voit des ustensiles de ménage !
- *Sculptures de nos rochers et de nos mon. még.*, ds *Rev. Arch.* (1878).
L'auteur prétend trouver des rapports entre ces sculptures et certaines constellations.
- *Les fusaioles en pierre ornementées du dép. des Côtes-du-Nord*, ds *B. S. A. F.* Quimper (1912), XXXIX, 25-37, 1 pl.
Pendeloques ou amulettes ?
- MARTIN (Henri). — *Sur les mon. még. du Morbihan*, ds *Bull. Soc. Anthr.* (1878), I, 485-488.

- *Rapp. sur le menh. et autel de Kernuz en Pont-l'Abbé*, ds *R. Soc. Sav.* (1880), I, pp. 141-143.
- MAURICET (Dr Alph.). — *L'Isle aux Moines ; ses moeurs, ses habitants, ses mon. még.*, ds *B. S. P. M.* (1877), XXIII, 89 sq. (à part, Vannes, 1878, in-8° de 18 pp. et 2 pl.).
Le dolmen de Penhap est connu sous le nom de *Pierre des Sacrifices*, p. 13 ; La tradition des trésors, pp. 8-9.
- MENORVAL (J. de). — *Men. de la Ville-Thiennot (en Saint-Julien)*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1896), XXXIV, p. 97.
- MILIN (G.). — *Notes sur l'île de Batz*, ds *R. T. P.* (1895), X, 52.
(Mort condamné à revenir toutes les nuits, pour avoir déplacé les pierres bornales.)
- MILLON (Abbé A.). — *Dolm. et menh. armoricains. Leur destination*. Saint-Brieuc, 1903, in-8° de 28 pp. *B. A. A. B.* (1903), XXI, pp. 241-235.
- *Le culte de la pierre en Armorique*, ds *B. A. A. B.* (1905), XXIII, pp. 243-265.
- *Pauvres Pierres ! Les még. bretons devant la science*. Saint-Brieuc et Paris, s. d. (1909 ?), in-8° de xiv-298 pp., orné de 5 pl. hors texte.
Sur chaque catégorie de mon. még. : dolmens, menhirs, alignements, cromlechs, l'auteur a recueilli textuellement et dans l'ordre chronologique les jugements d'un grand nombre d'archéologues sur leur destination. Cet instructif petit livre permet de reconnaître la source scientifique ou pseudo-scientifique d'un certain nombre de traditions populaires.
- *Les pierres bretonnes et leurs légendes*, ds *Ann. Soc. hist. et arch. de Saint-Malo* (1914-1920), 49-72 et à part : 1921, gd in-8° de 24 pp.
- *Les még. et leurs légendes* (concerne surtout les még. bretons), ds *Bull. et Mém. Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine* (1923), L, pp. 33-92.
- MORIN. — *Menh. de la Ville-Goudié, la pierre des Aulnes, la butte aux Houées*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1897), XXXV, p. 97.
* Légendes inventées par un auteur à l'imagination délirante * (G. G.).
- MORTILLET (A. de). — *Deux menh. christianisés des C.-d.-N. (à Pederneec et Saint-Patrice)*, ds *A. F. A. S.*, (Dijon, 1911), pp. 656-661.
- *Les mon. még. christianisés* (Menh. de Pleumeur-Bomou, dolm. des Sept-Saints, comm. de Vieux-Marché), ds *Rev. Ecole Anthr.* Paris (1897), pp. 321-338, pl. en coul.
- *Le grand menhir de Glomel (Côtes-du-Nord)*, ds *Revue Ecole Anthrop. de Paris* (1906), pp. 87-92. Menhir élevé par les druides p. 90.

- *Babouin et Babouine* (à Trédion, arr. de Vannes, Morbihan), ds *L'H. Pr.* (1926), XIII, 121-126.
Deux sculptures grossières ; on venait jadis danser dans leur voisinage, 125.
- MOUILLARD (Abbé). — *Origine de quelques croyances et pratiques qui ont cours en Bretagne et ailleurs*, ds *B. S. P. M.* (1857), I, 26 sq., (1860), IV, 49 sq.
- NICOLLE. — *Le rocher Journet (?)*, ds *B. S. E. C.-d.-N.*, XXXIV, p. 162 (G. G.).
- NOUAI DE LA HOUSSAYE (A. de). — *Lettre sur les antiq. de Dol et de Fougères*, ds *M. A. C.* (1809), IV, pp. 60-69.
Dolmens dits : *Le Monument et Pierre du Trésor*, dans la forêt de Fougères, 62 ; Au S.-E. de Dol, p. du Champ-Dolent, menh. christianisé, pp. 64-65 ; empreinte du pied de S. Michel, 68.
- *N. sur un menh. des env. de Saint-Brieuc, appelé La Roche-Longue*, ds *M. A. C.* (1810), V, pp. 369-370.
- *Mém. sur un mon. celt. du départ. d'Ille-et-Vilaine connu sous le nom de La Roche-aux-Fées* (près de Rennes), ds *M. A. C.* (1810), V, 371-383.
- OGER (Jean). — *Dictionnaire hist. et géogr. de la province de Bretagne*. Nantes, 1778-1780, 4 vol. in-4°.
2° éd. rev. et augm. par Manet, Rennes, 1840-1844, 2 vol. gd in-8°. 3° éd. rev. et augm. par A. Marteville et P. Varin, Rennes, 1843-1853, 2 vol. gd in-8°.
- OREIX (André). — *S. Friard et S. Secondel* (vr° siècle). Saint-Brieuc, 1900, in-8° de 28 pp.
Mon. még. de Besné, pp. 19-20.
- ORAIN (D.). — *Légendes de la région de Rennes*, ds *Le Conteur Breton* (avril-juin 1866), (G. G.).
- ORAIN (Adolphe). — *Légendes de Dinard-Saint-Enogat*, ds *Le Conteur Breton*, 31 août 1867 (G. G.).
— *Les Korrigans*, ds *La Semaine des Enfants* (1868), n° 913.
— *Le rocher d'Uzel* (récit du batelier), ds *R. B. V.* (1871).
— *Curiosités, Croyances, Superstitions, Chansons et Coutumes de l'Ille-et-Vilaine*, s. l. (Rennes), 1884 et 1885, 2 fascicules in-16 de 14 et 16 pp.
Még. et géants, I, pp. 6-7.
- *Légendes d'Ille-et-Vilaine*, ds *R. P. O.* (1891) I, 16 ; (1899), IX, 10 ; *R. B. V.* (1918), XXII, 42 ; XXIII, 47 ; XXIV, 138 (G. G.).
- *Légendes de Brus*, ds *R. B. V.* (1897), I, 93-101 (G. G.).
- *Le monde des ténèbres, en Ille-et-Vilaine*. Vannes, 1899, in-8° de 19 pp.
Extr. de *R. B. V. Korrigans et dolmens*, pp. 3-4.

- *Contes de l'Ille-et-Vilaine*. Paris, 1901, in-12 de XII-303 pp.
- ORIEUX (Eugène). — *Géogr. pittoresque de la Loire-Inf. La contrée guérandaise (arch.)*. Nantes, 1898, in-8° de 88 pp.
- PANIAGUA (André de). — *Les Sanctuaires de Karnak et de Locmariaker*. Paris, 1897, in-8° de IV-83 pp.
Les mon. még., pp. 29-83.
- *Note sur les alignements de Carnac. Signification du menhir*. Le Mans, 1907, gd in-8° de 12 pp. et ds *C. P. F.* (Vannes, 1906), pp. 492-503.
Les alignements de Carnac formaient une barrière sacrée (enceinte hiératique) pour protéger les dolmens contre les envahisseurs. Les men. sont des idoles phalliques.
- PAQUET (L.-G.). — *Le moine de Landevennec*, ds *R. T. P.* (1899), XIV, 562.
- PARENTEAU (Fortuné). — *Invent. arch. du départ. de la Loire-Inférieure*. Nantes, 1878, in-4° de 142 pp. et 62 pl.
Excellent inventaire, où toutes les légendes sont notées.
- PARIS (Gaston). — *La légende du Saut-Rolland*, ds *Romania* (1889, XVIII, p. 113).
- PARIZE. — *La roche branlante et les granits du Huelgoat en 1784 et 1786*, ds *Le Breton*, février 1886 (G. G.).
- PELLAY (H.). — *Ds M. S. A. de Q.* (1928).
D'un menhir auquel on allait se frotter pour obtenir la guérison.
- [PENHOÛET (A. Maudet de)]. — *Essai sur les mon. armoricains qui se voient sur la côte méridion. du dép. du Morbihan, proche Quiberon*. Nantes, Busseuil, 1805, in-4°, 44 pp.
- PERRUSSEL (J.). — *L'Ecuelle de Gargantua à Gahard*, ds *R. T. P.* (1906), XXI, 446.
- PEYRON (Chanoine). — *La Légende de Saint Treleau et la Tromenê de Landelau*, ds *B. Assoc. Bret.*, XL (G. G.).
- PICHOURON. — *Mon. még. de Tonquédec*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1897), XXXV, p. 50.
- PIETTE (L.). — *Mon. még. de Saint-Jacut-du-Mené*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1897), XXXV, p. 103.
- PITRE DE L'ISLE DE DRENEUC. — *La Bretagne primitive* (Mon. még. de la région), ds *B. A. A. B.* (1881), I, p. 51.
— *Dictionnaire arch. de la Loire-Inférieure, Saint-Nazaire et Chateaubriand*. Nantes, 1885, in-8°.
Fut publié d'abord ds : *B. S. A. N.* (1880), XIX, 117-182; (1882), XXI, 93-176; (1883), XXII, 38 sq.; (1885), XXIV, 1 sq.
- *Fouille des dolmens du Grand-Carreau-Vert. Saint-Michel-Chef-Chef* (Loire-Inf.), ds *B. S. A. N.* (1886), XX, 277-285.

- *Amulettes gaul. N. sur une dent d'ours, trouv. dans la Grande-Brière*, ds *B. S. A. N.* (1892), XXXI, pp. 220-222.
- *Légendes d'Aucerné (L.-Inf.)*. La Butte du Trésor, ds *R. T. P.* (1897), XII, 291-293.
- *Objets préhist. dans la Loire-Inférieure*, ds *R. T. P.* (1906), XXI, 169.
- POIGNAND. — *Antiquités histor. et mon. à visiter de Montfort à Corseul par Dinan, et au retour par Jugon*; avec addition des antiquités de Saint-Malô et de Dol, étymologies et anecdotes relatives à chaque objet. Rennes, 1820, in-8° (G. G.).
- QUILGARS (Henri). — *Légende du Crugo*, ds *Etudes hist. et géogr. de Bretagne*, t. III, p. 7 (G. G.).
- *Les rochers de Kramaguen, près Guérande* (débris de l'âge de la pierre, etc...), ds *B. S. A. N.* (1898), XXXIX, pp. 41-45.
- *Les mon. még. et le culte des pierres dans le folklore guérandais*, ds *R. T. P.* (1899), XIV, 316-319.
- *Notes sur la presqu'île guérandaise*, ds *R. T. P.* (1900), XV, 292-293.
- *Folklore guérandais, les Pierres et Récits divers*, ds *R. T. P.* (1901), XVI, 389-391.
La croix des Douleurs au bourg de Batz; Les pierres du Village; La simulation d'un sacrifice sur le dolmen de Crugo, le jour du Carnaval; Parmi les rochers du Cabinet à Crémeur, une pierre à sacrifice; même récit à Kerlo; La gironnée de Gargantua au moulin de Radenac.
- *Inventaire des még. du pays de Guérande*, ds *B. S. P. F.* (1911), VIII, 74-80.
Donne quelques rares dénominations comme *Pierre Levée* et *Pierre Beurrée*, mais nulle tradition.
- RALLIER (Louis-Antoine-Esprit). — *Mém. sur quelq. mon. antiq. que renferme la forêt de Fougères dans l'Ille-et-Vilaine*, ds *M. A. C.* (1810), V, p. 64-82.
- *La Roche-aux-Fées, mon. celt. du dép. d'Ille-et-Vilaine*, ds *M. S. A. F.* (1817), I, 396-398.
- RÉVELLIÈRE. — *Danses autour du menhir de Saint-Goustan, au Croisic*, ds *R. T. P.* (1903), XVIII, 253.
- ROBERT (Abbé Ch.). — *Le Menh. de Dol et sa légende. Le combat de Clotaire I^{er} et de Chramne à Dol ou à Carnac*, ds *B. A. A. B.* (1897), XVI, p. 58.
- ROBERT (Pierre-H.). — *Rech. sur l'orig. des pierres druid. et opinion sur les pierres de Carnac et d'Erdeven*, ds *Congr. Sc. Fr.* (Strasbourg, 1842-1843.) II, p. 529.
- ROBINET DE SAINT-CYR. — *Les Menh. de Guitté et le dolm. de Plévénon*, ds *M. H. H.* (1874), p. 436-438.

- ROLLAND (Eugène). — *La danse des Korrigans*, ds *Mélinise* (1878), I, 113-114 (sans intérêt).
- ROPARTZ (Sigismond). — *Légendes du Menez-Bré*, ds *Annuaire des Côtes-du-Nord* (1855), p. 81; (1860), p. 1; (1862), p. 73; (1863), p. 1 (G. G.).
- *Légendes de Ploermel*, ds *Journal de Rennes* (1864), févr. et avril (G. G.).
- ROSENWEIG (L.). — *Notice sur les lec'hs bretons*, ds *Mém. lus à la Sorbonne* en 1863 (*Arch.*), Paris, 1864, pp. 153-167.
- Les lec'hs bretons sont des pierres levées que l'on a souvent confondues avec les menhirs de l'âge préhistorique. Ce sont des pierres tombales remontant tout au plus au XI^e siècle.
- *Répertoire arch. du dép. du Morbihan*. Paris, 1863, in-4^o de IV pp. + 234 col. + II pp. de table.
- RUFFET. — *Note sur un dolmen et une pierre branlante dans la comm. de Gouray*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1896), XXIV, p. 77.
- SAUVÉ (L.-F.). — *Gargantua à Plougastel*, ds *R. T. P.* (1886), I, 198.
- *Les soldats de S. Cornély (Morbihan)*, ds *R. T. P.* (1887), II, 133-135.
- SÉBILLOT (Paul). — *Trad. et Superst. de la Haute-Bretagne*. Paris, 1882, 2 vol. in-16 de VIII-VIII-387 et VIII-391 pp.
- Culte des pierres, I, pp. 48-57.
- *Gargantua dans les traditions populaires*. Paris, 1883, in-12 de IV-XXXII-342 pp.
- (*Gargantua en Haute et en Basse-Bretagne*, pp. 1 à 148.)
- *Les Margot-la-Fée* (légendes locales de la Haute-Bretagne), ds *M. S. E. C.-d.-N.* (1886), XXIV, 209 (G. G.) (Tirage à part, Paris, 1887, in-8^o de 28 pp.).
- *La Pierre-ès-Sonnoux à Saint-Brieuc*, ds *R. T. P.* (1895), X, 672.
- *Légendes de la région de Paimpol*, ds *R. B. V.* (1896), I, 88 (G. G.).
- *Légendes de la région de Gouarec*, ds *R. B. V.* (1897), II, 57-69 (G. G.).
- *Petite légende dorée de la Haute-Bretagne*. Nantes, 1897, in-12 de VI-XII-232 pp.
- Empreintes de pieds, pp. 31-44; Saints et mégalithes, 45-51; Empreintes et divers, 52-69.
- *Légendes locales de la Haute-Bretagne*, Première partie : Le monde physique. Nantes, 1899, in-12 de IV-XII-188 pp.
- Pierres à légendes et buttes artificielles, pp. 77-90; Empreintes, pp. 91-97.
- *Légendes mégal.*, ds *R. B. V.*, etc. (1900), XXIV, p. 165.
- *Pierre au pied des menhirs*, ds *R. T. P.* (1900), XI, 56.
- *Glissade à Plouher, Montault, etc.*, ds *R. T. P.* (1901), XVI, 66.
- *Les még. de Bretagne en 1636*, ds *R. T. P.* (1901), XVI, 180-182.

- *Les Pas de la Vierge à Saint-Coultz*, ds *R. T. P.* (1901), XVI, 208-209 (d'après P. du Châtelier).
- *Prières contre la foudre adressées aux pierres à tonnerre*, ds *R. T. P.* (1902), XVII, 60.
- *Objets préhist. dans le Finistère*, ds *R. T. P.* (1906), XXI, 167-168.
- *Le menhir adjuré*, ds *R. T. P.* (1908), XXIII, 397.
- SÉBILLOT (Paul-Yves). — *La Bretagne pittoresque et légendaire*. Paris, 1911-in-12 de 215 pp. ill.
- Le dolmen et les Korrigans, 166-172; Le menhir du diable, pp. 194-200.
- SÉGER (F.). — *Le menh. de Kerguzennec*, ds *B. S. E. C.-d.-N.* (1923), LIV, pp. 55-58.
- SOUVESTRE (Emile). — *Le Finistère* (en 1836). Brest, 1838, 2 parties en un vol. in-4^o de IV + 251 + 253 pp. orné de lithogr. h. t.
- En réalité, le tome I est une réimpression du *Voyage* de CAMBRY. Voir à ce nom.
- Mon. celtiques de Pontusval et de Plouéour. Table du diable ou des fées, danseuses de Kerloch, I, 80-81. Empreinte de S. Ronan, menhir de Kervéaton, menhir de Plouerzel, II, 32-34.
- *Les derniers Bretons*. Paris, 1854, 2 vol. in-12 de IV-XVIII-250 et IV-250 pp. (1^{re} éd., Paris, 1836, 4 vol. in-8^o; 2^e, Paris, 1843, in-8^o).
- Voir : Les poulpicans et les fées, I, 113-118.
- *Le Foyer breton. Contes et récits populaires*. Nouv. éd. Paris, 1853, 2 vol. in-12 de IV-248 et IV-222 pp. (Voir : Les Korils de Plauden, II, 113-135; les Pierres de Plouhinec, II, 181-195).
- La 1^{re} éd. Paris, 1844, in-8^o.
- Statistique Monum. du Finistère (Epoque celtique)*, ds *Bull. Soc. Arch. Finist.* (1876-1877), IV, 85-136.
- TIERNEY (H. C.). — *Bretons et Gallois, Superstitions et Folklore*, ds *Hermine*, avril-mai 1906.
- TOSCHER (G.). — *Le Finistère pittoresque (Sites et mon.)*. Brest, 1906-1908, 2 vol. gd in-8^o de 640 + 640 pp.
- TROCHON (Albert). — *Les még. de Kermorvan*, ds *M. H. H.* (1876), pp. 76-83.
- V. H. (Lucie de). — *Les taches de sang du dolmen de Créhen*, ds *R. T. P.* (1898), XIII, 302.
- *Le Rocher hanté (au large de l'Ebihen)*, ds *R. T. P.* (1898), XIII, 545.
- *La marque du Diable à Saint-Samson, près de Dinan*, ds *R. T. P.* (1902), XVII, 257-258.
- *Le menhir de Saint-Samson p. de Dinan*, ds *R. T. P.* (1902), XVII, 575.
- *La pierre qui geint, de Bourseul*, ds *R. T. P.* (1902), XVII, 575.
- *Le saut de S. Volay*, ds *R. T. P.* (1905), XX, 207.

- *La Table des Géants de Plumangat*, ds *R. T. P.* (1905), XX, 207.
- *Objets préhist. dans les environs de Dinan*, ds *R. T. P.* (1906), XXI, 123 et 169.
- VAUGEUIS (M. E.). — *Légendes et curiosités de Nantes et du Pays Nantais*, ds *R. T. P.* (1898), XIII, p. 149.
- VERUSMOR. — *Voyage de Basse-Bretagne*, avec annotations complémentaires par B. Jollivet. Guingamp, B. Jollivet, s. d. (1855), in-12 de 348 pp.
- Le Château des Poulpiquets de Coët-Bihan, 41-42; la tombe de S. Nolf et les Boléguéans, 47-48; le saut de S. Gildas à l'île de Houat, 67-68; la Butte-de-Tuniac à Arzon, 89-90; Carnac, d'après les opinions populaires, 101-102; la glissade de S. Cado, 114; la pierre du serment de Plougoumelen, p. 118; les menhirs de Plaudren, 120-121; la main de S. Rivalin, 135; la pierre marchante de Pontivy, p. 147; le rocher tremblant de Huelgoat et le Château du roi Arthur, 203-204; les rochers de S. Renan, 261; le chaudron du diable, 291; la noce du Hénon, 306-307.
- VIOLEAU (Hippolyte). — *Pèlerinages de Bretagne (Morbihan)*. Paris, 1855, in-12 de iv-306 pp.
- Les Poulpiquets habitent les pierres druidiques, p. 39-41; Menhirs animés de Noyal-Pontivy et Pontivy, p. 241; Mon. mégal. et Gargantua, p. 242.
- WILSON (Thomas). — *Megalithic monum. of Brittanu*, ds *The American Naturalist* (1888), XXII, 573-589. (Liste de dolmens et déno m. ni légendes, ni pratiques.)
- WISMES (G. de). — *Où doit se placer la légende du dragon (de Saint-Méen)*, notes complémentaires, ds *B. S. A. N.* (1893), XXXII, p. 127.
- ZAMBACO pacha (Dr). — *Les mon. még. de l'Armorique et leurs sculptures lapidaires*. Constantinople, 1902, petit in-8° de 68 pp. (Extr. de la *Revue Médico-pharmaceutique*).
- Les premiers constructeurs de dolmens en Bretagne auraient été des colons phéniciens; la preuve en serait fournie par les gravures.

Le Folklore préhistorique de la Bretagne

par

G. GUENIN

NOTES GÉNÉRALES

1804. — a) Les Roches-aux-Fées et les Chaires-du-Diable.

Le *Lycée Armoricaïn* et le chanoine MAHÉ (*Antiquités du Morbihan*) prirent, les premiers, la mauvaise habitude d'appeler « Roche-aux-Fées », « Chaise du diable », « Chaudron du Diable », tout dolmen ou allée couverte, toute pierre à bassins et tout cromlech. A son tour, le Dr FOUQUET vit un Autel « Druidique » en toutes roches à empreintes, ou toute pierre à bassins.

Or, le cadastre et les traditions locales ne donnent jamais de pareilles dénominations à certains mégalithes ou rochers en place, affublés de ces appellations fantaisistes par MAHÉ et tous ceux qui suivirent, même BÉZIER et PITRE DE L'ILE DE DRENEUC.

Il n'y aura donc pas à s'étonner si dans la liste, assez complète, des pierres ou rochers à légendes et pratiques superstitieuses, que nous avons ici dressée, un certain nombre de *Roches aux Fées*, de *Chaudrons du diable*, etc., ne figurent pas. Le total de ces omissions voulues serait exactement de 427 pour les cinq départements bretons.

Nous sommes loin de prétendre avoir recueilli, depuis 1909, toutes les traditions ou légendes relatives aux pierres bretonnes. On a surnommé la Bretagne la « Terre des Légendes »; celles que nous avons entendues ou recueillies chez nos devanciers, ne

constituent qu'une bien faible partie d'un folklore extrêmement riche et souvent insoupçonné ! L'enquête est ouverte, elle continue et s'adresse à tous.

1805. — b) Les nains.

D'après SOUVESTRE, les nains ou Korigans se divisaient en quatre peuplades, habitant les bois, les landes, les vallées et les fermes.

Ceux qui habitaient les bois s'appelaient *Kornikaned*, parce qu'ils chantaient dans de petites cornes suspendues à leur ceinture ; ceux des landes, *Korils*, parce qu'ils passaient leurs nuits à danser en rondes au clair de lune.

Les nains des vallées étaient connus sous le nom de *Poulpikans*, ceux qui ont leurs terriers dans les mares, les lieux bas.

Il y aurait enfin les *Teuz* (anciens Dusii), tout noirs, ayant émigré du Vannetais dans le Léon (1).

1806. — c) Les Géants : Pautremad, l'Hercule breton et Rannou-Trélever.

« Pautremad (2), l'Hercule breton, est un type générique qui appartient à la Bretagne entière, le représentant de la race, en ce qu'elle a de vaillant et de fort. En maint endroit, ce type s'individualise et le nom s'applique à une personnalité déterminée. C'était vrai surtout du temps des Luttes, du jeu de la Soule et de certains Pardons. On était le Pautremad du canton, *Er hriùhan den a zré man* (le meilleur gars de par ici) quand on avait enlevé la Soule, conquis le bélier des lutteurs, porté la lourde bannière de S. Côme et de S. Damien à Naizin, — le Pautremad de tout le Vannetais, de la Cornouailles ou du Trégor, quand, au Pardon de Saint-Servais, on s'était emparé, à la force du poignet, de la bannière du patron, symbole de prospérité pour le pays du vainqueur.

« BRIZEUX, en ses *Bretons* (Chant VII) a immortalisé les noms de deux fiers lutteurs qui appartenaient à la Cornouailles :

(1) Dans les Côtes-du-Nord, il y a des lutins appelés *garous*, *garzo* (rég. de Dinan).

(2) Il vaudrait mieux écrire *paotremad* : le garçon fort. *Mad* indique, en effet, tout ce qui est bien, utile, avantageux, convenable. — LE GONDEC.

Tal-Houarn et *Lan-Cador* de Scaër : « Gens de cœur, bons chrétiens, vrais Bretons, l'un et l'autre, capables en un jour de bêcher trois arpents. C'étaient des hommes francs, tels qu'en fait leur patrie. Toutefois, il semble que c'est au pays de Tréguier que revient l'honneur d'avoir donné le jour au plus célèbre des Pautremad. Il s'appelle Rannou Trélever, de Guimaëc, entre Finistère et Côtes-du-Nord, et il a eu la bonne fortune de rencontrer un biographe qui s'est occupé de sa personne, en M. Le Guennec. » (V. *Bull. Soc. Archéol. du Finistère*, 1912.) « Sa vie tient à la fois de l'histoire et de la légende. De l'histoire, il ne nous reste guère de renseignements ; elle nous en dit cependant assez pour savoir qu'il a réellement existé, au commencement du xv^e siècle, qu'il possédait, dans l'estuaire du Douron, un château-fort dont on voit encore quelques débris, et qu'il prit une part active aux guerres du duc Jean V contre les Anglais, en particulier à la terrible bataille navale de Saint-Mathieu, où l'amiral de Penhoët anéantit la flotte d'outre-Manche, et dont il alla porter la bonne nouvelle aux Cours de Bretagne, de Bourgogne et de France. Malheureusement, comme son frère, qui était gouverneur du pays de Rais, n'avait eu qu'une fille, qu'il avait eu lui-même quatre filles et un fils mort sans héritier, le nom qu'il avait illustré a fini par s'éteindre, et il ne subsiste plus que la légende pour le préserver d'un oubli complet.

« Cette légende est elle-même fort altérée ; à peine si quelques vieillards en gardent mémoire, et sans doute n'en eût-il été déjà plus question, si deux folkloristes sagaces, M. LE JEAN et M. l'Abbé CLECH, ancien recteur de Plougastou, n'en avaient sauvé les débris. De leurs données se dégage la vraie physionomie du Pautremad, de l'Hercule breton aux muscles irrésistibles, à l'âme sans peur. Comme les forts en général, il est de tempérament plutôt débonnaire et facile. Il se plaît avec les petites gens et les vassaux n'ont pas de seigneur plus obligeant. Volontiers il leur donne un coup de main en leurs travaux champêtres.

« S'il est bon, il est d'un caractère extrêmement susceptible. Il a horreur surtout des langues venimeuses et des railleurs, et le souvenir de la vengeance qu'il en a tirée est demeuré longtemps dans les mémoires. Il apprend, un jour, que les commères du bourg sont rassemblées chez M^{on}-ar-Pik, la plus dangereuse bavarde de la contrée, et qu'entre elles, c'est à qui débitera les pires vilénies sur son compte. Aussitôt, une colère terrible s'empare de lui ; il arrache du sol un gros *menhir* et le faisant tour-

noyer, il le lance sur la maison de M^{on}-ar-Pik, à une lieue de là. L'excès de violence permet qu'il manque le but, mais il n'en renverse pas moins la cheminée de la commère, et la pierre va s'encastrier dans le mur du cimetière, d'où elle n'a jamais été retirée.

« Une leçon du même genre, qu'il inflige à de jeunes vauriens de Plestin, se termine de façon encore plus terrible. Comme il se promène au bord du Douron, voilà qu'il entend ces mauvais drôles l'insulter à qui mieux mieux de la rive opposée, convaincus qu'il ne traversera pas l'eau pour les châtier. Il ne traverse pas l'eau, mais il avise un énorme rocher, l'empoigne avec une telle vigueur que l'empreinte de ses bras s'y grave, et le projette au milieu de la bande, dont il écrase le plus acharné ; on voit encore ce rocher près de la chapelle de Saint-Gavan.

« A-t-il voulu jouer un tour semblable aux Morlaisiens, parce qu'il est campagnard et que tout campagnard breton ressent pour les citadins une animosité très vive, ou a-t-il prétendu simplement tenir un pari ? Toujours est-il qu'il enlève une pierre immense qui encombre le bourg de Plouégat-Guerrand et que, à bout de bras, il l'emporte jusqu'à la lande de Langolvas, à une demi-lieue de la ville. Va-t-il la lancer sur les maisons ? Telle est peut-être sa pensée. Heureusement pour les habitants qu'une fois à cet endroit ses forces le trahissent. La pierre tombe, sans qu'il réussisse à la soulever, et elle demeure sur place sous le nom de *Grande Roche*, en attendant qu'un autre Rannou l'amène au but.

« Cet homme si violent, si terrible à ses adversaires, n'est plus le même, quand il entre à l'église. Il n'y a pas de chrétien plus fidèle. Il est toujours à la première place aux fêtes religieuses du pays, et dans les pardons, il marche fièrement en tête avec une lourde croix de granit entourée de statues, celle que l'on aperçoit entre Guimaëc et Plouégat-Guerrand, et que l'on continue d'appeler *la croix de Rannou*.

« Tel est le type moitié historique, moitié légendaire qui est la meilleure incarnation du Pautremad et qui est aussi le plus représentatif du caractère de la race bretonne. Son nom est demeuré synonyme de vigueur. *Fort comme Rannou*, dit-on encore à Plestin. » F. CADIC, *Contes et Lég. de Bretagne*, 3^e série, Paris (1922), in-8^o, pp. 165-168.

1807. — d) Un monstre mythique: l'Avank, d'après le roman de Pérédur.

« L'Avank est un monstre emprunté à la mythologie des anciens Bretons ; on en peut dire autant de la grotte ou *dolmen* qui lui sert de retraite, et du pilier de pierre ou *menhir* qui lui permet de voir sans être vu. Son histoire occupe une place importante dans un conte bardique fort ancien, dont les triades offrent le résumé : Hu Gadarn avait bâti sa demeure au bord d'un lac immense, appelé le Lac des lacs, qui menaçait toujours d'engloutir la terre, malgré les fortes digues qu'on lui opposait ; mais l'Avank ennemi les perça, et l'univers fut submergé. Cependant tous les hommes ne périrent pas : un sage, nommé Névez-naf-Neivion, avait préparé à l'avance un vaisseau où il se sauva, avec un mâle et une femelle de toutes les créatures vivantes ; et, quand les eaux se furent écoulées, Hu, pour prévenir un nouveau malheur, fit traîner l'Avank hors du lac par ses bœufs Ninio et Pibio à la tête puissante (1).

« J'ai entendu autrefois, dit le D^r Owen, un vieillard jouer sur la rote un singulier morceau de musique qui imitait les mugissements des bœufs et le bruit de leurs chaînes, quand ils tirèrent le monstre du lac. »

Les triades associent l'Avank à un enchanteur appelé Ganhébon et ce n'est peut-être pas sans motif, l'un possédant un pilier qui communiquait des vertus magiques, l'autre des pierres semblables, encore nommées au IX^e siècle *menhirs du savoir* (2), sur lesquels étaient gravés, dit-on, tous les arts et toutes les sciences du monde.

Quoi qu'il en soit, le pilier du conte n'a point paru assez merveilleux au trouvère français, car il s'est efforcé de le rendre plus merveilleux encore. Il prétend qu'il était non de pierre, mais d'ivoire incrusté d'or fin ; alentour s'élevaient quinze croix, trois vermeilles, cinq blanches, sept d'or et d'azur ; on y voyait un anneau valant un trésor, et un cartouche d'argent sur lequel on lisait ces mots écrits en latin : « Nul chevalier ne pourra attacher son destrier à l'anneau de ce pilier, s'il n'est le plus parfait du monde » ; enfin le poète en fait l'œuvre de Merlin. HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, *Les Romans de la Table Ronde*, P. 1860, pp. 420-421.

(1) *Mgeirian*, II, pp. 57 et 71.

(2) *Mgeirian*, II, 71, *Hirmaen Gwidhog* (Codex Eccl^s. Lichfeldensis, Wanbay Catal. p. 289).

1^o LE PAYS LÉONARD

ARRONDISSEMENTS DE BREST ET DE MORLAIX,
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

A. — *Légendes et pratiques*
dans l'arrondissement de Morlaix.

1808. — Le lit de la Fileuse et la pierre de la vache.

Com. de Plougasnou, cant. Lanmeur.

A la pointe de Primel, il y avait, en 1839, un dolmen ou plutôt une allée couverte appelée « *le lit de la Fileuse* ». Le monument n'existe plus. A Plougasnou même, dans une propriété, menhir dit « pierre de la Vache », men-ar-Vioch.

1809. — Les menhirs christianisés de Kermouster, et le plongeon dans la pierre de Saint-Servais.

Com. de Plougasnou.

Dans le cimetière de la chapelle de S. Sébastien, à Kermouster, en Plougasnou, petit menhir. En 1902, lorsqu'on a reconstruit cette chapelle, on trouva dans le pignon un autre menhir qui y avait été encastré, et que l'on a remis dans la maçonnerie. La pierre est aujourd'hui recouverte de plâtre et de badigeon, ce qui empêche de l'apercevoir. LE GUENNEC.

Jadis, à Saint-Servais, le jour de Noël et après minuit, on passait la tête dans le trou d'une pierre. Il m'a été impossible d'avoir toute autre précision.

1810. — Empreinte du pied de la reine Anne, à Lann-Festour.

Com. de Saint-Jean-du-Doigt, cant. de Lanmeur.

Sur le piédestal d'une croix, se voit l'empreinte du pied de la reine Anne. CAMBRY, *Voyage*, p. 48.

« Cette princesse eut l'irrévérence d'envoyer chercher, sur un brancard, le doigt de S. Jean; elle voulait l'appliquer à son oeil malade. Le brancard se brisa et la relique retourne à sa

place. Anne, repentante, fait à pied le voyage, et guérit. » CAMBRY. — A l'endroit où elle toucha terre, son pied s'imprima, et la pierre où ce miracle se produisit servit de piédestal à la croix de Lann-Festour, d'après SOUVESTRE (1838).

Le chanoine ABRALL, dans sa version beaucoup plus récente, ajoute quelques détails à la tradition recueillie par CAMBRY et SOUVESTRE :

« Presque en face du château de Traon-Feunteuniou, du côté ouest de la route qui va de Morlaix à Plougasnou et à Saint-Jean-du-Doigt, est une croix en pierre très simple, montée sur deux ou trois degrés d'ardoisine ou de micaschiste. Sur l'une des pierres de ces degrés, on voit l'empreinte du pied de la Duchesse Anne. Voici, d'après la tradition locale, comment le fait s'est produit : « En 1506, la Reine Anne vint, par permission de Louis XII son époux, faire un voyage en son pays. Après avoir passé par les principales villes de la Basse-Bretagne, elle vint à Morlaix, et comme elle souffrait d'une fluxion à l'œil gauche, elle désira qu'on lui apportât la relique du doigt de S. Jean pour l'appliquer sur l'œil malade. Le clergé des paroisses voisines se réunit donc à cet effet, et la relique précieuse fut posée sur un brancard, pour être portée processionnellement jusqu'à Morlaix. Mais à peine était-on sorti dans le cimetière, que le brancard se brisa et la relique disparut. On rentra à l'église, et ce ne fut qu'après avoir récité plusieurs prières et suffrages qu'on la retrouva dans l'armoire où elle était habituellement renfermée. Après un pareil prodige, on n'osa pas tenter de nouveau l'entreprise, et on alla rendre compte du fait à la Reine. Elle demanda pardon à S. Jean de sa témérité, et lui dit que ce n'était pas à lui, mais bien à elle de se déplacer. Elle voulait faire le voyage à pied; mais, cédant à l'importunité de ses gens, elle consentit à aller en litière pendant une partie de la route. Arrivée au milieu de la Lande, appelée Lann-Festour, elle mit pied à terre, et le pied qu'elle posa sur une pierre s'y imprima.

A cet endroit, on éleva une croix qu'on appela Croas-ar-Rouanes, *croix de la Reine*, et la pierre qui avait reçu l'empreinte de son pied y fut placée et s'y conserve encore. » Abbé ABRALL, *Pierres à empreintes*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1890), XVII, 64-65.

1811. — Le Tombeau de la Fileuse (Bez-an-Inkinerez).
à Mez-ar-Baz, com. de Guimaec, cant. de Lanmeur.

On appelait ainsi un cromlech ovalaire. L'abbé LE CLECH, recteur de Plougasnou vers 1840, dans ses curieux *Rêves d'un glaneur celtomane*, a recueilli d'anciennes traditions sur ce monument, et les a publiées dans l'*Echo de Morlaix*. La « Fileuse », sorte de fée bienveillante, quand elle se trouvait à Guimaec, lançait son fuseau, une grande et lourde pierre, qui s'en allait se planter au loin. Si elle le jetait vers la gauche, le fuseau tombait à Primel en Plougasnou ; à droite, il se plantait sur la Lieue de Grève, à Roch Hellaz.

A cette tradition s'en ajoute une autre plus récente. Les pèlerins de Saint-Jean-du-Doigt entraient dans le monument pour se frotter le dos à la pierre la plus élevée, ce qui les préservait des rhumatismes. Cf. : VALLIN, *Voyage dans le Finistère* (1859) ; DU CHATELIER, *Epoq. préhist. du Finistère*, p. 79, 1907. De ces deux traditions ou pratiques, la seconde supplanta la première entre 1840 et 1850, car, après cette date, les paysans ne parlent jamais de la « fileuse. »

D'après LE GUENNEC, ces pratiques auraient entièrement disparu.

« Des êtres immatériels peuplaient ce vieux sol jonché de ruines mégalithiques, dolmens abattus, menhirs déracinés, cromlechs dispersés. Les Korrigans y dansaient, sous la pleine lune de juin, autour des grosses pierres, et y étalaient leurs trésors au grand soleil des jours d'été... Vers 1842, quand l'abbé CLECH vit le dolmen qui se trouve à 500 m. de la chapelle, 11 pierres étaient encore en place et les débris des tables gisaient à l'entour. Le pâtre qui le guidait lui dit que ce dolmen s'appelait le *Lit de la Fileuse*, que cette fileuse était une sorcière et que, lorsqu'en filant elle lançait son fuseau à droite, il allait tomber à la pointe de Primel ; si elle le lançait à gauche, il tombait au rocher de Roc'b-Hellaz, sur la Lieue de Grève. A présent, la sorcière est oubliée, le monument se nomme le *Lit de S. Jean* (Gwele-Sant-Yan) et les passants ont cessé de se frotter les reins à la pierre du chevet pour guérir leurs rhumatismes. L. LE GUENNEC, *Monographie paroissiale : Guimaec*, dans *B. S. A. F.* (1918), XLV, 154.

1812. — La dame de la Grosse pierre blanche.
Com. de Guimaec.

Non loin du tombeau de la fileuse, sur une grosse pierre blanche, les paysans attardés voyaient parfois, la nuit, une « dame » assise et tenant à la main une baguette blanche. LE CLECH, *Echo de Morlaix*, 1840. Il s'agit, sans aucun doute, de la « Fileuse » de Bez-an-Inkinerez.

Le pâtre qui montra ce bloc de quartz à l'abbé LE CLECH ajouta qu'il avait été lancé par le diable. L. LE GUENNEC, *Monogr. paroissiale : Guimaec ds B. S. A. F.* (1918), XLV, 154.

1813. — La projection d'un menhir,
ou la réponse de Rannou de Tréléver.
Com. de Guimaec, cant. de Lanmeur.

Dans le mur du cimetière de Guimaec se trouve encastré, tout de son long, un lech ou menhir retaillé, de 2 m. 50. C'est une pierre lancée par une sorte de Gargantua local, Rannou de Tréléver.

« Un soir, Rannou se promenait en humant l'air frais dans la grande avenue de son château, longue, dit-on, d'une demi-lieue. Un passant, revenant du bourg, l'accosta pour lui dire que toutes les vieilles commères de Guimaec s'étaient assemblées dans la cuisine de Mûn-ar-Pik, la plus mauvaise langue qui soit entre Toul-an-Hery et le passage de Saint-Julien. « Là, tout en vidant force écuelles de *flip* (1), elles ne savent vraiment quelles horreurs débiter sur votre compte. A les en croire, vous auriez tous les défauts, tous les vices et bien d'autres encore... — Feu et tonnerre ! hurla Rannou en levant les poings au ciel, je m'en vais apprendre à ces vieilles ribaudes à calomnier un homme tel que moi ! » Bondissant dans une garenne voisine, où se dressait un menhir, il l'arracha aussi facilement qu'une touffe d'herbe, le souleva à bras tendus, le balança un long moment au-dessus de sa tête et... le lança à toute volée dans la direction du village, qui apparaissait à l'horizon à plus d'une lieue de Tréléver... La pierre renversa en passant la cheminée de Mûn-ar-Pik, au grand effroi des bavardes, et alla se planter dans le mur du cimetière, où elle est restée depuis. » LE GUENNEC, *Rannou*

(1) Cidre chauffé avec de l'eau-de-vie.

Tréléver, lég. et hist. (1913) ; Cf. aussi, *Revue de l'Ouest* (1891), p. 229.

1814. — Le taureau noir du grand et petit Cléguer,
près du château de Kergadiou, com. de Guimaëc.

Non loin du château de Kergadiou, existent deux amas de rocs aussi blancs que la neige, le « grand » et le « petit » Cléguer. On montrait, en 1839, sur le plus grand de tous ces blocs, une cavité servant de retraite à un taureau noir, qui n'en sortait que la nuit. *Echo de Morlaix* (1839) ; communiqué par M. LE GUENEC.

1815. — La Croix-Philippe (Croas-Fulup),
à Kériveren, com. de Guimaëc.

Entre le bourg et le manoir de Kériveren, vieille croix, assez trapue et fort grossière, sans doute un ancien menhir, connue sous le nom de *Croix Philippe* (Croas Fulup), sobriquet parfois donné au diable. La croix est encore appelée *Roujou bizied an Diaol*, c'est-à-dire la croix où se sont imprimés les doigts du diable. Les cupules des bras de la croix seraient les marques des griffes diaboliques du vieux Philippe, qui, un jour de sabbat, aurait essayé de renverser cette croix — sans y parvenir.

1816. — Le lit de saint Pol.

Com. Lampaul-Guimiliau, cant. de Landivisiau.

Sur le bord du très vieux chemin de Kerviliner un miracle étonnant s'est accompli : S. Pol fit, d'un énorme bloc de quartzite, la roche la plus dure qui soit, un lit où son corps s'est moelleusement enfoncé. On en voit toutes les traces encore aujourd'hui ; Abbé AGRALL, *Les pierres à bassins*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1890), XVII, 67.

1817. — Le lit de saint Derrien et le menhir où saint Méen attachait le diable.

Com. de Saint-Derrien, cant. de Landivisiau.

Blocs naturels au fond d'un petit vallon où S. Derrien avait son ermitage. L'une de ces pierres lui servait de lit, les traces de son corps s'y sont imprimées.

A l'ouest du bourg, et au bord de la route de Saint-Méen, ancienne voie romaine, menhir renversé, à 50 cm. d'une croix sculptée, de facture mérovingienne. On trouve des rainures assez profondes sur ce mégalithe. Elles sont « dues aux efforts du diable, que S. Méen y avait attaché, le Malin volant, à tout prix, fuir le voisinage de la croix, que le saint avait gravée tout auprès de lui. » (Légende racontée en 1913, date à laquelle j'ai retrouvé cette pierre que l'on croyait disparue.)

Voici d'ailleurs une tradition plus ancienne au sujet de la même pierre, qui servait jadis de pied à la croix renversée dont il vient d'être question. « Sur une surface de cette pierre on voit deux sillons transversaux... C'est S. Derrien qui a porté là cette lourde pierre, et la corde dont il s'est servi pour la charger sur son dos s'y est enfoncée et y a laissé sa trace imprimée. » Abbé AGRALL, *Pierres à empreintes*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1890), XVII, 65-66.

1818. — Les danses des Korrigans du Venec-Ven
et leurs trésors.

Com. et cant. de Lanmeur.

A Kerugou, dans la lande du Venec-ven, toute parsemée de blocs mégalithiques en quartz et d'une blancheur éclatante, les *Korrigans* venaient danser au clair de lune, et étaler leurs trésors au grand soleil de midi en été. *Echo de Morlaix*, 1839 ; article de l'abbé LE CLECH.

Des traditions, recueillies un peu plus tard, précisent que ces danses se faisaient les nuits de pleine lune, tout autour des vieilles pierres, les Korrigans chantant en chœur :

Lundi, Mardi, Mercredi
Jeudi, Vendredi.

Ils n'aiment pas entendre le nom de Dimanche, et, malheur à ceux qui, entrés dans leurs danses, ajoutent pour leur être agréables les deux derniers jours de la semaine. Ils sont roués de coups, et on les trouve, le matin, tout exténués auprès des vieilles pierres.

FLAGELLE, *Notes archéol., Soc. Acad. de Brest* (1877), p. 29, ajoute : « Les petits paysans courent au milieu des pierres, la ville microscopique des Kernandoned, en criant à tue-tête :

Partageons ou battons-nous,
Versons le sang pour qu'il refroidisse !

C'est l'invocation cabalistique qui provoque les nains au combat. »

1819. — Le carrefour de la Croix-Cassée (Croas-Torret).
Com. et cant. de Lanmeur.

Au sud de Lanmeur, à un carrefour où se croisent les deux voies romaines de Morlaix à Carhaix et à Tréguier, restes d'un cromlech de nature quartzeuse. Sur deux de ces pierres, on a posé un bloc surmonté d'un pied brisé de croix gothique. Ce carrefour de la Croix cassée (Croas-Torret) est encore hanté la nuit.

1820. — La pierre de la mort, à Plouegat-Guerrand.
Cant. de Lanmeur.

Non loin du Roudour et dans une lande située à droite, *Fontaine de la Mort*, « Feunteun-an-Ankou ». A 30 m. au nord un gros bloc de quartzite a été lancé par la Mort, et, à la partie supérieure, on y remarque les empreintes très profondes de ses doigts.

1821. — L'empreinte de la Grosse-Pierre, à Lanmeur.
Com. et cant. du dit.

Entre Rumar et Rupeulven, une grosse pierre se trouvait encastrée dans la chapelle de S. Melar. On y voyait l'empreinte d'un pied d'enfant, qui serait celui du jeune Melar, égorgé par le tyran Conomor, personnages du VI^e siècle. *Rev. Arch. du Finistère* (1915), p. 97.

1823. — La « butte aux lapins » de Lanmeur.
Com. et cant. de Lanmeur.

A la limite de Plouigneau, le Tossen-ar-Goniffled (*butte aux lapins*) aurait été élevé par toutes les femmes de la contrée. Des prêtres ou des seigneurs les auraient obligées, chacune, à apporter, en cet endroit, de la terre, qu'elles tenaient en leurs

tabliers. Ainsi s'éleva ce beau tumulus qui fut fouillé à diverses reprises. LEJEAN, *Assoc. Bret.* (1851), p. 63.

1824. — Le « casseur de pierres » de Penanru.
Com. et cant. de Morlaix.

S'il fallait en croire BOUCHER DE PERTHES, à Penanru, tout près de Morlaix, un esprit frapperait, à coups de marteau, une pierre. Le bruit se produirait à l'intérieur du mégalithe, tout auprès d'un moulin, et ne se ferait entendre que la nuit. Cf. : SÉBILLOT, *Folklore de France*, I, p. 318.

1826. — Les Korrigans des deux tumulus de Barnénès-ar-Sant.
Com. de Plouezoch, cant. de Lanmeur.

Deux énormes tumulus en pierres sèches, situés à quelque 100 m. l'un de l'autre, à Barnénès-ar-Sant, passaient, vers 1850, pour être habités par les Corrikanet. L'entrée de l'un d'entre eux était « pour les anciens des environs » celle du *trou des Corrikanet*, fort à craindre pour tous ceux qui avaient eu le malheur de les mécontenter. Les deux tumulus communiquaient par une galerie souterraine et aboutissaient, par surcroît, à la mer.

« Un cultivateur fort âgé nous a, de plus, assuré que, dans sa jeunesse (il y avait de cela plus de 70 ans), quelques personnes, s'étant hasardées à l'entrée de la caverne, avaient observé une suite de niches latérales, creusées dans la pierre de taille et contenant des ossements et même des pièces de monnaie. La difficulté de *tirer leur haleine* avait arrêté les audacieux voleurs du trésor des Korrigans. » *Assoc. Bretonne* (1851), p. 67 ; article de M. de Kersauson.

1827. — Les sept pains de Sainte Sève.
Com. de Sainte-Sève, cant. de Morlaix.

N'ayant pas mangé depuis plusieurs jours, Ste Sève arriva dans le bourg qui porte aujourd'hui son nom.

Un boulanger y faisait cuire son pain et la sainte le pria de bien vouloir lui en donner. Sur son refus et à la menace de la faire dévorer par son chien, Ste Sève fit un signe de croix et tous les

pains qui se trouvaient dans le four se changèrent en pierres. Il y en avait sept. Deux d'entre eux sont encore à l'entrée du cimetière. *Soc. arch. du Finistère*, t, III, p. 20.

1828. — La grotte du Kernandon.
Com. de Sainte-Sève, cant. de Morlaix.

A Pen-an-Vern, un énorme rocher cache la grotte d'un Kernandon, aujourd'hui bouchée. Le dernier de ces nains se baignait, encore vers 1870, hiver et été, dans la rivière, au pied de la colline. Cf. : *Rev. Arch. du Finistère*, III, p. 202.

1829. — Le lit du Hoper-Noz.
Com. de Plourin, cant. de Ploudalmezeau.

Près de Langoz, au flanc d'un vallon, cavité naturelle sur une roche en place. C'est le *lit du Hoper-Noz* (1) ou Crieur de Nuit, se faisant entendre après les douze coups fatidiques de minuit. On ne décrit point le « Houpeur », qui ne paraît pas ici, comme dans les Côtes-du-Nord, sortir de la pierre et s'élançant sur l'imprudent qui s'aventure en ces parages.

1830. — La croissance des pierres de Kerdonnet.
Com. de Plourin.

Le hameau de Kerdonnet est dominé par des rochers quartzeux, qui n'adhèrent pas au sol. Les gens assurent que ces pierres ont poussé et grandi depuis qu'ils les connaissent. DE LA HERBLINNAIS, *Promenades à travers le pays de Morlaix* (1908), p. 39. Comm. par M. le Guennec.

(1) Le « Hoper-Noz » est aussi le « Buguel-Noz », dont parle CAMBRY dans le *Voyage* qu'il fit, dans le Finistère, en 1794. « C'est un esprit bienfaisant, vêtu de blanc, d'une taille gigantesque, qui croît encore quand on l'approche. Vous ne le voyez que dans les carrefours, de minuit à deux heures. Quand vous avez besoin de son secours contre l'esprit malin, contre les démons malfaisants, il vous sauve sous son manteau. Il vous secourt dans des dangers que, quelquefois, vous n'avez pas prévus. Souvent, vous entendez, quand il vous enveloppe, passer, avec un bruit affreux, le chariot du diable qui fuit à son aspect, qui s'éloigne en poussant des hurlements épouvantables, en sillonnant d'un long trait de lumière l'air, la surface de la mer, en s'abîmant dans le sein de la terre, en disparaissant dans les ondes. » CAMBRY, *Voy. dans le Finistère*, édit. in-8°, illustr. de Souvestre, 1835, p. 87.

1831. — Les deux pieds de saint Hervé.
Com. de Lanhouarneau, cant. de Plouescat.

Au village de Guémenez, sur un bloc à bassins, on vous montre les deux pieds de S. Hervé. AGRALL, dans *Bull. Soc. arch. Finistère* (1890), XVII, 65. Je n'ai pu recueillir aucune légende à ce sujet. Toutefois, des paysans m'ont dit que d'y mettre les pieds, il en résultait, pour le malade, la guérison, ou tout au moins un grand soulagement. Il m'a été impossible de savoir quels étaient les malaises ou maladies ainsi guéris.

1832. — Le pied de sainte Brigitte.
Com. de Plounévez, cant. de Plouescat.

Près de la route de Plounévez à Cléder existe une chapelle de Ste Brigitte, et dans la rivière qui coule auprès une grosse pierre émerge de l'eau. On y montre la trace du pied de la sainte. Abbé AGRALL, *Pierres à empreintes*, dans *Bull. Soc. arch. Finistère* (1890), XVII, 65.

1833. — Le cromlech de Gorréploué : son menhir à pendaison et sa roche à prières et eau bénite.
Com. et cant. de Plouescat.

Au centre d'un énorme cromlech, en partie détruit, que j'ai découvert en 1912 et que j'ai pu reconstituer, se dresse un menhir assez élevé. Les paysans prétendent que des chaînes partaient de son sommet et que, dans les temps anciens, on y pendait tous les coupables.

A peu de distance des pierres du cromlech, sur un rocher en place, se trouvent neuf bassins, les uns nettement creusés, les autres naturels, mais quelque peu remaniés. Les fermiers m'ont assuré que ces bassins servaient aux « hommes d'autrefois ». « Certains s'agenouillaient dans les deux bassins, d'où l'on aperçoit les clochers de Plouescat et de Cléder », et, les prières dites, en recevaient une efficacité toute particulière. On y trouvait encore, à certains jours de l'année, que je n'ai pu me faire désigner, de « l'eau bénite bonne pour toutes sortes de maladies. »

1834. — Le menhir d'Irvit, qui sonne à midi et minuit.

Com. de Plouescat.

Le menhir d'Irvit, dont le sommet est bifurqué, sonne douze coups à minuit et à midi. La tradition persistait encore en 1912, non sans éveiller quelque scepticisme.

1835. — Le menhir de Saint-Eden : son trésor et les écuelles du sabbat.

Com. de Plouescat.

Le trésor qu'il recouvre n'apparaît que dans la nuit de Noël et dans celle des Rameaux.

Ce menhir est entouré de rochers dont quelques-uns ont des cavités naturelles. Ce sont les « *Rochers du feu* » et les « *Écuelles du Sabbat* », en souvenir peut-être des feux allumés auprès des pierres, encore à l'époque mérovingienne, et des libations que l'on y versait.

1836. — La pierre « à fièvre » de Pen-ar-pors.

Com. de Plouescat.

A Pen-ar-pors, en face de Kerscao et le long de la ligne de chemin de fer, un polissoir est appelé la « mauvaise pierre ». Il donne la fièvre.

1837. — La roche aux 25 bassins de Saint-Eden et son eau miraculeuse pour les bêtes et les gens.

Com. de Plouescat.

« Près de la mer, à 500 m. du corps de garde de Saint-Eden, est une roche, à la surface de laquelle sont 25 excavations, dans la plus grande desquelles il ne manque jamais d'eau. Cette eau est miraculeuse contre les douleurs et les maladies du bétail. Tout pèlerin qui y vient ne manque pas d'en emporter un peu chez lui. » DU CHATELLIER, *Epoques préhist.* dans le *Finistère*, p. 88, 1907.

Au « Pardon » de la Trinité, l'on jette des épingles en ce bassin.

Non loin de cette roche paraît, en juillet, une route mysté-

rieuse, de 50 cm. de large où les fleurs sont plus belles que partout ailleurs. C'est le chemin que S. Eden suivait pour aller rendre visite à S. Goulven.

1838. — Le lech (1) de saint Guevroc et ses offrandes en argent.

Com. de Tréfléz, cant. de Plouescat

A 3 km. du bourg, près de la chapelle détruite de S. Guevroc, pierre de 2 m. au-dessus du sol. Sur la face tournée vers l'ouest, se trouve sculpté un Christ. « Dans la petite cavité du sommet, on déposait des offrandes en argent », surtout de la menu monnaie. *Soc. arch. Finistère*, t. III, p. 163.

1839. — La « grosse croix des moines noirs » et le salut des marins.

Com. de Plounévez-Lochrist, cant. de Plouescat

Menhir taillé et surmonté d'une croix, dit « la *Grosse Croix des moines noirs* », à Lanzeon. « Autrefois les marins de l'île de Batz, qui venaient en permission à Brest par Lesneven, ne manquaient jamais de se hisser à tour de rôle sur la croix, pour saluer de loin, à quatre lieues de distance, leur île natale » M. LE GUENNEC.

1840. — Saint Hervé et la « Roche d'Acier ».

Com. de Plounévez-Lochrist, cant. de Plouescat.

Entre le bourg et le manoir de Châteaufur, au petit bois de Saint-Hervé, rocher dit la « *Roche d'Acier* ». S. Hervé s'étant heurté le pied contre la pierre, elle devint si dure qu'on ne peut en arracher le moindre fragment. M. LE GUENNEC.

1841. — Un trésor enfoui au pied du menhir de Landisiach, en 1870.

Com. de Plounévez-Lochrist, cant. de Plouescat.

Raconté par J. LE GAC en 1909, qui n'a pu m'indiquer aucune circonstance sur ce trésor, se contentant seulement de m'en donner la date, sans plus de détails.

(1) Par *lech*, il faut entendre soit un menhir retaillé ou transformé en croix, soit une pierre de ce genre datant de l'époque mérovingienne ou carolingienne et sans doute funéraire.

Yann POUPINOT
Dessinateur-Géographe

1842. — Le fer du cheval de saint Georges, au « Bois du Serpent ».

Com. de Botsorhel, cant. de Plouigneau.

Non loin de la chapelle de Fouennec, dans le taillis dit « Coat ar Serpent », le Bois du Serpent, sur un rocher, se remarque l'empreinte laissée par le cheval de S. Georges, au cours de la terrible lutte que soutint son maître, contre un dragon. Celui-ci, qui ne se nourrissait que de chair humaine et désolait tous les environs, fut tué par le saint près du rocher.

1843. — L'église de Saint-Laurent du Pouldour et ses deux menhirs.

Com. de Plouegat-Moysan, cant. de Plouigneau.

Dans la chapelle de S. Laurent du Pouldour, à droite et à gauche de la nef, deux menhirs retaillés, l'un de 1 m. 80 et l'autre de 1 m. 60, ont été encastrés dans les murs, peu avant l'entrée du chœur. Je n'ai pu recueillir aucune tradition sur ces pierres.

1844. — Le transport de la grande Roche par le géant Rannou.

Com. et cant. de Plouigneau.

Au carrefour des routes de Morlaix à Garlan et à Plouegat-Guerrand, grand bloc de quartzite sur une éminence dominant tout le pays. Cette *Grande Roche* (Roc'h Vraz) fut apportée de Plouegat-Guerrand par le géant Rannou, dans le creux de sa main. « Fêtant le cidre nouveau dans une auberge de Plouegat-Guerrand, Rannou fit le pari de porter, jusqu'à Morlaix et à bras tendu, un énorme rocher, qui encombra la place du bourg. Jusqu'à Lanléia, il marcha d'un pas triomphant, mais à la croix de Kerlaz (1), il se prit à faiblir. » Appelant à lui toutes ses forces, « il parvint aux fourches patibulaires de Kergariou, sur la lande de Langolvas, à une demi-lieue de Morlaix ; mais là, brisé par cet effort vraiment surhumain, il dut laisser choir son fardeau et s'avouer vaincu (2). LE GUENNEC, *Rannou Tréléver*.

(1) Kerlaz, la ville du meurtre, de la tuerie.

(2) Le Gargantua breton est identifié par M. Le Guennec avec ce sire Raoul de Trelever, que l'on envoya porter, à la Cour de France, l'annonce d'une grande victoire navale, remportée par l'amiral de Penhoët, le 28 juillet 1403, sur les Anglais. Il est très possible que le souvenir de ses exploits l'ait ainsi transfiguré.

1845. — Le lit de saint Ener et les enfants débiles.

Com. de Guerlesquin, cant. de Plouigneau.

Près de la chapelle de S. Ener, pierre creusée en forme de berceau. On l'appelle le *lit de S. Ener*, et le jour du pardon, on y étend les enfants pour les fortifier.

1846. — La « quenouille de la Vieille Mère ».

Cant. de Guerlesquin.

A Kerellou, menhir de 9 m., le « *fuseau de la vieille mère* » (1), la « *Quenouille* » (Keiel ar Mam Coz).

1847. — Un menhir dans une chapelle.

Com. et cant. de Guerlesquin.

Dans la petite chapelle ruinée de S. Thegonnec, petit *menhir*, émergeant de 0 m. 70 du sol, et enterré d'environ 30 cm. Il est placé légèrement à gauche de l'axe de l'édifice, et dans la nef.

1848. — Le rocher à guérisons de Saint-Kéran.

Com. de Trézévidé, cant. de Plouzévédé.

A Trézévidé, tout auprès de la chapelle, sur un bloc en place, servant de lit à S. Kéran, de grandes cavités seraient les empreintes de son corps. On venait encore s'y étendre, à la fin du XIX^e siècle, pour se guérir des douleurs et des rhumatismes. Voir aussi : Abbé ABGRALL, *Pierres à bassins*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1890), XVII, 69.

1849. — Une margelle de puits et le bâton de saint Hervé.

Com. et cant. de Plouzévédé.

Au petit village de Boullac'h, près de la fontaine de S. Hervé, se trouve une pierre percée, l'ancienne margelle. Le trou en fut creusé par le bâton sur lequel S. Hervé s'appuyait, tandis qu'il regardait un de ses compagnons s'en retourner chez lui. Cf. : *Bull. Soc. Arch. du Finistère*, t. III, p. 201.

(1) Fée bienfaisante, comme l'indique son nom : la vieille maman, Mam Coz.

1850. — La pierre du diable et le clocher du Creisker.

Com. de Plougoum, cant. de Saint-Pol-de-Léon.

A Pontplancoët, sur une pente dominant la route, bloc naturel de forme triangulaire, au centre de pierres, dont l'une possède un bassin. Il s'agit d'un cromlech avec son menhir central, sur lequel on a gravé deux séries de cupules, et correspondant à deux signes isolés de l'écriture préhistorique. C'est la *Pierre du diable*, de la route de Saint-Pol à Plougoum.

SOUVESTRE, dans le *Finistère en 1836* (édit. illustrée in-8°, 1836, p. 20), raconte une légende, répétée à peu près dans les mêmes termes par tous ceux qui ont suivi, et encore très répandue à Plougoum (1) :

« Un jour, le diable, qui faisait son dimanche, était allé se promener à Cléder. Il aperçut de loin les tours de la cathédrale de Saint-Pol... qui commençaient à s'élever dans l'air. Furieux, il saisit un rocher et le lança dans la direction des tours, comme un polisson aurait lancé un caillou contre l'enseigne de son maître d'école ; mais le rocher n'atteignit pas son but et tomba au lieu où on le voit maintenant... Si vous doutez de cette histoire on vous fera voir, sur l'un des côtés de la pierre, de petits traits, qui sont évidemment les traces des griffes du diable. »

Dans son article sur les *Pierres à empreintes du Finistère*, *Soc. archéol. du Finistère* (1890), p. 62, l'abbé AGRALL donne une autre version de cette légende. Le diable était venu à Cléder pour voir l'église que S. Ké construisait à Saint-Pol-de-Léon, et, de dépit, il lança contre le magnifique et superbe clocher du Creisker un énorme rocher. La Vierge l'arrêta en plein vol et la pierre se planta sur le versant du petit plateau qui domine la route de Saint-Pol.

Les dix doigts avec lesquels Satan aurait saisi la roche seraient les cupules que l'on y remarque. Elles seraient au nombre de 10, au dire de l'abbé AGRALL ; il y en a 24, comme pourrait le montrer une photographie prise en 1913 et donnant très nettement les deux signes dont j'ai parlé plus haut.

(1) SOUVESTRE a singulièrement enjolivé ces légendes dans son *Foyer Breton*.

1851. — La pierre des Corrandons.

Com. de Sibiril, cant. de Saint-Pol-de-Léon.

A quelque distance de la digue de Santec, les *Corrandons*, nains de taille beaucoup plus petite que les *Korrigans*, viennent danser autour d'une grosse pierre jaunâtre, les nuits de pleine lune.

1852. — Un druide chassé par saint Pol de son dolmen.

Ile de Batz, cant. de Saint-Pol-de-Léon.

Près des ruines de la chapelle de Ste Anne, un dolmen renversé a été christianisé par l'adjonction d'une croix sur sa table. « On dit que c'était là le séjour d'un druide que S. Pol chassa de l'île. » FLAGELLE, *Notes archéol.*, p. 20, dans *Soc. Ac. de Brest*, 1877.

1853. — Saint Pol et le dragon.

Com. de Batz, île de Batz, cant. de Saint-Pol-de-Léon.

Le Punc-ar-Serpent, ou « *Trou du Serpent* », que l'on montre à l'île de Batz, résulte de l'entassement de tous les rochers que S. Pol amoncela sur le dragon, dont il avait purgé l'île, non sans peine. *Soc. arch. du Finistère*, t. IV, p. 24.

1854. — Le menhir du diable à Kerrom.

Com. et cant. de Saint-Pol-de-Léon.

A Kerrom, deux menhirs jumelés, dont l'un est appelé la *Pierre du diable*. Je n'ai pu recueillir aucune tradition à ce sujet, mais les nombreuses réticences de tous ceux que j'ai interrogés laissent croire qu'il y en a certainement.

1855. — La pierre de demi-marée.

Com. de Roscoff, cant. de Saint-Pol-de-Léon.

« A quelques pas de la digue qui court entre Santec et Roscoff, est une grande pierre jaunâtre qu'on appelle la pierre de demi-marée, parce que la mer est à moitié marée quand elle atteint cette limite. C'était une pierre aimée des *Corrandons* ou *Corrandoned* ; ils y venaient danser à toutes les pleines lunes, et

l'on chante encore leur ronde dans les veillées. Elle n'est pas très longue, comme vous pourrez le voir :

Dilun, dimeurs a dimercher (Lundi, mardi et mercredi)
Diziou à dirguener. (Jeudi et vendredi.)

« La tradition rapportée que les Cornandoned n'aimaient pas à entendre le nom du Dimanche. Un certain soir de clair de lune, sa journée finie, un tailleur qui revenait de Santez à Roscoff, entendit le trépignement de la ronde bien connue :

Dilun, dimeurs a dimercher, etc. (Lundi, mardi et mercredi, etc.)
Et, croyant bien faire, il entre dans le cercle, saute et tourne comme les danseurs, et, croyant leur être agréable, il ajoute au nom des jours *dilun, dimeurs a dimercher, etc.*, le nom des deux autres jours : samedi et dimanche. Alors ce fut une grande colère des danseurs, et cette indicible colère se traduisit sur le corps du pauvre tailleur par de rapides et multiples coups de pieds et coups de poings. C'est qu'ils ne plaisaient pas en cette occurrence, messieurs les Cornandoned. » EUZEN, *Com. de Roscoff* (section de Santez), ds *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1876-1877), IV, 57-58.

1856. — Le menhir de Kermorgant, ses bêtes de labour et ses offrandes.
Com. du Cloître, cant. de Saint-Thégonnec.

Grand menhir, au centre de blocs disposés en cercle, et à proximité d'un énorme bassin, creusé sur un roc en place (0 m. 80 de diamètre).

Le menhir est habité par des lutins mâles et femelles, très bienveillants. Les paysans qui s'y rendent le soir, à la nuit tombante, y trouvent les bêtes de labour dont ils ont besoin, mais ils doivent les rendre avant l'apparition du soleil. (Raconté en 1912, par le fermier de Kermorgant.)

Une communication de l'instituteur de la commune au sujet de ce mégalithe, paraît des plus suspectes. « Sur une feuille de garde d'un livre, M. L. B.... écrivit, en 1898, cette note, dont il n'a pas voulu donner l'origine. « Ce menhir a été élevé par Clotaire, roi des Francs, à l'endroit même où il fit brûler son fils Chramne, sa femme et ses deux enfants... » Un *gwerz*, dont je n'ai pu recueillir aucune bribe, mais que plusieurs personnes m'ont affirmé avoir entendu chanter, il y a longtemps, disait

« à Kermorgant, dans la hutte d'un charbonnier. » (Lettre du 7 août 1912.)

Une troisième tradition, recueillie en 1915, m'a donné une indication d'autant plus curieuse, qu'elle coïncide avec une trouvaille assez inattendue, faite sur le menhir. Un paysan m'affirma qu'au sommet du mégalithe, il y avait comme la « photographie d'une pièce de deux sous ». Or, j'ai recueilli dans une fente du mégalithe et sur la face tournée à l'est, deux pièces de dix centimes, l'une de Napoléon III à la date de 1857, et l'autre de la III^e République, année 1893. Elles me semblent avoir été mises intentionnellement.

1857. — Le bonnet, les sandales et le bréviaire de saint Enéour.
En Plounéour-Ménez, cant. de Saint-Thégonnec.

Tout auprès du manoir du bois de la Roche, Coat-ar-Roch, énormes rochers, dont le plus grand est percé de trous curieux.

Les paysans racontent que ce sont les empreintes du *corps*, du *bonnet* et des *sandales de S. Enéour*, qui vécut et mourut en ce lieu. On y voit même la place où il mettait son bréviaire. Du LAURENS DE LA BARRE, *Rev. de Bret. et Vendée* (1865), p. 198.

1858. — Les palets des géants de Quillidic.
Com. de Commana, cant. de Sizun.

Au bord d'un chemin conduisant à Saint-Sauveur, et à 200 m. du Quillidic, il y avait, jadis, un menhir de 5 m., près duquel deux grandes pierres plates, disparues elles aussi, étaient appelées : les *palets des géants*.

Le menhir du Quillidic est tout près de deux grosses pierres, plates comme des tables ou des piliers dolméniques.

La commune aurait été habitée autrefois par des géants, qui jouaient à la galoche avec des palets si grands, que quatre beaux chevaux ne les traîneraient pas aujourd'hui. *Rev. arch. du Finistère*, t. III, p. 128.

1859. — L'allée couverte de Lia-Ven, encore habitée par des Korrigans.
Com. de Commana, cant. de Sizun.

Grande allée couverte avec hache sculptée, dite Lia-Ven, la *Maison de Pierre*. J'ai trouvé un paysan d'une cinquantaine

d'années, m'affirmant avoir vu sortir, d'entre les pierres, de « petits nains », qui ont, un certain samedi et la nuit venue, exécuté des danses en rond, tout en chantant des refrains. Lui ayant demandé s'il ne pouvait m'en répéter les paroles, il me répondit qu'il les avait bien entendues, mais qu'il ne pouvait les dire et ne le voulait pas, car on s'était assez moqué de lui dans le village. Pour le mettre en confiance, je lui parlai de Korrigans, que l'on disait avoir vus en tel et tel village, chantant leur refrain bien connu, et, aussitôt mon brave Léonard de me fredonner les jours de la semaine, en y ajoutant : Et voilà la semaine finie.

Ceci se passait en 1915, et constitue le seul cas de ce genre que j'ai pu rencontrer, dans mes longues randonnées en Bretagne, commencées en 1909.

1860. — Le dolmen de la Groach.

Com. de Henvic, cant. de Taulé.

Une « Groach », « vieille femme » ou sorcière habite un dolmen au Lingoz, près de l'embouchure de la Penzé.

**B. — Légendes et pratiques
de l'arrondissement de Brest.**

1861. — La « pierre du Coq », aux Quatre-Pompes.

Com. et cant. de Brest.

Aux Quatre-Pompes, il y eut une « pierre du Coq », sans doute un menhir, car cet animal est souvent en relations avec la mégalithe. Tout à côté, il y a un lieu-dit Castel an Diaul, le *Château du Diable*.

1862. — Origines d'un cromlech des environs de Kerlouan.

Cant. de Kerlouan.

« Des gens revenaient, un soir, d'un repas de noces, fort animés par la boisson et la bonne chère, chantant et dansant le long du trajet. Voilà qu'ils entendent le son d'une clochette et qu'ils voient un prêtre, accompagné de son enfant de chœur, portant

le saint viatique à un malade. Au lieu de se mettre à genoux pour adorer leur Sauveur qui passait, ils se prirent à chanter avec plus d'ardeur et à danser une ronde impie autour du prêtre. Tout à coup, leur chant cessa et leur danse s'arrêta : ils étaient tous changés en pierres, et ils restent là, rangés en cercle, pour l'exemple de ceux qui voudraient les imiter. » Abbé ANGRALL, *Pierres à bassins*, ds *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1890), XVII, 71.

1863. — La pierre trouée de Kerangalet.

Com. de Gouesnou, cant. de Brest.

DE FRÉMINVILLE, *Antiquités du Finistère* (1832), p. 235, est le premier à la décrire : « C'est un gros bloc brut, naturellement arrondi et ayant cinq pieds deux pouces de diamètre. Il est percé dans son milieu par un trou circulaire pratiqué de main d'homme, et qui a cinq pouces de diamètre sur un pied dix pouces de profondeur... Les paysans de Gouesnou allaient encore, il y a peu d'années, plonger leur bras dans le trou de la pierre, pour se guérir de différentes maladies. Pour mettre un terme à ces pratiques, un curé de Gouesnou fit enlever la pierre qui, dans le principe, était placée en un champ à une lieue de là, près du hameau de Kérangalet, et il la fit enfermer dans la chapelle où on la voit encore. » Il s'agirait, en la circonstance, de la petite chapelle de S. Memor.

VALLIN, qui publia, en 1859, son *Voyage dans le Finistère*, a vu la pierre de Kérangalet. Il lui donne un diamètre de 1 m. 80, n'attribuant au trou central que 15 cm. de plus grande largeur. « Selon la tradition locale, cette pierre aurait été creusée par le saint, qui avait fait vœu de laisser chaque jour son bras immobile, pendant plusieurs heures, dans le trou qu'il y avait pratiqué. Quoi qu'il en soit, les habitants du pays attribuent encore à cette pierre une grande vertu, et il n'est pas rare de voir des estropiés venir lui demander la guérison de leurs membres malades... Cette pratique superstitieuse ne s'accomplit guère qu'en cachette. » VALLIN, p. 134.

La pierre existe-t-elle encore, je ne le sais. Il m'a été impossible de m'en assurer et d'aller l'examiner, en sa chapelle de S. Memor.

1864. — Le lit de saint Gouesnou et la « couchée » des malades.

Com. de Saint-Gouesnou, cant. de Brest.

A l'angle de la route allant à Brest, grosse pierre creusée, appelée *Lit de S. Gouesnou*. A son arrivée dans le village, S. Gouesnou aurait été repoussé de partout et, ne trouvant aucun endroit pour y dormir, il en fut quitte pour s'étendre sur une pierre. Celle-ci finit par se creuser d'elle-même, et le corps du saint s'y trouva comme « imprimé ».

« Le lit du saint devint bientôt un objet de vénération pour ceux qui s'étaient montrés jadis si durs et si inhospitaliers. Il n'est pas rare, aujourd'hui, de voir, les jours de pardon, les habitants du pays s'y étendre et s'y frotter, dans l'espoir d'obtenir la guérison de leurs douleurs. » VALLIN, p. 134.

1865. — Le menhir christianisé des Douze Apôtres.

Com. de Logonna-Daoulas, cant. de Daoulas.

Près du village de Rungléo, se trouve un menhir, que l'on a retaillé à l'époque romane. Sur l'une des faces, trois arcatures, en plein cintre, sont superposées, et dans les arcades, figurent les douze apôtres avec leurs attributs distinctifs. Entre la ligne supérieure et le sommet du menhir, une niche, en plein cintre et beaucoup plus grande que les douze autres, est occupée par Dieu le père, bénissant d'une main et portant, de l'autre, le globe terrestre.

Ce monument est surmonté d'une croix.

1866. — Le double alignement du Pont-du-Diable.

Com. de Plougastel-Daoulas, cant. de Daoulas.

Du nord du bourg jusqu'au Quilliou et sur une longueur de 2 km., double rangée de pierres, connue sous le nom de *Pont du Diable*.

1867. — Gargantua et les rochers de Plougastel-Daoulas.

Com. de Plougastel-Daoulas.

A La Trinité, près de Brest, il m'a été raconté, en 1910, cette légende sur les rochers quartzeux, dominant le passage de Plou-

gastel. Ils sont tellement différents du reste des roches, au milieu desquels ils surgissent, et sont si étroitement circonscrits en un espace restreint, qu'ils ne pouvaient manquer de frapper l'imagination populaire.

Un jour que Gargantua se promenait par là, il sentit, en passant près d'une ferme, une odeur appétissante de galettes de blé noir. Naturellement, il se mit à table et en avala tant, qu'il fut obligé de s'arrêter un moment. Or, en ce temps-là, il n'y avait pas de moulins et l'on écrasait le grain avec des pierres. Comme la farine en contenait beaucoup, et que Gargantua s'était régalé de beaucoup de galettes, il était fort incommode. A peine fut-il dehors, que de violentes nausées lui firent rendre les pierres qu'il n'avait pu digérer. Elles se déposèrent en tas, à l'endroit où il venait de se soulager.

Ce sont aujourd'hui ces fameux rochers, bien connus des touristes, comme la *Pierre de l'Impératrice Eugénie* et bien d'autres encore.

1868. — Tumulus tombeau du prophète Gwinclé.

Com. de Saint-Urbain, cant. de Daoulas.

A Créach-Balbé, motte de Torguen-ar-Sall, où fut enterré le prophète Gwinclé. Peut-être y aurait-il lieu de décomposer Balbé en *bé, bez*, tombeau, et *bal*, danse en rond. En ce cas, Créach-Balbé, signifierait le tertre du tombeau, autour duquel on danse. Je n'ai pu recueillir aucune tradition.

1869-1870. — La « maison des Korrigans » de Menez-ar-Rohou.

Com. de Saint-Urbain, cant. de Daoulas.

A 2 km. du village de Rohou et sur une hauteur, dolmen de la *maison des Korrigans*, « Ty Korrit ».

Une dalle, couverte de cupules, serait la table où les Korrigans aimaient à manger. Ils y ont laissé les marques de leurs doigts. Une autre tradition, dont je n'ai plus trouvé la moindre trace, est celle que la *Revue archéologique du Finistère* a donnée dans son troisième volume, à la page 178. Les moines de Daoulas et de Kerbaol allaient, une fois l'an, dîner à la « maison des Korrigans ». Sur l'une des pierres du dolmen, les cinq cupules

très nettes qui s'y remarquent, seraient les traces des cinq doigts du Korrik, chargé de soutenir cette lourde table.

1871. — Les genoux de Ste Nonne et le berceau de saint Divy.

Com. de Dirinon, cant. de Landerneau.

Sur un rocher, l'on montre encore la trace des genoux de Ste Nonne, qui venait y prier. Une autre tradition s'efforce d'expliquer toutes les empreintes de la pierre. Poursuivie par les païens, Ste Nonne suivait, à Dirinon, un petit chemin creux, au bord duquel se trouvait un vieux rocher. Epuisée de fatigue, elle tomba à genoux sur la pierre, et si rudement, que deux empreintes très profondes s'y imprégnèrent. Du coup, la sainte mit au monde un enfant, le futur S. Divy, dont le berceau se voit à l'autre extrémité du rocher. Abbé ABGRALL, *Pierres à empreintes*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1890), XVII, 66.

Les nouveau-nés qui ont une veine bleue entre les deux sourcils, ce qu'on appelle dans le pays le mal de S. Divy, sont portés à la pierre de Ste Nonne. On couche l'enfant dans le « berceau » et l'on a bien soin de lui mettre la tête exactement à l'endroit où S. Divy laissait reposer la sienne.

1872. — Le « pont et le marteau du diable », au Diouriz.

Com. et cant. de Lannilis.

Sur l'Aber-Vrach, au moulin du Diouriz, il existe un *pont du diable* fait de pierres énormes.

Le meunier en avait besoin. Satan lui demanda, pour salaire, la première créature humaine qui le traverserait. Ce fut un malheureux chat, que le meunier jeta du sac qu'il avait apporté.

Grande fut la colère du Malin. Il lança, de dépit, son marteau, qui se ficha en terre, et prit la forme d'une croix. Celle-ci, aujourd'hui mutilée, a son sommet et l'une de ses branches cassés.

Jamais un paysan ne se signe devant cette croix *diabolique*, faite d'un ancien menhir. Abbé ABGRALL, *Pierres à bassinst*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1890), XVII, 71-72.

1873. — La chaise de Michel Le Nobletz.

Com. de Plouguerneau, cant. de Lannilis.

Près de l'endroit où se retira Michel le Nobletz, le grand évangéliste de la Bretagne au xvii^e siècle, il y avait un rocher aux flancs escarpés, où le saint se plaisait à méditer. On peut aujourd'hui s'asseoir dans la « chaise » de Michel Le Nobletz. ABGRALL, *Les pierres à empreintes*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1890), XVII, 68-69.

1874. — Le dolmen de Parc-an-Hamon et sa dernière victime.

Com. de Guisseny, cant. de Lannilis.

A Kervolan existait un dolmen, aujourd'hui disparu, les pierres en ayant été enfouies. Le champ garde toujours le nom de Parc-an-Hamon, en souvenir de celui qui aurait été sacrifié le dernier sur la pierre. (Recueilli en 1912 par le secrétaire de la mairie.)

Parc-an-Hamon me semble devoir être changé en Parc-an-Anaon. Ann Anaon, quelquefois francisé en Anaon, signifie les trépassés, les morts.

1875. — Le menhir de Guarivan se fait respecter et découvre une tasse d'argent.

Com. de Plouguerneau, cant. de Lannilis.

En 1907, on essaya de le détruire en y forant un trou de mine, encore très visible en 1912. Le propriétaire du champ « fut obligé » de renoncer à sa tentative et de laisser en place le menhir; mais il m'a été impossible de connaître les circonstances mystérieuses des « choses qui lui firent peur » et amenèrent son repentir.

Le Vendredi saint, et plus souvent aux Rameaux, apparaît, au pied du menhir, et aux premiers rayons du soleil, une « tasse » d'argent. — Pour d'autres paysans, la pierre a pu servir de signal aux bateaux.

1876. — Le lech de Grouanec-Coz et son trésor.

Com. de Plouguerneau, cant. de Lannilis.

Menhir retaillé et surmonté d'une croix du Groanec-Coz. Ce « vieux gravier » recouvre un trésor.

1877. — Le dolmen de la « Roche-aux-Quenouilles ».

Com. de Kerlouan, cant. de Lesneven.

Au Ménéec et près de la mer, dolmen dit : « Roc'h Quégneliou ». N'ayant pu recueillir aucune tradition, on ne peut que conjecturer ce qui suit. Le dolmen est l'habitation d'une fée, lançant ses quenouilles, du haut de la table, comme à Primel et en bien d'autres endroits.

1878. — La guérison de la surdité par la roche de Saint-Egarec.

Com. de Kerlouan, cant. de Lesneven.

Une pierre plate, peut-être rocher naturel aplani, du cimetière de la petite église de Saint-Egarec, guérit de la surdité. Il faut appliquer son oreille sur la pierre, sans doute la frotter, et ensuite la laver dans l'eau d'une fontaine voisine. Cf. : Chanoine PEYRON, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1905), XXXII, 187-188.

1879. — Le saut du cheval de saint Guinien.

à Ploudaniel, cant. de Lesneven.

A Lann-ar-Sant, encore appelé Lann-ar-March, se trouve un gros rocher, où l'on voit les empreintes des sabots du cheval (en breton Marc'h), que montait S. Guinien.

Il est très possible que la qualification de Lann soit récente, et qu'elle ne soit que la transcription du mot *lamm*, saut, mal prononcé, ou devenant en composition *lan*.

Près de la pierre, il y a une église, dont le pardon a lieu le dimanche qui précède ou suit la Saint-Jean.

1880. — Les « faux dieux » de l'île Molène.

N'ayant pu me rendre à Molène, je m'adressai au Maire et reçus de lui cette réponse : « Je ne connais pas de légendes au sujet des menhirs et autres pierres de l'île. Les vieux les appellent : « an doueou faoz », les faux dieux, et racontent que leurs ancêtres les adoraient.

Elles servaient aussi de rendez-vous aux Korrigans, « an traou

fall » (1), qui venaient y danser leurs rondes infernales. » (M. Margorn, maire de l'île en 1912.)

1881. — Les Paotred ar Sabbat et les Viltansou des mégalithes d'Ouessant.

A la suite d'une enquête menée en 1912, on m'écrivit : « En ce qui concerne les superstitions et les traditions, il en existe peu. Autrefois, on prétendait que des *Paotred ar Sabbat*, les *Servants du Diable*, des *Viltansou*, malins esprits, accomplissant de vilaines actions, dansaient en rond autour des pierres, en formant des cercles non fermés. On n'en entend plus parler. »

Les *Viltansou* seraient impudiques comme les *Loudouriez*, les *Hudurez*.

1882. — Le menhir de la « Vieille », à la « Pointe de la Groach ».

île d'Ouessant.

Il serait habité par une Groach. « Le nom signifie proprement « vieille femme », mais, détourné de son sens primitif, il ne tarda pas à désigner une sorte de fée des eaux de nature malfaisante. » Em. SOUVESTRE, *Le Foyer breton*, t. I, p. 156, en note, édit. de 1874.

La « Groach » est aussi pour beaucoup une espèce de sorcière.

1883. — Les empreintes de saint Gildas.

à l'île d'Ouessant.

Les insulaires prônent beaucoup plus volontiers les mérites de S. Veltaz (Gildas), que ceux de S. Pol, le patron de toute la terre ouessantine. À l'extrême pointe d'Ouessant, sous le feu du phare de Créach, de nombreuses pierres en rappellent le souvenir.

« ... On montre, dit Anatole LE BRAZ, la plate-forme qui lui servait de lit... ; la stèle fruste, où il grimpait pour s'entretenir avec les oiseaux, avec les nuages... ; enfin, dans une crique, la roche écumante qui fut sa barque, et sur laquelle il aborda, un matin béni, aux rivages inhospitaliers de l'île... »

(1) « Les mauvais d'en bas ».

Un jour qu'il était allé rendre visite à S. Pol, les gens du pays mirent le feu à la forêt qui séparait Loqueltaz de Lanpaul. « Veltaz n'en fut pas ému. Il s'arrêta, s'assit sur un rocher qui était là, sur le bord du chemin, à la limite d'un champ, et, ayant fait le signe de la croix, il étendit la main vers l'incendie, en disant — Feu, je suis plus puissant que toi. Je te commande de ne point dépasser cette roche où je suis ». La flamme vint jusqu'à lécher le bas de sa robe et soudain se coucha, comme une bête domptée. Et sur la cendre encore chaude, un gazon dru se mit à pousser. Le saint regagna son ermitage sans encombre, à la grande confusion des mécréants.

« On vous montre la pierre où eut lieu le miracle : elle a gardé le nom de *poz Sant Veltaz*, la *halte de S. Gildas*. L'empreinte de son corps y est restée marquée et les femmes de cette partie de l'île, quand elles se rendent à la messe, ne manquent jamais d'y faire une « pause », en récitant un bout d'exorcisme. » A. LE BRAZ, *Trad. pop. de l'Île d'Ouessant*, ds *Assoc. Bret.*, XIV, p. 191.

1884. — Le menhir de Kerangueven et la télégraphie des Nobles.

Com. de Kersaint-Plabennec, cant. de Plabennec.

Menhir renversé de Kerangueven. Il aurait servi au temps des nobles, et leur permettait de correspondre entre eux de Kersaint à la Roche.

1885. — La roche au trésor de la Croix-des-Trois-Recteurs.

Com. de Kersaint-Plabennec, cant. de Plabennec.

« A l'embranchement du Drennec et de Plabennec, près de la croix dite des Trois Recteurs (parce qu'elle est plantée sur la limite des paroisses de Plabennec, de Ploudaniel et de Kersaint), se trouve un rocher rond, de huit pieds de longueur sur six de hauteur, qui porte une inscription en caractères inconnus, mais fort antiques. Les paysans, s'imaginant que cette inscription indiquait un trésor caché dans la pierre, y ont fait de profondes entailles. » SOUVESTRE, 1898, p. 30. L'inscription, très mutilée aujourd'hui, me semble runique et peut être due aux invasions normandes du VIII^e siècle.

1886. — Le « rocher du Curé ».

Com. de Plouvien, cant. de Plabennec.

Un grand rocher est très connu, dans le pays, sous le nom de Carrec-ar-Churé. En 1747, une mère aurait mis au monde son enfant au pied de ce rocher. Il serait devenu le vicaire de la paroisse et y serait même resté pendant la Terreur. *Bull. Soc. Arch. du Finistère*, t. XV, p. 126.

1887. — Le pilier du diable, à Landouzan.

Com. du Drennec, cant. de Plabennec.

A Landouzan, s'élève une chapelle dédiée à S. Oursin, primitivement à S. Yves ou Yvi. Dans le placitre de ce petit monument, on voit un lech prismatique d'environ 1 m. de haut, sur le côté duquel se trouve une entaille assez profonde et qui proviendrait de l'effort que fit, pour se délivrer, le diable que le saint y avait attaché avec une grosse chaîne. Chanoine PEYRON, *Eglises et Chap. du dioc. de Quimper*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1905), XXXII, 199.

1888. — La pierre au dragon de saint Urgin.

Com. du Drennec, cant. de Plabennec.

Lech-menhir, fortement entaillé, dans le cimetière de la chapelle de Landouzan. S. Urgin y aurait attaché un dragon, qui, en se débattant, aurait coupé la pierre sur la moitié de son épaisseur.

1889. — Le menhir de Kerbeneret et son trésor.

Com. de Lanneuffret, cant. de Ploudiry.

Il était encore debout en 1897 ; mais comme on parlait d'un trésor fabuleux ne se découvrant qu'aux nuits de la Saint-Jean et de la Noël, le propriétaire vint y faire une fouille lui-même et ne réussit qu'à abattre son menhir (Communication de l'instituteur). En 1910, on me racontait, à Penceran, cette légende, en précisant que le trésor se laissait encore voir, mais seulement entre le premier et le dernier coup de minuit, bien que le menhir fût abattu.

1890. — L'allée « maudite » de Portsall.

Com. de Landunvez, cant. de Ploudalmezeau.

La « pierre maudite » du Guilliguy, tout auprès de la chapelle de S. Gonvel, encore désignée de ce nom, ne m'a donné aucune légende.

1891. — Les frictions au menhir de saint Samson.

Com. de Landunvez, cant. de Ploudalmezeau.

Ce menhir, situé à Foshuel, est cassé à la partie occidentale. On vient encore s'y frotter pour se guérir des rhumatismes ou se rendre plus fort. La cassure, peu ancienne, me semble avoir été intentionnelle.

1892. — Le diable et saint Ourzal luttant à coups de menhirs.

Com. de Lanildut, cant. de Ploudalmezeau.

A la limite des communes de Porspoder à Lanildut, deux menhirs sont alignés à Mesdoun. L'un a des fentes (naturelles) se croisant à angle droit, ce qui ressemblerait fort à un svastika. Celui-ci aurait été lancé par le diable qui se battait avec S. Ourzal : c'est le plus grand des deux. A une soixantaine de mètres, l'autre menhir, plus petit et beaucoup plus régulier, serait celui de S. Ourzal.

Une autre tradition veut que ces menhirs aient été portés dans leurs tabliers par des « bonnes femmes », c'est-à-dire des fées.

1893. — Un menhir qui se déplace et se baigne.

Com. de Porspoder, cant. de Ploudalmezeau.

D'après un pêcheur de Lanildut, M. Masson, le grand menhir de Keremeur, de plus de 6 m. de haut, tournerait sur lui-même et s'en irait se baigner à la mer. Je n'ai pu connaître ni les heures, ni les jours où la pierre accomplirait ces actes si curieux.

1894. — Une allée couverte luttant contre ses destructeurs.

Com. et cant. de Plounéour-Trez.

A 400 m. au nord-est du bourg, et près de la grève de l'*Enchanteur*, il y avait, autrefois, une allée couverte d'au moins

11 à 12 m. de long. Il n'en reste plus que 5 piliers soutenant une énorme table de 4 m. 50 sur 2 m. 60.

Quand on voulut détruire le monument, les ouvriers virent les pierres abattues se relever d'elles-mêmes, et l'on n'osa plus toucher au reste de la chambre. (Raconté en 1911.)

1895. — Les danseuses de Kerroch et leur châtiment.

Com. de Plounéour-Trez.

A Kerroch, près du chemin de Kerlouan, restes d'une énorme allée couverte, comprenant encore deux dolmens et plusieurs piliers. Ce serait le tombeau de jeunes filles, qui, par dérision, se seraient amusées à danser devant le Saint-Sacrement. Souvent, le soir et la nuit venue, on entend des ricanements et des bruits pareils à ceux que feraient une troupe de chevaux au galop. (Recueilli en 1916, par l'un de mes élèves, le jeune Besson.)

Cette tradition, encore vivante, est celle que le chevalier De FRÉMINVILLE mentionnait déjà en 1832, dans son *« Finistère... »* p. 108. Em. SOUVESTRE la reprit dans son *« Voyage »* (édit. 1836), p. 28. « Les habitants du pays vous disent que ce sont des jeunes filles ainsi transformées pour avoir continué à danser, quand le Saint-Sacrement passait ».

La légende s'est, comme on peut le voir, quelque peu modifiée, mon élève le tenant d'une vieille femme de Saint-Michel-de-Braspartz.

1896. — Le menhir dit la Pierre du Miracle et la mer arrêtée.

Com. de Plounéour-Trez.

Menhir de Pontusval, dit Men-Marz, la *Pierre du miracle*, ayant 10 m. de haut, et doublement christianisé par une croix taillée au sommet, et une autre sculptée dans la face tournée vers l'est.

La seule tradition que j'ai pu recueillir est la suivante. La mer ravageant les terres de son abbaye et celles de sa sœur, S. Pol s'en fut au rivage, fit jeter des pierres et ordonna aux eaux de la mer de s'arrêter et de ne jamais plus dépasser la limite qu'il leur avait ainsi fixée. Une pierre, jetée par la sœur de S. Pol, s'éleva comme une immense colonne et, depuis lors, la mer obéissante a toujours respecté l'ordre qu'elle avait reçu.

1897. — Les sept pains de pierre de Lanrivouré.

Com. de Lanrivouré, cant. de Saint-Renan.

Au cimetière des 7.777 Saints et à son extrémité orientale, « est un piédestal surmonté d'une croix. Au bas, se remarquent sept grosses pierres rondes ; ce sont, disent les habitants, sept pains provenant de la fournée d'un boulanger, qui, ayant durement refusé l'aumône à S. Hervé, vit tous ses pains changés en pierres pour le punir de son inhumanité. D'après CAMBRY et Em. SOUVESTRE. Les pierres et la tradition subsistent toujours.

La même légende recueillie en 1915 par l'un de mes élèves du lycée de Brest, y ajoute cette variante : « De vieilles gens assurent que le boulanger revient, les jours de lune, près du calvaire et qu'il pousse des hurlements terribles en essayant de s'emparer des sept pains. »

1898. — Le lit de saint Rivoaré.

Com. de Lanrivouré, cant. de Saint-Renan.

S. Rivoaré avait l'habitude de dormir allongé sur une grande pierre : son corps y a laissé des empreintes assez diverses. Certains y voient, de plus, l'endroit où le saint déposait son cha-pelet.

1899. — Le menhir de Plouarzel.

Com. de Plouarzel, cant. de Saint-Renan.

Ce menhir, le plus grand de France après celui de Locmaria-quer, se trouve sur le sommet d'un plateau, et mesure actuellement 10 m. 50. Il était jadis entouré de blocs rocheux, dont quelques-uns avaient été apportés, et sur plusieurs d'entre eux se remarquent des bassins. Ce menhir, taillé, présente sur les deux flancs, deux bosses, situées à 1 m. 20 du sol environ, auxquelles on peut accéder facilement en mettant les pieds dans une sorte d'entaille de 0 m. 40 sur 0 m. 30, chacune de ces cavités se trouvant à 0 m. 50 au-dessous de la bosse, soigneusement polie. DE FRÉMINVILLE, *Antiq. de la Bretagne, Finistère* (1832), p. 240, décrit aussi des superstitions relatives à ce menhir, qui se dresse dans la lande de Ker Gloas, le lieu de la douleur, de la souffrance. « Les nouveaux mariés se rendent dévotement au

piéd de ce menhir, et, après s'être en partie dépouillés de leurs vêtements, la femme d'un côté, l'époux de l'autre, se frottent le ventre contre une de ses bosses. L'homme prétend, par cette cérémonie ridicule, obtenir plutôt des enfants mâles que des filles, et la femme prétend que, par là, elle aura l'avantage d'être la maîtresse absolue du logis et de gouverner entièrement son mari. »

Em. SOUVESTRE, *le Finistère en 1836*, p. 33, édit. in-8°, 1838, présente un peu différemment cette coutume, qui semble, pour lui aussi, être extrêmement fréquente. « Souvent, à la nuit tombante, vous voyez deux jeunes époux se diriger vers la pierre mystérieuse, se dépouiller de leurs vêtements, et appuyer leur poitrine aux bosselures qui se redressent sur les deux faces du menhir. Après s'y être frottés quelque temps, ils reprennent leurs vêtements et s'en retournent joyeux, l'époux sûr de n'avoir que des fils, et l'épouse heureuse de penser que son mari lui sera soumis. »

Tous les auteurs qui ont parlé, dans la suite, du menhir de S. Renan, d'ailleurs en Plouarzel, ne font que répéter les dires de FRÉMINVILLE et de SOUVESTRE. Il serait d'autant plus fastidieux de relater tous ces témoignages, copiés les uns sur les autres, qu'à la fin du XIX^e siècle le rite semble avoir en partie disparu pour laisser la plus grande place aux pratiques « gué-risseuses ».

On m'a assuré, dit SÉBILLOT, *Folklore de France*, t. IV, p. 56, que le rite accompli sur le menhir de Plouarzel se serait modifié récemment. Les époux s'y rendent la seconde nuit après le mariage : la femme embrasse le menhir, d'un côté, l'homme de l'autre, et si leurs lèvres se trouvent juste en face les unes des autres, le ménage est assuré de n'avoir que des garçons. D'autre part, j'ai reçu, le 14 juillet 1909, une lettre d'un habitant de Plouarzel que j'avais chargé d'une enquête relative au menhir et aux superstitions dont il pouvait encore être l'objet. Mon correspondant, fort bien renseigné d'après les fonctions qu'il exerçait à Plouarzel, m'a prié de ne pas divulguer son nom, au cas où je viendrais à utiliser ce qu'il m'a fait connaître. Je copie textuellement ce qu'il me dit : « De 1903 à 1909, plusieurs personnes ont été vues se frictionner les parties malades aux bosses du menhir. » En repassant à Plouarzel, en 1917, on m'affirma que les pratiques continuaient toujours, du moins celles qui avaient trait à la guérison, et je trouvai, d'ailleurs, des traces

fraîches de clous et de l'argile dans la cavité permettant d'accéder à la bosse, où l'époux se frottait, jadis, le ventre ou la poitrine.

J'ai recueilli sur place d'autres traditions des plus banales. Un jeune pâtre déclara que le menhir grandissait ; d'autres personnes, qu'il avait été apporté par une « bonne femme » dans son tablier et qu'il cachait un trésor.

1900. — Les pierres de saint Sané, menhirs christianisés.

Com. de Plouzané, cant. de Saint-Renan.

Sur la place du bourg, deux menhirs retaillés et surmontés d'une croix. C'est S. Sané, le patron de la paroisse, qui a transformé ces pierres du « temps des païens ». Elles étaient autrefois l'une à côté de l'autre, et furent déplacées vers 1860.

A ce moment, il y avait tout autour d'elles le « bois de la grâce ». Les roturiers que les seigneurs poursuivaient de leur haine ou de leur colère, étaient graciés quand ils pouvaient atteindre le bois où se trouvaient les deux pierres. (Récits recueillis en 1912.)

1901. — Les danseuses de l'alignement de Kereven et Dieu le père.

Com. de Plouzané, cant. de Saint-Renan.

« Un jour, certain voyageur, que personne ne connaissait à Plouzané, s'en allait par le chemin de Goasmeur à Saint-Renan. En le suivant, il arriva auprès d'un joyeux groupe de danseurs et de danseuses, qui se moquèrent de lui, sans qu'il eût rien fait qui le méritât. Dieu, car c'était lui, les dispersa et les changea en pierres. L'une de celles-ci, qui est à l'écart et dans un talus, n'est autre que le sonneur de biniou. »

1902. — Le transport ou le jet du lech de Kerveguen.

Com. de Plouzané, cant. de Saint-Renan.

Menhir-lech de Kerveguen. Il aurait été transporté par une femme dans son tablier, ou lancé, comme une flèche, de l'île d'Ouessant par un géant de cette terre.

1903. — Un lech qui défend son trésor, à Brendégué.

Com. de Plouzané, cant. de Saint-Renan.

Dans le talus du chemin de Brendégué, menhir-lech surmonté d'une croix. Un trésor est enfoui sous la pierre. « Il y a quelque temps, les parents du propriétaire actuel, aidés d'un domestique, commencèrent des fouilles. Arrivés à hauteur d'homme, ils entendirent du bruit, abandonnèrent leur travail et s'empresèrent de combler l'excavation. » (Raconté en juillet 1912.)

1904. — Pourquoi Gargantua ne laissa que peu de pierres.

A Plouzané, cant. de Saint-Renan.

La commune a beaucoup moins de « pierres » que sa voisine Plouarzel : c'est à Gargantua qu'elle le doit. Bien accueilli à Plouzané, où il eut autant de bouillie de blé noir qu'il put en avaler, Gargantua, par reconnaissance, débarrassa la commune de toutes ses pierres et les jeta en Plouarzel, où il y a tant de menhirs et de dolmens. (Raconté par F. Thepaut, en 1909.)

1905. — Le lit et la chaise de saint Renan.

Com. et cant. de Saint-Renan.

Au moulin de Chanan, sur une roche plate que baignait la rivière, on montrait, au temps du chevalier DE FRÉMINVILLE, le lit de S. Renan. L'emplacement de la tête y était extrêmement bien marqué.

* * *

2° LE PAYS DE CORNOUAILLES

CHÂTEAULIN, QUIMPER ET QUIMPERLÉ.

**A. — Légendes et pratiques
de l'arrondissement de Châteaulin.**

1906. — Les dix-sept empreintes du Cheval d'Arthur.

Com. de Spezet, cant. de Carhaix.

Au bois de Coat-toul-Leuron, il est un rocher où fut attaché, pendant dix-sept ans, le cheval d'Arthur. La légende, recueillie par LA VILLEMARQUÉ et peut-être suspecte, ne donne pas les

raisons pour lesquelles le malheureux animal fut soumis à une aussi dure épreuve. Quoi qu'il en soit, on remarque, à la surface du rocher, dix-sept traces, bien nettes, d'un sabot ferré. Cf. : LA VILLEMARQUÉ, *Les romans de la Table Ronde* (1860), p. 22.

1907. — Le Pied du Diable et la Dame blanche de Parc-ar-C'hallaoued.
Com. de Spezet, cant. de Carhaix.

Sur le sommet le plus élevé des Montagnes-Noires, se trouve l'oppidum mégalithique de Parc-ar-C'hallaoued. Un grand rocher faisant partie de la ligne de défense de la seconde enceinte y avait, autrefois, de nombreuses empreintes, enlevées, vers 1870, avec la lame de schiste sur laquelle elles étaient tracées.

LE MEN y avait compté vingt-sept empreintes, représentant assez bien les traces que laisserait un sabot de cheval. Sur le côté tourné au sud et offrant une surface unie, se voyaient une série de cercles concentriques et « des bandes sinueuses contournées dans un cercle commun. » « On nomme ce rocher le *Rocher du pied du diable* ; il s'y rattache une légende de Dame-Blanche que le cadre de ce travail ne me permet pas de reproduire ici. » LE MEN, *Assoc. bret.* (1873), p. 175.

1908. — Chambres sépulcrales des Corriquets.
Com. de Dinéault, cant. de Châteaulin.

Dans la lande dite Goarem-ar-Menhir, « à 200 m. au nord de Keredan, deux chambres sépulcrales, reliées par une longue galerie de plus de 8 m., sont appelées, dans le pays, « Toul-ar-Corriquet », le *trou* ou la *caverne des Corriquets*.

1909. — La Vierge lapidée, à Penhoat.
Com. de Saint-Coulitz, cant. de Châteaulin.

A Saint-Coulitz, il y avait encore, en 1912, un grand rocher, connu sous le nom de Roc'h-Ar-Verhès, la *Pierre de la Vierge*. Il est aujourd'hui détruit (1).

On y trouvait 27 cupules, dont 2 cupules ovales passaient pour des formes de pieds. Les autres étaient dues aux nombreux

1. Il convient d'attirer l'attention sur tous ces mégalithes ou roches naturelles à 27 cupules ou empreintes.

cailloux que les habitants de cette bourgade, encore païens, avaient jetés à la Vierge. Cf. : P. DU CHATELIER, *Les pierres gravées*, dans *Bull. Soc. Arch. du Finistère* (1901), XXVIII, pp. 3-4. Les deux pieds étaient entièrement polis, ce qui semblait devoir indiquer qu'ils servaient fréquemment à des pratiques superstitieuses, dit encore le chanoine ABGRALL.

Il est d'autant plus regrettable que ce mégalithe ait été détruit, qu'il était d'origine gauloise. J'y ai relevé, en effet, une lyre, en tous points semblable à celles que l'on trouve sur les monnaies Curiosolites, et la disposition des cupules, soigneusement repérées, me donne tout lieu de croire qu'elles représentaient le cheval cher à ces peuples.

1910. — Le mur du diable.

Com. de Cast, cant. de Châteaulin.

Un mur en pierres sèches, appelé dans le pays *Mur du Diable*, passe à Mesdoun, Pors-Allen, Missouarn, Pen-ar-Hars, Kernaou, Perteriat, le Cast, Cleun-Meur, Croz-Veil et Guillispars.

1911. — Le menhir de S. Genit et les frictions nocturnes.

Com. de Cast, cant. de Châteaulin.

Le recteur de Cast, M. GUIZOUARN, écrivait en 1840 à son évêque : « La chapelle de Lothinidic, appelée de S. Génit, menace ruine et on n'y dit plus la messe depuis 1835... Près de la chapelle est une pierre longue en schiste brut à laquelle des sots viennent, tout nus et de nuit, se frotter le dos et le ventre pour les maux d'entrailles. » Le recteur demandait à l'évêque d'interdire la chapelle et de faire détruire la pierre. Aujourd'hui, il ne reste plus rien de la petite église ; mais le menhir dresse toujours sa dalle bleuâtre, tandis que d'une vieille croix ne subsiste plus qu'un fût brisé.

1912. — Des cercles de pierres d'où l'on ne peut sortir.

Com. de Plomodiern, cant. de Châteaulin.

On dit à Brasparts que les démons, chassés du corps de l'homme, sont enchaînés dans un cercle magique sur le haut du Mont Saint-Michel : ceux qui mettent le pied dans ce cercle courent toute la nuit sans pouvoir s'arrêter. Ainsi, la nuit,

n'ose-t-on pas traverser ces montagnes. CAMBRY, *Voyage...*, p. 231.

Cambry s'est trompé ou a été mal renseigné. Il s'agit du Menez-Hom, où sur les quatre sommets se trouvent des cromlechs, plus ou moins ruinés. En 1910, un paysan, Pierre Le Cam, m'a raconté la légende, à peu près dans les termes où Cambry la rapporte.

1913. — Le Fuseau de Ste Barbe et ses légendes ou superstitions.
Com. de Ploeven, cant. de Châteaulin.

A 600 m. à l'est de la chapelle de Ste Barbe, un menhir, taillé et arrondi, de 3 m. 25, porte le nom de *Fuseau* ou *Quenouille de Ste Barbe*. Il est orné de sillons transversaux et de 27 cupules. Pendant longtemps, il y eut à côté du « Fuseau » un tronc, où l'on déposait des offrandes ; mais, en 1912, il y avait déjà un certain nombre d'années qu'il avait été enlevé.

Les jeunes gens et les jeunes filles jettent des cailloux sur le sommet de la « Quenouille », pour savoir s'ils se marieront dans l'année. Pour que le mariage ait lieu, il faut que le caillou lancé reste sur la pierre et ne retombe point de l'autre côté.

D'après une autre croyance, très répandue surtout parmi les vieillards de la région, le menhir a servi, pendant la Révolution, à pendre les gens. Les deux profondes entailles que l'on y remarque servaient à fixer la corde. (Communic. de M. Hémerly, instituteur à Cast.)

Pendant que je relevais les cupules du menhir, et le tracé d'une croix gravée sur le flanc Nord, un paysan me dit que toutes ces marques étaient « l'écriture des gens d'autrefois », et que « celui qui pourrait la lire découvrirait un beau trésor ». Cette tradition a plus de valeur qu'on ne le suppose, les cupules étant, selon nous, l'écriture préhistorique.

1914. — Les « pierres sacrées » de la Troménie.
Com. de Locronan, cant. de Châteaulin.

A Locronan, se célèbre toujours le célèbre pardon de la Troménie, et, tous les sept ans, la Grande Troménie. « Troménie est une corruption de *Trô-Minihy* et signifie proprement « tour de l'asile ». Ces asiles, ces *minihys*, dans l'ancienne église de Bretagne étaient des cercles sacrés d'une, de deux, quelquefois

de trois lieues et plus, entourant les monastères et jouissant des plus précieuses immunités.

« Celui qui dépendait du prieuré de Locronan couvrait une vaste étendue, empiétait sur le territoire de quatre paroisses : Locronan, Quéménéven, Plogonnec et Plounévez-Porsay. Le pèlerinage de la Troménie consiste à en faire le tour, en suivant une ligne traditionnelle qui n'a pas varié depuis des siècles. On ne s'écarte guère des flancs du *ménez*, de la « montagne », dont la masse énorme absorbe, confisque la vue, apparaît comme le centre de la fête. Aussi les fidèles, peu soucieux d'une étymologie dont le sens pour eux s'est perdu, expliquent-ils Troménie par *Trô-ar-Ménez*, qu'ils traduisent librement : Pardon de la Montagne.

« Quant au trajet à parcourir, c'est celui-là même où se comptait Ronan le marcheur, du temps qu'il était de ce monde (1). Voie étrange hors de toute voie, espèce de sentier mystique, à peine frayé et que jalonnent seulement, de loin en loin, des calvaires. Il n'est pas aisé de s'y reconnaître. » Anatole LE BRAZ, *Au pays des pardons*, p. 292.

1915. — La « tombe » de Kébèn.

A l'un des angles d'un carrefour, formé par le sentier traditionnel et la grande route, une grande croix, taillée tout d'une pièce et peut-être dans un menhir, serait la *tombe de Kébèn*.

Cette vieille mégère, qui avait accusé le saint de se transformer en loup-garou, qui frappa de son battoir les bœufs transportant le cadavre du saint à sa dernière demeure, et lui cracha même à la figure, aurait vu le sol s'entrebâiller sous ses pieds et l'engloutir. On éleva, à l'endroit du miracle, une croix, que j'ai tout lieu de croire carolingienne. « L'herbe y est maigre et brûlée ; jamais fleur n'y a fleuri ; les bruyères même s'en écartent et les humains les imitent ; ils la contournent à distance, d'un pas rapide, en se signant... J'y ai cependant vu s'agenouiller une vieille femme, et cela non par inadvertance, car, à sa fille qui la morigénait, elle répondit : « Vous êtes jeune encore. Quand vous aurez été plus longtemps à l'école de la vie, vous aurez appris la pitié. » A. LE BRAZ, p. 303.

(1) S. Ronan semble avoir vécu au VI^e siècle. La « Grande Troménie », dès le XII^e siècle, faisait déjà partie des plus grandes assemblées religieuses de la Bretagne et l'on s'y rendait, par clans, des parties les plus éloignées du pays. Le pèlerinage actuel réunit parfois de vingt à trente mille pèlerins.

1916. — La « Jument de pierre » et ses vertus fécondantes.

S. Ronan était venu d'Irlande sur un énorme rocher, « tout fleuri de goémons d'une espèce inconnue, au parfum si délicieux que l'air et la mer en étaient comme embaumés. » Il avait abordé sur la côte du Léon, mais, repoussé par les païens de l'endroit, il s'en vint à Loc Ronan, suivi de son rocher, qu'il appelait sa « jument de pierre ». Sur la montagne, il planta en terre son bâton de pèlerin, et celui-ci se transforma en une croix de granit, tandis que la « jument » se couchait à terre, où elle resta vautrée, au milieu de la lande, avec « ses formes étranges et colossales de quelque animal des temps fabuleux ». L'une des principales étapes de la Troménie est celle qui va de la *Tombe de Kébèn* à la *Jument de Pierre*.

« Il y a peu d'années encore, les jeunes épousées venaient s'y frotter le ventre, dans les premières nuits du mariage, et les femmes stériles, pendant trois nuits consécutives, se couchaient sur elle, avec l'espoir de connaître enfin les joies de la maternité. On abandonne aujourd'hui (1) ces pratiques, mais je me suis laissé dire qu'elles ne sont pas aussi mortes qu'elles en ont l'air.

« Les pèlerins de la Troménie se contentent, en général, de faire le tour de la pierre sacrée (2). Les plus dévots, néanmoins, et aussi les gens fiévreux ou sujets à des maladies nerveuses, ne manquent pas de s'asseoir dans une anfractuosité du roc, sorte de chaise naturelle sculptée par les pluies, que Ronan affectionnait en ses heures de sieste et de méditation. » A. LE BRAZ, *Au pays des pardons*, p. 305.

« Au haut de la montagne de Locronan retournant de Plas-ar-C'horn à l'église paroissiale, se trouve le rocher nommé dans le pays *ar Garzec-ven*, et sur lequel s'asseyait S. Ronan pour contempler ce pays immense et l'horizon magnifique qu'on découvre de cet endroit. Les pèlerins de la Troménie ne manquent jamais de faire trois fois le tour de ce rocher. » Abbé ABGRALL, *Pierres à empreintes*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1890), XVII, 68.

(1) Elles devaient être fréquentes au XVIII^e siècle, et connues de très loin. On assure, dit Cambry, que la mère du duc de Coigny naquit par cette opération, vingt ans après le mariage de son père. CAMBRY, p. 249.

(2) Les tours rituels sont au nombre de trois; *Cl. Rev. Arch. du Fin.*, t. XVII, p. 68.

1917. — Le menhir christianisé du Salou.

Com. de Locronan, cant. de Châteaulin.

Au nord du chemin de Douarnenez à Châteaulin, en face de la borne 13.400, et presque en face du camp du Salou, un petit menhir de 1 m. 50 présente sur la face tournée vers le Sud, trois longues croix assez frustes, sculptées dans la pierre.

Comme le menhir est sur le penchant du coteau et que « Sa-lou » est un pluriel, voulant dire « Sauts », il doit y avoir ici une légende de sauts que je n'ai pu recueillir.

1918. — La « passade » sous le tombeau.

Com. de Locronan, cant. de Châteaulin.

« La fête de S. Ronan se célèbre le 1^{er} juin. Elle est encore en grande solennité dans le pays.

« Ce jour-là, les paysans affligés de quelque infirmité ou maladie affluent à Loc-Ronan, et viennent passer en se traînant sous la table funèbre qui supporte l'effigie du saint, persuadés que, par là, ils obtiendront son intercession pour la guérison de leurs maux. » DE FRÉMINVILLE, *Antiq. du Finistère*, 2^e partie, p. 60 (1835). — ARDOUIN-DUMAZET, *Voyage*, 53^e série, p. 30, signalait, encore, ce rite comme s'accomplissant en 1910, à la fête du 1^{er} juin.

1919. — L'Ar Bern Mein du Menez Hom.

Com. de Plomodiern, cant. de Châteaulin.

Entre les deux principaux sommets de la montagne, à Menez Kele'h et non loin de la vieille voie romaine s'en allant à Crozon, il y a un « tas de pierres » légendaires. C'est le *tombeau du roi Marc'h*, ainsi appelé parce qu'il était *fort comme un cheval* : « Samson lui-même n'aurait pu jouter avec lui ». Quand il mourut, en pleine orgie, Dieu voulait le damner, mais Ste Marie du Menez-Hom, pour laquelle il avait eu une vénération toute particulière, plaïda si bien sa cause, que Dieu se laissa fléchir. « Soit, dit-il, ton roi Marc'h ne sera point damné, mais son âme devra demeurer dans la tombe, jusqu'à ce que celle-ci soit assez haute pour que, de son sommet, le roi Marc'h puisse voir le clocher de la chapelle. »

La Vierge accepta, bien que la tombe ait été creusée en contrebas et sur le versant opposé de la montagne. Le roi Marc'h ne serait point damné, mais il ne serait jamais sauvé non plus.

Dieu se trompait.

A quelque temps de là, un mendiant rencontra, près de la tombe, une belle dame, portant un objet fort lourd, dans les plis de sa robe. C'était la Vierge, soutenant une grosse pierre, et qui s'en allait pour la mettre sur la tombe du roi. Elle demanda au mendiant d'en faire autant, le récompensa d'une pièce d'or, et le pria de dire à tous ceux qui voyageaient dans la montagne qu'ils aient à « rendre en cailloux ce qu'ils avaient reçu du roi en pain et menue monnaie ». Depuis lors, il s'est écoulé plus de cent ans, le tas de pierres ne cesse de grandir, et « beaucoup de femmes emplissent de cailloux leur tablier pour être agréables à Marie. Avant que le tas soit assez élevé, il faudra sans doute attendre bien des années et des années encore ». Anatole Le Braz, *La légende de la Mort*, t. II, p. 56-60.

1920. — La maison de S. Théleau.

Com. de Landeleau, cant. de Châteauneuf.

A 3 km. de Landeleau et au nord, un dolmen très bien conservé, avec une table fort épaisse et de 3 m. 50 de diamètre, est la maison de S. Théleau, « Ty-Sant-Heleau ».

1921. — Le lit de S. Théleau.

Com. de Landeleau, cant. de Châteauneuf.

Dans l'église, un cercueil en pierre, en forme d'auge, et antérieur à l'époque carolingienne, passe pour être le lit du saint. Ce sarcophage était autrefois dans un oratoire voisin qui portait le nom d'*Ermitage de S. Théleau*. S. Yves, de passage dans ce pays, s'y est couché toute une nuit par esprit de mortification. Cf. : ABGRALL, *Pierres à bassins*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1890), XVII, 69-70.

1922. — Le dolmen de S. Théleau et les grenouilles de Lan al Loch.

Com. de Landeleau, cant. de Châteauneuf-du-Faou.

Lorsque S. Théleau vint dans le pays, sa première intention était de bâtir sa maison sur le Menez-Glaz, près de Lan al

Loch. Il planta à cet effet dans le sol des pierres debout, qu'il couvrit, en guise de toit, d'une pierre plate. Sur cette pierre, on voyait les empreintes de mains énormes: c'étaient celles du saint, qui se hissait parfois sur le toit de sa demeure et s'y tenait prosterné, les mains sur la pierre, pour prier Dieu. Mais bientôt, les grenouilles du marais voisin de Lan al Loch se mirent à croasser toutes ensemble, comme pour lui dire : — Théleau, arrête-toi ! Le saint s'obstinant, le vacarme s'accrut, et finalement les grenouilles eurent raison du saint, qui ne pouvait ni prier, ni dormir en ce lieu. Il dut quitter le Menez-Glaz et s'enfoncer plus avant dans le pays. Chan. PEYRON, *Assoc. Bret.* (1905), p. 175, d'après un ancien registre paroissial, antérieur à 1860.

1923. — Le menhir de S. Goazec et le géant de Castel-Ruffel.

Com. de Saint-Goazec, cant. de Châteauneuf-du-Faou.

Sur l'une des pointes les plus élevées des Montagnes-Noires, une enceinte faite de gros blocs de quartzite, est appelée Castel-Ruffel. Tout près se trouvait une allée couverte semblable à celle de Poullan, c'est-à-dire faite de pierres en forme de toit. Un géant d'une force extraordinaire y vivait, avec sa fille, qui s'enfuit, un beau jour, de la demeure paternelle. Le seigneur, d'autant plus furieux que le ravisseur était l'un de ses officiers, les ayant aperçus sur la lande de Saint-Jean, à trois lieues de Castel-Ruffel, courut à ses remparts et en arracha l'une des plus belles pierres.

Mais les fugitifs ne sont pas atteints, et le bloc, se fichant en terre, est aujourd'hui le menhir que l'on voit à l'entrée de la lande. Ne se tenant pas pour battu, le géant lança pierres sur pierres, ce qui n'eut d'autre résultat que d'accélérer la fuite des deux jeunes gens. Ils disparurent bientôt de la lande de S. Jean, où se dressèrent, alignées, toutes les pierres que le géant leur avait jetées. LE MEN, *Assoc. bret.* (1873), p. 173, raconte cette légende, moins complète que celle que j'ai recueillie en 1911.

1924. — La pierre du Conseil, au Toulanguet.

Com. de Camaret, cant. de Crozon.

En avant des alignements, il existe un dolmen que les gens du pays connaissent, en 1836, sous le nom de « pierre du Conseil ». SOUVESTRE, *Le Finistère en 1836*, p. 66.

1925. — Châtiment exercé par un menhir.

Com. de Roscanvel, cant. de Crozon.

On voyait, dans la presqu'île de Quélern, il y a quelques années, un menhir de 14 pieds d'élévation, planté au bord du chemin qui va du village de Roscanvel aux lignes de fortifications. Ce monument passait, dans l'esprit des paysans, pour recouvrir un trésor. Un soldat, de service aux lignes, ajouta foi à cette fable, et fouilla au pied du menhir, qui ne manqua pas de tomber sur lui et de l'écraser. Cette tradition, racontée par DE FRÉMINVILLE, en 1835, est encore gardée à Roscanvel.

1926. — Mariage assuré par la station sur un menhir renversé.

Com. et cant. de Crozon.

Sur la colline qui domine les grottes de Morgat, il y a deux menhirs, dont l'un est renversé. Celui qui est encore debout porte le nom tout récent de la *Républicaine*, dont je ne connais pas l'explication. Si les jeunes filles consentent à s'asseoir sur le menhir renversé, elles sont absolument sûres de se marier dans l'année. Le diable apparaît en l'affaire, sans que j'aie pu savoir ce qu'il y faisait, de même qu'il m'a été impossible de connaître si la « station » s'accomplissait, comme ailleurs, à jupes relevées ou non. Tradition recueillie, en 1909, de Jean LE BERRE.

1927. — Un menhir sépulture d'un grand Chef.

Com. et cant. de Crozon.

Le grand menhir de Goulien était, dans les premières années du XIX^e siècle, en grande vénération parmi les habitants de ce village. « Il passe, dans leur esprit, pour marquer le lieu de la sépulture d'un chef important. » DE FRÉMINVILLE, *Antiq. du Finistère*, 1895, 2^e partie, p. 21.

1928. — Le tombeau du roi Grallon, tumulus de Run-Bily.

Com. de Crozon, cant. de Crozon.

D'après une tradition recueillie par LE MEN, Grallon serait enterré sous un tumulus dans un triple cercueil de plomb, d'ar-

gent et d'or. *Bull. arch. du Finistère*, année 1876, p. 95. Ce tumulus est celui de Run-Bily, le « tertre des galets », à 130 m. environ de Kerstrobel.

FLAGELLE, en 1876, recueillit une autre tradition, d'après laquelle il ne s'agirait pas du roi lui-même, mais de son fils. Le tumulus aurait été formé par les galets que chaque assistant avait apportés de la grève. FLAGELLE, *Notes archéol. Soc. Acad. de Brest*, 1876-1877, p. 9.

1929. — La « maison du Curé », à Kercolleoch.

Com. de Crozon, cant. de Crozon.

Entre les pointes de Saint-Hernot et de Morgat, vaste monument connu dans le pays sous le nom de Ty-ar-Churé. On y trouve des alignements, des cromlechs ovalaires, une enceinte carrée formée de pierres debout, avec des bancs, tout autour de l'enceinte et à l'intérieur. A l'extrémité, une grande pierre isolée est appelée la *Chaise du Prêtre*, « Kador-ar-Person ».

1930. — Le moine pétrifié de Landévennec.

Com. de Landévennec, cant. de Crozon.

Tout au bord de l'Aulne se dresse une longue aiguille de grès, représentant un moine à grande barbe, le capuchon sur la tête. C'est un religieux de l'abbaye, de très mauvaise réputation d'ailleurs, que l'on avait enfermé dans une grotte pour qu'il y expiât ses péchés. Comme il en était sorti, malgré les ordres de ses supérieurs, il fut changé en pierre, sa pénitence ne devant prendre fin qu'au jour du jugement dernier.

1931. — Le « fuseau » de Ste Barbe, le diable et le tonnerre.

Com. de Saint-Nic, cant. de Châteaulin.

Au Guerzit, un menhir, appelé le *Fuseau de Ste Barbe*, aurait été lancé par elle contre le diable, qui déchainait un orage terrible sur la paroisse. (Raconté en 1910, par Joseph LE CAM.) Cette curieuse tradition mérite d'être retenue et peut donner l'explication du lancement des « fuseaux » et « quenouilles », si fréquent en Bretagne. Cf. à ce sujet, *Le Paganisme contemporain* de SÉBILLOT, p. 273-275. C'est, à ma connaissance, la

seule légende pouvant expliquer le rôle prêté à Ste Barbe, pour ce qui est du tonnerre, et le rite du lancement d'un objet réclamé par le diable, pour s'en aller sans déchaîner l'orage, sur l'endroit où il se trouvait. SÉBILLOT, *loc. cit.*, p. 277.

1932. — Les vipères du menhir de Trégarvan et leur trésor.

Com. de Trégarvan, cant. de Crozon.

A Goulenez, un menhir décapité cache un trésor, que l'on ne peut enlever que le jour des Rameaux. Malheureusement, toutes sortes de bêtes malfaisantes et surtout des vipères se rassemblent autour de la pierre et font bonne garde. Aussi le menhir garde-t-il jalousement le trésor qui lui fut confié au temps jadis.

1933. — Des Corriquets qui abandonnent leur grotte.

Com. de Lopérec, cant. du Faou.

A 100 m. du viaduc du chemin de fer, au-dessus du ruisseau et à flanc de coteau, le long de la route de Lopérec à Châteaulin, les Corriquets avaient l'habitude de sortir d'une grotte, pour danser au clair de lune. Depuis que le chemin de fer a passé par là, ils ont abandonné le pays, qu'ils trouvent, sans doute, beaucoup trop bruyant. (Raconté par Marianne Lucas, vieille femme de Brasparts, à mon élève Besson, en 1913.)

1934. — La « percée » des Korrigans.

Com. et cant. de Crozon.

Les grès quartzeux de la presqu'île de Crozon se terminent, au nord de la Palud, par des rochers étranges, qui laisseraient croire aux ruines démantelées d'un gigantesque château féodal. On attribue aux Korrigans l'une des deux arches naturelles, qui relie le « château de Dinant » à la terre ferme.

1935. — La pierre et le souterrain du Gouric.

Com. de Lopérec, cant. du Faou.

Au Gouric, dans le bois de Nivot, il se trouve une grosse pierre, « creusée par-dessous d'un trou assez profond ». Des

chasseurs étant allés déjeuner par là, l'un d'entre eux voulut se rendre compte de la profondeur de ce trou. Il y introduisit le corps d'une bête qu'il avait tuée, au bout d'une corde, et, plus il enfonçait le « cadavre », moins il sentait le fond. Tout à coup, il perçut une violente secousse et remonta sa corde, qui paraissait avoir été tranchée par des dents. En même temps, il entendait des cris et le bruit d'une galopade effrénée. Les chasseurs, après avoir déjeuné, voulurent rentrer à Brasparts, mais, au sortir du bois, la première chose qu'ils virent, ce fut « le cadavre », qu'ils avaient enfoncé dans le trou de la pierre. On montre, encore aujourd'hui, l'endroit où la bête fut retrouvée. (D'après Marianne Lucas.)

1936. — La roche à bassins de S. Guinec.

Com. et cant. du Huelgoat.

« On voit à Saint-Guinès une pierre de 18 à 20 pieds de diamètre ; l'eau de pluie, sans cesse agitée par le vent, l'a creusée à 8 pouces de profondeur, sur une largeur de 4 pieds. L'eau du bassin guérit toute espèce de maux, les maladies de la peau surtout... Le tronc qui l'avoisine était toujours rempli. » CAMBRY, p. 243. La roche existe toujours dans le bois de Saint-Vinec, « Coat Vinec », mais le tronc a disparu.

1937. — Les trésors du « Camp d'Artur » et le diable.

Com. et cant. du Huelgoat.

Le camp d'Arthus ou d'Artur, avec ses deux enceintes et les énormes blocs de rochers qui s'y trouvent enchassés, passait, à la fin du XVIII^e siècle, pour contenir des trésors fabuleux.

Ils étaient « gardés par des démons, qui, souvent, traversent les airs sous la forme d'éclairs, de feux follets, en poussant quelquefois des hurlements affreux. » CAMBRY, p. 241. VERUSMOR a repris la légende, sans y rien ajouter. *Voyage...*, 204.

1938. — La Vaisselle de la Vierge.

Com. et cant. du Huelgoat.

Les rochers, creusés de bassins, que l'on trouve dans le fameux chaos du Huelgoat, sont appelés le *Ménage de la Vierge*, ou sa *Cuisine*. On y montre la soupière, les bols et les tasses.

1939. — La haine et la reconnaissance du géant Guéor.
Com. et cant. du Huelgoat.

La cascade de Saint-Herbot est formée de roches que le géant Guéor y transporta, en haine de S. Herbot et par reconnaissance pour un médecin qui l'avait guéri. Pour le remercier, il débarrassa toutes ses terres des pierres qui les encombraient. Cette tradition serait fort ancienne, au dire de VALLIN. *Voy. en Bretagne : Finistère* (1859), p. 222.

1940. — Le tombeau de Kéor.
Com. et cant. du Huelgoat.

À 1 km. de Saint-Herbot, les restes d'une grande allée couverte sont appelés Bé Keor. Le géant y aurait été replié neuf fois sur lui-même (1) et chacun de ces plis serait de neuf pieds. Une autre tradition veut que Kéor ait été mis en pièces par S. Herbot, qui le coupa en 77 morceaux, afin de pouvoir le faire entrer dans son tombeau. SÉBILLOT, *Folklore*, t. IV, p. 35 et *Rev. Arch. du Finistère*, t. XI, p. 153.

1941. — La cascade de S. Herbot et le géant Guevrel.
Com. et cant. du Huelgoat.

Sur une pente de 70 à 80 m., l'Ellez dévale au milieu d'énormes blocs rocheux. La rivière, sortant des marais du Mont Saint-Michel, ne saurait avoir qu'une bien mauvaise réputation. Elle servait de chantier au géant Guevrel, qui venait y prendre les blocs dont il avait besoin pour construire un temple à ses dieux. Un jour qu'il était trop chargé, il buta contre la « tour » de S. Herbot, s'y brisa le genou et en mourut. Il fut, comme on le sait, inhumé dans le dolmen que l'on voit non loin de l'église.

1942. — La maison des Boudiquets.
Com. de Brennilis, cant. de Pleyben.

Les Boudiquets seraient, d'après LE GONDEC, des fées ou des sorcières, analogues, par la taille, aux Korriks. Elles habitaient

(1) La légende peut s'expliquer par ce fait que les paysans ont vu souvent, lors des fouilles, des squelettes aux jambes repliées.

une très belle allée couverte à 400 m. au nord de Brennilis, sur le chemin conduisant à la Feuillée. Le monument a été christianisé par une croix.

1943. — La « Noce de Pierre » de Brasparts.

Com. de Brasparts, cant. de Pleyben.

Un alignement, composé d'une vingtaine de pierres, est connu sous le nom d'« Eured Ven », la *Noce de pierre*. D'après ABGRALL, *Soc. Arch. du Finistère* (1890), p. 71, le sonneur de binou et tous les gens du cortège auraient été pétrifiés, pour n'avoir pas voulu cesser leurs danses, au passage d'un prêtre portant le Saint-Viatique.

Les traditions recueillies par l'instituteur de la commune, M. CLÉBAN, donnent quelques variantes. Les gens de la noce avaient accablé de sarcasmes le prêtre qui portait le Saint-Sacrement, et ils n'avaient jamais consenti à se dérouter du chemin très étroit qu'il suivait, ce qui aurait obligé le malheureux prêtre à se jeter au milieu des broussailles et des ajoncs.

1944. — Les Korrigans, les « Fées d'eau » et le menhir de Roch-Bras.

Com. de Brasparts, cant. de Pleyben.

Sur la route venant du Faou et à peu de distance de Brasparts, se dresse un menhir, la « Grande Roche », Roc'h-bras. Tout auprès s'ouvre un vieux chemin, dans lequel vient s'épancher un petit ruisseau. Les nuits de pleine lune, les Korrigans sortent et dansent au carrefour, devant le menhir, pendant que les « fées d'eau » errent tout autour, sans bruit, et toujours deux par deux. (Raconté à l'un de mes élèves, en 1913, par Marianne Lucas.)

1945. — Le trésor qui s'enfoncé.

Com. de Brasparts, cant. de Pleyben.

Non loin du menhir dit la *Grande Roche*, dans une sorte de lande caillouteuse, toute embroussaillée, au pied d'un rocher, se trouve un riche trésor. Certaines nuits, on entend distinctement les pièces d'or s'entrechoquer. Si l'on se met à creuser le sol pour les découvrir, le bruit devient de plus en plus distinct,

mais plus l'on creuse, plus le trésor s'enfoncé profondément. (D'après Marianne Lucas.)

1946. — Le « croissant » du cimetière de Brasparts et ses trésors.
Com. de Brasparts, cant. de Pleyben.

Près du cimetière de Brasparts, sortent de terre quelques pierres, disposées en croissant : en cet endroit, se trouve le diable. Si l'on veut devenir riche, il n'y a qu'à se rendre, la nuit, au milieu du croissant, et à blasphémer le saint nom de Dieu. Aussitôt, le diable vous apparaît et vous donne beaucoup d'argent, pour vous pousser au mal.

Dans le bourg, il y a un homme qu'on appelle « le chat noir ». Il est devenu riche du jour au lendemain, ayant trouvé un trésor sous ces roches, mais on le montre du doigt et on le méprise. (Recueilli en 1913, et raconté par Marianne Lucas.)

1947. — Le « panier aux enfants » et la Vierge.
Com. de Gouezec, cant. de Pleyben.

Près de la fontaine de Notre-Dame, sur une pierre, se remarque une espèce de grande dépression ovale. Un pauvre homme, ne parvenant pas à suffire aux besoins de sa famille, mit ses trois jumeaux dans un panier et s'en vint, à la fontaine, pour les y noyer. La Vierge lui apparut, et après lui avoir reproché sa cruauté, le congédia, en l'assurant qu'il ne manquerait désormais plus de rien. Quand le paysan reprit son panier, celui-ci avait laissé une empreinte sur la pierre : celle que l'on y voit encore. Cf. aussi : ABGRALL, *Pierres à empreintes*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1890), XVII, 66.

1948. — Le « lit de l'Ogre ».
Com. de Gouezec, cant. de Pleyben.

Dans le bois de Kerriou et tout près du canal de Nantes à Brest, grande allée couverte de 16 m. de long en partie détruite. Vers 1876, elle était connue dans le pays sous le nom de Gwele-ar-Ronfl, le *lit de l'Ogre*. La légende paraît s'être perdue.

1949. — Le « tombeau » du géant Guevrel,
en Loqueffret, cant. de Pleyben.

A Brennilis, un dolmen est appelé Bez Guevrel, le *tombeau de Guevrel*. Ce géant était si grand, qu'il fallut replier son cadavre neuf fois sur lui-même pour le faire entrer dans la chambre funéraire. Cf. : ABGRALL, *Les pierres à empreintes*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1890), XVII, 71.

LE MEN, *Revue celtique*, t. I, p. 415, avait, d'autre part, recueilli cette tradition, dans les dernières années du Second Empire, que chacun des plis avait, à lui seul, neuf pieds de longueur.

Tout récemment, le dolmen serait devenu la tombe de Gargantua.

B. — Légendes et pratiques
de l'arrondissement de Quimper.

1950. — Le « pied de S. Eloi », à Kermadoret.
Com. de Landudal, cant. de Briec.

Sur un rocher, situé en Kermadoret, S. Eloi a laissé les traces de l'un de ses pieds, très profondément enfoncé du côté du talon. C'est en sautant par-dessus l'Odet que la chose arriva. Jadis on venait en pèlerinage à cette pierre, trois lundis de suite, et l'on gardait, chose essentielle, le silence le plus absolu. Cf. : *Bull. Soc. Arch. du Finistère* (1895), t. XXII, p. 109.

1951. — Le pied du Diable de Trégunc.
Com. de Trégunc, cant. de Concarneau.

Tout près de la chapelle de S. Philibert, le diable a laissé l'empreinte de son pied sur une grande dalle plate. Cf. Abbé ABGRALL, *Soc. Arch. du Finistère* (1890), XVII, p. 63.

1952. — La pierre aux Cocus, la « Men Dogan ».
Com. de Trégunc, cant. de Concarneau.

A Trégunc, la grosse pierre branlante porte un nom qui fait allusion au genre d'oracles qu'on lui réclame. Le doigt d'un

enfant suffit à la faire remuer ; mais un mari trompé peut user de toutes ses forces sans que la pierre bouge d'une seule ligne.

1953. — Le rocher d'où Grallon jeta Dahut dans les flots.

Com. et cant. de Douarnenez.

« On m'a fait voir sur le rivage, près du Ris, ... un rocher surnommé Garrec, sur lequel est empreint le pied du cheval de Grallon. » CAMBRY, *Voyage...*, p. 179.

C'est à Pouldavid que se trouve ce rocher du « pied ». On sait que, dans l'opulente ville d'Is, régnait toute espèce de luxe et de débauches. La princesse Dahut, la fille du roi Grallon, y donnait l'exemple des pires dépravations et le bon S. Guénolé perdait son temps à lui prêcher la pudeur et la modération naturelles à son sexe. Un jour, le saint finit par annoncer au roi Grallon que l'Éternel allait faire disparaître la ville d'Is, et, docile à la voix de S. Guénolé, le roi monta sur son bon cheval, sa fille Dahut en croupe, et s'enfuit à toute bride. Mais les flots pressaient en grondant le coursier du saint roi, qui ne s'en pouvait dégager, lorsqu'une voix terrible se fit entendre : « Si tu veux te sauver, jette en bas le diable que tu as en croupe. » Grallon, arrivé sur un grand rocher, s'arrêta et jeta, à bas de sa monture, sa fille Dahut, qui fut tout aussitôt engloutie dans les flots. Les pieds du cheval se retrouvent sur le rocher du Garrec. Cf. : ABRALL, dans *Bull. Soc. Arch. du Finistère* (1890), XVII, p. 63.

1954. — Le palais des Courils, à Tresmalouen.

Com. et cant. de Douarnenez.

Des restes de murailles romaines, que CAMBRY put examiner en 1794, étaient, au dire des pâtres, « le palais des *Courils*, sorte de sorciers malins, corrompus et danseurs. On les rencontre au clair de lune, sautant autour des pierres consacrées ou des monuments druidiques. S'ils vous saisissent par la main, il faut suivre leurs mouvements ; ils vous laissent exténués sur la place quand ils la quittent. On sait que, dans la nuit, on approche fort rarement des lieux habités par cette espèce de démons..., si j'en crois quelques récits, attentatoires à la pudeur des filles. » CAMBRY, *Voyage...*, p. 182.

Plus tard, DE LA PYLAIE, dans sa *Notice sur la voie romaine*

de Corseul à Carhaix, écrit que l'on trouve dans le petit vallon de Tresmalouen, « à l'intérieur d'un camp entouré d'un fort rempart en terre avec fossé à sa base », les restes d'une muraille romaine connue sous le nom de Ty-Couriket. La tradition s'était encore conservée dans les années qui ont précédé la guerre de 1914.

1955. — Les palets des Korrigans.

Com. de Poullan, cant. de Douarnenez.

A Lesconil, la grande allée couverte en pierres arc-boutées est habitée par des Korrigans, d'une force surhumaine, car ils se servent de tables dolméniques pour jouer aux palets. C'est ainsi que les paysans de l'endroit expliquent les nombreux débris disséminés un peu partout, et sortant dans les champs de Kerlagat-du. Ce nom indique, en effet, des cercles diaboliques, le mot « du » servant très souvent à désigner, en Bretagne, le diable, que l'on n'aime pas appeler par son nom.

1956. — Le lit de S. Délo, à Guengat.

Com. de Guengat, cant. de Douarnenez.

Cette pierre à bassins n'est pas loin du manoir de Guengat. On y remarque un creux d'une profondeur d'environ 5 cm., affectant le froissement opéré par un corps couché sur un édre-don, le personnage reposé sur le coude, la tête appuyée contre la paroi du roc qui en garde l'empreinte.

Nous ne pouvons mieux comparer la forme de ce rocher qu'à celle d'une chaise-longue. Au dire des gens de l'endroit, les fiévreux y viennent en pèlerinage pour s'y guérir. S. Délo, si l'on en croit la tradition, importuné par les visites sans nombre que lui attiraient ses vertus, quitta ce lieu et se retira vers le pied de la montagne de Locronan, en la commune de Plogonec, où plus tard on lui bâtit une église.

Ce S. Délo nous semble être le même personnage que S. Théleau, honoré à Plogonec. H. DIVERRÈS, *La commune de Guengat*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1891), XVIII, 45.

1957. — La maison des Chorriquets.

Com. de Gouesnach, cant. de Fouesnant.

A Gouesnach, deux allées couvertes, dont l'une avait sur sa table des cupules, étaient connues, en 1835, sous le nom de la

maison des Chorriquets, « Ty-ar-Chorriquet ». Il n'en reste plus que les débris enfouis d'une seule, mais ils sont toujours les restes d'une maison de Chorriquets.

1958. — Des menhirs qui ne sont pas « amis ».

Com. de Peumerit, cant. de Plogastel-Saint-Germain.

Le menhir de Kervern, en Peumerit, est à une cinquantaine de mètres de celui de Plogastel-Saint-Germain. Tandis que le premier est orienté du Sud au Nord, le second, celui de Créach, a ses grandes faces tournées à l'Est et à l'Ouest. Les paysans vous disent : « Ils ne devaient pas être amis, ces deux-là, puisqu'ils ne pouvaient se regarder en face. »

1959. — Les danses des Paotred-ar-Sabat autour des menhirs.

Com. de Peumerit, cant. de Plogastel-Saint-Germain.

Les quatre menhirs de la commune passent encore, au dire de certains vieillards, pour être fréquentés des « Paotred-ar-Sabat », les garçons du Sabbat. Il ne semble pas qu'il s'agisse ici des Korrigans. (Commun. de l'instituteur, juin 1912.)

1960. — Le mât de pierre de S. Enéour.

Com. de Plonéour-Lauvern, cant. de Plogastel-Saint-Germain.

Sur la place du bourg, et devant l'église, un menhir a été retaillé en tronc de cône assez élancé, surmonté d'une espèce de petite pomme semblable à celle que l'on voit parfois au sommet des mâts.

Le patron de la paroisse, S. Enéour, est arrivé, comme bien d'autres saints cambriens, sur un bateau de pierre, mais celui-ci avait un mât, chose tout à fait exceptionnelle. Aussi l'a-t-on mis sur une sorte de piédestal, où il se dresse orgueilleusement encore. ... Le jour du pardon, le 2^e dimanche de septembre, les jeunes Bigoudennes dansent autour du menhir se tenant par les mains et l'encerclant de leurs rondes. Elles sont, alors, sûres de se marier et d'avoir des enfants.

1961-62. — Le coq du menhir de Plozévet et la « galoche » des Chorriquets.

Com. de Plozévet, cant. de Plogastel-Saint-Germain.

Sous le menhir de Stang-Pors est un trésor que garde un coq rouge. Un dimanche des Rameaux, le coq sauta sur les épaules d'un jeune pâtre qui faisait paître ses troupeaux, tout près de la pierre. Il s'apprêtait à chanter, quand le pâtre le saisit et le jeta au loin. « Si tu m'avais laissé chanter, lui dit le coq, tu aurais eu le trésor que je garde. Tu m'en as empêché, malheur à toi ! » Depuis ce jour, le pâtre dépérit lentement et mourut avant la fin de l'année. LE CARGUET, *Bull. Soc. Arch. du Finistère* (1890), p. 107.

Le mégalithe est à 150 m. d'une butte, habitée par les Chorriquets. De temps à autre, ceux-ci prennent des tables ou des piliers de dolmens et les lancent contre le menhir, qui leur sert de « galoche ».

1963. — L'allée de Roz-Criben et les Korriqued.

Com. d'Audierne, cant. de Pont-Croix.

A Roz-Criben, il y a une allée couverte que l'on appelle « la caverne des Korriquets ». Ces nains ont l'habitude d'échanger leurs enfants contre ceux des paysans et de les garder avec eux dans cette allée couverte. Cf. : *Rev. arch. du Finistère*, X, p. 36.

1964. — Le bateau de S. Conogan.

Com. de Beuzec-Cap-Sizun, cant. de Pont-Croix.

A 1 km. au nord de Lescogan, une grande pierre, de forme ovale, complètement détachée du sol et ne reposant que par endroits sur une roche en place, serait le *bateau de S. Conogan*. Cf. : ABGRALI, *Pierres à bassins*, dans *Bull. Soc. Arch. du Finistère* (1890), XVII, p. 70.

1965. — Les palets des Korriquets à la pointe de Lervily.

Com. d'Esquibien, cant. de Pont-Croix.

« Là se voyaient, il y a encore un demi-siècle, le galgal de Bec-ar-Radenec, le peulvan de Créac'h, haut de 7 m., et les

deux dolmens de Kériapoc, à Porspéré, dont les tables, malgré leurs dimensions énormes de 4 m. de côté, servaient, d'après les légendes, aux Korriquets, à jouer aux palets, par le travers de la baie, sur les dolmens et les menhirs du Soc'h, en Plouhinec. » LE CARGUET, *Les sépult. préhist. de Keroullou*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1888), XV, 331.

1966. — La roche plate d'Ar-Guer-a-Droacé.
Ile de Sein, cant. de Pont-Croix.

Dans un carrefour, à l'angle de la route du phare et de celle de Plaç-ar-Skoul, une roche plate est regardée avec crainte ; cet endroit serait hanté. H. LE CARGUET, *L'Ile de Sein aux temps préh.*, ds *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1897), XXIV, 366.

1967. — Le Karniguellou de Lervilly.
Com. d'Esquibien, cant. de Pont-Croix.

Ce vaste cimetière à cists et à dolmens est l'objet d'une singulière légende : « Quand le maître mourait, on tuait le serviteur pour être son consort dans l'autre monde. » H. LE CARGUET, *Sépult. préhist. de Keroullon en Esquibien*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1888), XV, 334.

1968. — Le chapelet et les doigts de Ste Evette.
Com. d'Esquibien, cant. de Pont-Croix.

Sur une pierre, des cupules sont les empreintes du chapelet que Ste Evette y déposait. Quelquefois, il arrivait aussi que la sainte fût très fatiguée, et pour s'appuyer sur la pierre, elle y mettait la main droite, dont les doigts sont encore marqués aujourd'hui. Cf. : *Bull. Soc. Arch. du Finistère* (1899), XXVI, 197.

1969. — La chapelle Saint-Michel, à Plogoff.
Com. de Plogoff, cant. de Pont-Croix.

Chapelle bâtie sur un tumulus, à côté d'un menhir, et très vraisemblablement dans un but de christianisation. Elle fut démolie vers 1800, pour y établir un télégraphe aérien. Chan.

PEYRON, *Eglises et chap. du dioc. de Quimper*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1903), XXX, 179.

1970. — Les autels de sacrifice de la galerie de Poulhan,
à Plouhinec, cant. de Pont-Croix.

La grande galerie de Ménez-Créoc'h est proche du port de Poulhan. « Au dire des habitants de ce bourg, les dolmens de cette (allée) étaient des autels de sacrifice. Chaque année, au mois d'août, on y immolait un homme, afin d'obtenir un temps favorable pour la récolte. Les dépressions de la pierre à la surface du dolmen renversé auraient été faites pour recevoir le corps de la victime et laisser couler son sang. Cette légende est propre à la grande galerie de Poulhan. Nous ne l'avons trouvée nulle part parmi les nombreuses stations néolithiques de la baie d'Audierne et du Cap-Sizun que nous avons visitées ou explorées... »

« Les riverains de Poulhan disent que toute cette station était un village de Corriks. Un jour les Corrigans enlevèrent un enfant d'un village voisin, du Drégan, et lui substituèrent, dans son berceau, un de leurs petits nains. La substitution ne fut pas remarquée. Ces enfants grandirent. Les Corrigans s'étonnaient de voir le leur prendre de la taille, ceux du Drégan, plus étonnés encore de ce que l'enfant qu'ils élevaient se retirait toujours, comme par instinct, lorsqu'il était laissé seul, au village des Corriks. Cependant, avec l'âge, il finit par perdre cette habitude. » H. LE CARGUET, *Les Még. du Soc'h en Plouhinec*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1890), pp. 109-110 et 112.

1971. — La « Couchée » sur le dolmen de S. Théodore.
Com. de Primelin, cant. de Pont-Croix.

Près de ce dolmen, entouré d'une immémoriale vénération, on a bâti l'oratoire de S. Théodore.

« Il est curieux, ce monument des âges primitifs, et pas du tout conforme au type ordinaire. La table du dolmen sert, en quelque sorte, de baldaquin à une espèce de lit creusé dans le sol, où il n'y a place que pour une personne. Des pierres grossièrement taillées garnissent les parois. La légende veut qu'un des pieux thaumaturges de l'émigration bretonne ait eu là sa demeure, sa maison de rêve et de mortification. Il y vécut, dit-on, de longues années, étendu sur le dos, immobile, les mains jointes

sur la poitrine, ne mangeant ni ne buvant rien, ne parlant jamais. Il semblait de granit, comme sa dure couchette; des mousses, des lichens, avaient poussé sur ses vêtements. Seuls, les yeux remuaient au fond des orbites, brillaient d'un éclat surnaturel. On s'aperçut un jour, qu'ils étaient fermés, et l'on en conclut que le saint était mort. On transporta son cadavre rigide à l'église de Primelin où il fut enterré dans le chœur. Mais sa vertu est restée attachée à son ancien gîte; les malades s'y viennent étendre, dans la posture qui lui était chère, pour être guéris de la mauvaise fièvre par ce contact sacré. » A. LE BRAZ, *Contes du Soleil et de la Brume*, Paris, s. d., in-12, pp. 49-50. Voir aussi: TOSCHER, *Le Finistère*, II, 228 et ABRALL, *Bull. Soc. Arch. du Finistère* (1890), XVII, p. 69.

Les paysans des environs lui attribuaient, encore en 1916, les plus grandes vertus. Il suffit de s'y étendre pour se guérir des douleurs, et de boire l'eau qui s'accumule dans les creux de la table dolménique, pour se débarrasser de la fièvre.

1972-73. — Les « Causeurs » de Nivran.

Ile de Sein, cant. de Pont-Croix.

Il y avait trois menhirs de ce nom : le *Prégour-Bihan* ou le *Petit Causeur* et les *Prégourien-Bras* ou les *Grands Causeurs*. Tous trois étaient implantés sur une butte entourée d'un cromlech. LE CARGUET, *L'Ile de Sein aux Temps préhist.*, dans *B. S. A. F.* (1897), XXIV, 363-364. On appelle encore les deux derniers *Fillistérien*, les *Causeurs* ou les *Prégourien*, les *Prêcheurs*. On dit également les *Fistilérien*, les *Babillards*.

Encore en 1880, les gens de l'île avaient l'habitude de déposer, au pied des menhirs, neuf galets qu'ils avaient apportés dans le mouchoir de celui qui souffrait de la fièvre. S'il advenait qu'un passant prit les galets, la fièvre quittait aussitôt le malade, pour passer dans le corps de celui qui avait ramassé les pierres déposées au pied des menhirs.

1974. — Un dolmen, autel des Druidesses, refuge des âmes des morts.

Ile de Sein, cant. de Pont-Croix.

« Après avoir traversé l'île dans sa plus grande longueur, 4 km. environ, mon ami me fit prendre le chemin du cimetière où

reposaient tous les siens, sauf son père encore vivant, et que nous devions voir à son retour de la pêche journalière.

« Était-ce bien un cimetière?... Un fouillis de tombes... Étaient-ce bien des tombes, ces petits monticules, recouverts d'une pierre brute, qu'on voyait pêle-mêle dans ce champ de galets moussus ? car ici, pas le moindre arbuste, pas la plus petite fleur, pas même une touffe d'herbe ! C'est bien l'image de la mort, de cette mort triste que chacun veut éviter, de cette mort que les vivants ne veulent pas voir arriver. Et pourtant nous sommes en plein pays de légendes funèbres, sur un lambeau de cette terre druidique détachée de la vieille Gaule des Vénètes ; nous sommes sur l'antique succursale du *Purgatorium* de S. Patrice qui, on le sait, obtint que Dieu rendit visibles les souffrances des damnés et des âmes du purgatoire pour l'aider à la conversion des pêcheurs.

Les sept à huit cents habitants de cette île sont tous plus ou moins convaincus qu'autrefois, vers le commencement du ^ve siècle, S. Patrice, voyant le purgatoire irlandais trop plein, vint à l'île de Sein pour y établir une succursale destinée à recevoir les âmes de l'Armorique entachées du péché véniel. Et de là de nombreuses légendes, dont la principale est celle du *Bag-noz*. Elle me fut racontée le soir, à la veillée, au retour d'une promenade sur les galets aux alentours du phare de l'île. Voici le récit que nous fit le père de mon ami Le Calvez : « Il est certain, bien que beaucoup des jeunes gens d'aujourd'hui n'y croient pas, que S. Patrice obtint de Dieu que les âmes de la *grande terre* n'aillent pas jusqu'en Irlande pour faire leur pénitence, et que notre île fut choisie par lui pour les recevoir. Et cela est d'autant plus certain que souvent, le soir, lorsque la lune est absente, nous pouvons voir les âmes du purgatoire sortir du sein de la terre et venir courir sur la grève et même à l'intérieur de l'île.

« — Vous me demandez, Monsieur, comment ces âmes viennent chez nous ?... Je vais vous le dire et cela parce que je l'ai vu maintes fois. Après la Toussaint et la fête des Morts, la mer est démontée, le raz bouillonne en s'avançant vers la baie des Trépassés et en déferlant jusqu'à Kerguisch. Les roches de Kerlourou sont blanches d'écume, celles du Pont des Chats semblent se détacher du fond de la mer, poussées par toutes les pointes de la chaussée entière ; alors, sous le vent et la tempête, éclairé par un fanal sinistre, s'avance le *Bag-noz*, ce vaisseau

fantôme, aussi noir que la nuit, mais cependant marqué par de nombreuses petites flammes courant les unes après les autres, et qui ne sont autres que les âmes destinées au purgatoire.

« Le pilote qui dirige ce vaisseau funèbre est, dit-on, le premier chrétien mort dans l'année sur la terre d'Armorique. Ce bateau n'accoste jamais notre île; toujours entre Kerlourou et Sein éclate un ouragan terrible et ceux qui ont le courage de regarder encore voient les âmes s'échapper ensemble dans un long rayon de feu et venir se grouper autour de l'autel des druidesses où elles disparaissent. »

Tel fut le récit de ce brave homme, qui me semblait convaincu. Le lendemain je voulus voir le fameux « autel des druidesses ». C'était un superbe dolmen gardé par deux menhirs, un cimetière des druides.

Les petites flammes (âmes du purgatoire) vues pendant la tempête étaient probablement les phosphorescences du sol marécageux de l'île, et les longs rayons de feu provenaient du jeu des lumières des phares de Ar'men et de Gorbébella. V. FOROT, *Le culte des Morts à travers le monde*. Tulle (1905), gd in-8°, pp. 18-19. Commun. par P. SAINTYVES.

1975. — L'« église » de Sein et les « Groached-ar-Sabbad ».

Île de Sein, cant. de Pont-Croix.

Il y a, dans l'île, un certain nombre de veuves réputées pour avoir reçu, en naissant, le *don de vouer*. On ne les nomme pas tout haut, mais on les connaît. Elles ont, dit-on, commerce avec les mauvais Esprits des eaux, qui les admettent, la nuit, aux « sabbats de mer ». ... Lorsqu'on souhaite la mort de quelqu'un, on s'abouche avec une de ces veuves... Si elle est disposée à écouter votre requête, elle vous fixe un endroit désert où l'attendre, après le coucher du soleil. C'est le plus souvent derrière l'énorme masse de rochers dite *an Iliz*, l'église, à mi-chemin du bourg et du phare. On lui donne le nom de celui qu'on désire voir périr, fixant un terme quelconque, mais plus le délai est rapproché, plus la « veuve » se fait payer cher. L'affaire une fois conclue... votre ennemi périra au jour marqué. » Conté en 1898 à Anatole LE BRAZ, *Légende de la Mort*, t. I, p. 209.

1976. — Le tumulus de la Croix, à Nivran et la roche de Gador.

Île de Sein, cant. de Pont-Croix.

La destruction de ce tumulus a commencé depuis longtemps, la croix qui surmonte le peu qui en reste date de 1776.

Le mot Nivran, mal compris, a été le point de départ de fausses interprétations. Une légende en donne l'explication :

« Deux corbeaux avaient l'habitude de se poser sur une roche du Gador. Ils firent leur nid dans celles qui avoisinent le tumulus de la croix, et cela, durant de nombreuses années. Les Iliens frappés du retour des oiseaux aux mêmes lieux, en firent des esprits préposés à la garde de l'île. La roche du Gador fut appelée : *Carrek-ar-Vran*, la roche du corbeau ; l'endroit où ils nichaient, an Nivran (alias *nith-vran*), le nid du corbeau. Le mot Nivran, par assonance, est devenu l'*offrande*, la *délivrande*, et l'on a bientôt trouvé l'église où les Druides pratiquaient leur culte, l'autel sur lequel, au temps de leurs Pâques, ils immolaient des victimes humaines. » LE CARGUET, *L'Île de Sein aux temps préhist.*, dans *B. S. A. F.* (1897), XXIV, 368.

1977. — Des légendes druidiques que l'on raconte dans l'île de Sein.

L'Ilien actuel est d'origine relativement récente et ne peut être le détenteur de la tradition gauloise. Toutes les légendes druidiques qu'il vous conte sont d'importation. Le fond, il le prend dans *Amice de Guermeur*, le roman d'Hippolyte VIOLEAU, qu'il a lu dix fois, et dont les meilleurs commentateurs sont Pauline Menou et l'ami Pen-Coq, un rude marin qui en sait long sur l'histoire des Druides. LE CARGUET, *loc. cit.* (1897), XXIV, 366-368.

1978. — Menhir christianisé, à Loctudy.

Com. de Loctudy, cant. de Pont-l'abbé.

Ancienne chapelle du XIV^e siècle, dans le cimetière, près d'un menhir surmonté d'une croix. Chan. PEYRON, *Egl. et chap. du dioc. de Quimper*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1903), XXX, 183.

1979. — Le diable ermite et la jeune fille.

Com. de Penmarch, cant. de Pont-l'Abbé.

A Penmarch, le diable, déguisé en ermite, allait s'emparer d'une jeune fille réfugiée sur un rocher voisin de la côte. La pauvre enfant, sur le point d'être saisie, fit un signe de croix, le faux ermite s'engloutit sous les flots. Son cadavre, rejeté par la mer, s'est pétrifié, devenant ce roc étrange, qui représente un moine, le capuchon rabattu et les mains jointes, comme s'il était en prière. P. SÉBILLOT, *Folklore*, II, p. 93, d'après BITALONGI, *Au pays des Bigoudens*.

1980. — Le menhir de la Vierge.

Com. de Penmarch, cant. de Pont-l'Abbé.

Cet énorme menhir de 6 m. 30, très large si on le voit de face, se présente, de côté, sous les apparences d'une femme, serrant autour d'elle sa longue robe et semblant fuir au plus vite. Comme les alignements de Lestrigniou ne sont pas loin, il se pourrait que ce soit la raison pour laquelle ce menhir a reçu le nom de la Vierge qui fuyait le diable en ces régions.

1981. — La messe sur des mégalithes submergés.

entre Penmarch et Guilvinec, cant. de Pont-l'Abbé.

Les anciens marins disent avoir vu, au large, entre le Guilvinec et Penmarch, des pierres druidiques à 15 ou 20 pieds de profondeur sous l'eau, tellement vénérées qu'on disait la messe dans un bateau au-dessus d'elles une fois chaque année. CAMBRY, *Voy. de 1794*, p. 157, édit. SOUVESTRE, 1836.

D'après VERUSMOR, qui avait essayé de reconnaître l'endroit sans y parvenir, le prêtre, après l'office, bénissait les pierres avec l'eau d'un chaudron puisée à la fontaine d'un saint. « Jamais les matelots n'y passent sans les saluer par un signe de croix. » L'usage se conservait donc encore aux environs de l'année 1850. VERUSMOR, *Voy. en Basse-Bretagne*, p. 299.

1982. — L'allée des Korrigans de Plobannalec.

Com. de Plobannalec, cant. de Pont-l'Abbé.

A Tronwal, un dolmen à galerie et vingt-sept chambres à galeries, formant le groupe mégalithique le plus important de tout le département, se trouvent dans la lande dite « Goarem ar C'horriquet ».

1983. — Le menhir de Kervadel et les Romains.

Com. de Plobannalec, cant. de Pont-l'Abbé.

En 1878, DU CHATELLIER découvrit, enterré dans un champ, un menhir en granit, en forme de cône tronqué, de 3 m. de haut. Autour de ce curieux monument sont sculptées sept figures de 1 m. 30 de hauteur moyenne, divisées en quatre tableaux par des bandes perpendiculaires à la base. Ces sculptures sont assez grossières pour remonter au début de l'occupation romaine.

L'une de ces figures représente le dieu Mercure tenant par la main un personnage, beaucoup plus petit que lui, et représentant, suivant les idées antiques, un simple mortel.

A côté de lui serait un autre dieu, peut-être un Hercule, tenant un objet allongé de forme triangulaire reposant à terre, et qu'il semble vouloir frapper de sa massue levée, peut-être le serpent gaulois à tête de bélier.

A côté, se dresse le dieu de la guerre, appuyé sur un bouclier de forme essentiellement gauloise, et tenant sa lance la pointe en bas. Sur la tête, il a un casque, de chaque côté duquel tombent des cornes de bœuf.

Enfin, deux personnages, l'un nu et l'autre vêtu, « sont réunis par l'intention et séparés de fait dans la partie inférieure par la bande sculptée ordinaire » (DU CHATELLIER). La figure nue, de face, est celle d'un homme dont le bras droit levé tient un objet rectiligne, caché derrière lui, l'extrémité se terminant entre les deux jambes. A gauche et assis sur son train de derrière, un petit animal appartient à la scène et fait partie du groupe. La seconde figure est celle d'une femme habillée d'une longue robe tombant jusqu'aux pieds. Cette partie du menhir est malheureusement la plus abîmée de toutes, car le soc de la charrue l'entaillait à

chaque labour. Il s'agirait, pour nous, du dieu gaulois au maillet presque toujours accompagné d'un chien, et de sa parèdre. (Succellus et Nantosuelta).

Ce menhir — d'une importance exceptionnelle — représenterait, ainsi, toutes les divinités gauloises, figurées par une pierre à l'origine et réunies, en un seul monument, par les Romains. L'on aurait, de la sorte, la cristallisation de toutes les idées relatives aux menhirs-divinités, au début de l'ère chrétienne.

1984. — Le temple des faux dieux et la barrique de S. Alour.

Com. de Plobannalec, cant. de Pont-l'Abbé.

Au Moustoir, en Kervignou, se serait trouvé « dit la tradition encore intacte, le principal établissement des prêtres des faux dieux. Et, en effet, pour l'attester à tous, S. Alour et les premiers chrétiens y ont placé une croix en pierre brute et d'un seul bloc. On peut affirmer sans se tromper qu'elle est des premiers siècles de l'ère chrétienne ».

Le paysan qui avait indiqué à DU CHATELLIER les trois ou quatre dolmens du Moustoir, ajouta cette légende. Le fondateur du village, « privé d'eau et ne sachant comment y parvenir, s'écria : — Eh bien ! que S. Alour me donne de l'eau et ma plus belle vache est à lui... Le lendemain, il y avait de l'eau au pied du village, et pour la contenir, une magnifique pierre taillée en forme de barrique ou de fût, ayant 0 m. 87 de profondeur, sur 1 m. de large, et 9 à 10 cm. pour l'épaisseur des parois. » A. DU CHATELLIER, *Assoc. bretonne* (1851), p. 56. Il est bien regrettable que la pierre en question ait disparu. C'était, sans doute, l'un de ces troncs en pierre, très primitifs, sur lesquels se trouvait souvent le fût de la croix, et datant, suivant toute vraisemblance, de l'époque carolingienne.

1985. — Ste Marie-Madeleine et les alignements de Lestrigniou.

Com. de Plomeur, cant. de Pont-l'Abbé.

Quand on demande aux gens de Plomeur ce que signifient les alignements de Lestrigniou, ils répondent naïvement : « Quand M^{me} Marie-Madeleine vint s'établir dans le pays, elle y trouva le diable, qui avait tout empoisonné de ses mensonges. Elle résolut de le chasser, ce qu'elle fit en le poursuivant, et en lui jetant

ces pierres que vous voyez alignées. » La Madeleine les portait dans son tablier, et les lançait au diable, qui s'enfuyait tout droit devant lui. Dès qu'elles avaient touché terre, les pierres s'enracinaient, se disposant, ainsi, en longues files, les alignements, dont il ne reste plus, aujourd'hui, que quelques débris. Cf. : DU CHATELLIER, *Epoque préhistor.*, p. 35.

Un paysan de La Madeleine, petit village auprès des alignements, m'a donné une variante. Le diable, pour mieux se sauver, s'était changé en serpent, mais Marie-Madeleine ne l'en atteignait pas moins de ses pierres. C'est ce qui explique que les files de menhirs s'incurvent parfois, pour imiter les ondulations du serpent cherchant à dérouter la sainte. (Raconté par H. Tanno.)

1986. — Un menhir remis en place.

Com. de Plomeur, cant. de Pont-l'Abbé.

A la Villeneuve, en Plomeur, on avait abattu un menhir de 5 m., dans un bois de pins, alors qu'il ne gênait en rien. Il fallut le remettre à la même place, où il se trouvait, car *la pierre se vengeait* (1914). Je n'ai pu tirer de Corentin Cosquer, qui me l'a raconté, d'autres renseignements.

1987. — Les représailles des Chorriquets de Ker-ar-Run.

Com. de Treffogat, cant. de Pont-l'Abbé.

Au sommet d'un coteau rocheux, et au milieu des habitations, un tumulus avec galerie est la demeure des « Chorriquets ».

Ceux-ci se livrent, contre les gens du pays, à de véritables représailles, d'après DU CHATELLIER, recueillant cette tradition en 1879, sans donner d'autres détails.

1988. — Le menhir-église de Leuhan.

Com. de Treffogat, cant. de Pont-l'Abbé.

Dans l'étang de Leuhan, récemment desséché, se dressait un menhir. « Les anciens se réunissaient autour le dimanche, car c'était pour eux comme une église. » (D'après BARGAIN, du village de Lechiagat, 1928.)

1989. — Le bateau de S. Vio.**Com. de Tréguennec, cant. de Pont-l'Abbé.**

Le bateau de pierre, sur lequel S. Vio ou S. Vougay arriva d'Irlande à Penmarch, se brisa en deux, de lui-même, aussitôt que le saint fut à terre. Une partie retourna en Irlande, tandis que l'autre restait dans le pays et qu'une chapelle se construisait tout auprès. Cf. : AGRALL, *Pierres à bassins*, dans *Bull. Soc. Arch. du Finistère* (1890), XVII, p. 70.

1990. — Le Toul-ar-Sarpant.**Com. de Tréméoc, cant. de Pont-l'Abbé.**

A quelque distance de la gare de Combrit-Tréméoc, dans le vallon, une bande rocheuse est percée d'une toute petite caverne. Sur l'un des blocs voisins se remarque une cavité naturelle, dans laquelle on voit, avec beaucoup de bonne volonté, l'empreinte du *ped de S. Méoc*. Il s'y est imprimé au cours du combat mené par le saint contre un dragon. Celui-ci se serait enfoncé dans la petite grotte, le « Trou du Serpent », et il en serait sorti à la pointe de Ste Marine, en Combrit, pour disparaître dans les eaux de l'Odet.

1991. — Le Pied de la peste, à Elliant.**Com. d'Elliant, cant. de Rosporden.**

En 1872, on se servit, lors de la reconstruction du pont du Roudou, d'une pierre à empreintes, qu'il est impossible de retrouver. On y remarquait l'empreinte du pied d'un jeune poulain, « âgé tout au plus d'un an ». La gravure en était fort abîmée, car c'était l'usage pour tous ceux qui passaient auprès, et portaient un outil en fer, fraîchement aiguisé, de frapper l'empreinte d'un coup de l'outil, sans doute pour se préserver du fléau. A quelques centimètres du « pied de la peste », le Troad ar Vozen, — la Peste chevauchant son jeune poulain, — s'en remarquait un autre, très long et de couleur blanche. Ce pied, qui aurait eu 0 m. 35 de longueur, était celui de la Vierge. Il s'imprima dans le rocher quand la Vierge défendit à la peste d'entrer sur la paroisse d'Elliant. LE MEN, dans *Revue celt.*, t. 1, p. 428.

D'après l'abbé Favé la pierre est entrée dans la construction d'un bief et demeure reconnaissable. Les gens du pays y voyaient un *ex voto* et le faisaient remonter à la fin de la peste qui dévasta la contrée aux XIV-XV^e siècles. Cf. : A. FAVÉ, *A propos d'une pierre commémorative de la peste d'Elliant*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1893), XX, 348-349.

1992. — Un lech dans la commune d'Elliant.**Cant. de Rosporden.**

Au lieu dit *Lan-Groaz* (Croix de pierre) là où s'élevait l'ancienne chapelle de Sainte-Croix, on voit une pierre couchée sur le sol et en partie enterrée. Elle a dû jadis être dressée verticalement aux abords de la chapelle, car elle a bien la forme d'un menhir. Elle passait pour recouvrir un trésor; « on racontait même que les individus qui avaient voulu faire des fouilles avaient entendu des bruits étranges... et s'étaient sauvés ». VILLIERS DU TERRAGE, *Un lech dans la commune d'Elliant*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1896), XXIII, 171-172.

1993. — La « maison des Korrigans » de Melgven.**Com. de Melgven, cant. de Rosporden.**

Au sud-est de la commune et sur la rive droite de l'Aven, l'allée couverte de Menez-Guen porte, sur deux de ses piliers, les traces des doigts des Korrigans, qui en ont fait leur demeure.

C. — ARRONDISSEMENT DE QUIMPERLÉ**1994. — Les rochers du Diable, à Locunolé.****Com. et cant. d'Arzano.**

L'Ellé, dans cette région, traverse un vallon rocheux, dont l'un des plus terribles étranglements se nomme les gorges du Diable. Elles sont dominées par les *rochers du Diable*, sur lesquels des stries profondes indiquent sans doute ses traces. G. DUPONT-FERRIER, *Au pays des Druides*, Paris (1912), p. 102, figure.

1995. — Les dolmens des Korrigans.

Com. et cant. de Bannalec.

Au Cosqueriou d'An Traon, et à 150 m. au nord de Kermaout, deux dolmens sont habités par les Korrigans.

1996. — La « forme aux souliers » de Gargantua et son bain de pieds.

Com. et cant. de Pont-Aven.

On voit, dans la rivière, en face du quai, un énorme rocher ayant la forme d'un soulier ; aussi l'appelle-t-on dans le pays la *Roche-Forme* ou *Forme du soulier de Gargantua*.

Avant la confection du nouveau quai, on remarquait, presque en face de la *Roche-Forme*, un volumineux rocher arrondi, percé à son sommet d'un trou rond d'environ 1 m. de diamètre et d'autant de profondeur, auquel on donnait le nom de *Bain-de-pieds de Gargantua*. FLAGELLE, *Notes archéol.* p. 66-67.

1997. — Le menhir de la « Pierre du Coq ».

Com. de Pont-Aven, cant. de Pont-Aven.

Ce menhir, comme tous ceux auxquels s'attache une tradition relative à un coq, est très élevé. Il a, en effet, 7 m. de haut, et se trouve à Kerangosquer. Deux fois par an, à Pâques et à la Noël, on en voit sortir un coq, qui vole sur votre épaule et y chante. Il garde le trésor enfoui au pied du menhir et vous invite à le chercher. Une croix, très ancienne, a été sculptée au milieu de la plus grande face de ce menhir.

1998. — Un avare, haché en morceaux, et transformé en allée couverte.

Com. et cant. de Pont-Aven.

En 1794, CAMBRY avait entendu raconter, à propos d'une allée couverte qu'il ne désigne pas, cette curieuse légende : Des « vieilles pensent que les membres d'un avare inhospitalier, insensibles aux malheurs du pauvre, furent ainsi pétrifiés, pour servir d'exemple à la postérité et porter à la charité les témoins de ce grand exemple. » VERUSMOR, dans son *Voyage en Bretagne*, p. 106, a quelque peu embelli, suivant son habitude, l'his-

toire donnée par CAMBRY. L'avare aurait montré une telle dureté à l'égard des pauvres et une telle impiété envers Dieu et ses saints, qu'il aurait été haché en morceaux par un ange venu du ciel, et que les débris de son corps seraient devenus les piliers de cette allée couverte.

1999. — Une noce changée en pierres.

Com. et cant. de Pont-Aven.

« De vieilles femmes, dit encore CAMBRY, pensent que toute une noce fut changée en pierres, pour une faute qu'on ignore. » Le chanoine ABGRALL, mieux renseigné sans doute, ajoute : « pour crime de fornication ».

Il est bien probable que ces deux traditions concernent un seul et même monument, mais il m'a été impossible de savoir à quelle allée couverte ces légendes pourraient s'appliquer. Personne ne paraît en avoir gardé le souvenir, et mon enquête, faite dans la commune, a été tout aussi négative.

2000. — Un menhir qui guérit de la colique.

Com. de Moëlan, cant. de Pont-Aven.

Vers 1876, au dire de LE MEN, on se frottait le ventre contre le menhir de S. Philibert pour se guérir de la colique. *Bull. Soc. Archéol. du Finistère* (1876), p. 123.

2001. — Un menhir qui assure des garçons à ceux qui s'y frottent.

Com. de Moëlan, cant. de Pont-Aven.

A une époque encore récente, les jeunes mariés se rendaient dans un champ, où se dresse un menhir semblable à celui de Plouarzel, en ce sens qu'il porte, sur l'un de ses côtés, une protubérance. Ils s'y frottaient le ventre et étaient assurés d'avoir, par la suite, des enfants mâles. DU CHATELLIER, *Epoques préhist.* (1907), p. 30.

2002. — Un menhir qui tourne aux solstices.

Com. de Moëlan, cant. de Pont-Aven.

Le menhir de Kerseller, en Moëlan, tourne à minuit, à la Saint-Jean et à la Noël. Il cache aussi un trésor. (D'après J. FUSTOCH.)

2003. — La chaire de S. Philibert.
Com. de Moëlan, cant. de Pont-Aven.

Au sommet d'un petit coteau, et dans un bois de pins, on pouvait encore voir, en 1927, parmi d'autres blocs en place, un rocher creusé d'un magnifique bassin. C'était l'endroit préféré de S. Philibert, qui aimait à s'y reposer tous les soirs. La pierre finit par s'amollir, et par garder ainsi le souvenir de celui qui s'y asseyait si volontiers.

Le chanoine ABGRALL, qui ne semble pas avoir connu cette légende, se contente de parler d'un ermite qui venait s'asseoir sur une pierre creusée, à Moëlan. Cf. : ABGRALL, *Pierres à bassins*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1890), XVII, 68.

2004. — Les écus de Kerascouët.
Com. de Moëlan, cant. de Pont-Aven.

Aux pieds des alignements de Kerascouët, si l'on mettait un drap blanc, la veille de Noël, les écus y pleuvaient.

2005. — Le bassin des fées de Plaz-ar-Men.
Com. de Clohars, cant. de Quimperlé.

Dans un rocher, les fées ont creusé un bassin, où elles viennent se baigner jusqu'à l'aurore. Quelquefois, elles invitent les sirènes à prendre part à leurs ébats.

2006. — La roche du Diable.
Com. de Clohars-Carnoët, cant. de Quimperlé.

A quelque distance du bourg de Clohars-Carnoët, et à droite de la route du Pouldu, un gros rocher en place est creusé de trois bassins. Il est connu sous le nom de « *Roche du Diable* ».

2007. — Le « sonneur » de Riec et les Korrigans du dolmen de Keroulic.
Com. de Clohars-Carnoët, cant. de Quimperlé.

Dans la lande de Keroulic, se trouvent deux dolmens, et, dans les chemins qui y conduisent, plusieurs pierres à bassins, dont deux, au moins, sont attribuées au diable. L'un de ces dol-

mens passait, dans le pays, pour être hanté, et je n'avais rien pu tirer de plus de ceux qui me renseignaient. Les hasards d'une lecture me permettent, sans doute, de lui restituer sa légende : « On dit qu'un « sonneur » renommé de Riec, près de Quimperlé, après un pardon où de trop nombreuses libations avaient noyé sa prudence, fit le pari d'aller à minuit, sur une lande déserte, auprès d'un dolmen hanté, en Clohars-Carnoët. Il voulait, disait-il, en sonnand de son biniou sans rival, apprendre aux Korrigans un « *jabadao* » nouveau. Il faut vous dire que le hardi sonneur avait auparavant frotté son instrument avec quelque *louzou* (1) cueilli un samedi, au clair de lune, dans les conditions voulues. Notre homme se rendit, en effet, sur la lande hantée, vers le milieu de la nuit; ses camarades s'arrêtèrent à cinq cents pas du dolmen et attendirent en silence.

« Pendant quelque temps, malgré les rafales qui gémissaient dans les bruyères et les rochers, ils distinguèrent les joyeux accents du biniou. Au coup de minuit, les sons devinrent confus et mélancoliques, puis sinistres, puis lugubres, incohérents, saccadés. On eût dit un biniou de l'enfer sonnand la ronde des damnés. Puis, les sons étouffés ressemblèrent à un râle lointain, à un bourdonnement funèbre, et ce fut tout. Le lendemain à l'aube on trouva sur la lande, auprès du dolmen fatal, le corps inanimé du sonneur et il fut, dit-on, impossible d'arracher d'entre ses dents le tuyau broyé de son biniou. »
DU LAURENS DE LA BARRE, *Etude sur les danses bretonnes*, *Assoc. Bret.* (1878), p. 281.

2008. — Le dolmen de Clohars et le trésor des émigrés.
Com. de Clohars-Carnoët, cant. de Quimperlé.

J'avais découvert un dolmen, dont la table seule émergeait du sol. Ce mégalithe était situé presque en face de la lande, parsemée de blocs mégalithiques, où l'on a construit, depuis, le groupe scolaire. La propriétaire, une commerçante du bourg, devait le faire dégager, pour que l'on pût en mesurer l'intérieur et se rendre compte de la façon dont le mégalithe était construit. Les gens étaient, d'ailleurs, fort intrigués de me voir prendre des mesures et les noter sur mon carnet.

En mon absence, on fit sauter à la mine ce dolmen, dans

(1) Plante magique, sans doute la verveine.

l'espoir d'y trouver le trésor des émigrés, qu'une tradition plaçait à Clohars. On pensait que je possédais des indications précises sur ce trésor, montant à trois millions de francs et enfoui depuis 1795 : l'on avait voulu me devancer. Ceci se passait en 1928.

2009. — Le trou du tombeau de S. Gurloës.

Com. et cant. de Quimperlé.

Dans la crypte de l'église de Sainte-Croix, se trouvait, en 1836, auprès d'un pilier, le tombeau de S. Gurlot. « L'on y voit un trou où les Bretons viennent plonger le bras pour le guérir des douleurs rhumatismales. » SOUVESTRE, *Le Finistère en 1836*, p. 86.

* * *

DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD

A. — *Partie bretonne.*

TRÉGORROIS, CORNOUAILLES ET VANNETAIS.

2010. — La chaise et la bêche de Rannou.

Com. et cant. de Plestin.

A côté d'un menhir renversé, il existe une pierre ayant, à sa partie supérieure, une cavité en forme de siège. C'est « la chaise de Rannou », Cador-ar-Rannou. On y remarque encore une empreinte, celle de la bêche de Rannou. Un jour qu'il travaillait à ses champs, en Guimaec, il aperçut des oiseaux qui ravageaient son blé. Il leur lança violemment cette pierre, qui n'atteignit point son but et s'en fut tomber dans les Côtes-du-Nord, à Plestin. DE LA CHÉNELÈRE, p. 116.

2011. — Roc'h hir glas, S. Eflam et le roi Artur.

Com. et cant. de Plestin.

Au temps où tous les saints d'Hibernie s'embarquaient pour la terre d'Armorique, S. Eflam s'était enfui du royaume paternel,

pour ne pas épouser la belle Honora, que le roi son père lui avait destinée. Il débarqua sur la « Lieue de Grève », au pied d'un grand rocher, le « Roc'h hir glas », d'où sortit presque aussitôt un horrible dragon. Ce monstre désolait toute la contrée et personne n'avait osé le combattre. Le roi Artur vint à passer et, reconnaissant en Eflam un sien parent, il attaqua le dragon et le blessa si grièvement que celui-ci, grim pant sur le rocher, se précipita de lui-même dans les flots. Le combat fut rude et opiniâtre, aussi le roi était-il épuisé et fort altéré. Eflam n'eut qu'à frapper de son bâton un rocher voisin, pour qu'une source limpide jaillit à l'instant. C'est la fontaine de Toul-Eflam que l'on voit encore à l'extrémité occidentale de la « Lieue de Grève ».

2012. — Le dévouement d'un cheval.

Com. de Trémel, cant. de Plestin.

A Trémel, un cheval, pour empêcher que son maître ne brûlât toute la ville, se précipita dans une fondrière, au bas d'un rocher. Les quatre fers se voient encore sur la pierre d'où le cheval s'est élancé. P. SÉBILLOT, *Folklore*, t. I, p. 788.

2013. — Le menhir de Kerdinan porté par une jeune fille.

Com. de Trémel, cant. de Plestin.

Le menhir fut transporté par une « pennerès », qui n'avait que quinze ans. La charge était si lourde que les épaules de la malheureuse se sont enfoncées dans la pierre et y ont laissé leurs traces. Le menhir garde aussi un trésor que personne n'a encore pu dérober.

2014. — La « Marie de la Fontaine ».

Com. de Trémel, cant. de Plestin.

A Trébrivan, de nombreux rochers avec bassins sont attribués aux fées. Parmi celles-ci, « Mary ar Feunteun », habite une pierre, tout auprès d'une fontaine où elle aime à se plonger.

2015. — Une roche branlante et la vertu des filles.

Com. de Ploulec'h, cant. de Lannion.

Au Yaudet, une roche branlante servait, dans les premières années du XIX^e siècle, à prouver la vertu des filles. On l'appelaït la « *Roche aux Vierges* ». *Acad. celtique*, t. III, p. 217.

2016. — La pierre du Soleil.

Com. de Ploubezre, cant. de Lannion.

Un menhir de plus de 3 m. est appelé Ar Men-Sul. Il tourne sur lui-même, au coup de midi, et découvre son trésor à la Saint-Jean et à Noël (traditions recueillies en 1910).

2017. — La « Bilien Vras » et l'apparition d'une fiancée morte.

Com. de Rospez, cant. de Lannion.

En curant un fossé, on découvrit, en 1896, un bloc de forme ovoïde, pesant environ 500 kg. On le déposa dans le cimetière de Rospez. Cette pierre avait été encastrée dans le soubassement d'une maison de Creiz, et, lors de sa démolition, on l'avait jetée dans le fossé. Un homme de la commune raconte qu'un soir, en se rendant à la Ville-Neuve, accompagné d'un ami, il vit un nuage blanc se former au-dessus de la pierre, s'élever en l'air et prendre la forme d'une femme. En celle-ci, il reconnut les traits de sa fiancée, morte, il y avait trente ans, quelques jours avant son mariage.

Le Bilien-Vras, « la Grande Pierre », a la forme d'un œuf, de couleur noirâtre et d'un très beau poli, mais strié de rayures plus ou moins profondes.

M. Harmois ajoute qu'une deuxième légende qu'il a pu recueillir ne saurait être reproduite, « ne nous croyant pas autorisé à en risquer la lecture publique ». Il s'agit, sans doute, d'une superstition phallique. HARMOIS, *Invent. de l'arr. de Lannion*, p. 161.

2018. — Le menhir « Ar Gueyel » christianisé par quatre statues.

Com. et cant. de Lannion.

Au bord de la vieille côte de Morlaix et sur le chemin de Saint-Patrice, un menhir retaillé était, en 1880, surmonté d'une statue

de la Vierge, entourée de trois autres. L'une, à droite, était celle d'une sainte, inclinant douloureusement la tête et joignant les deux mains ; l'autre, à gauche, représentait un moine ou un saint à cheveux bouclés, peut-être S. Patrice, tenant un pan de sa robe, et levant la main en un geste de bénédiction. Sous la Vierge et l'Enfant Jésus, au milieu du menhir, était le buste d'un troisième saint. Il n'y a plus aujourd'hui de statues au menhir.

2019. — Les bruits nocturnes de la pierre du Runsker.

Com. de Brélévenez, cant. de Lannion.

Une pierre, aussi haute que large, d'environ 1 m. 50, peut-être un menhir, brut et non taillé, faisait entendre, la nuit, des bruits singuliers, tout au début du XIX^e siècle. Pour les uns, on eût dit qu'on remuait des noix, et pour d'autres, des ossements de morts. *Acad. celtique*, t. III, p. 219.

2020. — La tombe du roi des Tréagoz ou de Grallon.

Com. de Pleumeur-Bodou, cant. de Perros-Guirec.

Au carrefour des routes de Tréguier à Lannion et de la vieille route de Perros à Pleumeur, au Guéradeur, une roche plate en granit ressemble vaguement à une dalle tumulaire, sur laquelle serait allongée la statue du personnage enterré. On y a gravé plusieurs petites croix, à une époque assez ancienne. Si on les compte et les recompte, jamais on ne peut en trouver le même nombre. Ce serait la *tombe du roi Grallon* pour les uns, celle du roi des Tréagoz, écueils redoutés des gens de la côte, pour d'autres. Cf. : *Rev. Trad. pop.*, t. XIX, p. 441.

2021. — Le menhir christianisé de S. Duzec.

Com. de Pleumeur-Bodou, cant. de Perros-Guirec.

Ce menhir, qui a plus de 8 m. de haut sur 3 m. 10 de largeur à la base, est surmonté d'une croix ; sa face principale porte, sculptés et rehaussés en couleur, les différents attributs de la Passion. Au sommet, sous la croix, une femme à genoux et en prière ; puis, au-dessous le voile de Ste Véronique. A droite et à gauche, une main, un pot, un marteau, des tenailles, un coq, une robe, des dés, trois clous, un paquet de verges, deux tibias en croix, le soleil, la lune, et enfin un grand crucifix.

C'est au XVIII^e siècle que nous attribuerions volontiers toutes ces sculptures.

2022. — Le menhir de S. Samson et les douleurs.

Com. de Pleumeur-Bodou, cant. de Perros-Guirec.

Près de la chapelle de S. Samson, on vient se frotter contre un petit menhir d'environ 2 m. de haut, pour se guérir de diverses maladies. Jadis, on détachait quelques parcelles de la pierre, pour les broyer ensuite, en mettre la poussière dans de l'eau, et boire ainsi cette potion miraculeuse et souveraine. C'est ce qui explique l'échancrure de ce menhir, sur l'un de ses côtés, échancrure polie et usée par suite de frottements répétés.

2023. — Les « Corrandonet » de Trébeurden.

Com. de Trébeurden, cant. de Perros-Guirec.

Trois dolmens portant le nom de Ty-lia-ar-Gorriket ou Corrandonet, la *maison des Gorrikets*, que quelques habitants prétendent même avoir vus. Ces Gorrikets ne sont pas méchants, quand on ne leur fait pas de mal et qu'on les laisse tranquilles. Ils soignent surtout très bien les porcs, et poussent même l'amabilité jusqu'à prévenir les gens de la maison du jour précis où la bête est à point. Pour les services qu'ils rendent, ils ne demandent qu'un peu de « bloneck », de saindoux, pour leur soupe ou leur bouillie. On a vu de la fumée sortir de leurs demeures et l'on a senti le fumet de leurs festins.

Si on les dérange, ces petits êtres sont si vindicatifs qu'ils ne laissent ni trêve, ni repos aux malheureux qui ont osé se mêler de leurs affaires. Ceux qui passent tard auprès de leurs demeures pressent le pas, de peur de rencontrer une patrouille de ces petits hommes, dont le chapeau est large comme la pleine lune.

Ces superstitions commencent à disparaître, mais les personnes âgées y croient encore très fermement, écrivait, en 1880, DE LA CHÉNELIÈRE, *Inv.*, p. 113.

2024. — Les bêtes fantastiques de Trébeurden.

Com. de Trébeurden, cant. de Perros-Guirec.

Au Runigou, d'un rocher sortait un taureau furieux, tout noir, et, fort dangereux à rencontrer. A Trovern Bihan, c'était une

« bânv » avec ses petits, truie non moins diabolique que le « tarv » du Traouigou. Enfin, à Pont-ar-Roch galopait le « cheval de nuit. » *Annuaire des Côtes-du-Nord* (1843), p. 66.

2025. — Les processions mystérieuses de Bonne-Nouvelle.

Com. de Trébeurden, cant. de Perros-Guirec.

De Carrec Guen, où l'on entendait souvent le concert des fées et des nains, et de Kerellec, où ils avaient une maison, Ty-ar-C'horriquet, partaient, certaines nuits, des processions mystérieuses se dirigeant vers la chapelle de Bonne-Nouvelle. *L'Annuaire des Côtes-du-Nord* de 1843, p. 66 et 67, y fait allusion.

2026. — Le menhir de la Bonne-Femme.

Com. de Trébeurden, cant. de Perros-Guirec.

Le chevalier de FRÉMINVILLE a dessiné un très grand menhir que sa ressemblance avec une femme faisait appeler de ce nom. Il se trouvait au moulin de Trovern et avait au moins 5 m.

La « bonne femme » a depuis longtemps disparu. Cf. : *Fureteur Breton*, t. III, p. 64-65, la reproduction du dessin de FRÉMINVILLE.

2027. — Le dolmen de l'Île Grande, les Corlandonezet et le cochon des Grinker.

Île Grande, cant. de Trébeurden.

Par les clairs de lune, les « Naines », appelées ailleurs les « Kornandounez », obligent à danser tous ceux qui passent auprès du dolmen. Les malheureux ont à le faire avec chacun d'elles et ne doivent s'arrêter que lorsqu'ils sont arrivés à l'endroit même par lequel ils sont entrés dans la ronde.

Si l'on s'exécute, elles remercient le danseur, lui annoncent qu'il aura un garçon et qu'il n'aura point besoin, pour sa venue au monde, d'aller chercher une sage-femme. « Quand le temps ne permet pas les danses, les Kornandounez obligent l'imprudent à leur réciter, très vite, tous les noms de la semaine, à l'exception toutefois de celui du dimanche, qu'elles ne sauraient entendre. Malheur à celui qui croit devoir l'ajouter, il est tout aussitôt enlevé, et ne reparait plus. »

La grand-mère de Catherine Grinker (vieille femme de 92 ans

en 1897), racontait souvent qu'elle avait eu, jadis, un cochon qui ne mangeait rien et pourtant engraisait. Elle s'en fut au dolmen, un jour, et y trouva son cochon qui mangeait ce que les fées lui avaient préparé. Elles devaient, quand il serait gras à souhait, le manger, mais elles ne le purent, car les parents de Catherine tuèrent le cochon la veille du jour fixé par les fées.

Les lépreux habitèrent aussi ce dolmen, et on leur passait à manger au bord d'une fourche. (Légendes recueillies par l'instituteur en 1897.)

2028. — La pierre et la chapelle de S. Samson.
Com. de Trégastel, cant. de Lannion.

Dans la chapelle de S. Samson, il y a une pierre de 1 m. 70 de longueur, dédiée au saint évêque de Dol. On en fait trois fois le tour, en disant des oraisons, et l'on est guéri de ses maux de reins. Cf. LIÉGEARD, *Les saints guérisseurs de Bretagne*.

2029. — Le lit de S. Samson.
Com. de Trégastel, cant. de Perros-Guirec.

Entre le bourg et la chapelle de S. Samson, un rocher est appelé : « Gwele ar sant », le lit de S. Samson.

2030. — Le lit de la Fileuse.
Com. de Trégastel, cant. de Perros-Guirec.

A 50 m. de l'hôpital des vieillards, un dolmen porte le nom de « Gwele au Inkinerez ». Une fée y habitait, si puissante que son fuseau se projetait à des distances énormes, accomplissant, ainsi, des besognes miraculeuses. JOLLIVET, *Géogr. des Côtes-du-Nord*, t. IV, p. 113.

2031. — La mule du Diable.
Com. de Trégastel, cant. de Perros-Guirec.

Sur la grève, un rocher conserve l'empreinte de la mule du diable. (SÉBILLOT.)

2032. — Le menhir percé de S. Kirec.
Com. et cant. de Perros-Guirec.

Au début du XIX^e siècle, on détruisit sur le bord de la grève, à Perros même, un assez grand menhir, le « Peulvan sant C'hirek ». A 1 m. 50 du sol, il y avait un trou d'un pouce et demi de profondeur, assez large pour qu'on pût y enfoncer le doigt. Le fond et les bords en étaient extrêmement lisses par l'usage journalier de cette pratique, tendant à la guérison de plusieurs maladies. BOUCHER DE PERTHES, dans SÉBILLOT, *Folklore*, t. IV, p. 57.

2033. — Une chapelle construite sur le bateau de S. Kirec.
Com. de Perros-Guirec, cant. de Perros.

Sur le rocher qui transporta S. Kirec d'Irlande en Bretagne, et qui vint s'échouer à Ploumanach, on bâtit une minuscule chapelle dédiée à ce saint. C'est le petit oratoire où se trouve la statue de S. Kirec.

2034. — Les roues du char de la Mort.
Com. de Perros-Guirec, cant. de Perros-Guirec.

Sur un bloc voisin se voient des traces de roues : ce sont celles du char de l'« An-Kou ». Elle part de là, pour aller chercher, à l'époque fixée pour le trépas, celui qui doit mourir.

2035. — Le lit de S. Yves.
Com. de Louannec, cant. de Perros-Guirec.

Dans le « Champ de la pierre », Parc-ar-Ven, au lieu dit Barach-Philipp, le Diable étant désigné souvent par ce nom, un dolmen est appelé le lit de S. Yves, « Goele Sant Erween ». Il venait s'y reposer, après avoir parcouru le pays et prêché un peu partout.

Une autre tradition, donnée par DE LA CHÉNELIÈRE, *Invent.*, p. 209, raconte l'histoire suivante. Un jour que le saint se reposait en cet endroit, un habitant d'une ferme voisine voulut le frapper de sa bêche. Pour parer le coup, S. Yves posa la main sur une pierre, et celle-ci conserve encore l'empreinte de la main et la trace des coups de la bêche. S. Yves dit alors à cet

homme que sa postérité aurait, jusqu'à la neuvième génération, les cheveux rouges. « La famille, qui passe dans le pays pour descendre de l'ennemi du saint, porte toujours cette marque distinctive. »

2036. — Le tombeau d'Artur.

Com. de Louannec, cant. de Perros-Guirec.

Un petit menhir, dans le cimetière, passe pour être le tombeau du roi Artur.

2037. — Le menhir de S. Nicolas.

Com. de Camlez, cant. de Tréguier.

Dans le cimetière de la chapelle Saint-Nicolas, on couche sur un petit menhir les enfants qui ont du mal à marcher, et le résultat espéré ne tarde pas à se produire.

2038. — Le lit de S. Gildas.

Com. de Penvenan, cant. de Tréguier.

Dans l'île de S. Gildas, derrière la chapelle, JOLLIVET a vu une grande pierre sur laquelle le saint avait, dit-on, l'habitude de se coucher. On y remarquait très nettement l'empreinte de son corps.

2039. — La fée et la mitre de S. Gildas.

Com. de Penvenan, cant. de Tréguier.

Une fée, devenue folle, arracha la mitre de S. Gildas et voulut s'en coiffer. Le saint étendit le bras, et la fée se transforma en une pierre, qui ressemble à un évêque mitré. Pour d'autres, cette roche serait un évêque, pétrifié pour avoir mené une vie bien peu canonique. Les jours de grande marée, il sort de son rocher et vient s'agenouiller auprès, en suppliant Dieu d'abrèger son supplice.

2040. — La « fille des eaux ».

Com. du Penvenan, cant. de Tréguier.

Vers 1860, on a détruit un très beau menhir appelé « Pennerez ar Guerenou ».

Par « Pennerez », il faut entendre une jeune fille, la seule

héritière d'une famille et de ses biens. Par extension, on peut admettre qu'il s'agit, ici, de la fée qui préside à tous les ruisseaux, « guerenou », de la contrée.

2041. — Le « coude » de S. Yves.

Com. de Penvenan, cant. de Tréguier.

Sur le bord d'un chemin d'intérêt local, on voit sur une pierre la marque du coude de S. Yves. Lorsqu'il venait voir sa mère à Kermartin, et qu'il arrivait de Louannec, il aimait à se reposer sur la pierre, la tête appuyée sur son bras. Le coude du saint s'est enfoncé dans la roche, formant un creux de 0 m. 50 de profondeur sur une largeur à peu près égale. Cf. : LA CHÉNELIÈRE, p. 121.

2042. — Les Corandonets et la Groac'h de Port-Blanc.

Com. de Plougrescant, cant. de Tréguier.

Dans le creux du rocher dit « Karek ar sentinel », au Port Blanc, habitent des Corandons, qui viennent danser en rond sur la grève.

A Groac'h-Coz, l'île à la Vieille fée, un rocher est habité par une « Groac'h », que l'on voit, de temps à autre, en train de filer.

2043. — L'allée couverte où l'on se couchait pour se guérir des douleurs.

Com. de Pleubian, cant. de Lézardrieux.

Au pied de la colline de Créa'ch ar Maout (1), il y avait, en 1854, une énorme allée couverte, de plus de 20 m. de long, connue sous le nom de « Gwele-ar-Rompét ». Elle a été détruite, bien avant 1880.

2044. — Une pierre qui revient toujours à la même place.

Com. de Pleubian, cant. de Lézardrieux.

Sur la grève, à l'est du Sillon de Talbert, une pierre de 2 m. de haut, la « Men-ar-Guernevez », marquerait la sépulture d'un Anglais, de Guernesey peut-être. Si on la change de place, elle revient toute seule. DE LA CHÉNELIÈRE, p. 109.

(1) Le « tertre du mouton ».

2045. — Les « logis aux glissades » de Kerbors.

Com. de Kerbors, cant. de Lézardrieux.

A Loguel-ar-Rompel, un dolmen de ce nom serait, d'après DE LA CHÉNELIÈRE, le « lit des Druides ». HARMOIS, dans son *Inventaire de l'arr. de Lannion*, prétend qu'il y en a trois.

On ne saurait traduire Loguel-ar-Rompel, « le lit ou la maison des Druides », ces prêtres gaulois s'appelant en breton Druzet. Si le mot « rompet », mal prononcé, correspond au breton « rampet », Loguel-ar-Rampet devient la « loge où l'on glisse », le verbe « rampa » précisant même qu'on le fait les jambes écartées. En ce cas, l'on aurait ici la tradition de glissade sur la pierre, si fréquente dans les Côtes-du-Nord et dans l'Ille-et-Vilaine.

Il y aurait bien une autre explication, « Rompet » se décomposant en *remm*, douleur rhumatismale, et *pé* pour *pédet*, où l'on vient prier. Ce serait, si l'hypothèse peut s'expliquer phonétiquement (ce que je ne sais) « la demeure, le logis où l'on prie pour les douleurs ». De nombreux dolmens guérissent, en effet, des rhumatismes.

2046. — La pierre du Paon et les mariages.

Com. de Bréhat, cant. de Paimpol.

Entre deux rochers de syénite, une fente énorme est surmontée d'un bloc transversal, que la mer fait remuer, par temps de houle : c'est le « paon de Bréhat ».

« Lorsque les jeunes gens veulent se marier, ils vont au Paon consulter l'avenir, pour savoir combien de temps ils doivent encore attendre. Ils prennent de petites pierres qu'ils jettent dans la fente ; si celles-ci tombent directement dans le gouffre, sans frapper contre les parois, ils doivent se marier de suite. Dans le cas contraire, ils ont autant d'années à attendre que la pierre a frappé de coups.

« Une jeune fille avait le plus grand désir de se marier, mais son tuteur, fort avare, s'y refusait toujours pour n'avoir pas à lui rendre son compte de tutelle. La jeune fille insistait cependant ; le tuteur finit par y consentir, mais à la condition qu'une pierre jetée dans la fente du Paon tomberait directement dans le gouffre, sans toucher les bords, et surnagerait à la surface des eaux qui y séjournent toujours.

« La pierre fut lancée par la jeune fille, en présence du tuteur trop confiant, et elle surnagea. Il fut obligé de donner son consentement, et le mariage se fit.

« Après la cérémonie, la jeune fille lui avoua la ruse dont elle s'était servie. Elle avait pris un morceau de bois, qu'elle avait colorié comme les pierres et les galets de la grève, et qui, naturellement, devait surnager. A cette nouvelle, le tuteur devint si furieux qu'il tomba foudroyé d'une attaque d'apoplexie. » DE LA CHÉNELIÈRE, p. 138.

Comme on ne voit jamais apparaître de « Paon » en la circonstance, et que la pierre ne ressemble en rien à l'oiseau en question, il convient de se demander si le mot Paon n'est pas la transcription d'un vocable breton. Or la patte des oiseaux se dit, en breton, *paô*, ce qui semblerait indiquer une pierre à empreintes, d'où l'on jetait peut-être un objet pour connaître l'avenir.

2047. — La Roche maudite.

Com. de Bréhat, cant. de Paimpol.

Un rocher de ce nom est habité par le diable, qui joue toutes sortes de mauvais tours à ceux qui se hasardent aux environs. Je n'ai recueilli aucune autre précision.

2048. — L'escabeau du Diable de Kermanach.

Com. de Cavan, cant. de la Roche-Derrien.

Dans une lande de Kermanach, une pierre à bassins, le Scabel-an-Diol, avec deux cuvettes et sept rainures, dont quatre à l'Est et trois à l'Ouest, a été détruite en 1895.

C'était l'*escabeau du diable*, qui a laissé les traces de ses griffes, sur la pierre, chaque fois qu'il y posait ou prenait « ses affaires ».

2049. — Le menhir christianisé de Kericoul.

Com. de Cavan, cant. de la Roche-Derrien.

A 3 m. de la chapelle de Ste Mémoire, un menhir de 2 m. 60 est surmonté d'une croix. On y a gravé des croix grecques ovales et des losanges sur plusieurs de ses faces. DE LA CHÉNELIÈRE, p. 105.

2050. — Le tombeau de la « Groac'h » Ahès.

Com. de Cavan, cant. de la Roche-Derrien.

Auprès du village de Bé Ahès, un dolmen est appelé le « tombeau de la vieille », « Bé-ar-Groac'h ». Il s'agirait, en la circonstance, de la princesse Ahès, la fille déréglée du roi Grallon. GAUT. DU MOTTAY, *Voies rom. des Côtes-du-Nord*, p. 29.

2051. — Le tombeau de la Groac'h Rouge.

Com. de Prat, cant. de la Roche-Derrien.

Un dolmen, à peu près détruit aujourd'hui, fut construit par une « fée rouge », qui en apporta les pierres dans son tablier. OGÉE, t. II, p. 382.

Pour être littéral, « *in pellem ventris* ».

2052. — La dalle de S. Melar et les enfants débiles.

Com. de Lanloup, cant. de Plouha.

Sur la dalle tumulaire de S. Melar, grande pierre plate en granit, où se trouve gravée une très grande croix. « Tous les lundis de chaque semaine, on y fait marcher les jeunes enfants, dans la croyance que par l'intercession du saint, ils deviendront forts et robustes. » DE FRÉMINVILLE, *Antiq. des Côtes-du-Nord* (1837), p. 197.

2053. — La pierre qui chante au soleil levant.

Com. de Lanloup, cant. de Plouha.

Entre Plouha et Lanloup, un rocher, sur le bord d'un chemin de traverse, fait entendre, au soleil levant, des bruits que l'on dit être la prière de la Vierge, en faveur des Bretons. De là son nom de Men-Varia. *Rev. Trad. pop.*, t. XII, p. 220.

2054. — La pièce d'or du diable.

Com. de Lanleff, cant. de Plouha.

Sur la margelle d'une fontaine, on voit l'empreinte de la pièce d'or que le Diable y déposa, pour payer l'enfant qu'une mère lui avait vendu. JOLLIVET, *Les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 357.

2055. — Le champ de l'Ankou ou de la Mort.

Com. de Kermoroc'h, cant. de Bégard.

Dans le « parc-an-Ankou », il y avait un tumulus, que la Mort habitait : sur les rochers des environs on voit les traces des roues de sa « charrette », dont on a plus d'une fois entendu les sinistres grincements.

2056. — Les genoux de S. Brieuc.

Com. de Landebaeron, cant. de Bégard.

Sur une pierre se remarque la trace des genoux de S. Brieuc. JOLLIVET, t. III, p. 160.

2057. — S. Hervé et le Diable luttant à coups de menhirs.

Com. de Squiffiec, cant. de Bégard.

Voulant mesurer ses forces avec le diable, S. Hervé s'en fut sur le sommet du Menez-Bré, et lança trois menhirs. Ils tombèrent à Squiffiec, en Pors-Floch, c'est-à-dire à plus de 15 km. de l'endroit où se tenait le saint. Le diable ne voulut pas insister davantage, et s'en alla au plus vite. Cf. : DE LA CHÉNELIÈRE, *Invent. des mon. mégalith. Soc. d'Emul.* (1880), p. 96.

2058. — Le lit de S. Jean, à Kercadie.

Com. de Squiffiec, cant. de Bégard.

Un dolmen à chambre circulaire passe dans le pays pour être le lit de S. Jean.

2059. — Le dolmen de Beuzit-Bras et la « ribotte » des nains.

Com. de Trégonneau, cant. de Bégard.

Dans la lande dite Lannek-ar-Ribot, un dolmen est habité par des nains. On les voyait, jadis baratter (1) leur lait dans les creux de la table, recouvrant le dolmen. (Raconté par Yves Le Berré.)

(1) Le lait baratté s'appelle du lait ribot.

2060. — La tache noire du menhir.

Com. de Péder nec, cant. de Bégard.

Sur le menhir une grande tache noire reste toujours humide. C'est une sainte de Bretagne qui y est venue pleurer trois jours et trois nuits, sur les malheurs des Bretons au temps de la Révolution. *Soc. Emul. des Côtes-du-Nord* (1897), p. 54.

2061. — L'ennui de S. Pierre et de S. Hervé.

Com. de Péder nec, cant. de Bégard.

Les deux saints, ne sachant plus que faire au Paradis, résolurent de venir sur terre pour s'y distraire un peu. S. Hervé conduisit son confrère au Ménez-Bré. Tout en admirant le paysage, S. Pierre vit le menhir dressé sur la lande et proposa d'en faire le but d'une partie de galoche, le jeu de bouchon des autres pays. S. Hervé accepta, mais aucun des deux saints ne put abattre la pierre. Trois fois, elle fut atteinte par les palets de S. Pierre, ce qui produisit les trois écailles tombées naturellement de l'une des faces du menhir. Le choc fut d'ailleurs si rude que la pierre s'inclina du côté opposé. Cf. : *Soc. d'Em.* (1897), p. 54.

2062. — Ar-Vel et les belles récoltes.

Com. de Louargat, cant. de Belle-Isle.

Près du petit menhir de Pergal, « on a trouvé, dans la rivière, une pierre ronde, dont les deux côtés ont la forme de tout petits bassins, et pesant environ 10 kgr., dite ar-Vel en breton ». *HARMOIS, Inv.*, p. 93.

On se jetait « cette pierre de l'un à l'autre et celui qui la recevait le plus souvent, sans la laisser tomber et toucher terre, était déclaré vainqueur et assuré de bonnes récoltes... Cette pierre est gardée précieusement par le propriétaire du menhir, M. Jean Bellein ». *HARMOIS*.

2063. — Le lit de l'ermite S. Hergat.

Com. de Louargat, cant. de Belle-Isle.

Non loin des deux menhirs, sur une grosse pierre, se voyaient les traces du corps, de l'oreiller et de l'écuelle de S. Hergat,

patron de Louargat. Il couchait, en effet, sur ce rocher, aujourd'hui détruit par les carriers.

2064. — La lutte de S. Michel et du Diable.

Com. de Louargat, cant. de Belle-Isle.

Tout auprès de la chapelle de S. Michel, une grosse pierre ronde, avec un certain nombre de cupules, est l'une de celles que l'archange S. Michel jeta au diable pour le mettre en déroute. (Recueilli en 1911.)

2065. — Le rocher au chevalier de feu.

Com. et cant. de Belle-Isle.

A l'entrée de la Forêt de la Nuit, « Coat-au-Noz », il existe un rocher, d'où sort, une fois par an, un chevalier de feu, tenant à la main une épée flamboyante.

2066. — Le lit de S. Idunet et de Ste Dunwel.

Com. de Pluzunet, cant. de Plouaret.

Au village de Saint-Idunet, à 2 km. du bourg, un rocher plat et triangulaire, légèrement creusé, serait le lit commun à S. Idunet et à sa sœur Dunwel. Les mères de famille qui ont des enfants faibles vont les rouler dans le lit de S. Idunet et les y fouetter avec un balai de genêt, dont elles se servent ensuite pour balayer la pierre. Elles sont convaincues que les enfants ainsi traités ne tardent pas à prendre des forces pour marcher seuls.

Lorsque l'enfant qui tarde à marcher est assis dans le lit de S. Idunet, on l'y maintient de force, tant que dure l'oraison.

On puise alors de l'eau dans le creux de sa main, on l'en arrose trois fois, puis on lui frictionne les reins et l'on fait tomber trois gouttes sur le sol environnant. *SÉBILLOT, Folklore de France*, t. I, p. 460.

2067. — Le bâton et les pieds du cheval du diable.

Com. de Pluzunet, cant. de Plouaret.

A 100 m. plus loin, il y avait une autre roche, à fleur de terre, où l'on voyait la trace d'un bâton et l'empreinte des pieds d'un

cheval. Le diable, jaloux du bonheur d'Idunet, voulut le porter à offenser Dieu. N'y pouvant réussir, il disparut, furieux, en imprimant sur le rocher et la trace de son bâton et celle des pieds du cheval sur lequel il était monté.

2068. — La chaise de S. Yves.

Com. de Pluzunet, cant. de Plouaret.

Auprès du moulin du Quinquis, une pierre, affectant la forme d'un siège, était appelée, vers 1880, la « Cadoire » ou *Chaise de S. Yves* (1). Le saint, étant allé mendier à Belle-Ile, entra dans une maison, où l'on cuisait du pain. Les femmes lui donnèrent de la pâte pour faire un gâteau, mais, au four, ce gâteau devint le plus grand de tous. Croyant à un vol, les femmes poursuivirent le saint jusqu'au moulin du Quinquis. Exténué par sa course, S. Yves s'assit sur une pierre, et celle-ci se ployant sous le poids de son corps, prit la forme d'une chaise. DE LA CHÉNELIÈRE, *Inv.*, p. 118.

2069. — La Vierge et le Diable à Kerivoalan.

Com. de Tonquédec, cant. de Plouaret.

Dans une lande, les « Ros ar Gwerc'h », le *tertre de la Vierge*, se trouve une roche avec deux bassins, l'un ayant la forme vague d'un corps humain, et l'autre, plus arrondi, avec une petite gorge.

La Vierge s'y reposa un jour, et, depuis, la trace de son corps y est restée moulée. Il y en a qui ajoutent que, pendant son sommeil, le diable voulut la violenter, mais il n'y réussit pas et il s'en alla laissant sur le roc l'empreinte de ses griffes.

D'aucuns prétendent que ces empreintes ne sont autre chose que les traces de dix des coins d'ouvriers carriers, qui ont voulu exploiter la pierre, ce dont ils ont été empêchés par un pouvoir surnaturel. HARMOIS, *Inv. de l'arr. de Lannion*, p. 202.

2070. — Le bouturage des Sept Dormants, à Vieux-Marché.

Cant. de Plouaret, arr. de Lannion.

« Il existe dans la commune du Vieux-Marché, autrefois Plouaret (arr. de Lannion), une chapelle des Sept-Saints, qui

(1) *Kador, kadoer*, en vannetais, signifient *chaise, siège*.

présente cette particularité curieuse et rare d'être bâtie en partie sur un ancien dolmen, qui forme crypte sous le transept méridional. Là encore, comme en maints autres lieux, le christianisme a sanctifié et détourné à son profit le culte qui s'attachait à un monument païen, dont il ne pouvait éloigner la dévotion populaire. Les Sept Saints que l'on vénère dans cet oratoire préhistorique, ne sont plus les sept premiers évêques de Bretagne, mais bien les sept Dormants d'Ephèse, et aucun doute n'est permis à cet égard, car leurs noms sont inscrits, en toutes lettres, sur les socles de leurs statues : Constantin, Sérafein (*sic*), Jean, Denis, Martineau, Marc et Maximilien. Or, dans la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, il est dit que les sept victimes de l'empereur Decius s'appelaient : Maximilien, Malchus, Martinien, Denis, Jean, Serapion, et Constantin. Malchus, seul, ne figure pas dans la liste bretonne, car Martineau et Martinien, Sérafein et Serapion, Maximilien et Maximien sont les mêmes noms, légèrement altérés.

« Comment le culte des Sept Dormants s'est-il ainsi implanté en Basse-Bretagne ? Voici, je présume, à peu près comment les choses se seront passées : lors que le dolmen, débarrassé du tumulus qui devait le recouvrir à l'origine, fut ouvert, et fouillé, à une époque inconnue, on y découvrit, nous assure la tradition orale du pays, sept statuettes grossières. Ces statuettes, qui étaient en pierre ou en terre cuite et n'avaient par conséquent aucune valeur réelle pour des paysans qui n'étaient pas archéologues, furent rangées sur une pierre, au fond de la caverne et y devinrent bientôt l'objet d'un culte et d'un pèlerinage populaires. Le clergé, impuissant à détruire l'adoration rendue à des idoles païennes, procéda, comme en tant d'autres lieux, où l'on voit des croix gravées ou entées sur des menhirs, et des images des saints ou de la sainte Vierge placées dans des niches, au-dessus des bassins de fontaines d'origine païenne, et dont les eaux sont encore réputées posséder des vertus curatives pour certaines maladies du corps ou afflictions morales. Les pèlerins laissaient toujours leur obole dans le sanctuaire, avant de se retirer, et au lieu de le détruire, on trouva plus opportun et plus profitable de le conserver, en le sanctifiant. L'on bâtit donc dessus une chapelle chrétienne, et, comme la légende des Sept Dormants d'Ephèse, introduite en Gaule par Grégoire de Tours, au commencement du VI^e siècle, était connue de quelque curé du voisinage, peut-être celui de Plouaret, et qu'il voyait quelque ana-

logie entre les sept frères d'Ephèse et les sept statuettes conservées, comme eux, dans une caverne pendant plusieurs siècles, il dédia la nouvelle chapelle aux Sept Dormants d'Ephèse, sous le vocable des Sept-Saints. » F.-M. LUZEL, *Note sur le pèlerinage des Sept-Saints de Bretagne*, dans *Bull. Soc. arch. Finistère* (1886), XIII, 298-300. Comm. par P. SAINTYVES.

Une tradition prétend que ce dolmen aurait été construit par Dieu. F.-M. LUZEL, dans *Mélusine*, I, 263.

2071. — L'allée couverte de S. Briac et S. Iltud.

Com. de Coadout, cant. de Guingamp.

Au bord d'un chemin, à Pen-poul-arhas, existaient encore, en 1883, les débris d'une allée couverte. De ces trois pierres, l'une semblait polie et comme usée par un frottement répété. « La légende locale attribuait cette usure à S. Briac, patron de Bourbriac, et à S. Iltud, patron de Coadout, qui s'y donnaient rendez-vous pour prier en commun. Ils vivaient au VII^e siècle. Elle ajoute que certaines dépressions qu'on remarque sur la pierre sont les empreintes des genoux de ces bienheureux. » G. DU MOTTAY, *Répert. archéolog.* (1885), p. 5.

2072. — Un polissoir qui guérit des coliques.

Com. de Trébrivan, cant. de Guingamp.

Au bois du Couëdic, il suffit de se frotter le ventre contre un polissoir, pour que les coliques les plus épouvantables cessent presque aussitôt. La cure se complète en buvant de l'eau trouvée dans les rainures ou cuvettes de la pierre ; mais, il n'y en a pas toujours — et l'on s'en passe alors.

2073. — La main de S. Agathon.

Com. de Saint-Agathon, cant. de Callac. *Guingamp*

Sur la route conduisant à la chapelle de Malaunay, au Boulbin, un menhir git par terre, entouré de gros blocs de pierres. L'un d'eux porte une empreinte, tracée, disent les habitants, de la main de S. Agathon. DE LA CHÉNELIÈRE, p. 101.

Une légende, que l'on trouve déjà dans JOLLIVET, prétend que le saint renversa le menhir à coups de pierres. Il dut s'y reprendre à plusieurs fois et les blocs, entourant le mégalithe renversé,

montrent que la lutte ne se termina pas sans peine. La main du saint se serait enfoncée dans la pierre qui porta le coup le plus terrible et provoqua la chute du menhir. (Raconté par un habitant de Saint-Agathon, dont je n'ai pu savoir le nom, en 1911.)

2074. — La barrique d'or de Kernescop.

Com. de Lohuec, cant. de Callac.

Dans le champ du *Trou du diable*, « Parc ar Poul du », se trouvent les restes d'une allée couverte. « Quand les sauvages vivaient dans le pays, ils avaient caché de l'or sous ces pierres. En 1800, on avait essayé de tirer l'or renfermé dans une barrique brillant comme le métal précieux qu'elle contenait. La barrique allait être déterrée, lorsque quelqu'un parla, et aussitôt elle s'enfonça et on l'entendit rouler sous terre jusqu'au bout de la source qui se trouve dans le pré voisin. » HARMOIS, *Inv. de l'arr. de Guingamp*, p. 106.

Dans les *Archives de la Soc. d'Emulation*, on trouve une note manuscrite envoyée par un M. HENRY, en 1897. Elle me semble quelque peu douteuse, et enjolivée, comme l'ont fait certains correspondants.

Il y a deux chambres sous le dolmen : l'une remplie d'or, l'autre habitée par une fée en robe blanche et coiffée d'une couronne d'or. La nuit de Noël, elle apparaît sur la pierre et mesure de l'or avec un boisseau.

2075. — Le menhir de la Groac'h.

Com. de Plourach, cant. de Callac.

En 1868, un énorme menhir d'au moins 8 m. fut détruit, à l'intersection de deux routes. C'était celui d'une Groac'h, que l'on voyait, de temps à autre, se promener aux environs, au clair de lune. *5 m (9)*
Non = décapité = il en reste 1 tronç de 3 m.

2076. — Le dolmen des Sept-Fontaines.

Com. de Saint-Servais, cant. de Callac.

Dans la forêt de Duault, à 500 m. de Kérivoal, dolmen dont la table a sept cavités, assez profondes, puisqu'elles sont creusées dans la pierre d'environ 40 à 50 cm. Ce serait là que les sept saints Maire ou Mairec venaient puiser l'eau nécessaire à leurs besoins

Cf. : *La légende des sept Evêques et de la Chèvre* de Kergrist, n° 2101.

2077. — La Roche de l'Ermite.

Com. de Saint-Servais, cant. de Callac.

Sur le versant nord de la montagne de Bas-Roz, non loin de Kerpinson, existe une roche appelée la Roche de l'Ermite. DE LA CHÉNELIÈRE, p. 100.

En réalité, il y en a deux, l'une à côté de l'autre, ayant chacune des bassins, dont le plus grand est au milieu et recueille l'eau de pluie de tous les autres.

Un ermite qui vivait dans la forêt de Duault, priait sur l'une de ces roches, et buvait l'eau de ses « fontaines ». Ses genoux sont marqués sur la pierre, ainsi que l'empreinte de ses pieds, et le miracle s'accomplit, le jour où il monta au ciel, comme autrefois le prophète Elisée. (D'après Aug. Le Hech.)

2078. — La maison de la « Groach », à Kermorvan.

Com. de Maël-Pestivien, cant. de Callac.

Une mauvaise fée habite, au village de Kermorvan, un dolmen, dont il ne restait déjà, en 1880, que trois pierres. Il n'était de tours qu'elle ne jouât aux habitants du pays, mais, depuis la destruction de sa « maison », elle a quitté la région. (Yves LE DAULT.)

2079. — La chaire des Druides, à Kerroc'h ou et les sacrifices humains.

Com. de Maël-Pestivien, cant. de Callac.

Sur le flanc d'une colline, parmi de gros rochers en place, on remarque, sur l'un d'entre eux, l'empreinte d'un corps humain étendu sur le côté. Près de la tête, une cuvette, de 20 cm. de profondeur et de 30 de diamètre, a été creusée dans le roc vif. Cette pierre s'appellerait la *Chaire des Druides*, qui y montaient, avant d'accomplir, sur elle, leurs sacrifices humains.

2080. — Le « Roch ar Bellec » de Bulat.

Com. de Bulat-Pestivien, cant. de Callac.

D'après JOLLIVET, III, p. 371, sur la route de Bulat à Callac, il y avait le « Rocher du Prêtre ». Pendant le siège du châ-

teau, un prêtre se tenait à genoux sur la pierre, priant avec ferveur pour le succès de l'attaque. Quand il se releva, la victoire étant acquise, ses deux genoux avaient laissé leurs empreintes dans la pierre.

2081. — Le menhir du « Tertre à l'argent ».

Com. et cant. de Bourbriac.

Un très beau menhir, puisqu'il a plus de 5 m. de haut, se dresse à Crec'h-an-Arc'haut. Il cache un trésor, qui apparaît, tout brillant, aux Rameaux et à Noël; mais on ne pourrait le prendre qu'entre le premier et le dernier coup de minuit.

2082. — Gaulois et Romain inhumés au pied d'un menhir.

Com. de Plésidy, cant. de Bourbriac.

Au pied du menhir de Kailouan, seraient enterrés d'un côté un chef gaulois, de l'autre un général romain. (Renseignement très suspect de l'agent-voyer Morin.)

2083. — Un menhir qui cessa de grandir à la mort du Christ.

Com. de Kerrien, cant. de Bourbriac.

Le menhir de Cosquer-Jannien, l'un des plus grands du département, puisqu'il a 9 m. 40, poussait autrefois et grandissait un peu chaque année. Il a cessé de croître à la mort de Notre-Seigneur.

2084. — La « Pierre du Soleil ».

Com. de Maël-Pestivien, cant. de Callac.

Le menhir de Parc ar Men Sul serait, comme son nom l'indique, la Pierre du Soleil. Il tourne à midi, et, deux fois dans l'année, exécute de véritables danses.

2085. — Des menhirs, gardeurs de vaches et de moutons.

Com. de Locarn, cant. de Maël-Carhaix.

Au village de Quellenec, un menhir de 5 m. est appelé le *pâtre aux vaches*, « pâtre ar Saout ».

A 1 km., s'en trouve un second, beaucoup plus petit, car il ne dépasse guère 2 m. 50. Ce dernier est le « p^{tr} ar Maout », le p^{tr} aux moutons. / 0

Les deux pierres passent, dans le pays, pour veiller sur les bêtes, quand elles sont dans la lande. Et, souvent, les animaux, reconnaissants, viennent s'y frotter.

2086. — Le menhir et les 40 jours d'indulgence.
Com. de Plouguernevel, cant. de Rostrenen.

Le menhir de Kergornou a été surmonté d'une croix en 1896. Une plaque, fixée dans la pierre, indique qu'à tous ceux qui diront un « Pater » ou un « Ave », en passant devant la pierre, il sera accordé « 40 jours d'indulgence seconde ». C'est à l'évêque de Saint-Brieuc, Mgr Boucher, qu'il convient d'attribuer cette christianisation plutôt tardive, et datée du 20 juillet 1896.

2087. — Les « pâtours » de Kergornec.
Com. de Saint-Gilles-Pligeaux, cant. de Saint-Nicolas-du-Pelem.

Les menhirs de Kergornec sont appelés les « p^{tr}es » et gardent les bêtes qui pâturent dans la lande. L'un de ces menhirs, appelé Goleun, « les chandelles », du vannetais *goleu*, rappellerait-il l'ancien rite, constaté encore au IX^e siècle, de lumières allumées auprès de pierres superstitieuses ?

Le Goleun cache un trésor.

2088. — Le dolmen de la Sibylle.
Com. de Saint-Gilles-Pligeaux, cant. de Saint-Nicolas-du-Pelem.

A Kertanguy, « le village du feu nouveau », un dolmen était habité par une sibylle. *Ann. des Côtes-du-Nord* (1865), p. 9.
On l'appelait aussi Toul-ar-Waraden, dont le sens m'échappe.

2089. — Les trésors des Corrandons.
Com. de Saint-Gilles-Pligeaux, cant. de Saint-Nicolas-du-Pelem.

Tout à côté et sur les pentes de la vallée, au Roz an Arc'hant, « au Tertre de l'Argent », les Corrandons venaient, jadis, étaler au clair de lune, sur de grandes nappes blanches, tous leurs trésors.

2090. — Le tombeau aux Chignoua.

Com. de Saint-Gilles-Pligeaux, cant. de Saint-Nicolas-du-Pelem.

D'après JOLLIVET, *Les Côtes-du-Nord*, t. III, p. 311, à Bos-san, dans la « Cité des Gorrandons », le Douar-ar-Gorandonet, on aurait, en 1812, fait disparaître un curieux monument. Un Quimpérois l'aurait fouillé et n'y rencontra que du sable. C'était une sorte de pierre sépulcrale, plus large à la tête qu'aux pieds, enfoncée en terre par son propre poids et ne dépassant alors le sol que de 50 cm. On l'appelait le « Tombeau de la Prêtresse ». Sur cette pierre étaient sculptées en relief des bosses, ayant la forme de petits pains dits : « Chignoua » en breton. Cité par HARMOIS, *Invent. de l'arr. de Guingamp*, p. 145.

2091. — La pierre de la Justice.

Com. de Saint-Gilles-Pligeaux, cant. de Saint-Nicolas-du-Pelem.

En 1810, on brisa le Roc'h al Lez (1), qui se trouvait dans l'angle nord du cimetière de la commune. Ce roc avait 3 m. 50 de diamètre et 2 m. de hauteur. Au centre, était un trou destiné à recevoir un poteau qui soutenait un dôme mobile abritant les juges. C'est là, dit la tradition, que les Druides rendaient la justice et, après eux, les seigneurs du canton de Pligeaux. HARMOIS, p. 147.

2092. — La pierre de la mairie.

Com. de Saint-Gilles-Pligeaux, cant. de Saint-Nicolas-du-Pelem.

Dans un règlement du 27 décembre 1618, qui fixe les cérémonies originales observées à la réception du maire jusqu'en 1790, Fleury mentionne, à l'article 8, une « Pierre de la mairie », placée vis-à-vis de la porte principale de l'église.

L'ancien maire devait y conduire le nouveau, pour lui promettre aide et obéissance. La pierre aurait été détruite, à l'époque de la Révolution. Cité par HARMOIS, *Invent. de l'arr. de Guingamp*, p. 146, note 1.

(1) *Lez* veut dire tout à la fois : lieu habité par un roi, endroit où l'on rend la justice.

2093. — Un dolmen qui pousse.

Com. de Peumerit-Quintin, cant. de Saint-Nicolas-du-Pélem

Quand les bergers de Peumerit eurent, avec les palets dont ils se servaient pour s'amuser, construit le dolmen, les pierres se mirent, tout à coup, à grossir et atteignirent les dimensions qu'elles ont aujourd'hui. JOLLIVET, *Les Côtes-du-Nord*, III, p. 104.

2094. — Le mauvais « pâtour » changé en pierre.

Com. et cant. de Saint-Nicolas-du-Pélem.

A Locqueltas, un menhir de 3 m., situé dans une prairie marécageuse, est un pâtre qui ne gardait pas bien ses vaches. Il fut changé en pierre, et toutes ses bêtes avec lui. Celles-ci sont les blocs rocheux qui se trouvent auprès du menhir.

2095. — Le lech de Ste Tréphine.

Com. de Sainte-Tréphine, cant. de Saint-Nicolas-du-Pélem.

Dans le cimetière, un beau lech cannelé de 3 m. 30, avec une inscription trop fruste pour être déchiffrée, passe, auprès des gens de l'endroit, pour avoir été placé à l'endroit où le tyran Conomor aurait tué sa femme, Ste Tréphine, qui fuyait sa colère. S. Gildas l'aurait d'ailleurs ressuscitée, et, à sa mort définitive, la sainte aurait été enterrée dans un caveau, à cinq ou six pieds de la grosse pierre.

Cette tradition, donnée en 1670 par un moine de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuis, fait encore foi dans toute la région, et s'applique à un personnage contemporain de Grégoire de Tours et du comte Macliau : Conomor, le tyran par excellence. Cf. : A. DE LA BORDERIE, *Bull. de l'Assoc. bret.*, vol. VI, p. 243.

2096. — Les danses des fées du Fao.

Com. de Saint-Gelven, cant. de Gouarec.

A la « table de pierre » de la lande du Fao, dolmen d'environ 2 m. de long, où habite et vit toute une légion de fées. Tous les soirs, elles sortent, à minuit, et dansent sur la table dolménique. DE LA CHÉNELIÈRE, *Inv.*, p. 123.

2097. — La grotte et les cérémonies des Druides.

Com. et cant. de Gouarec.

Dans un taillis, au-dessous du bourg, existait, avant 1880, une grotte artificielle, formée de larges dalles en schiste. L'opinion publique prétend que ce travail est l'œuvre des Druides. Il servait à la célébration de leurs cérémonies religieuses. DE LA CHÉNELIÈRE, p. 123.

2098. — Le transport d'un menhir.

Com. de Plélauff, cant. de Gouarec.

Le grand menhir de Plélauff a été trainé, à l'endroit où il se trouve, par une charrette, où deux jeunes taureaux noirs étaient attelés avec un cheval entier. G. DU MOTTAY.

2099. — La sorcière de Roch-ar-lin.

Com. de Saint-Mayeux, cant. de Corlay.

Dans les rochers de Roch-ar-lin, une sorcière, une « groac'h », remue et étale ses trésors, vers minuit.

2100. — La fée Margot, ses deux bœufs et ses vols d'enfants.

Com. de Plémet, cant. de la Chéze.

Sur le bord du Lié, à 3 km. au N.-O. de Plémet, près d'un vieux moulin, des rochers forment comme une sorte de grotte, où l'on peut entrer en rampant. C'est la demeure de la fée Margot. L'un de ces rochers imite la forme d'un fauteuil grossièrement taillé ; à droite, se remarque une petite cavité. C'est le siège de la fée, et la cavité est l'endroit où elle posait son coude. Cette fée était bonne parfois, mais le plus souvent mauvaise.

Elle gardait les bestiaux des gens des environs ; il leur suffisait de confier, la veille, au Rocher le lieu où devaient se trouver les animaux que l'on désirait faire garder. La fée possédait deux bœufs, qui étaient à la disposition de tout le monde. Ils se nourrissaient seuls, travaillaient du soleil levant au soleil couchant, et disparaissaient ensuite.

Quand la fée était dans ses mauvais jours, elle volait les enfants des paysans et s'amusait à les changer les uns pour les autres. Un jour, une petite fille fut enlevée à ses parents et rem-

placée par une autre. La marraine de l'enfant, s'apercevant, le lendemain, que la figure de sa filleule avait beaucoup vieilli, fit part de sa surprise à la mère et affirma que la fée Margot y était bien pour quelque chose. Alors, on plaça devant le feu des coques d'œufs remplies d'eau, et, au moment où celle-ci se mit à bouillir, la petite fille s'écria :

J'ai cinq cents ans ;
Jamais je n'ai vu tant de petits pots bouillants.

A ces mots, la marraine proféra des menaces de mort contre l'enfant. La fée apparut alors, remit à la mère son enfant, et emporta sa petite fille. DE LA CHÉNELIÈRE, *Invent.*, p. 124.

2101. — La légende des sept évêques et la chèvre blanche de Kergrist.
Com. de Saint-Guen et de Saint-Connec, cant. de Mûr.

Cette légende est répandue, notamment dans les cantons de Mûr et de Pontivy.

Sept enfants, nés en même temps, auraient été abandonnés, mieux, exposés par leur mère dénaturée, dans les bois du Quellenec. Ils furent nourris par une chèvre blanche, disent la plupart, par une biche selon certains. Mais, tous sont d'accord sur le bois où l'on trouve un rocher et une fontaine de la Chèvre, et un lieu dit des *Sept fontaines*.

Les sept enfants grandirent, et devinrent tous évêques, les saints Mairet ou Mairec. En récompense de ses bons soins, la chèvre vit encore et s'associe à sa manière au culte rendu à ses nourrissons. Elle a même sa part modeste dans les hommages populaires. Elle ne manque pas de venir, chaque année, visiter la chapelle de Kergrist-Neuliac, la veille de la fête des saints. Aussi était-il d'usage de faire pour elle une litière de paille fraîche sous le porche de la chapelle. Depuis quelques années cet usage a cessé, mais la chèvre revient toujours.

Nombre de braves gens l'ont rencontrée sur les landes de Saint-Guen et de Saint-Connec, courant vers la chapelle, la veille de la fête, au soir. J. TRÉVÉDY, *Les Sept Saints de Bretagne*, dans *Assoc. bret.*, t. XVI (1897), p. 160.

2102. — Le tumulus de Motennec-Guen et les Korrigans

Au carrefour de deux chemins vicinaux, le tumulus est habité par des « bihan du », des nains tout noirs, qui descendaient autrefois dans le pré, situé à 200 m. à l'ouest de leur butte, pour y faire leurs rondes infernales.

« Malheur à qui les écoutait et se mêlait à leur danse. S'il perdait son sabot, il devenait leur proie, à moins qu'échappant à leur vigilance, il ne reprit sa chaussure, lorsque le tour de ronde le ramenait au point où il l'avait perdue. »

Ce tumulus passe encore pour receler l'entrée d'un souterrain, mais il faut renoncer à donner toutes les directions qu'on lui prête, tant il y en a. Les plus réservés disent seulement qu'il ne conduisait qu'à la prairie, où se trouvait, jadis, un superbe château. LE CERR, *Assoc. bret.* (1888), p. 23.

2103. — La croix hantée de Plémy.
Com. de Plémy, cant. de Plouguenast.

A 1 km. de Plémy, au milieu d'une lande toute parsemée de blocs, se dresse une croix, dont je n'ai pu savoir le nom. On voit rôder autour d'elle, la nuit, une jeune fille. Cette croix des Landes du Brum passe pour être diabolique. Cinq ou six blocs l'entourent, dont l'un, au moins, a des bassins.

2104. — L'enceinte du Quillio et son trésor.
Com. du Quillio, cant. d'Uzel.

Une enceinte en pierres, non loin de la fontaine de Lorette, cache en son milieu, un trésor. *Annuaire des Côtes-du-Nord*, 1847.

2105. — La grotte de Merlin.
Com. du Quillio, cant. d'Uzel.

Sur la route de Mûr au Quillio, un amas de blocs naturels est dit la « grotte de Merlin ». Le célèbre enchanteur en sort quelquefois, pour se rendre à une fontaine voisine, la nuit, comme il convient toujours en pareil cas.

2106. — Le « Houpou » de la Ville-Juhel.
Com. du Vieux-Bourg, cant. de Quintin.

Au sommet du coteau, se trouve un amas de rochers, qui servent d'asile au « Houpou ».

C'est un esprit malin, voltigeant dans l'air, tantôt à droite, tantôt à gauche, mais toujours animé des pires intentions ; on l'entend la nuit, à une heure avancée. Son cri, un hou ! hou ! hou ! strident et sinistre, part du menhir de la Ville-Juhel, traverse les vallées et glace d'épouvante ceux qu'il surprend au retour de la veillée. Malheur à qui lui répondrait plus d'une fois : il serait « missé », c'est-à-dire réduit en miettes.

Yves-Marie Le Chanu, de la Ville-au-Traître, l'a entendu une fois, dans sa jeunesse. Le Houpou était bien loin, par delà la Ville-Juhel, campé sur une pierre ; il n'en avait aucune crainte à pareille distance et il se mit à lui répondre. Aussitôt, il sentit comme un tourbillon lui passer sur la tête ; ses cheveux se dressèrent et lui firent perdre son chapeau. Il se mit à l'abri derrière une souche et ne rentra chez lui que dans la matinée.

2107. — Le menhir du Grand-Clos et ses trésors.
Com. du Vieux-Bourg, cant. de Quintin.

Ce menhir fut détruit en 1873. Comme il passait pour cacher des tonneaux d'or, on essaya de les prendre, en 1862, mais des bruits effrayants se firent entendre et l'on déguerpit au plus vite. Plus tard, on y revint, et la fouille coucha le menhir à terre.

2108. — Les « Corrandons » de Kerfolben.
Com. du Vieux-Bourg, cant. de Quintin.

Le tumulus de Kerfolben, détruit en 1864, était habité par des Corrandons, qui prêtaient volontiers leurs bœufs aux habitants du pays. Ces bœufs noirs se trouvaient tout attelés, et devaient être reconduits à la tombée de la nuit, avec une pièce de cinq sous placée sur le joug.

2109. — La barrique d'or du Pasquiou.
Com. du Vieux-Bourg, cant. de Quintin.

Sous le dolmen de Pasquiou est enterrée une barrique d'or, que les paysans sont venus chercher à plusieurs reprises. On l'entend rouler surtout à la Saint-Jean et à Noël.

2110. — Le lech de Vormuini et les enfants morts sans baptême.
Com. et cant. de Plouagat.

Dans le cimetière se trouve la pierre funéraire ou lech de Vormuini, personnage vivant à l'époque carolingienne. De temps immémorial, on enterrait auprès les enfants morts sans baptême.

2111. — Le menhir et la croix de Kerlenquis.
Com. de Saint-Gildas, cant. de Quintin.

A 20 m. du menhir, une croix, très ancienne et assez fruste, semble christianiser la pierre, qui inspire aux gens du pays une crainte mal définie. Ils faisaient, encore en 1896 un grand détour pour ne pas passer la nuit auprès du menhir et quelques-uns se signaient, de jour, en le côtoyant. La croix elle-même est l'objet de plusieurs légendes. Depuis « des années et des années », une âme du purgatoire viendrait, tous les soirs, y faire sa pénitence. Quelquefois on voit un prêtre à genoux, et les empreintes de ses deux pieds et de ses deux genoux sont profondément enfoncées dans le sol. L'herbe n'y pousse jamais. M. DURAND-VAUGARON a même recueilli cette variante. « Des garçons de ferme ont plusieurs fois planté des piquets pour maintenir des plaques de gazon sur les empreintes. Le lendemain les piquets étaient dispersés, les marques complètement effacées et l'âme en peine avait de nouveau foulé sa place habituelle. Ce qu'il y a de certains dans cette légende, c'est que les empreintes existent et affectent exactement la forme et les dimensions des genoux et des pieds d'un homme de taille ordinaire, ainsi que l'expérience l'a démontré en présence de l'auteur de cette notice, et le plus singulier, c'est qu'elles restent nues, arrondies et foulées, au milieu d'un terrain recouvert en toute saison d'un gazon épais, où n'apparaissait aucune trace pouvant être comparées à celles signalées. » DURAND-VAUGARON, agent-voyer à Quintin, notice envoyée à la Soc. d'Emulation, déc. 1896.

Dans sa notice, DURAND-VAUGARON semble indiquer qu'au pied de la croix, des voyageurs attardés ont pu voir un cheval noir, tout sellé et bridé, n'attendant plus que son cavalier.

En 1910, des paysans m'ont affirmé que c'était toujours au pied du menhir que se trouvait le cheval, monture du diable. Ils avaient même l'air assez vexés que j'aie attribué à la croix ce qui revenait au menhir.

2112. — La tombe de Gargantua et sa bouteille d'argent.

Com. et cant. de Corlay.

Au village du Faouët, existe le « Tombeau de Gargantua ». Le géant voulut que, dans son dolmen on mît, à ses côtés, une bouteille d'argent, que « bien des amateurs ont déjà cherchée, sans parvenir à la trouver ». DE LA CHÉNELIÈRE, *Inv.*, p. 122.

2113. — La géante Ahès enterrée dans un dolmen, près d'une église.

Com. de Prat, cant. de la Roche-Derrien.

Le vieux jurisconsulte breton, Eguiner BARON, qui vivait dans la première moitié du XVI^e siècle, aurait écrit, dans un de ses ouvrages, cité par MIORCEC DE Kerdanet, sans aucune référence :

« *Exstat oppidum in comitatu Cornualensi Armoricae Britanniae, ab ahæ gigantis feminae nomine, appellatum Quer-Ahez, quod verbum sonat Villa Ahæ.* » (Dans le comté de Cornouailles de la Bretagne armorique, il existe une villa appelée, du nom d'Ahès, femme géante, Quer-Ahez, ce qui signifie Villa d'Ahès, Carhaix).

Il y aurait donc eu, au XVI^e siècle, une tradition faisant d'Ahès une géante. Or, l'on dit à Prat « que Ahès mourut près de la chapelle de Notre-Dame de Confort et fut enterrée à côté de la voie [romaine] sous une pierre de 30 pieds de long, qui, avec plusieurs autres, formait le tombeau, et se voyait encore à peu de distance de la chapelle, à la fin du XVII^e siècle, et peut-être même à présent. » BIZEUL, *Assoc. bretonne* (1849), p. 16 des *Mémoires* (Aperçu général sur l'étude des voies romaines.)

2114-15. — Les croix qui se rapprochent (1).

Ile Canton, com. de Trébeurden, canton de Perros-Guirec.

A l'Ile Canton, en breton « Enes Aganton », deux très vieilles croix de granit, à 50 ou 60 m. l'une de l'autre, se rapprochent tous les sept ans de la longueur d'un grain de blé. Quand elles se rencontreront, ce sera la fin du monde. Cf. : Anat. LE BRAZ, *La lég. de la mort*, t. I, p. 99.

B. — Partie française.

2116. — La pierre du Sacrifice de Kertugal.

Com. de Saint-Quay-Portrieux, cant. d'Étables.

Au village de Kertugal, un entassement de blocs naturels constitue la « roche des sacrifices ».

2117. — Les trois barriques d'or de Margot.

Com. de Pordic, cant. de Saint-Brieuc.

A la Ville-Ervieux, un dolmen est appelé la « Table de Margot ». Trois barriques d'or y sont cachées.

On essaya, lit-on dans HABASQUE, *Not. histor. sur les Côtes-du-Nord*, t. III, p. 16, de soulever, avec des pierres et des pioches, la pierre sous laquelle reposait le trésor, suivant les indications d'une bohémienne. Ses prescriptions n'ayant pas été entièrement suivies, la pierre retomba, et cela, chaque fois qu'on voulut l'enlever. Il fallut renoncer à l'entreprise.

2118. — Les femmes blanches et leurs danses, la nuit de Pâques.

Com. de Pordic, cant. de Saint-Brieuc.

A la Ville-Ervieux, au Caro, la nuit de Pâques, de grandes femmes, vêtues de blanc, dansaient au clair de la lune, près de leur allée couverte.

(1) Ces deux numéros sont, par suite d'une erreur, à placer après le 2027.

Elles étaient si lumineuses qu'en regardant leurs figures, on croyait voir une lumière à travers une lanterne de corne. HABASQUE, *Not. histor. sur les Côtes-du-Nord*, t. II, p. 36.

2119. — Le dolmen du Soulier-du-Diable et son trésor.

Com. de Pierneuf, cant. de Châtaudren.

Au village de Kerrouault, un dolmen détruit portait sur sa table l'empreinte du soulier du Diable et de ses griffes, au dire d'une vieille femme.

Dans l'*Annuaire des Côtes-du-Nord* de 1842, p. 44, ce dolmen passait pour cacher un trésor.

2120. — Le menhir de l'Immolation.

Com. de Pierneuf, cant. de Châtaudren.

Vers 1842, on renversa, parce qu'il gênait les cultures, un menhir de 6 à 7 m., tout au bord de la route de Pierneuf à Boqueho. Comme on trouva, à sa base, « beaucoup de charbon et deux charretées de pierres », et qu'il se dressait dans le champ de « l'Immolation », G. DU MOTTAY crut pouvoir avancer que c'était à son pied que les Druides faisaient des sacrifices humains. Il ne me semble pas que l'on puisse faire fond sur cette tradition aujourd'hui complètement inconnue, d'autant qu'au cadastre aucun champ ne porte le nom de « Champ de l'Immolation ».

2121. — Les chevaux du menhir de Kergoff.

Com. de Boqueho, cant. de Châtaudren.

Au pied du menhir de Kergoff, à la « Ville au Forgeron », coule un ruisseau. Les jours où il fait clair de lune, les gens du pays entendent le bruit des chevaux qui viennent y boire. Tradition rapportée en 1880 par LA CHÉNELIÈRE, et toujours vivante en 1909.

2122. — Le jet de la pierre à la chapelle de Bon-Repos.

Com. de Plérin, cant. de Saint-Brieuc.

A la Cadoire, dont le nom « Cador, Cadoer », signifie chaise, il y eut jadis, me raconta, dans mon enfance, un habitant de

l'endroit, Jean Pénélan, une « pierre à mariage ». Elle était tout près de la porte de la chapelle, et fut détruite lors de sa reconstruction.

Le rite se serait-il transformé depuis ? Vers 1890, pour savoir si l'on se marierait dans l'année, on allait jeter de petits cailloux sur le rebord de la fenêtre, au-dessus de la porte d'entrée. Il fallait qu'ils y restent pour que le mariage fût assuré.

2123. — La Pierre ès Sounoux.

Com. et cant. de Saint-Brieuc.

Dans le talus d'un chemin conduisant au moulin au Chaix, il y eut jadis une pierre ronde, grossièrement entaillée de quatre encoches.

Les naïfs appuyaient l'oreille pour y entendre le chant des fées et on leur cognait la tête contre la pierre. DE LA VILLERABEL, *Le vieux Saint-Brieuc, Soc. d'Emulation*, t. XXIX, p. 61.

2124. — La caverne de Madame la Nuit.

Com. et cant. de Saint-Brieuc.

Cette caverne, formée par de grosses roches, était à l'entrée de la rue Notre-Dame. On y « jetait des cailloux ». Non loin de là, S. Brieuc avait christianisé une vieille fontaine.

2125. — Un menhir, sabot de saint ou de fée.

Com. de Ploufragan, cant. de Saint-Brieuc.

Non loin du dolmen de la Couëtte, sur le bord de la route de Quintin, un petit menhir, fendu par la foudre, s'est partagé en deux morceaux. Il ressemble à un sabot, dressé sur le talon, et porte, par suite, le nom de *Sabot de Margot*.

Pour d'autres le « Sabot » est celui de S. Fracan, fondateur de la paroisse. Il l'aurait perdu au cours de sa lutte avec le diable.

2126. — Le lit de Margot.

Com. de Ploufragan, cant. de Saint-Brieuc.

Près du dolmen de la Couette, une pierre à empreintes est appelée le « lit de Margot ».

2127. — Le tombeau de S. Fracan.

Com. de Ploufragan, cant. de Saint-Brieuc.

Dans le champ où fut bâtie l'école communale, plusieurs coffres de pierres furent trouvés. C'étaient les *tombeaux de Fracan* et de ses compagnons, au dire de ceux qui les découvrirent.

2128. — Comment s'emparer d'un trésor.

Com. de Plédran, cant. de Saint-Brieuc.

Sous un dolmen, de grands trésors sont enfouis. Si quelqu'un parvenait à jeter un objet béni, quel qu'il soit, à l'instant où les trésors sont étalés, il en deviendrait l'heureux possesseur. HABASQUE, t. II, p. 364. Il m'a été impossible de savoir à quel dolmen se rapporte cette tradition.

2129. — La Roche-Margot de Plaintel.

Com. de Plaintel, cant. de Plouc.

Près du village de « Sur-le-Moulin » un énorme bloc de granit est connu sous le nom du *Rocher de Margot-la-Fée*. Sur un bloc voisin se remarquent de singulières empreintes : elles ressemblent un peu à celle que ferait une main d'homme s'enfonçant dans la neige, les quatre doigts unis et le pouce à l'opposé comme dans une boule à jouer aux quilles ». DE LA CHÉNELIÈRE, p. 141.

2130. — Le trésor de la Roche-Gourmet.

Com. de Plaintel, cant. de Plouc.

« Cette roche est formée de trois pierres superposées et constitue un monument haut de 4 m. au-dessus du sol, environné de quinze pierres, en granit, dont plusieurs sont branlantes... Plusieurs des rochers du groupe ont des bassins en forme de coquille, et l'un d'entre eux porte comme l'empreinte d'un enfant de 7 à 10 ans. » DE LA CHÉNELIÈRE.

Que signifie ce nom de « Gourmet » ? Il est une hypothèse assez plausible. Sur l'un des blocs mêmes de la « Roche », il y a comme une empreinte pédiforme, où le gros orteil semble bien se détacher. « Gourmet » serait, en ce cas, la transcription française

d'un mot breton composé « Gourmet », l'orteil ou le gros pouce (mend, ment, et en vannetais *med, met*) d'un homme, d'une personne quelconque (gour), dont le nom n'a pas été relevé. «

Un trésor est gardé sous la Roche-Gourmet ». DE LA CHÉNELIÈRE (1880), p. 140.

2131. — Une « Roche longue » qui danse à minuit.

Com. de Quintin et cant. de Quintin.

Ce très grand menhir en forme de fuseau passait, au temps de FRÉMINVILLE, pour danser lorsque minuit sonnait. Cette croyance était répandue dans les campagnes environnantes. Les nains et les fées aiment à faire des rondes tout autour.

2132. — La Motte-aux-Lièvres et les bœufs des Corrandons.

Com. de Saint-Brandan, cant. de Quintin.

Le tumulus de la *Motte aux Lièvres* est habité par des Corrandons, qui fournissent volontiers deux bœufs de couleur « gare ». On les trouve le matin au pied du tumulus, et les braves bêtes travaillent toute la journée, sans avoir besoin de manger. Il convient, toutefois, de ne jamais les maltraiter.

2133. — Un menhir indicateur de trésors.

Com. de Saint-Brandan, cant. de Quintin.

Le menhir de Bégorient, dont le sommet est sillonné de nombreuses rigoles, dues aux pluies, indiquerait, dans le prolongement de chacune de ses fentes, l'endroit où serait caché un trésor.

2134. — Le menhir à la tonne d'argent.

Com. de Saint-Carreuc, cant. de Moncontour.

Le menhir de Gouinguenet, le long d'un ruisseau, cachait une tonne d'argent, que l'on entendait rouler certaines nuits. On voulut la chercher et le menhir tomba à terre.

On montait dessus et on se laissait glisser en bas, sans que j'aie pu connaître le pourquoi de ce rite.

2135. — La jambe, les pieds et le lait de la Vierge.

Com. et cant. de Moncontour.

Après de Moncontour, la Vierge, fuyant la colère d'Hérode, tomba de fatigue sur un rocher et y laissa la marque de sa cuisse et de ses pieds. A côté de cette roche, il en est une autre, gravée de cupules, lesquelles seraient dues aux gouttes de lait que la Vierge aurait laissé tomber. *Rev. Trad. pop.*, I, p. 372 et 314.

2136. — La Roche-Rousse et la punition de Margot.

Com. du Quessoy, cant. de Moncontour.

Au bord de l'étang, le menhir de la Roche-Rousse semble être une monstrueuse bête accroupie.

Une légende, recueillie par l'instituteur Mahéo, attribuée à la fée Margot ce menhir. Elle se rendait à l'assemblée générale des fées, sur le Menez-Bré, portant, comme toutes ses compagnes, une pierre en son tablier. Fatiguée ou distraite, elle lâcha un coin de sa « devantière », et la pierre s'enfonça en terre, dans la position où on la voit encore.

La fée n'osa plus se rendre à l'assemblée, se cachant sous la pierre, où la reine des fées la découvrit bientôt. Changée en bête, crapaud ou grenouille, et pétrifiée pour dix mille années, Margot, toujours accroupie, attend la fin de sa pénitence.

2137. — Le bénitier des Moines-Rouges.

Com. du Quessoy, cant. de Moncontour.

Dans une enceinte, au-dessus du vallon, une grande pierre en place semble avoir été creusée, en vue d'en faire comme un réservoir d'eau. C'est le « Bénitier des Moines-Rouges », autrement dit des Templiers.

2138. — Menhirs servant à édifier une grotte de la Vierge.

Com. et cant. de Pléneuf.

Plusieurs menhirs du Champ des Pierres Longues ont été détruits, et, de leurs débris, on a fait une petite butte artificielle, avec une grotte où la Vierge tient l'Enfant Jésus.

2139. — Le géant et les trésors du dolmen.

Com. de Plurien, cant. de Pléneuf.

D'un dolmen aux trésors considérables, un pauvre laboureur vit, une nuit, sortir un géant, tenant dans chacune de ses mains un flambeau, aux lueurs étincelantes.

« Suis-moi, dit-il au laboureur, si tu veux être riche à faire envie aux plus puissants rois de la terre. » L'imprudent suivit le fantôme et depuis on ne l'a plus revu. JOLLIVET, *Hist. des Côtes-du-Nord*, t. I, p. 319.

2140. — Le regret des fées.

Com. de Pléhérel, cant. de Matignon.

HABASQUE, interrogeant un paysan sur le tumulus dit le « tertre à la Fée Morgant », s'entendit dire, au milieu du XIX^e siècle : « Oui, Monsieur, il y avait autrefois des fées et on leur portait des beurrées et du lin dans les lieux qu'elles fréquentaient. On ne voyait ni n'entendait rien, et pourtant, le lendemain tout était filé. Aujourd'hui, tout cela est oublié : le monde s'est raffiné. »

2141. — La vengeance des fées du Cap-Fréhel.

Com. de Plévenon, cant. de Matignon.

Les fées n'aiment pas que l'on se moque d'elles, et elles font rouler des blocs immenses sur les maisons de ceux qui se sont montrés par trop irrévérencieux. SÉBILLOT, *Folklore*, t. II, p. 91.

2142. — Le sang de l'apôtre et les grès du Cap-Fréhel.

Com. de Plévenon, cant. de Matignon.

Entre la pointe de la Latte et la rade d'Erquy, les grès ont une couleur rouge-brun, qui contraste vivement avec les granits et les schistes.

Un saint venu d'Hibernie avait rassemblé, sur la lande du Cap Fréhel, un grand nombre de gens, auxquels il parlait des miracles de S. Michel. Pour bien prouver qu'il venait de la part de Dieu, il jeta une goutte de son sang sur les pierres qui

étaient toutes grises, et comme l'archange apparaissait au même moment, celles-ci devinrent toutes rouges. Dès lors, il ne restait plus au chef païen qu'à se convertir, ce qu'il fit. *Rev. Trad. pop.*, t. XII, p. 357.

2143. — La borne et le bateau de saint Jacut.

Com. de Saint-Jacut, cant. de Plouhalay.

Une roche naturelle, véritable borne amincie vers le milieu et comme usée sur le pourtour, serait celle où S. Jacut enroula la corde de son bateau, quand il arriva d'Angleterre.

2144. — L'aiguille de Gargantua, au Fort-la-Latte.

Com. de Plévenon, cant. de Matignon.

C'est un ancien menhir, retaillé de manière à servir de fût à une croix. Sa hauteur est, en effet, de 2 m. 92, sa largeur de 0 m. 40 seulement, et son épaisseur de 0 m. 20.

Au pied de « l'Aiguille », se voient, sur une pierre plate, l'empreinte des deux pieds de Gargantua, et, tout à côté, une cupule, semblable au trou que ferait le bout d'un bâton enfoncé dans la pierre. Gargantua aurait pris son élan de cette pierre, pour sauter jusqu'aux Ebihens, ou même, d'un seul bond, à Jersey. L'Aiguille serait son bâton qu'il aurait laissé sur place, et qui, après son départ, se serait relevé de lui-même et planté là, pour que Gargantua pût le retrouver à son retour. (Raconté, en 1910, par Jean Lerouge.)

D'après certains, l'Aiguille de Gargantua marquerait sa sépulture. Sa tête serait en cet endroit, et ses pieds à Saint-Suliac, en Ille-et-Vilaine.

Gargantua aurait aussi voulu boucher l'orifice d'une source qui lui déplaisait, et, pour le faire, il y planta sa canne. Comme il lui fallut de grands efforts pour y parvenir, et qu'il ne réussit pas du premier coup, on voit tout auprès la trace de la tentative inutile et l'empreinte des deux pieds, que le géant avait solidement implantés, pour mieux enfoncer son bâton dans l'orifice de la source à boucher.

2146. — Les pieds de S. Cast.

Com. de Saint-Cast, cant. de Matignon.

Lorsque S. Cast arriva d'outre-mer, il imprima sur des rochers les traces de ses deux pieds. Elles sont distantes l'une de l'autre de quelques centaines de mètres. SÉBILLOT, *Folklore*, t. I, p. 361. Il m'a été impossible de retrouver ces rochers à double empreinte pédiforme.

2147. — Le pied de S. Cast.

Com. de Saint-Cast en l'Isle, cant. de Matignon.

Un jour, S. Cast se promenait sur les rochers de l'Isle en compagnie d'un cordonnier son ami. Comme il sautait d'une pierre sur l'autre, ses souliers, qui s'étaient usés à l'eau de mer, se déchirèrent et il resta les pieds nus. Il dit à son cordonnier :

— Il faudra me faire une paire de souliers, prends-moi mesure avant de me quitter.

Alors S. Cast posa le pied sur un rocher de la falaise, et il dit au cordonnier de marquer, car il n'avait pas de mesure avec lui ; mais le cordonnier ne pouvait rien tracer sur le rocher. S. Cast frappa du pied sur la pierre qui s'enfonça comme de la vase mouillée, et il dit :

— Maintenant, tu peux mesurer à ton aise la longueur et la largeur de mon pied ; car tant que le monde sera monde, sa marque restera ici. (Conté en 1883 par François Marquer.)

C'est en haut du sentier qui monte de la grève au village de l'Isle, que l'on montre sur un rocher cette empreinte, longue de 50 cm. environ, que l'on appelle le Pied de S. Cast.

2148. — Une pierre se déplaçant au chant du coq.

Com. de Pluduno, cant. de Plancoët.

Dans les notes manuscrites de l'agent-voyer Morin, conservées aux archives de la Société d'Emulation, on lit que, près de la Ville-Robert, il y aurait une pierre se déplaçant au chant du coq de la Roblinais.

Comme l'auteur avait l'habitude d'enjoliver toutes ses traditions et d'y mêler une foule de détails empruntés à sa seule imagination, je ne sais, au juste, ce qu'il en faut penser.

2149. — La grotte aux fées du Chêne-Hut
et la famille de Margot-la-fée.

Com. de Saint-Aaron, cant. de Lamballe.

Dans la lande du Chêne-Hut, grande allée couverte de 9 m. 30, au sommet d'un coteau, habitée par la fée Margot, son fils et sa fille, velus à en rendre jaloux Esaü.

La bonne fée aimait à soigner les animaux domestiques que son fils et sa fille gardaient dans la lande. Il y a bien longtemps de cela, les fermiers des environs possédaient le plus beau porc qui se puisse voir ; cependant, il ne touchait jamais à la nourriture qui lui était préparée à la ferme. Il ne demandait à ses maîtres qu'un abri pour la nuit, car, à peine la porte de son gîte était-elle ouverte, qu'il partait comme un tourbillon, on ne sait où. Intriguée, comme bien on le pense, la fermière suivit, un beau matin, sa bête, et grande fut sa surprise de le voir, au pied de la grotte, manger goulûment le contenu d'un grand bassin de cuivre. La fermière voulut ramener son porc au logis, mais la bête se réfugia dans la grotte, et malgré d'actives recherches, on ne put jamais la retrouver.

Les enfants de Margot étaient les « pâtours » des vaches de la ferme, qui, chaque matin, quittaient seules leur étable pour y revenir de même à la brune. La nuit, leur litière était soigneusement renouvelée par des mains invisibles, et les bêtes étaient propres à loisir.

Un soir d'hiver et par grande neige, peu de temps après s'être couchée, la fermière vit, sur le gros banc de chêne de la cheminée, un petit garçon et une petite fille, entièrement nus, qui se chauffaient à l'ardeur de la braise. C'étaient les « enfants » de Margot. Le lendemain, la fermière déposa des vêtements sur la huche, pour les deux enfants.

Le soir, après avoir soigné leurs bêtes, ils revinrent pour se chauffer avant de retourner auprès de leur mère, la fée Margot. En apercevant les vêtements déposés à leur intention, les « fétauds » crurent que c'était un salaire pour leurs services et, à partir de cette nuitée, on ne les revit plus à la ferme. Et les vaches en pâtirent, comme vous le devez bien penser. (Recueilli par V. LE CONIAT, ancien instituteur à Trégomar, 1896.)

2150. — Le coffre de Margot.

Com. de la Poterie, cant. de Lamballe.

Un dolmen à demi détruit, le Coffre de Margot, doit son origine au désespoir de la fée. Elle tricotait, toujours en portant sa pierre sur la tête, quand elle rencontra le cadavre d'une pie. Elle demanda à une bonne femme ce que c'était : « C'est une pie morte », lui fut-il répondu. — « On meurt donc dans votre pays ? » — « Oui, tout meurt et les gens aussi. » — « Je portais cette pierre pour un monument, ce n'est pas la peine de le construire. »

Et Margot jeta la pierre où elle se trouve aujourd'hui, et s'en alla. *Rev. Trad. pop.*, t. II, p. 203.

2151. — Le menhir de Guyalon et la colère de Margot.

Com. de Trégomar, cant. de Plancoët.

Ce très beau menhir, de 5 m. de haut et de 10 m. de circonférence, est la pierre que la fée Margot portait sur la tête, le jour où elle se promenait dans la lande de Plédéliac. Furieuse d'avoir laissé tomber toutes les pierres de son tablier, elle lança celle qu'elle avait sur la tête, en Trégomar, et celle-ci est devenue le magnifique menhir qui se dresse à l'entrée de la lande de Gast. D'après V. LE COMAT.

Une tradition plus complète semble avoir été recueillie par Harmois, un peu plus tard. Au village de Saint-André, plusieurs blocs sont dus à la fée Margot. Un jour qu'elle se promenait en tricotant dans la lande, elle gardait dans son tablier, sa « devantière », cinq gros blocs en granit, et, sur la tête, un autre encore plus volumineux. Arrivée à « Kervé », le lieu du tombeau, à peu de distance de l'endroit où se dresse, en effet, une allée couverte, le lacet qui retenait son tablier se dénoua et les cinq pierres roulèrent sur le sol. Furieuse d'avoir laissé échapper une partie de sa charge, elle prit la pierre qu'elle portait sur la tête et la lança jusque dans la lande du Gast, où on la voit encore à la lisière du bois de Guyalon, en Trégomar. HARMOIS, *Inven. des découv. archéol.*, arr. de Dinan (1909), p. 34.

2152. — Les fées de Pengully et de Saint-Glen.

Canton de Moncontour.

Les fées ont habité, en ces deux communes, de nombreux endroits, toujours à peu de distance d'un étang ou d'un ruisseau. Presque toujours une grosse pierre plate, souvent large de plusieurs mètres, émerge du sol et forme une espèce de plancher. Un rocher, dont la base le touche, s'élève au-dessus comme un mur, mais présente une inclinaison suffisante pour garantir de la pluie des gens assis sur la pierre plate. Parfois, le rocher est surmonté d'une épaisse dalle rocheuse, engagée dans la colline, s'avancant suffisamment au-dessus pour former une espèce d'auvent. Cf. : SÉBILLOT, *Folklore*, t. I, p. 309.

2153. — Une pierre tournante facétieuse.

Com. et cant. de Collinée.

Au Bosquen, sur une grosse pierre se lisait :

Qui me tournera, gagnera

et après l'avoir retournée :

Qui m'a tourné, n'a rien gagné.

Cependant, un paysan, plus avisé que les autres, chargea « la sorcière » sur une charrette, puis il la brisa et la trouva pleine d'or. SÉBILLOT, *Les Margot la Fée*, p. 5.

2154. — Les fées du dolmen.

Com. et cant. de Collinée.

Entre la Moussaye et le Bosquen ou Boquen, un dolmen est habité par des fées, qui en sortent pour jouer avec les rochers entassés sur la lande et se baigner dans les ruisseaux du voisinage. Cf. : BARTHÉLEMY, *Anc. Evêché de Brest*, t. III, p. 219.

2155. — Les menhirs qui poussent.

Com. et cant. de Collinée.

L'un des deux grands menhirs de Collinée continuait à pousser, au dire de son propriétaire, et la croissance était assez

rapide pour que l'on pût très bien s'en rendre compte. L'après ce brave homme, le menhir aurait grandi de près de 20 cm. en dix ans ; et il s'en rapportait, pour l'établir, aux ruines d'une grange. (Recueilli en 1911.)

2156-2157. — Le ménage de Margot, au Gouray.

Com. du Gouray, cant. de Collinée.

Sur plusieurs gros blocs de Crockelien, on trouve le parapluie de Margot, l'auge de ses bœufs, le berceau de ses enfants. SÉBILLOT, *Folklore*, t. I, p. 309.

2158. — La barrique du dolmen du Gouray.

Com. du Gouray, cant. de Collinée.

Dans ses *Traditions de Haute-Bretagne* (I, p. 12), SÉBILLOT raconte cette légende. La barrique d'argent du dolmen ne se découvre que le jour de Pâques, et on ne peut l'avoir que si l'on garde le silence le plus absolu, pendant qu'on s'efforce de l'enlever.

Un jour, des hommes du Gouray avaient saisi la barrique avec des cordes, et elle commençait à sortir, lorsque l'un d'eux dit à ses camarades : « Tiens bon !... Je l'avais. » Aussitôt, la barrique disparut.

2159. — Un menhir qui va boire à la rivière.

Com. de Jugon, cant. de Jugon.

Un menhir va boire dans l'Argueness, la nuit de Noël, à minuit. Quelqu'un, voulant s'en assurer, n'est jamais revenu. Cf. aussi *Folklore*, IV, p. 18.

Il paraîtrait que le mégalithe écrase tous ceux qu'il rencontre, n'aimant pas à être dérangé en ses promenades nocturnes.

2160. — La pierre de S. Patrice.

Com. de Mégrit, cant. de Broons.

A 1 km. environ du bourg et au nord-est, une pierre, posée à la surface du sol, percée dans toute sa longueur, serait le trou où S. Patrice se serait pendant longtemps caché.

2161. — Le trésor de la pierre de Bourseul.

Com. de Bourseul, cant. de Plancoët.

Auprès de l'étang, il existe une grosse pierre, où l'on entend, la nuit, des gémissements et le bruit de coups terribles.

Sous le bloc rocheux, il y a un trésor que gardent des « lutins ». Tous ceux qui ont essayé de s'en emparer ont été jetés dans des trous, dont ils essaient en vain de sortir.

2162. — Les « pierres sonnantes » et le trésor de Satan.

Com. de Créhen, cant. de Plancoët.

Les pierres du Guildo ferment l'entrée des trésors de Satan. Le diable leur a donné une résonance de métal, si bien qu'au premier choc il est averti de ce qui se passe et prend toutes ses précautions. Cf. *Rev. Trad. popul.*, où une légende moins complète a été donnée, t. XVI, p. 91.

2163. — Un tumulus inépuisable.

Com. de Créhen, cant. de Plancoët.

Bien qu'on ait pris à un tumulus des charretées et des charretées de terre jaune, pour en faire du mortier pour les maisons voisines, il reste toujours aussi large et aussi haut. Cf. : SÉBILLOT, *Trad. de Haute-Bretagne*, t. I, p. 91.

2164. — Le dolmen et ses victimes.

Com. de Créhen, cant. de Plancoët.

Un dolmen, sur lequel de nombreuses plaques de lichens apparaissent très rouges ou de couleur brun foncé, garde encore les traces du sang des victimes autrefois immolées. La nuit, on entend encore les cris et les gémissements des malheureux qui y ont été sacrifiés. Dans la *Revue des Trad. popul.*, t. XIII, p. 307, cette tradition semble avoir été poétisée par LUCIE DE V. Les dalles du dolmen se couvrent, tous les ans, à un certain endroit de mousse rouge, et l'on y entend, la nuit, des supplications et des cris. Ce sont les âmes des victimes qui viennent réclamer leur sang, qui reparait sur la mousse et la colore de rouge.

2165. — La lavandière du tumulus.

Com. de Créhen, cant. de Plancoët.

D'après Ogée, *Dictionn. de Bretagne*, t. I, p. 210, d'un tumulus sortirait une femme, qui s'en va laver du linge ensanglanté, à la rivière.

2166. — Les « Pierres sonnantes » du Guildo et les repas des fées.

Com. de Créhen, cant. de Plancoët.

Lorsque les fées de la Chanouette avaient dansé au clair de lune et qu'elles avaient envie de se rafraîchir, elles cognaient sur la plus grosse des pierres « sonnantes ». Elles criaient : « Au bon lait, à la bonne galette, mon c... brûle ! » Aussitôt, à l'extrémité de la pierre, apparaissaient tous les mets demandés. *Folklore*, t. II, p. 92.

2167. — Les « Pierres sonnantes » vomies par Gargantua.

Com. de Créhen, cant. de Plancoët.

En passant le petit bras de mer du Guildo, le vent porta à Gargantua l'odeur des raies, à moitié pourries, de S. Jacut. Le géant en fut tellement incommode, qu'il rendit toutes les pierres qu'il avait avalées à Dinan pour pouvoir les transporter plus facilement à Plévénon. *Folklore*, t. II, p. 92.

2168. — La Pierre des Aulnes ou du ruisseau du Riot.

Com. de Trégon, cant. de Ploubalay.

Ce menhir (?), près de la ferme de Launay, a été érigé par des « génies », et les cavités naturelles qu'il a sur l'une de ses faces, seraient les empreintes qu'ils y ont laissées, en soulevant la pierre avec leurs épaules, pendant qu'elle était en fusion. Cette légende, trouvée dans les notes de la *Soc. d'Emulation* et recueillie en 1896, me paraît des plus suspectes.

Il se pourrait que cette pierre ne soit que l'un des piliers d'une allée couverte disparue. En effet, tout au long du chemin de Trégon, où se trouve la « Pierre des Aulnes », d'autres dalles sont, les unes, encore dressées et les autres, par terre. La destruction de cette allée couverte serait, dit-on, dans le pays, l'œuvre de

Jean, personnage qui entre dans les maisons, sans être vu, pour y manger et boire tout à son aise.

Ce Jean était un sorcier, « ne croyant ni à Dieu ni à diable ; n'allant ni à messe, ni à vêpres ». Quand il mourut, à la Ville-Durand, d'avoir bu un litre d'eau-de-vie et mangé du pain chaud, le recteur de Créhen voulut brûler ses livres de sortilèges, mais « à mesure qu'il les jetait au feu, ils s'envolaient plus vite qu'ils n'y avaient été mis ».

Un jour, en revenant de Trégon, dans le chemin cahoteux et marécageux du Launay, Jean buta contre une pierre et s'allongea de toute sa longueur dessus. En se relevant, il marmotta : « Demain, vous ne serez plus là ». Le fermier Ruault avait pourtant, à différentes reprises, essayé de déplacer, avec ses attelages, ces énormes blocs qui gênaient, chaque jour, ses charrois. Ni jurons, ni coups de fouets, ni efforts n'avaient pu en faire bouger un seul.

Tout malin et chétif qu'il fût, Jean travailla toute la nuit, et, au matin, les pierres étaient appliquées au droit du talus. Sur la plus haute, il écrivit au charbon : « Fait par Chauvel, chaudronnier ». Pourquoi ce nom au lieu de celui sous lequel il était connu ? Il n'a jamais voulu le dire, mais depuis le chemin est praticable. (*Archives Soc. d'Emulation*, note de l'agent-voyer Morin.)

Ce Jean était surnommé le « Breton », parce qu'il passait pour être originaire de Basse-Bretagne.

2169. — S. Haouaouaw et les maquereaux.

Com. de Saint-Jacut, cant. de Ploubalay.

Les pêcheurs de Saint-Jacut, passant en bateau devant une sorte de rocher à figure humaine, qu'ils appellent S. Haouaouaw, au « Chevet de l'Isle », se découvrent en disant :

Saint Haouaouaw
Donnez-nous du maqueriaw.

Ann. de la Soc. hist. de Saint-Malo, année 1903, p. 8.

2170. — Le berceau et le premier pas de S. Cieux.

Com. de Lancieux, cant. de Ploubalay.

On trouva S. Cieux dans un rocher, où l'on montre encore son berceau, et l'empreinte de son premier pas. Il était, en effet,

tout petit alors et personne ne savait d'où il venait. Quand il fut d'âge à gagner sa vie, il devint pêcheur, et en même temps, il se mit à prêcher la religion chrétienne.

2171. — Le sang de S. Cieux et les falaises.

Com. de Lancieux, cant. de Ploubalay.

Il fut tué dans la falaise vis-à-vis la pointe Saint-Martin : on nomme ainsi un rocher qui s'avance dans la mer. A l'endroit où tomba S. Cieux, il y avait une grande tache de sang, et l'on y montre encore une trainée rouge. On dit, dans le pays, que c'est le sang de S. Cieux. Au temps jadis, on y planta une croix ; mais comme la mer rongea la falaise, on porta la croix plus haut, à l'endroit où elle est actuellement.

2172. — Des pierres trop lourdes pour les fées.

Com. de Pleslin, cant. de Ploubalay.

Au Champ des Roches, près de Carnier, soixante-cinq menhirs, en quartz blanc, sont alignés en cinq rangées. Dix seulement restaient debout vers 1880.

Des fées les portaient dans leur tablier, la « devantière », pour construire avec elles le Mont Saint-Michel, mais comme ces pierres étaient beaucoup trop lourdes, elles les déposèrent à Pleslin, les alignant de l'Est à l'Ouest sur un espace de 5 à 600 m.

[Vers 1860], les prêtres de la paroisse avaient peine encore à empêcher les fidèles ou les pèlerins de se réunir dans des banquettes, au milieu des pierres de l'alignement, à la Saint-Jean et à la Saint-Pierre. *Publicateur des Côtes-du-Nord*.

« On allume encore aujourd'hui des feux de joie le soir de ces fêtes auprès de ce monument, qui ne porte, dans le pays, aucun nom. » HARMOIS, p. 82.

2173. — La Roche de Lesmon et ses sept glissades.

Com. de Plouer, cant. de Dinan.

Les jeunes filles qui veulent se marier dans l'année vont s'asseoir au sommet de la Roche et, les jupes relevées, doivent glisser, « à cul nu », jusqu'au bas de la pierre. Il faut le faire sept

fois. Si, quand elles se relèvent, elles n'ont pas la moindre égratignure, elles auront certainement dans l'année un mari. Cf. : *L'Homme* (1886), p. 286.

D'après SÉBILLOT, il faudrait aussi que la jeune fille urinât dans une cavité de la pierre.

HERCÉ a recueilli sur cette pierre d'autres légendes ; elles paraissent bien compliquées et assez douteuses.

Un jour, la fée Fragie et la fée Clautrine, bien connues des habitants de Plouër, encore aujourd'hui, s'étaient disputées.

La seconde, vaincue, perdit la mémoire et ne retrouva plus l'entrée de sa demeure. Comme la fée Clautrine avait enlevé à une bergère de Lesmon son fiancé, Fragie lui offrit de lui montrer l'endroit où se trouvait sa maison, à condition qu'elle ramènât le jeune homme à Lesmon. Clautrine y consentit, et le fiancé réapparut au pied de la Roche de Lesmon.

Ce serait l'origine des vertus qu'on lui prête. D'après HERCÉ, *Le légendaire de la France*, p. 23, 1914.

2174. — Le menhir de la Thiemblaye ou de S. Samson.

Com. de Saint-Samson, cant. de Dinan.

Cet énorme menhir, incliné sur sa base, porte différents noms, et donne lieu à une infinité de légendes.

Des flammes qui défendent un trésor.

On l'appelle la « Pierre Tonnellerie », transcription française, peut-être, du mot breton voulant dire tonneaux, barriques. Le menhir passe, en effet, pour cacher des « tonnes d'or », dont on a souvent essayé de s'emparer. Chaque fois, des flammes jaillissant de sa base ont mis en déroute les imprudents chercheurs.

Le fouet et la chaîne du diable.

Le menhir est rayé d'un mince filon de quartz, dont la blancheur contraste vivement avec la couleur sombre de la pierre. Ce sont les marques d'un coup de fouet que le diable donna au menhir, en un jour de colère, ou les traces de la chaîne qu'il lui passa pour l'empêcher de s'enfuir.

La « bonde » de l'enfer.

La pierre de la Thiemblaye est l'une des trois « bondes », qui bouchent l'entrée de l'Enfer. Le diable se mettait en devoir de

l'enlever entièrement, afin de mieux dégager le sombre couloir de son royaume infernal, et il s'efforçait de soulever avec une chaîne le menhir, lorsque S. Samson appela à son aide S. Michel. Les deux saints remirent en place, tant bien que mal, le menhir — plutôt mal que bien, puisqu'il est resté couché depuis, mais l'Enfer reçoit beaucoup moins de damnés que le diable ne le voudrait.

Le menhir de S. Samson et le déluge de la mer.

Le menhir est aussi l'une des trois « clés » de la mer, les deux autres ayant été perdues ou aux mains d'une sorcière. Si on tourne la pierre, la mer arrivera en bouillonnant et ce sera un déluge plus terrible que celui du temps de Noë.

Glissades et mariages dans l'année.

Si l'on parvient à grimper au sommet, ce qui n'est aucunement difficile, étant donnée l'inclinaison du menhir, et qu'on se laisse glisser en bas, sans avoir la moindre égratignure ou écorchure, on est absolument sûr de trouver dans l'année un mari ou une femme.

2175. — Le lion du château de la Garaye.

Com. et cant. de Dinan.

On voit au château de la Garaye, près de Dinan, une grande pierre avec un anneau au centre. Le seigneur y attachait un lion qu'il lançait sur tous ceux qui approchaient de trop près son château. *Rev. Trad. popul.*, t. XX, p. 188. — Je n'ai pas vu la pierre et ne sais ce qu'elle peut être.

2176. — S. Valay et les femmes de Saint-Malo.

Com. de Lanvalay, cant. de Dinan.

Dans les environs de Dinan, S. Valay, menacé par les femmes de Saint-Malo qui voulaient le lapider, invoqua Dieu. Il retomba, de l'autre côté d'une rivière, sur un rocher, où ses pieds sont gravés en creux.

Toujours poursuivi, il traversa la Rance, toujours de la même manière, et tomba à Lanvalay, où l'on voit des traces semblables. SÉBILLOT, *Folklore*, t. I, p. 368.

2177. — Le cromlech de la Ricollais et Gargantua.

Com. et cant. d'Erran.

Les restes d'un cromlech, très mutilé, seraient les cailloux dont Gargantua se servait pour chasser les pigeons. En enjambant son passage habituel, de la tour de Saint-Sauveur en Dinan à celle de Bècherel, il fit un si grand effort qu'il laissa tomber quelques-uns de ses cailloux, lesquels se seraient mis en cercle.

Pour d'autres, ces pierres seraient le tombeau d'un général romain.

2178. — La table des Géants.

Com. de Plumangat, cant. de Caulens.

Sur un rocher se voient onze bassins. Le plus grand, c'est la soupière, autour de laquelle il y a cinq assiettes et cinq « bolées » ou tasses.

C'est la table où cinq géants viennent prendre leurs repas, la nuit. Malheur aux indiscrets qui osent venir les déranger, ils sont infailliblement tués !

2179. — Le pied de Gargantua.

Com. de Saint-Jacut-du-Mené, cant. de Collinée.

A 1.500 m. du bourg, sur un rocher entièrement plat, se voit un pied d'homme.

Gargantua, debout sur cette pierre, fit un grand effort pour s'élançer, de là, sur un autre rocher, qu'il voyait à 3 km. Son pied s'y est gravé, et, le saut réussit, car une empreinte semblable est également imprimée sur ledit rocher.

2180. — Localité non désignée, mais appartenant à cette région des Côtes-du-Nord.

Quand on a brisé les pierres du dolmen des Quatre-Vents pour macadamiser la route, un vieux paysan m'a raconté qu'il en était sorti du sang en abondance. TASSIN, *Causeries sur l'art celt.*, p. 26, cité dans MILLON, *Les még. et leurs lég.* (1923), p. 55.

2181. — Les pieds des bœufs de S. Lin.

Com. de Saint-Vran, cant. de Merdrignac.

Lorsque S. Lin vint en Bretagne, il était monté sur une charrette, attelée de quatre bœufs, qui portait aussi son mobilier. Il n'avait pas dit au conducteur où il voulait s'arrêter ; mais quand on arriva à l'endroit où est bâtie la chapelle de S. Lin, les bœufs refusèrent d'avancer. Le conducteur eut beau les piquer et les frapper, ils ne bougèrent pas de place, et les bœufs de limon opposèrent une telle résistance que, maintenant, on montre encore, sur le rocher, l'empreinte de leurs pieds. (Recueilli en 1884, aux environs de Moncontour.)

2182. — Le menhir de Jugon et ses déplacements.

Com. et cant. de Jugon.

Sébillot, dans ses *Traditions de Haute-Bretagne*, t. I, p. 35, raconte qu'un menhir, voisin de Jugon, allait boire à l'Arguenon.

Je ne sais de quel mégalithe il s'agit, mais, en tout cas, il n'aime pas les curieux. Un homme, qui avait essayé de voir ce qu'il en était, ne reparut jamais.

2183. — Le pas de S. Gilles.

Com. de Langourla, cant. de Collinée.

Au sud-ouest de la commune, la chapelle de S. Gilles aurait été élevée en mémoire de la translation du corps du prince Gilles de Bretagne, étouffé entre deux matelas au château de la Hardouinais en 1450. Elle a été reconstruite en 1911.

« Un des bœufs de l'attelage qui transportait le corps du prince Gilles aurait laissé l'empreinte d'un de ses pieds sur une grosse pierre, dite le « pas de saint Gilles ». Cette pierre qui traversait le chemin se trouve près de la petite rivière de la Tingaie, à 5 ou 600 m. de la chapelle.

« On y reconnaît, en effet, soit que ce soit sa forme naturelle, soit que ce soit l'ouvrage de l'homme, l'empreinte parfaitement conservée du pied de l'un de ces animaux. Ce qu'il y a seulement de fâcheux pour les partisans de cette tradition, c'est que la position de cette empreinte indiquerait plutôt le retour des bœufs à la Hardouinais que leur acheminement vers l'abbaye

de Basque », où le prince fut enterré. Extrait du registre de la paroisse, 1844, dans *Assoc. bret.* (1912), p. 237.

2184. — Les trésors du camp de Péran.

Com. de Plédran, cant. de Saint-Brieuc.

Une enceinte elliptique avec parapets et fossés, auprès d'une voie romaine appelée chemin d'Ohé ou Ohès, corruption manifeste d'Ahes, passait, en 1851, pour renfermer d'immenses trésors.

Geslin de Bourgogne avait recueilli une tradition, d'après laquelle une tonne d'or était enfermée au milieu du camp. Cependant, d'autres prétendaient que les Nains Rouges y avaient eu leur château et qu'on y avait trouvé des boules d'argent et toute une batterie de cuisine pareillement en argent.

C. — Roches ou pierres dont les noms indiquent des légendes ou superstitions mais sans qu'il ait été possible de les recueillir.

2185. — Les Roches-aux-fées.

a) Les fées.

Créhen, ca. de Plancoët : allée couverte de la Rigaudais.

Hénansal, ca. de Matignon : allée couverte de la Ville Bélanger, com. d'Hénausal.

Lanrivain, ca. de Saint-Nicolas du Pelem : nombreuses « couettes ou matelas des fées ».

Meslin, ca. de Lamballe : bloc d'environ 2 m., dit la « Chaise à Madame la Fée ».

Moustérus, ca. de Guingamp : dolmen de la « Roche aux Fées ».

Plénée-Jugon, ca. de Jugon : allée couverte de la « Roche aux Fées ».

Planguenoual, ca. de Pléneuf, « Roche aux fées » du Predero.

Trébry, ca. de Moncontour : dolmen près de la chapelle de S. Maudez, dit la « Maison des Fées ».

Trégon, ca. de Ploubalay : allée couverte de la Ville Tainguy dite « la Roche à la fée ».

La fée Margot.

Plédran, ca. de Saint-Brieuc : « *Le Fuseau de Margot* », menhir.

Le Quessoy, ca. de Moncontour : allée couverte du château Bogard, dit la « *Chambre à la fée Margot* ».

b) Les mauvaises fées ou Groac'h.

Maël-Bestivien, ca. de Callac : dolmen dit Ty-ar-Groac'h.

2186. — Nains et Géants.

a) Nains.

« *Pierre des Korrigans* », blocs rocheux, en Bourseul, ca. de Plancoët.

« *Pierres des nains* », nombreux blocs à Lanrivain, ca. de Saint-Nicolas du Pelem.

« *Pierre des Gorrandonet* », bloc à bassins, com. de Saint-Gilles-Pligeaux, ca. de Saint-Nicolas du Pelem.

b) Géants.

Le « *Tombeau du Géant* », dolmen au bord de la Rance, à Lanrelas, ca. de Broons.

Le « *Gravier de Gargantua* », menhir d'Allineuc, ca. d'Uzel.

La « *Chaise de Michel Morin* », roche à bassins de la Ville-Nizan, com. de Plédran, ca. de Saint-Brieuc. HABASQUE, t. II, p. 363.

2187. — Le Diable.

Créhen, ca. de Plancoët. A la Ville-Brien, *Pierre du diable* ; bloc à bassins.

Le Hinglé, ca. de Dinan. A la Ville-Brulée, « *Ville Tanet* », dolmen debout de la « *Chambre du diable* ».

Plédran, com. de Plédran, ca. de Saint-Briac. Allée couverte de la *Fontaine S. Cadio*, encore habitée par lui.

Lanrelas, com. de Saint-Nicolas du Pelem. Pierre à bassins, dite « *Rocher du diable* ».

Trévou-Tréguignec, ca. de Perros-Guirec. Roche à bassins, dite de la « *Mule du diable* ».

2188. — Saints, Ermites, Prêtres.

Le lit de S. Jean, dolmen, com. de Plurien, ca. de Pléneuf.

Le corps de S. Maudez, pierre à empreintes, Ile Maudez, com. Lanmodez, ca. Lezardrieux.

La dent de S. Servais, menhir, com. de Saint-Servais, ca. Cal-lac.

La roche Tual (Saint-Tugdual), le plus haut menhir des ali-gnements de Pleslin, ca. de Ploubalay.

Le dolmen de l'Erwin (*Saint-Yves*) (Yves, en breton, se dit, en effet, Erwenn, Erwin), com. de Merléac, ca. d'Uzel.

La pierre du Prêtre, bloc à empreintes, com. Runan, ca. de Pontrioux.

Le pont des prêtres, menhir du Vieux-Bourg, ca. de Quintin.

2189. — Animaux.

a) Bovidés.

Dolmen de Rochebœuf, dans le bois Coron, com. de Saint-Alban, ca. de Pléneuf.

Grotte de la Vache, grotte préhistorique à 4 km. au S.-O. du bourg, dite Groc'h ar Vioch, com. de Bourseul, ca. de Plancoët.

b) Divers.

La Roche aux Corneilles, blocs rocheux, peut-être allée cou-verte, au château de la Chesnaye, com. et ca. d'Evran.

2190. — Mégalithes et roches à noms inexpliqués.

La Roche Bagot, menhir de Plouec, ca. de Pontrioux.

La Roche Bayo, menhir de Plœuc, com. et ca. de Plœuc.

La Roche Camio, dolmen, com. de Plédran, ca. de Saint-Brieuc.

La Roche Chouanne, menhir de Pleslin, ca. de Ploubalay.

La Roche Durand, dolmen ou allée couverte à la Chesnaye, com. et ca. d'Evran.

La Roche Gouarandière, dolmen, com. de Saint-Connan, ca. de Saint-Nicolas du Pelem.

Le Rocher Martin, jadis rue du Séminaire, Saint-Brieuc.

2191. — Personnages historiques ou pseudo-historiques.

Balayen ar Druzet, dolmen des Druides (le mot Balain, signi-fiant balai de genêt), com. de Bourseul, ca. de Plancoët.

Le menhir de Glomel, com. de Glomel, ca. de Rostrenen, a été élevé par les Gaulois.

La Butte à Roland, tumulus, com. de Saint-Véran, ca. de Merdrignac.

192. — Noms indiquant des actes accomplis par les pierres ou des cérémonies.

Pierres qui sonnent :

Plœuc, com. et ca. de Plœuc, menhir dit de la « Pierre des sonnoirs », auprès duquel se trouvent deux pierres d'environ 0 m. 60 de haut.

Saint-Servais, ca. de Callac, menhir de la « Petite pierre qui sonne », ce qui laisse supposer qu'il y en avait une plus grande.

Pierres tournantes :

Ploezal, ca. de Pontrioux Lech ar Tourniot, menhir disparu, qui faisait des tours sur lui-même.

Pierres gardiennes de trésors :

Calanhel, ca. Callac. Le menhir de Kerudou, brisé en 1856, Plédran, ca. Saint-Brieuc. Le menhir de la Touche.

Pierre folles ou patènes :

Vieux-Bourg, ca. Quintin. Menhir de Kerfol.

Pierres qui accomplissent vos désirs :

Plaine-haute, ca. de Saint-Brieuc. Menhir du Contentoux, à l'Hôpital. Diction : « Si t'es pas content, va t'en à Plaine-haute, t'auras le Contentoux. »

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

1^o *Partie Bretonne.*A. ARRONDISSEMENT DE PONTIVY.
(presqu'en entier).2193. — La main de S. Rivalin.
Com. de Melrand, cant. de Baud.

Un jour, le saint demanda du feu à un seigneur voisin, qui était païen. Celui-ci y consentit, à condition que Rivalin le portât dans son sein et sur sa chair. Le saint s'exécuta, se retirant vers son ermitage, sans se presser et sans paraître endurer la moindre douleur.

Le seigneur de courir après lui, pour le maltraiter, et le saint de s'enfuir devant son persécuteur. Arrivant sur les bords de la Sare, Rivalin posa la main sur un rocher, au milieu de la rivière, et, d'un bond, s'élança sur l'autre rive.

Le rocher gardait, en 1825, l'empreinte de la main de S. Rivalin. VERUSMOR, *Voy. en Basse-Bretagne*, p. 134, reproduit la légende.

2194. — La grotte de S. Rivalin et la pluie.
Com. de Melrand, cant. de Baud.

Près du confluent de la Sare et du Blavet, une grotte de 3 à 4 mètres de profondeur, creusée dans le roc, était l'ermitage du saint.

Dans les temps de sécheresse, on s'y rendait en pèlerinage, pour obtenir de la pluie, par l'intercession du saint.

La pratique, qui existait du temps de Cayot-Délandre, se continuait encore au moment où parut le *Dict. archéol.* de ROSENZWEIG, en 1863.

2195. — Le tumulus de S. Fiacre et les Korrigans.
Com. de Melrand, cant. de Baud.

Un tumulus de l'époque du bronze, et à 200 m. de la chapelle, est habité par des korrigans, qui y cachent leurs trésors.

De temps à autre, ils viennent les étaler sur des draps, et on les voit briller, au clair de lune.

2196. — La fente de S. Gildas.
Com. de Bieuzy, cant. de Baud.

A l'Ermitage de la Roche, auprès du Blavet, S. Gildas et son disciple S. Bieuzy menaient une vie angélique. Un jour que Gildas, poussé par la soif, allait se désaltérer à une source voisine, il fut arrêté par le peuple, qui voulait entendre parler de Dieu. Le saint se rendit à ses instances, et, sans avoir étanché sa soif, quoique la fontaine ne fût qu'à dix ou douze pas, il fit une instruction, si longue et si fatigante qu'il fut saisi de fièvre.

Il se retira donc en sa cellule, où l'on ne pouvait entrer que par la fenêtre de sa chapelle, mais la foule grossissait de plus en plus et réclamait à nouveau le saint, pour l'entendre encore. Gildas pria Dieu de bien vouloir lui donner un peu de repos, et sa prière fut tout aussitôt exaucée. Dans le rocher qui couvrait sa cellule, il se fit une fente que l'on voit encore, et par où le saint trouva un passage pour arriver, sans être vu, au sommet de la montagne et loin du tumulte. ΜΑΗÉ, *Antiquités du Morbihan*, p. 437.

2197. — La cloche de S. Gildas.
Com. de Bieuzy, cant. de Baud.

Près de Castenneuc, sur le bord du Blavet, est un amas énorme de rochers, au-dessus desquels une grotte naturelle est masquée par la façade d'une petite église, celle de S. Gildas. La tradition en fait l'Ermitage du saint et de son disciple S. Bieuzy. Lorsque S. Gildas s'en alla dans la presqu'île de Rhuys, pour y fonder son monastère, il laissa à l'Ermitage une grande pierre de 2 m. de long, sur laquelle S. Bieuzy frappait avec un caillou de quartz pour appeler ses disciples et ses paroissiens.

La cloche de S. Gildas est, aujourd'hui, dans le cimetière de la paroisse.

2198. — La cloche de S. Bieuzy.
Com. de Bieuzy, cant. de Baud.

S. Bieuzy avait, lui aussi, sa cloche en pierre, mais elle était plus petite que celle de S. Gildas. Il se pourrait qu'il s'agisse

ici d'un simple mortier, avec son pilon primitif. « Elle est placée dans l'église paroissiale qui porte son nom, sur un piédestal, au pied de sa statue, et, dans une sorte de cuvette, creusée par les chocs répétés, se trouve encore le bloc de quartz », avec lequel Bieuzy frappait la pierre. *Rev. des Trad. popul.*, t. XXII, p. 30.

2199. — Le Mané-Guen : la massue sacrée des druides et l'embonpoint des jeunes filles.

Com. de Guénin, cant. de Baud.

Cette colline du Mané-Guen est surmontée de deux mamelons coniques, dont l'un est consacré à S. Michel, tandis que sur le versant oriental se voit la chapelle de Notre-Dame du Mané-Guen.

« Les habitants du pays prétendent que, dans les temps reculés, les vieillards lassés de la vie se rendaient sur les sommets du Mané-Guen, afin que l'un des druides qui y faisaient leur séjour les en débarrassât en les frappant de sa massue sacrée (1). »

« Aujourd'hui, cette montagne est un lieu de pèlerinage pour les jeunes filles, qui s'y rendent... pour obtenir de l'embonpoint par l'intercession de Notre-Dame de Mané-Guen. » CAYOT-DELANDRE, *Le Morbihan*, p. 389.

2200. — Le diable et ses transformations.

Com. de Guénin, cant. de Baud.

Entre Guerneven et le Resto, le diable hante les pierres sous la forme d'un taureau, et on le voit rôder près de la croix des Trois Rois sous les apparences d'un gros chien noir. Cf. GILLES, *Au cœur de la Bretagne*, p. 67.

2201. — La pierre de la chapelle de S. Adrien.

Com. et cant. de Baud.

La chapelle de S. Adrien aurait appartenu aux « moines rouges », c'est-à-dire aux Templiers.
Si l'on veut se guérir de la colique et que l'eau d'une fontaine ne suffise pas, il n'y a qu'à se frotter le ventre au petit lech, bas

1. Il s'agit de cette boule en pierre, connue sous le nom de Maël-Béniguet, la massue sacrée, dont les Romantiques du *Lyceé Armoricain* ont tant parlé.

et arrondi, placé ordinairement à l'entrée de la chapelle. ROSENZWEIG, *Répert.*, col. 67.

2202. — Le Queguil-en-Diaul du Moustoir

Com. de Siliac, cant. de Cléguérec.

Près du Moustoir, un menhir de 4 m. 50, au temps où fut publié le *Catal. des Mon. Hist. du Morbihan* (1856), était appelé la *Quenouille du diable*.

Deux légendes le faisaient apporter, dans un tablier, par la « femme du diable », ou par une « vieille femme », aidant l'une et l'autre le diable en un travail de construction qu'il faisait au Moustoir.

2203. — Les rochers de la grand'mère du diable.

Com. de Sainte-Brigitte, cant. de Cléguérec.

Dans la « taille de la Magdelaine », de la forêt de Quénécan, se trouvent entassés d'énormes rochers se surplombant les uns les autres.

« Ce fut la grand'mère du diable, qui, portant dans son tablier toute cette masse de pierres, la déposa, on ne sait trop pourquoi, en cet endroit. Mais, avant la fin du monde, on la transportera en entier, sur des mulets, au fourneau de Lorges, pour en faire de la chaux. » CAYOT-DELANDRE, *Le Morbihan*, p. 428.

2204. — Ste Brigitte et le Diable.

Com. de Sainte-Brigitte, cant. de Cléguérec.

La sainte, en fuyant le Diable qui la poursuivait, tomba sur une pierre. Elle y a laissé les marques certaines de ses pieds, et celles de ses genoux ou de ses mains, suivant que la chute fut plus ou moins rude, d'après ceux qui vous racontent l'aventure.

2205. — Les Korrigans de Sainte-Brigitte.

Com. de Sainte-Brigitte, cant. de Cléguérec.

Les Korrigans dansent la nuit autour des rochers, et il « ne fait pas bon » d'y aller le soir. Aucune localisation ne m'a été

donnée, et dans l'esprit de celui qui me renseignait, c'était une croyance s'appliquant aux pierres de toute la commune.

2206. — La maison des Korriganet et leur Chambre.

Com. et cant. de Cléguérec.

Sur le chemin du Tombeau, Hent-er-be, une allée couverte presque entièrement ruinée s'appelle Ty-en-Torriganet.

A Bod-er-Mohet, un autre monument de ce genre a reçu le nom de Campren-en-Torriganet.

2207. — La pierre de S. Morvan.

Com. et cant. de Cléguérec.

En 1863, au milieu de la nef de l'église de S. Molven ou Morvan, un cercueil carolingien guérissait les enfants de la colique ou les faisait marcher de bonne heure.

On les introduisait dans le sarcophage par une fente du couvercle, puis on les étendait, à l'endroit même où S. Morvan avait, autrefois, si longtemps reposé. ROSENZWEIG, *Répert.*, col. 77.

2208. — Le tumulus de Bieuzent.

Com. et cant. de Cléguérec.

A 800 m. du bourg, sur le bord de la route conduisant à la forêt de Quénécan, un tumulus de l'époque du bronze, élevé par les Korrigans, recèle un trésor. D'autres prétendent, et ceci à la suite de fouilles qui ont été faites vers 1900 (?), que c'était « le lieu où l'on enterrait les morts ».

2209. — Le lech de S. Mériadec.

Com. de Stival, cant. de Cléguérec.

Dans le cimetière de Stival et près de l'église, un lech de 1 m. 80 est orné, sur l'une de ses faces d'une croix certainement carolingienne, et sur l'autre face opposée de l'empreinte d'une patte d'animal. C'est la patte du diable, qui s'était transformé en chèvre, pour mieux tenter S. Mériadec et le détourner de ses pieux exercices. Furieux d'être continuellement dérangé par l'animal diabolique, le saint, d'un bon coup de pied dans le

derrière l'aurait projeté sur la pierre. Le diable y laissa l'empreinte de ses griffes et celle d'un pied fourchu de chèvre.

Cette pierre est déjà mentionnée par L. BURON, *La Bretagne catholique*. Paris, 1856, in-8°, p. 379.

Elle se dresse à quelques mètres au sud de la tour de l'église de Saint-Mériadec ; hauteur 1 m. 75 au-dessus du sol. Elle a été entaillée profondément et présente une sorte d'accoudoir. Dans la portion amincie, apparaissent des restes de sculpture. « Le sommet du lech (menhir) est creusé d'une cavité où est plantée une petite croix de pierre, à branches courtes et de longueur différente. La face ouest du monument porte, en creux, la trace comme d'un pied de chèvre. D'après la tradition locale assez peu respectueuse en cet endroit, S. Mériadec, agenouillé devant sa croix, était souvent distrait de ses prières par les ébats d'une chèvre qui venait le visiter. Un jour, saisi d'impatience, il se leva, se plaça derrière l'animal et, d'un coup vigoureux, le précipita sur le lech qui se creusa sous le pied de la chèvre. En même temps, l'élan fut si fort que le pied du saint, rencontrant une pierre, y entra profondément, laissant un sillon, sous la forme d'une chaussure gigantesque. Cette pierre, lors de la construction de l'église, fut mise dans le mur latéral sud, près de la cage d'escalier, où on la voit encore. Ce qui ressort de ces légendes que, tout enfant, j'ai entendu raconter à des vieillards, c'est que la forme actuelle du lech, avec les caractères qu'il porte, remonte à une époque fort reculée. » Abbé EUZENOT, *La paroisse de Stival*, dans *Bull. Soc. Arch. Finistère* (1883), X, 283-284. Comm. P. S.

2210. — Le cromlech hanté par le Diable.

Com. de Malguénac, cant. de Cléguérec.

Le diable hante ce cromlech. Sur l'une de ses pierres, qui porte tout spécialement son nom, un swastika est gravé. Cf. : *Bull. Soc. Polymatique*, 1901, p. 313.

2211. — Le fauteuil de Coat-Ilies.

Com. de Malguénac, cant. de Cléguérec.

A Coat-Ilies, les deux cavités d'une roche à bassins sont le « Fauteuil du Diable », pour les uns, et, pour d'autres, les marques de ses « fesses ». Cf. : aussi *Soc. Polym.*, 1901, p. 317.

2212. — Le découragement du diable.

Com. de Malguénac, cant. de Cléguérec.

Au Mané-Ven, sur une roche, se remarquent deux bassins et huit écuelles. Le Diable fatigué de tendre, inutilement, ses embûches en la région est venu s'y asseoir plein de découragement. Ses jambes et son corps ont laissé leurs empreintes sur la pierre. *Soc. Polym.*, 1901, p. 319.

2213. — Le bloc du Guilly : les Korrigans et leurs cercueils de briques ; les sacrifices humains.

Com. de Malguénac, cant. de Cléguérec.

Au Guilly, dans une lande et au bord d'un vieux chemin, il y a, sur un bloc de granit, deux bassins et de profondes rainures. La nuit, ce bloc est entouré par les danses des Korrigans. Ce sont de petits hommes, tout noirs et au visage bronzé.

Dans un sillon, plus profond que les autres, allant de la base au sommet, les gens du pays voient, aussi, la rigole par laquelle s'écoulait le sang des victimes de cette « pierre à sacrifices ». Cf. : *Soc. Polym.*, 1899, p. 140. Comme on a fouillé tout auprès une villa romaine, elle est devenue, pour les gens du pays, l'endroit où les Korrigans avaient leur village. Les briques que l'on y trouve étaient celles de leurs cercueils.

2214. — Le trésor du tumulus de S. Nizon.

Com. de Malguénac, cant. de Cléguérec.

Au tumulus de Grefeu, en Saint-Nizon, tout à côté de la fontaine et de la chapelle de S. Nicolas, un trésor brille certaines nuits, au pied de la butte.

2215. — Le tumulus de Botren, son coq d'or et son armoire.

Com. de Langonnet, cant. de Gourin.

Entre les villages de Coatarau, de Barlegan et de Botren, un tumulus est l'objet de légendes assez curieuses. La nuit, deux soldats y gardent un coq, lequel serait d'or.

Sur la colline, au pied de laquelle se trouve le tumulus, on voit, également, apparaître une armoire mystérieuse, toute ouverte. Elle recèle, sans doute, des trésors dont on ne saurait s'emparer.

2216. — La « botte » de S. Michel.

Com. et cant. de Faouët.

A mi-côte de la hauteur où se dresse la chapelle de Ste Barbe, sur une pierre d'environ 30 cm. de diamètre, se voient les traces de la « botte » de S. Michel.

Des laveuses de l'endroit m'ont raconté en 1927 une légende, que je donne pour ce qu'elle vaut. Le diable avait provoqué l'orage terrible qui effraya le seigneur de Toulboudou, car la foudre, frappant tous les rochers, les brisait en morceaux, et ceux-ci risquaient de l'écraser.

S. Michel, que le seigneur avait invoqué, accourut à son aide, et, posant le pied sur l'un des morceaux brisés par la foudre, arrêta tous les autres, leur défendant de franchir la limite qu'il leur imposait. Et c'est ainsi que fut sauvé le seigneur, qui, en reconnaissance, aurait fait construire l'église de Ste Barbe, à laquelle est accolée la toute petite chapelle de S. Michel.

2217. — Le canon de S. Bého.

Com. de Priziac, cant. du Faouët.

En 1863, dans le cimetière, un lech de 3 m. gisait renversé, ayant la forme d'un cône régulièrement taillé. Postérieurement, il avait été creusé au sommet, pour être surmonté d'une croix. « Suivant la tradition du pays, ce lech était un canon sur lequel S. Bého serait venu d'Angleterre. » ROSENZWEIG, *Répert.*, col. 96.

2218. — Le diable transformé en chiffon.

Com. de Moustoir-Remungol, cant. de Locminé.

Dans la lande de Kérafray, le diable rôde autour des pierres, sous la forme de chiffons ou de haillons, qu'il ne fait pas bon de ramasser. Cf. : GILLES, *Au cœur de la Bretagne*, p. 52.

2219. — Le bloc d'ardoise de la chapelle Notre-Dame-des-Fleurs.

Com. de Moustoir-Remungol, cant. de Locminé

Dans la chapelle, on assied les petits malades sur un bloc d'ardoise, non taillé, en invoquant Ste Emerandienne. GILLES, *Au cœur de la Bretagne*, p. 52.

2220. — Le menhir du cimetière et sa promenade.

Com. et cant. de Pontivy.

Le menhir encastré dans le mur du cimetière, a beaucoup grandi. Autrefois, il était tout petit, et aujourd'hui, il mesure plus de 4 m.

D'après VERUSMOR (?), quand Dieu le planta, il n'avait que la taille d'une borne ordinaire. Depuis il a grossi, et, vers l'an 2000, sera d'un tiers plus gros. Je ne sais quelle croyance il convient d'accorder à cette dernière légende, assez suspecte, comme toutes celles de cet auteur.

Le nuit de Noël, au moment de la messe, il quitte sa place, et s'en va boire ou se baigner dans le Blavet. Il revient, au plus vite, écrasant impitoyablement sur sa route, tous ceux qu'il rencontre.

C'est pendant la promenade du menhir qu'il faut essayer de s'emparer du trésor qu'il garde, mais la chose est très difficile, car l'absence ne dure qu'un instant. A la fin du XVIII^e siècle, on prétendait qu'il fallait, de plus, être en état de grâce, pour pouvoir se saisir du trésor. OGGÉ, *Dict. de Bret.*, t. II, p. 248.

2221. — Le lit et le prie-Dieu de St Malhuen.

Com. de Noyal-Pontivy, cant. de Pontivy.

Près de la chapelle de Ste Noyale, en breton Santès Malhuen, deux rochers à empreintes sont le « prie-Dieu » et le « lit » de la sainte.

Sur l'une des deux pierres, deux bassins, à peu près circulaires, correspondent aux deux genoux de Ste Malhuen, tandis que, sur l'autre, se voit assez nettement l'empreinte d'un corps allongé. ROSENZWEIG, *Répert.*, p. 120.

2222. — Le menhir du Bormouïs et le meunier de S. Salomon.

Com. de Guern, cant. de Pontivy.

Au Bormouïs on voit un menhir, la « Pierre du Diable », qui ressemble à un géant accroupi.

Le meunier de Saint-Salomon voulait construire, sans bourse délier, un mur, pour lequel le Diable lui demanda sa fille. Le meunier y consentit, pourvu que le mur fût terminé avant le chant du coq.

Le Diable n'avait plus que quelques pierres à poser, lorsque la servante s'avisait de plonger le coq du moulin dans un seau d'eau. L'oiseau chanta, le Diable lâcha son menhir sur lequel sont incrustés ses bras, ses mains et ses griffes. *Bull. Soc. Polym.*, 1902, p. 130.

2223. — Le pied de S. Jean.

Com. de Guern, cant. de Pontivy.

Près de la chapelle de S. Jean, on voit sur un bloc rocheux une cavité pédiforme. Ce sont les traces du pied de S. Jean, qui avait l'habitude de venir se reposer sur cette roche.

2224. — Le cromlech et le tumulus du Mané-Juégan.

Com. de Guern, cant. de Pontivy.

Deux de ses blocs présentent un certain nombre de cupules. Ce sont les écuelles des Korrigans. On les voit au clair de lune, y préparer leur bouillie. Cf. : *Soc. Polymath.*, 1902, p. 135.

Les Korrigans gardent aussi le trésor d'un tumulus voisin, et, à certains clairs de lune ils viennent l'étaler sur des draps blancs.

B. ARRONDISSEMENT DE LORIENT.

2225. — Les Grandes pierres des Landes de Lanvaux et le sanctuaire de Ste Anne d'Auray.

Tout le monde connaît la légende qui explique l'origine des alignements de Carnac par l'intervention de S. Cornély. On

connaît beaucoup moins la légende des mégalithes des landes de Bretagne. Elle est aussi d'origine chrétienne.

La Ste Vierge, étant venue visiter l'Armorique, fut enchantée de ce beau pays et de son esprit chrétien et résolut de se faire construire un sanctuaire, qui serait une sorte de réplique à la basilique de Ste Anne d'Auray. Elle convoqua tous les constructeurs d'églises bretonnes, mais ce fut Salaün ar Foll, l'auteur du merveilleux sanctuaire du Folgoat, qui obtint la palme. Elle mit à sa disposition tous les saints bretons qui peuplaient le paradis et dès qu'ils parurent, Salaün s'écria : « Aux carrières de Kersanton ! » Et tous partirent à grand vol pour y chercher les matériaux de la future église.

Mais les saints non bretons demeurés au Ciel s'inquiétèrent. La Vierge viendrait-elle ensuite réintégrer les célestes parvis ? Et que feraient tous les saints bretons ? Les prophètes conseillèrent d'envoyer un messager à la Vierge pour lui faire abandonner son projet. On le trouva avec peine ; mais S. Bernard accepta et demanda à la Reine du Ciel si elle voulait que le sanctuaire de sa mère à Auray soit abandonné ?

« Que l'Eglise de ma mère soit désertée, et cela par ma faute ! s'écria la Vierge. Jamais ! La Bretagne ne sera plus la Bretagne, quand ses enfants ne s'achemineront plus vers Sainte-Anne-d'Auray. N'est-il pas écrit que *chaque Breton doit aller au moins une fois dans sa vie à Ste Anne* ? Je ne veux pas causer de chagrin à ma mère. Je renonce à mon projet. »

Ce changement de décision fut connu en un clin d'œil aux extrémités du paradis et une légion d'anges fut dépêchée pour en porter la nouvelle aux saints bretons qui travaillaient à la construction de la basilique. Les messagers célestes rencontrèrent les ouvriers, au moment où, par groupes, ils s'en revenaient de Kersanton à travers l'espace, portant dans leurs bras et sur leurs dos d'énormes pierres arrachées aux carrières, pierres plates pour tables d'autel, pierres longues pour piliers.

« De par ordre de madame Marie, leur crièrent-ils, du plus loin qu'ils les aperçurent, laissez-là vos charges ! »

On juge de la surprise des Bretons. Leur émotion fut telle qu'ils s'arrêtèrent court. Leurs bras se détendirent et les fardeaux, s'échappant à leur étreinte, allèrent tomber au milieu des landes et s'incrustèrent dans le sol.

Beaucoup de gens, en particulier les petits bergers qui gardaient leurs troupeaux, furent témoins de cette pluie d'un nou-

veau genre. Ils se signèrent avec terreur, persuadés que c'était le commencement de l'abomination de la désolation.

Mais quel ne fut pas leur étonnement, le lendemain, quand ils se rendirent compte de la façon dont les pierres étaient disposées ! Les unes, appuyées sur des blocs de soutien, avaient la forme d'autels ; les autres, plantées dans le sol, se dressaient en piliers. Les troisièmes, alignées sur plusieurs rangées, donnaient l'illusion de colonnades, comme on en voit aux nefs et aux bas côtés des églises ; les dernières, disposées en cercles, faisaient penser à des chœurs fermés. Evidemment, il n'y avait pas là l'œuvre du hasard. Une puissance surnaturelle y avait mis la main.

La reine du ciel ne voulant pas, par respect des droits de sa mère, construire en Bretagne un sanctuaire qui fût le rival de Ste-Anne-d'Auray, avait voulu cependant montrer qu'elle y avait songé et elle avait dessiné sur le sol, en lignes gigantesques, le plan du sanctuaire qui devait être le sien.

Voilà ce qui explique qu'il existe en Bretagne une merveille de plus. Les dolmens, les menhirs, les alignements et les cromlechs de ses landes n'ont pas d'autre origine. » F. CADIC, *Contes et Légendes des Bretons* (1^{re} sér.), Paris, 1914, pp. 272-274. Communiqué par P. SAINTYVES.

2226. — L'origine des pierres de Locmariaquer. Com. de Locmariaquer, cant. d'Auray.

[S'il] arrive à un enfant de demander à sa vieille mère des renseignements sur l'origine de ces pierres..., la bonne femme, au lieu de lui avouer naïvement son ignorance, lui répond d'un ton mystérieusement confidentiel et bien affirmatif : « Mon enfant, autrefois, ces pierres étaient la demeure, les maisons des *Kerions*, des nains ; ils y faisaient leur cuisine, leur ménage. »

Si l'enfant s'étonne que des nains... aient pu faire mouvoir des masses que l'on ne remuerait pas sans des efforts prodigieux, la vieille mère répond... « Jadis le monde était plus fort et puis, dans l'origine, ces pierres étaient beaucoup plus légères et beaucoup moins grosses. Depuis, elles ont grandi : ces pierres-là croissent comme les arbres. » SÉB.-BOTTIN, *Mélanges d'archéol.*, 1831, p. 285.

2227. — Le dolmen des Pierres-Plates à Locmariaquer.

Cant. du dit, arr. d'Auray.

« Le dolmen des pierres plates se dresse au bord d'une plage, semée de roches, auxquelles on a donné le nom de *Kancereuk* et de *Kastel-Ruis*. Au delà, plus au large, ce sont les Bourrasseaux et les Buissons de Méaban, dangereux pour les navigateurs.

« Dans les grandes marées on peut s'avancer très loin sur la plature du *Kancereuk*, qui se découvre à mer basse.

« Un jour une pauvre jeune fille, servante de ferme, nommée Marie Jaquette, s'aventura seule dans ces parages, jusqu'à l'extrême limite des roches. Elle était tout occupée, depuis deux heures, à remplir son panier de moules et autres coquillages, lorsqu'elle s'aperçut, l'imprudente, que le flot avait monté et qu'elle était maintenant séparée de la terre ferme par une très grande étendue d'eau.

« La vague écumait autour d'elle et mouillait déjà ses pieds nus. Comment fuir ? Elle cria, elle appela au secours ; elle invoqua sa sainte patronne. Il ne passait âme qui vive sur la côte déserte ; personne pour lui prêter aide et assistance. Le flot montait toujours. La pauvre enfant, cramponnée à la roche avait de l'eau jusqu'à la ceinture ; les lames furieuses, soulevées par le vent, menaçaient de la renverser à chaque instant. Elle se sentait perdue. Elle allait être submergée bientôt et son corps serait entraîné au loin, sans autre sépulture peut-être que l'abîme.

« Dans son désespoir, elle prit une résolution héroïque. Elle déroula sa longue chevelure et la noua fortement autour d'une pointe de rocher, attendant la mort, mais gardant comme consolation suprême, l'espoir que son corps serait retrouvé à marée basse.

« La mer eut bientôt englouti la pauvre fille. Quand le jusant eut de nouveau découvert la plature, des pêcheurs virent le cadavre couché sur le lit de goémon et retenu par les cheveux aux aspérités de la roche. Ils dénouèrent la chevelure et apportèrent le corps jusqu'au dolmen. Ils creusèrent une fosse au pied d'un des menhirs, y enterrèrent le cadavre, puis plantèrent à côté une branche de tamaris.

« Et depuis les paysans et les pêcheurs se signent lorsqu'ils

passent près de l'endroit où reposent les restes de la victime, la pauvre Marie Jaquette. » Dr DE CLOSMADÉUC, *Dolmen des Pierres-Plates, Locmariaquer*, Saint-Brieuc, 1893, pp. 14-15. Com. par P. SAINTYVES.

2228. — Le grand menhir de Locmariaquer, roche « écriante ».
Com. de Locmariaquer, cant. d'Auray.

La nuit du 1^{er} mai, à Locmariaquer, les jeunes filles retroussaient leur jupon et leur chemise, et se laissaient glisser sur les morceaux du grand menhir, aujourd'hui brisé. SÉBILLOT, *Folklore de France*, t. I, p. 366.

2229. — Le tumulus de Mané-er-h'roek.
Com. de Locmariaquer, cant. d'Auray.

Une pauvre veuve avait vu partir son fils unique pour des mers lointaines, et, chaque soir, elle venait à la pointe de Kerpenhir, interroger l'horizon.

Un jour qu'elle rentrait chez elle en se lamentant, une vieille fée H'roek, lui conseilla de faire un gros tas de pierres et d'y monter ensuite, assurée qu'elle serait d'apercevoir bientôt le bateau, depuis si longtemps attendu.

La nuit, les fées apportèrent des cailloux et des roches dans leurs tabliers : au matin, le travail était achevé. La pauvre femme, effrayée, ne voulait pas monter sur le sommet d'une pareille butte ; on l'y aida, et elle aperçut bientôt le vaisseau de son fils. Quand elle voulut remercier ses bienfaitrices, elles avaient disparu avec la H'roek. René GALLES, *Soc. Polym. du Morbihan*, 1863, p. 15.

2230. — Le chapeau de S. Thivrio.
Com. de Locmariaquer, cant. d'Auray.

Tout près de Locmariaquer, sur la route de la chapelle de S. Thivrio, un lech, assez bas, avait, au sommet, la forme d'un chapeau.

C'est au moment de la poursuite du saint par des soldats romains, que Thivrio, fuyant à toute jambes, perdit son bonnet, qui se changea en pierre.

2231. — Le soldat boîteux et sa femme.

Com. de Crach, cant. d'Auray.

Dans les bois de Luffang, il y avait autrefois deux menhirs debout. L'un, de près de 4 m., assez incliné, était appelé, « ar soudard cam », et le second, beaucoup plus petit, mais très droit, la « femme du soldat ».

En 1919, ces deux menhirs étaient détruits, mais on voyait encore l'emplacement où ils se trouvaient. Un fermier des environs de la chapelle de S. Jean m'a dit que c'étaient des trainards de l'armée, pétrifiée par S. Cornély à Carnac. Le soldat s'était blessé au pied, ce qui expliquait l'attitude dans laquelle il se trouvait, au moment de sa métamorphose, et l'éloignement où il était de Carnac.

2232. — Les « pierres à serment ».

Com. de Plougoumelen, cant. d'Auray.

Dans le bourg même, une pierre en « forme de cône tronqué, d'environ cinq pieds de hauteur, avec une cavité rectangulaire au sommet », était « autrefois un objet sacré, devant lequel on prêtait serment ». MAHÉ, p. 295.

Une autre pierre, « presque en tout semblable », gisait, en 1825 dans le fossé d'un champ.

2233. — Les bateaux de Ste Avoye.

Com. de Plumeret, cant. d'Auray.

Dans la chapelle de Ste Avoye, un bloc de pierre serait le bateau que la sainte prit, pour venir de Cambrie en la rivière d'Auray. Une autre pierre creusée, auprès de la chapelle, lui aurait également servi, mais seulement pour le passage de la petite rivière de Sale.

En 1931, le vieux sacristain de l'église racontait ainsi la légende. Des soldats patens poursuivaient la sainte, « qui avait fait profession d'être vierge et martyre » ; Ste Avoye, arrivant au bord de la rivière, s'embarqua sur une pierre pour leur échapper, et traversa la Sale sans encombre. Peut-être l'autre pierre à côté de l'église était-elle son « canot ».

Le « bateau » de l'église semble être un ancien polissoir, car

il a de nombreuses rainures, christianisées par l'adjonction d'un chrisme. Les tout jeunes enfants que l'on y couche, tous langes relevés, de manière à ce que leur petit derrière soit à même la pierre, ne manquent pas de marcher par la suite et de devenir très forts. Cf. : MARSILLE, *Rev. du Folklore*, t. II, p. 58.

2234. — Le menhir à la Vierge.

Ile d'Hoedic, cant. de Belle-Ile-en-Mer.

Un menhir de 4 m. a été christianisé et est devenu l'objet d'un pèlerinage.

On y a pratiqué une niche, dans laquelle on a placé une statue de la Vierge. OGÉE, *Dictionn.*, nouv. édit., note de FRANCHEVILLE.

2235. — Les pieds du cheval de S. Gildas.

Ile d'Hoat, cant. de Belle-Ile-en-Mer.

Sur un rocher en place se remarquent les traces des sabots d'un cheval. Il s'agit de celui sur lequel S. Gildas est venu d'un seul bond de la côte voisine, de Saint-Gildas-de-Rhuys.

Non loin, il y aurait une « Roche percée » portant le nom du saint, mais je n'ai pu ni la trouver, ni recueillir la moindre tradition à son sujet.

2236. — La quenouille et le fuseau de Brigitte.

Com. de Locoal-Mendon, cant. de Belz.

Auprès de Plec, village situé dans une sorte de presqu'île, une pierre cylindrique, de 3 m. de hauteur pour un diamètre de 60 cm., s'appelle Quéguil-Bréhet.

A ses côtés, le Gourhet ou fuseau, beaucoup moins élevé, car il n'a que 0 m. 75, porte sur l'une de ses faces une effigie grossière du Christ.

2237. — Les deux pierres du Moine.

Com. de Locoal-Mendon, cant. de Belz.

Non loin du cimetière, un lech de 1 m. 40, portant en relief une large croix pattée inscrite dans une circonférence, est appelée Men-ar-Menah, la « pierre du Moine ».

Il y en avait une autre, autrefois sur la route de Locoal à Mendon, la croix de Prostlon, femme du comte Paskeweten.

2238. — Les Guerrionets de Mane-er-Loh.

Com. de Locoal-Mendon, cant. de Belz.

Les dolmens qui se trouvent au sommet de la butte sont fréquentés par les Hoséguéannets ou Guerrionets, qui viennent, à des époques fixes, y célébrer leurs mystères. MAHÉ ne donne pas d'autres renseignements à ce sujet, et la légende paraît aujourd'hui perdue.

2239. — Le pont du diable et S. Cado.

Com. et cant. de Belz.

Entre la petite île de S. Cado et la côte, près de l'embouchure de la rivière d'Étel, le diable fut sollicité par le Saint de lui construire un pont. Il y consentit, à condition de pouvoir emporter la première créature vivante qui y passerait.

En une seule nuit, le diable vint à bout de son travail, fait d'énormes pierres, transportées avec la plus grande facilité. Sa femme l'aidait de son mieux, ayant, dans son tablier, d'autres « roches », beaucoup plus petites. Comme il n'en était plus besoin, elle les jeta à terre, ce qui en fit un « beau tas », sur lequel le saint bâtit, plus tard, sa chapelle.

Le diable attendant son salaire, S. Cado sortit, d'un sac, un chat noir et le jeta sur le pont. Satan, furieux d'avoir été dupé, se met en devoir de détruire ce pont, pour lequel il avait été si mal payé ; mais S. Cado fut plus lesté que lui, et, arrivé au bout du pont, d'un signe de croix, il sanctifia l'œuvre infernale.

En courant, le Saint glissa, laissant sur l'une des pierres les traces de sa chute, entourées, aujourd'hui, d'une grille et surmontées d'une croix. (Raconté en 1929.) Cf. : FOUQUET, *Lég., contes et chansons popul. du Morbihan*, p. 100 et suiv.

2240. — L'autel ou le lit de S. Cado.

Com. et cant. de Belz.

Dans le transept de la chapelle de S. Cado, un bloc de plusieurs pierres assemblées forme comme une sorte de « tombe levée » :

il porte à la partie supérieure les petites croix de consécration et un enfoncement carré, peut-être destiné à recevoir des reliques.

« Aujourd'hui (1863), les habitants y viennent mettre la tête pour se guérir de la surdité ou pour la prévenir. On y entend d'habitude un petit bruit sourd, produit sans doute par le voisinage de la mer. » ROSENZWEIG, *Rép. archéol.*, col. 19.

2241. — La Pierre-au-crible et le pied de la servante au village des Sept Saints.

Com. de Erdeven, cant. de Belz.

« En ce temps-là vivait à Erdeven, non loin de la mer sauvage, au village qu'on appelle maintenant les Sept Saints, une famille de pauvres paysans qui n'avaient pour toute ressource que le produit d'un maigre champ semé d'ajoncs et de cailloux.

« Or, par une permission spéciale de la Providence, il advint que la mère donna le jour à sept jumeaux, enfants robustes et bien constitués, beaux comme les anges du ciel. Comment nourrir tout ce petit monde ?

« Une affreuse pensée entra dans son esprit : « Sept ! lui souffla le diable, c'est vraiment trop pour toi. Crois-moi, jettes-en six à l'eau. Tu en auras assez avec un seul. Il te consolera de l'absence des autres. »

« La malheureuse créature se laissa persuader. Elle appela sa servante, et, sans plus d'explications : « Prends six des nouveaux-nés, lui dit-elle, et va les noyer au ruisseau. »

« La servante ne savait qu'obéir à ses maîtres ; elle ne demanda pas de raisons. Dans un crible à nettoyer le blé elle mit les six innocents, et aussitôt la voilà en route. Le ruisseau était loin, le fardeau lourd, le soleil accablant. Elle n'était pas au milieu de sa course que la fatigue l'obligeait à s'arrêter.

« Elle avait beau être dévouée à sa maîtresse, de tristes pensées remplissaient son esprit. Sur un gros rocher qui barrait le chemin elle avait posé le crible et elle-même s'y était appuyée, afin de respirer un peu. Il y avait déjà quelque temps qu'elle était là et, la fatigue aidant, ainsi que la chaleur, elle dormait à moitié, oubliant ses innocents, lorsqu'un mouvement insolite du crible, à portée de son bras, lui rouvrit les yeux. N'était-ce

pas une hallucination ? Comme si une main invisible et toute-puissante avait pesé sur lui, il s'enfonçait lentement dans la pierre et s'y incrustait.

« Saisie de crainte, elle voulut se redresser. Un cri de stupeur lui sortit des lèvres. A son tour elle était prise. Une partie de son corps était engagée dans le rocher et ce ne fut qu'après des efforts désespérés qu'elle s'en dégagait, en y laissant une profonde empreinte. Il ne lui fallut pas moins de peine pour délivrer ses innocents. La volonté de Dieu était manifeste. Il lui indiquait son devoir, en l'arrêtant sur la voie du crime. Il ne s'agissait plus de noyer les petits. Elle ramassa le crible et, à grands pas, elle revint à la maison. Elle ne tarda pas à rencontrer son maître qui rentrait des champs, et lui conta tout.

« Et elle continua sa route, pressée de rapporter son précieux fardeau en lieu sûr. Un nouveau prodige l'arrêta, comme elle arrivait au village. Elle n'avait pas remarqué, dans sa précipitation, un bloc de pierre qui barrait le chemin et contre lequel elle alla buter. Infailliblement elle tombait avec ses innocents, si la pierre elle-même n'avait changé de nature. Le dur granit s'amollit soudain et son pied y entra ainsi que dans de la terre molle, y dessinant une marque qui ne s'est pas effacée.

« Pouvait-on douter désormais que ces enfants étaient des êtres prédestinés et que le ciel avait des vues sur eux ? Les parents se mirent courageusement à la tâche et la Providence féconda leur labeur. Sous leur œil vigilant, les enfants grandirent. Ils apprirent à servir Dieu, à obliger le prochain et finalement devinrent d'illustres évêques et de saints personnages (1). Le village des Sept Saints où ils avaient mené une existence pénitente fut, avec sa modeste chapelle, le rendez-vous des pèlerins.

« La ferveur des fidèles ne s'est pas éteinte. Ils continuent d'accourir, et toujours ils contemplent avec curiosité et respect la pierre ou s'enfonça le pied de la servante et le rocher dans lequel elle se trouva emprisonnée avec son crible et ils reconnaissent la main toute puissante du souverain Maître, protégeant les siens. » F. CADIC, *Contes et Lég. des Bretons*, 2^e sér., Paris, 1919, in-8°, pp. 45-47. Voir aussi P. SÉBILLOT, *Folklore de France*, I, 399.

(1) Ce sont : S. Patern, S. Corentin, S. Tugdual, S. Pol de Léon, S. Malo et S. Samson.

2242. — Les Corrighets et les alignements de Kerzhero.

Com. d'Erdeven, cant. de Belz.

En 1825, au temps du chanoine MAHÉ, ces alignements passaient pour être l'œuvre des Corrighets, qui transportèrent ces lourdes masses, pour essayer leurs forces.

On racontait aussi que les menhirs de Kerzhero formaient l'avant-garde de l'armée poursuivant S. Cornély.

Si la première légende ne semble plus exister à l'heure actuelle, la seconde est toujours bien vivace, en dépit de ce que pensait Gaillard, croyant, en 1892, à sa disparition prochaine.

2243. — La « pierre de justice ».

Com. d'Erdeven, cant. de Belz.

Tout auprès du cimetière, une pierre épannelée et arrondie au sommet, haute de 1 m. 50 au-dessus du sol, était « celle où l'on rendait la justice ». Elle est disparue.

2244. — Le menhir de S. Cado et les femmes stériles.

Com. de Plœmel, cant. de Belz.

Dans la lande de Roc'h-hir, et tout près de la chapelle de S. Cado, un menhir de plus de 4 m. de haut, sur 2 m. de large, permettait aux femmes d'avoir des enfants. Il suffisait de s'y frotter le ventre, d'autres disent le nombril.

2245. — Les « pierres du serment ».

Com. de Plœmel, cant. de Belz.

Dans le cimetière, il y avait, avant 1863, une pierre, employée depuis dans la construction de la tour de l'église. Devant cette « pierre du Serment » se passaient, entre gens du pays, les marchés.

Tout auprès de la chapelle de S. Méen, une pierre peu élevée et arrondie au sommet, porte le même nom. ROSENZWEIG, col. 26.

2246. — Les soldats de S. Cornély.
Com. de Languidic, cant. d'Hennebont.

Entre les villages de Penhouet, de Kersulan et du Resto, trois alignements de petits menhirs sont appelés les soldats de S. Cornély.

Ce sont, cette fois, les « fuyards » de l'armée qui se pétrifiait à Carnac et Erdeven.

2247. — Le bateau de Ste Nennoch.
Com. de Plœmeur, cant. de Lorient.

Au village de Lanenec, une auge en pierre serait le « bateau » sur lequel la sainte arriva d'Angleterre.

2248. — Le menhir de Kerbenès et les superstitions féminines.
Com. de Plœmeur, cant. de Lorient.

A Kerbenès, près de l'étang de Ter, existait vers 1845 un menhir renversé, qui était, de la part des femmes et des jeunes filles, l'objet de pratiques telles, qu'on le détruisait pour cette raison.

On le brisa en menus morceaux et il servit à empierrier la route. Cayot-Delandre, qui écrivait en 1847, ne fait remonter cette destruction qu'à quelques années auparavant. CAYOT-DELANDRE, p. 479.

2249. — La pierre de Main-Lieve.
Com. de Landaul, cant. de Pluvigner.

Dans le cimetière se voyait une pyramide tronquée, d'environ 1 m. de hauteur, sur les quatre faces de laquelle avait été sculptée une croix de forme différente.

On l'appelait la « pierre de Main-Lieve », et, il est probable que, comme à Pluvigner, le bailli faisait « lever la main » devant elle et jurer fidélité au seigneur.

2250. — Les trainards de S. Cornély.
Com. de Camors, cant. de Pluvigner.

Entre les villages de Langrois et de Pen-ru, trois ou quatre menhirs étaient, en 1875, des « trainards », qui s'en allaient rejoindre les soldats devant lesquels S. Cornély fuyait. Ils subirent le même sort, et furent, comme eux, changés en pierres.

2251. — Les menhirs de Plouhinec.
Com. de Plouhinec, cant. de Port-Louis.

Les menhirs de Kervelluë passent, dans le pays, pour se déplacer, une fois tous les cent ans. Ils vont se désaltérer à la rivière d'Étel.

SOUVESTRE, *Foyer breton*, t. II, p. 182, en a tiré un récit, d'un romantisme échevelé et sans aucune localisation. Les pierres descendent le coteau, « en se heurtant comme des géants qui auraient trop bu », et reviennent, « penchées en avant comme des coureurs, en brisant tout devant elles ». Elles s'écartent du sorcier qui leur présente l'« herbe à la croix et le trèfle à cinq feuilles », tandis que l'une d'entre elles vient se placer devant celui qui a sculpté sur elle une croix, le préservant ainsi de ses compagnes, restées païennes, et fort désireuses de « l'écraser comme un insecte ».

2252. — Le « chaudron du diable ».
Com. de Plouhinec, cant. de Port-Louis.

A Kerhoë, un petit cromlech est dit le « Chaudron du Diable ». Voici ce que m'a raconté, en 1926, un paysan des environs, Jean Belloch.

Il tenait de son grand-père qu'autrefois le diable y menait la danse avec de joyeux gars et les filles des environs. Aux premiers chants du coq, tout disparaissait en terre, et du feu en sortait, sans qu'il restât rien des danseuses et de ceux qui les accompagnaient.

Cela n'empêchait pas les gens d'y retourner.

2253. — Le menhir de la Chapelle Saint-Fiacre.

Com. de Guidel, cant. de Pont-Scorff.

Le diable l'avait planté pour empêcher la construction de la chapelle. Ce menhir de 5 m., aujourd'hui détruit, se trouvait dans un fossé.

2254. — Le trésor du menhir de la Saudraie.

Com. de Guidel, cant. de Pont-Scorff.

Ce menhir, très large, est très enfoncé dans le sol. Le meunier du moulin auprès duquel il se trouve, prétendait, en 1929, qu'il cachait un trésor des Anglais et des émigrés, et que, sur la pierre, se voyaient, autrefois, des signes mystérieux, permettant de s'en emparer. Les travaux de la route ayant enterré le menhir, le trésor peut être considéré comme perdu. — Le mégalithe, au début du XIX^e siècle, avait 5 m. de haut.

2255. — Des Korrigans soigneux de leur demeure.

Com. de Guidel, cant. de Pont-Scorff.

Autour du dolmen du Palmero, en Lez-Variel, les « Poulpiquets » dansaient, au clair de lune, au temps du chanoine MAHÉ et de CAYOT-DELANDRE. Aujourd'hui le dolmen est habité par des Korrigans, qui prennent le plus grand soin de leur demeure, qu'ils balaient très souvent avec du genêt.

Il ne serait pas prudent, disent les vieilles femmes, de passer devant cette œuvre de démon, quand la lune est au plein. FOUQUET, *Guide des touristes*, p. 100.

2256. — La pierre de S. Guenaël.

Com. de Candan, cant. de Pontscorff.

Un lech, bas et arrondi, auprès de la chapelle de Locunel, était la pierre où S. Guénaël aimait à prier.

2257. — Le saut de S. Cornély.

Com. de Carnac, cant. de Quiberon.

Le pape S. Cornély, ayant été chassé de Rome par une armée de soldats païens, s'en vint en Bretagne, poussant devant lui ses deux boucs, chargés de ses bagages. Il comptait s'arrêter au petit village du Moustoir, tout près de Carnac, mais il en fut empêché par deux choses bien terribles. Il entendit une femme jurer et un fils insulter sa mère. S. Cornély en fut tellement effrayé qu'il fit un saut en arrière, et retomba sur une pierre, avec une telle force que son pied y est encore marqué. Ne voulant pas rester dans un pareil pays, il fila tout droit sur Carnac. Comme la mer était devant lui et que les soldats apparaissaient derrière, S. Cornély s'arrêta et, du Moustoir, changea en pierre toute l'armée romaine. Cf. : *Rev. Trad. popul.*, t. II, p. 133.

**Les alignements de Carnac
à Carnac, canton de Quiberon.**

2259-2267

A. TRADITIONS ANCIENNES CLASSÉES CHRONOLOGIQUEMENT.

2258. — Une fausse tradition du XVIII^e siècle.

DE FRÉMINVILLE écrit, à propos des alignements de Carnac : « M. de la Sauvagère appuie son opinion sur une tradition du pays, qui, dit-il, a conservé à ces pierres alignées le nom de *Camp de César*. J'ai fait à ce sujet et sur les lieux mêmes beaucoup de recherches, et j'avoue que je n'ai point entendu parler de cette tradition. Je puis du moins assurer que si elle existe, ce n'est point parmi les habitants des campagnes... »

2259. — Les pierres et la protection des troupeaux.

DESLANDES (*Recueil...* Paris, 1753) dit que, près d'Auray, on trouve 150 ou 180 pierres druidiques, arrangées trois à trois, que les gens du pays nomment Licaven ou Leck-Aven. « Ils s'ima-

ginent qu'en y allant à certains jours marqués, et y menant leurs troupeaux, ils se préserveront de toutes sortes de maladies. » CAMBRY, *Voy. dans le Finist.*, 1794 ; édit ill. de 1835, p. 155.

2260. — Les alignements, œuvre des Crions.

CAMBRY, *Monuments celtiques*, p. 2-3, raconte que les Crions, nains de deux à trois pieds, plus forts que des géants, auraient apporté dans leurs mains toutes les pierres des alignements de Carnac.

Chaque nuit, ces Crions ou Corrics dansaient autour des pierres, et celui qui s'en approchait devait entrer dans la danse, si rapide qu'il tombait épuisé, au milieu des éclats de rire de ces follets, qui s'éclipsaient au point du jour.

SÉBILLOT y voit le prototype de la légende paraphrasée par SOUVESTRE, celle des « Pierres de Plaudren ».

2261. — Le trésor de Carnac et la Tour de Londres.

Com. de Carnac, cant. de Quiberon.

CAMBRY, *Monum. celtiques*, p. 3, dit que l'un des menhirs de Carnac cache un trésor si considérable, que, pour mieux le dissimuler, on éleva des milliers de mégalithes semblables.

Dans la Tour de Londres se trouvent toutes les indications voulues pour le retrouver : il s'agirait « d'un calcul, dont la clef » y est enfermée.

[La légende semble se former à l'époque, à la suite du débarquement des Anglais et des émigrés à Quiberon. Les trésors de ces derniers sont enfouis dans toute la région, mais surtout à l'ouest de Quiberon, et les points extrêmes sont, à notre connaissance, l'île aux Moines et Clohars-Carnoët].

2262. — Les soldats pétrifiés par S. Cornély.

a) « Les habitants de la commune disent que S. Corneille, patron de la paroisse, se voyant poursuivi par des soldats, fut arrêté dans sa fuite par la mer, et que n'ayant plus aucun moyen humain de leur échapper, il les changea en pierres. » MAHÉ, *Antiq. du Morbihan*, 1825, p. 251.

b) « Les habitants de Carnac ont saisi eux-mêmes l'analogie de tant de pierres disposées en ordre, avec l'arrangement des

soldats d'une armée et ils les appellent aujourd'hui les soldats de S. Corneille (S. Cornili soudared), qui, disent-ils, furent métamorphosés en pierres. » DE FRÉMINVILLE, *Antiq. de la Bret., Monuments du Morbihan*, 2^e édit, 1834, p. 45 et 55.

c) « Un jour que le saint, arrêté par le bras de mer de Crac'h, allait être saisi par ses persécuteurs, il étendit la main contre eux, et les changea tous en pierres, raconta, au D^r Fouquet, un paysan de Carnac. Ces pierres, que plus de mille curieux viennent visiter chaque année, ne sont connues dans toute la contrée que sous le nom de *soldats de S. Cornély*, et les beaux messieurs de la ville me font rire et suer, quand ils viennent gravement nous dire que ce sont nos ancêtres qui ont planté, en rangées qui ne finissent pas, et par le petit bout encore, toutes ces roches qui ne servent à rien, et que vingt des plus forts gars du pays ne sauraient seulement remuer... » D^r Alfred FOUQUET, *Lég., Contes et Chansons popul. du Morbihan*. Vannes, 1857, in-12^o, pp. 99-100.

2263. — Les alignements augmentés chaque année au mois de Juin.

« C'est, dit-on, une tradition que tous les ans, dans le mois de juin, on ajoutait quelque chose à ces alignements, et que la veille du jour destiné à ce travail, toutes les pierres étaient illuminées à grands frais... » MAHÉ, *Antiq.*, 1825, p. 251.

2264. — Les pierres semées en sillons.

Une tradition, donnée par ELZÉAR BLAZE, dans le *Journal des Chasseurs*, 1841, veut qu'autrefois à Carnac on ait semé les pierres des alignements en sillons, et qu'elles aient poussé comme des arbres. Cité par MILLON, *Les mégal. et leurs lég.*, p. 50.

B. TRADITIONS POSTÉRIEURES A 1860.

2265. — Les menhirs allant boire à la mer.

ROSENZWEIG, dans son *Répertoire archéolog.*, 1863, p. 63, se fait l'écho d'une tradition qui ne semble pas avoir été recueillie ailleurs.

Les menhirs descendent à la mer, une certaine nuit de l'année, pour aller s'y baigner.

2266. — Les « revenants » des alignements.

Z. LE ROUZIC, dans sa petite brochure sur les monuments mégalithiques de Carnac (sans date), donne, entre guillemets, cette tradition, dont la source n'est nullement indiquée. Je ne sais ce qu'elle vaut, car je n'ai trouvé personne pour me la confirmer.

« ... L'on voit très souvent, la nuit, des revenants se promener dans ces allées, appelées « Soudarded sant Cornély » ou « soldats de S. Cornély ». Z. LE ROUZIC, p. 40.

2267. — Le tumulus du Mont Saint-Michel et César.

Com. de Carnac, cant. de Quiberon.

D'après Z. LE ROUZIC, César étant mort à Carnac, fut enterré sur le Mont Saint-Michel avec ses bottes en or et son trésor. Pour qu'on ne puisse le dépouiller, ses soldats l'ont recouvert de terre et de pierres. *Rev. Trad. popul.*, t. XVI, p. 72. [Je n'ai pu trouver la moindre trace de cette tradition à Carnac et aux alentours].

Dans sa petite brochure: *Les monuments mégalithiques de Carnac...*, p. 40, Z. LE ROUZIC donne, sans aucune référence, une autre légende, que je n'ai jamais pu me faire raconter: « Les pèlerins de tous pays affluèrent bientôt invoquer S. Cornély pour la guérison de leurs bestiaux malades. Il les guérissait tous en souvenir des grands services que lui avaient rendus les deux bœufs dans sa fuite. Les pèlerins venant au pardon de S. Cornély passaient parmi les soldats en pierre; les hommes devaient apporter des pierres, les femmes de la terre et les déposer sur une montagne proche de Carnac, où, à la longue, ils formèrent la butte de S. Michel. »

2268. — Le menhir et la génération.

Com. de Carnac, cant. de Quiberon.

Vers 1880, non loin de Carnac, des gens mariés depuis plusieurs années et sans enfants, vinrent, au moment de la pleine lune, à un menhir.

Ils se dépouillèrent de leurs vêtements, et la femme se mit à tourner autour du menhir, essayant d'échapper aux poursuites du mari, auquel elle finit pourtant par se rendre.

Les parents faisaient le guet, à quelque distance, pour écarter les profanes. P. SÉBILLOT, *Trad. de Haute-Bretagne*, t. I, p. 150; *Matériaux pour l'hist. de l'Homme*, t. X, p. 120.

Je pense que l'on peut identifier ce menhir. SÉB. BOTTIN, *Mél. d'archéol.*, 1831, p. 263, dit qu'auprès des maisons du Menec, à droite du « Vaisseau », renversé et cassé vers 1815, se trouve un menhir « nommé le Mainguet ou Mainguette... », lieu d'où l'on examine, pierre d'où l'on guette; regarder pour faire le guet. Ce menhir a plus de seize pieds de haut.

Si Bottin avait eu les moindres notions de breton, il aurait orthographié le nom de son menhir sous une forme beaucoup plus correcte, Men gued ou guet, « la pierre du guet », celle où l'on « fait le guet » ou « monte la garde ». Les deux sens correspondent au mot « guet ».

En tenant compte de cette indication et en se servant de la tradition de 1880, il semble bien que la position des deux pierres correspond à celle qu'exigeait la pratique curieuse rapportée par Sébillot. Le « Vaisseau », sorte de pierre écriante serait la pierre autour de laquelle l'homme et la femme tournaient, et « Men Guet » le menhir où les parents faisaient le guet pour écarter les profanes.

D'ailleurs, en 1930, l'un des fermiers du Menec, que je questionnais, me disait à propos de ces pierres: « Celles-là, monsieur, elles ne sont pas comme les autres. » Le pressant de s'expliquer davantage, il ne voulut pas le faire, et ajouta seulement: « Tout çà, c'est des histoires d'autrefois. »

2269. — Le dolmen de Creuz-Moquen.

Com. de Carnac, cant. de Quiberon.

Sur la table d'un dolmen, surmonté d'une croix pour empêcher la pratique, les jeunes femmes de Carnac, pour avoir des enfants, venaient s'asseoir, les jupes relevées, au moment de la pleine lune. *Rev. Trad. popul.*, t. XVIII, p. 117.

Le dolmen porterait encore le nom de « Pierre Chaude ». D'AULT DU MESNIL, *ibid.*

2270. — Le trésor du menhir de Kermario.

Com. de Carnac, cant. de Quiberon.

Près du moulin, aux alignements de Kermario, Séb. Bottin vit, en 1830, un menhir renversé de dix-huit pieds de long sur cinq d'épaisseur.

Il cachait un trésor, et pour le trouver, on fit une fouille qui jeta bas le mégalithe. S. BOTTIN, *Mélang. d'archéol.*, 1831, p. 262.

2271. — Les Gaulois jouant aux boules au cromlech de Kerlescan

Com. de Carnac, cant. de Quiberon.

Dans le cromlech, si mal restauré de Kerlescan, à l'extrémité des alignements, se voient des fonds de cabane et une enceinte quadrangulaire, qu'il y aurait lieu de fouiller.

Le fermier de la métairie voisine, qui me causait souvent, me dit un jour à propos de cette enceinte : « C'est là qu'autrefois les Gaulois jouaient aux boules, le dimanche », après leurs cérémonies religieuses. Je me sers de ce terme, car celui qui fut employé était par trop anachronique, « leurs messes » (1930).

2272. — Les deux sentinelles de Kergousse-d'en-haut.

Com. de Carnac, cant. de Quiberon.

Sur le sommet de la butte de Kercado, entre le « château » qui est à l'entrée du bois, et les premières maisons de la ferme, deux menhirs gisent renversés.

Le propriétaire de la ferme, pendant que je les mesurais et les dessinais, me conta leur histoire. Ce sont, me dit-il, ou des « égarés » ou « les sentinelles » de l'armée romaine qui poursuivaient S. Cornély. « Quand les autres soldats ont été changés en pierre, ils le furent aussi ».

Là-dessus, on parla de la légende, à laquelle il croit fermement, m'en donnant une preuve indirecte. Blessé pendant la guerre, et à l'hôpital, il avait reçu de Carnac une petite brochure sur S. Cornély et sa légende. Il la lisait à ses camarades, la leur expliquait, et, comme certains ne voulaient pas y croire, il leur « prouva, par des exemples et des histoires qui étaient dans les livres », que de pareilles transformations se faisaient « plus souvent qu'on ne pense ».

Ceci se passait au mois d'août 1931.

2273. — Les soldats de Quiberon pétrifiés par sainte Hélène.

Com. et cant. de Quiberon.

Dans ses *Mélanges d'Archéologie*, publiés en 1831, l'ancien secrétaire de la Société des antiquaires de France, Séb. BOTTIN, se fait l'écho d'une tradition, déjà connue de CAMBRY, *Mon. celtiques*, p. 89.

Les nombreux menhirs de la presqu'île seraient « des soldats romains pétrifiés jadis par Ste Hélène » (p. 265).

2274. — Le dolmen du « Hurler de nuit ».

Com. de Saint-Pierre et cant. de Quiberon.

En Saint-Pierre de Quiberon, un tumulus détruit, avec dolmen et coffre de pierre, est connu sous le nom de Beker-Noz. C'est la demeure d'un « Bèleur de nuit », poussant, comme l'indique le mot « Beker », des bêlements semblables à ceux des chèvres ou des brebis. Il ne convient pas d'en faire un esprit, hurlant aux tempêtes. Cf. : *Soc. Polym.*, 1883, p. 73.

2275. — Le dolmen de Roch-en-Aud et le vent.

Com. de Saint-Pierre, cant. de Quiberon.

L'une des pierres du dolmen de Roch-en-Aud porte des cupules.

En frappant avec un marteau l'intérieur de la cupule, placée dans la direction d'où l'on veut que le vent souffle, on peut obtenir celui qui est favorable au retour du navire. *Rev. Trad. popul.*, t. XVII, p. 99.

C. ARRONDISSEMENT DE VANNES

(presqu'en entier).

2276. — Landes de Lanvaux (sans indication de localités).

Certains menhirs de la lande ont, à leur sommet, une profonde rainure, marque des liens avec lesquels M. de Kériolet y avait attaché le diable. SOUVESTRE, *Les Derniers Bretons*, t. I, p. 119.

M. de Keriolet était un gentilhomme du XVI^e siècle qui, à la suite d'une vie très agitée, se serait converti et rendu célèbre, dans tout le pays, par ses austérités et ses pénitences.

2277. — Les korrigans du Castellec, Lande de Lanvaux
(sans indication de localité).

Un pauvre fermier de Penhouët passait près de la motte du Castellec, quand il crut apercevoir de petits hommes noirs, dansant au clair de lune sur le tumulus, y entrant et sortant suivant leurs besoins. Au cri de surprise qu'il poussa, tout ce petit monde s'évanouit.

Le fermier, voulant savoir ce qu'il en était, s'en vint au Moten où il travailla toute une nuit. Il parvint à une chambre souterraine, où les korrigans se tenaient tous, accroupis autour d'un vieux pot, qu'ils semblaient surveiller jalousement. A sa vue, ils se dispersèrent, en poussant des cris d'effroi.

Le fermier put alors s'emparer du pot qui contenait le trésor des korrigans. D'après FOUQUET, *Soc. Polym.*, 1863, p. 6-7.

2278. — Les pierres à aiguiser de Gargantua.
Com. et cant. de Grandchamp.

Sur la route de Locminé à Sainte-Anne, deux menhirs étaient déjà appelés, du temps de Mahé, les pierres à aiguiser de Gargantua. МАНÉ, p. 107.

2279. — La « pierre à aiguiser des bons faucheurs d'autrefois ».
Com. et cant. de Grandchamp.

Au village de Linmer un menhir servait, autrefois, de pierre à aiguiser les faux. Les hommes, étant et plus grands et plus forts, il n'y a donc pas à s'étonner que leurs outils fussent en proportion de leur taille, d'après МАНÉ.

2280. — Les menhirs et les Courils de la lande aux Chênes.
Com. de Plaudren, cant. de Grandchamp.

Dans la lande dite Motenn-Dervenn, près de Locquetas, se trouvait un village de Courils. Ils dansaient, toutes les nuits, auprès des pierres et celui qui passait par là, était sûr d'être

entraîné dans leur ronde et forcé de « tourner » avec eux jusqu'au premier chant du coq.

Un bossu, Bénéad Guilcher, l'aurait fait. La ronde, commençant au chant peu varié de :

Lundi, Mardi, Mercredi...

il l'aurait allongée, en y ajoutant :

Jeudi, Vendredi, Samedi.

Les Courils reconnaissants lui enlevèrent sa bosse et le « rendirent aussi droit que le bâton de la bannière de Locquetas ».

L'affaire fit grand bruit au village. Un tailleur, aux cheveux rouges, aux yeux de travers, Perr Balibouzik, ainsi appelé parce qu'il bredouillait en parlant, se rendit à la lande aux Chênes, pour y danser avec les Courils et en revenir tout à son avantage. Il eut le malheur de ne pouvoir ajouter au refrain de la danse que ces seuls mots :

Et dimanche aussi...

sans pouvoir aller au delà. Les Courils, au comble de la fureur, lui juchèrent entre les deux épaules la bosse qu'ils avaient ôtée à Bénéad Guilcher.

Perr Balibouzik jura de se venger, et s'en vint réclamer à l'ancien bossu une somme assez rondelette qu'il lui devait. Ne pouvant le payer, Bénéad se rendit auprès de ses amis les Courils, qui l'accueillirent fort bien, mais « comme leur chanson ne marchait que sur trois pieds, telle le chien du boucher », il y ajouta :

Et voilà la semaine finie !

Des cris de joie accueillirent cette finale.

Les Courils apprirent, en effet, à Bénéad, qu'ayant complété leur refrain, leur temps de pénitence était enfin terminé, Dieu les ayant condamnés à rester parmi les hommes et à danser toutes les nuits, tant qu'un chrétien ne les aurait pas tirés d'embarras. Le tailleur aux cheveux rouges s'étant arrêté au moment d'achever le refrain, ils l'avaient puni, mais Bénéad, les ayant délivrés, ils lui donnèrent tous les petits sacs de toile rousse qu'ils portaient en bandoulière.

Arrivé chez lui Bénéad les ouvrit : ils ne renfermaient que du

sable, des feuilles mortes, des crins et une paire de ciseaux. Un peu d'eau bénite eut vite fait de tout changer en colliers de perles, en or et en diamants, et « les richesses que les Courils avaient voulu cacher aux chrétiens se virent forcées de reprendre leur véritable apparence ».

Telle est, brièvement résumée, la légende que raconte SOUVESTRE sous le titre les « Pierres de Plaudren ». *Foyer breton*, t. II, p. 112-135. Il l'emprunte à Corentin TRANOIS, qui l'avait déjà publiée dans la *Revue de Bretagne*, en mars 1834.

Les menhirs autour desquels dansent les courils, ont l'habitude de se déplacer pour aller boire à la rivière ou à la mer. Cette promenade est une légende toujours acceptée, mais avec des sourires qui veulent être sceptiques.

2281. — Le tumulus de Poulbrenn.

Com. de Plaudren, cant. de Grandchamp.

Entièrement composé de pierres blanches, et n'ayant déjà plus, en 1825, que dix pieds de hauteur, ce tumulus avait été construit par une « bonne femme », qui allait en prendre les pierres, à une lieue de là, et les apportait dans son tablier. MAHÉ, p. 123.

2282. — La pierre paresseuse.

Com. de Plaudren, cant. de Grandchamp.

Si les menhirs vont très vite, à Plaudren, il n'en est pas de même des dolmens.

L'un d'eux, la « men Gorrek » est bien « lente à marcher », comme l'indique son nom. On l'appelle encore, « Men Gouarech », ce « qui pourrait dire, tout simplement, la pierre à voûte ». Cependant la légende des « pierres de Plaudren » paraît si bien ancrée que le premier sens est celui qui prévaut.

2283. — Le tumulus de Tir-Forden.

Com. de Saint-Nolff, cant. d'Elven.

Il est habité par des fées, qui volent les enfants des fermes, et mettent à leur place leurs fils ou leurs filles.

Une certaine Catherine Cloër, s'étant aperçue qu'elle avait un fils de poulpiquet, allait s'en défaire et le tuer, quand la fée,

sa mère, apparut, tenant par la main le garçon qu'elle avait enlevé et nourri, dans le tumulus, de racines et de charbon. SOUVESTRE, *Les derniers Bretons*, t. I, p. 118, édit. refondue de 1876.

La légende de fées habitant le tumulus et changeant leurs enfants contre ceux des hommes, est encore racontée dans le pays.

VERUSMOR, *Voy. en Basse-Bretagne*, p. 48 est tout aussi romantique que Souvestre, quand il fait de Saint-Nolff la capitale des Poulpiquets. Ils y vivaient par milliers, mais le malheur des temps a tellement diminué la tribu que c'est à peine si l'on en voit deux ou trois par semaine. « Les impiétés que commirent la Révolution et les guerres civiles les firent émigrer avec les nobles du pays, et l'on sait qu'une fois partis, ces bons petits hommes ne reviennent plus ». MILLON, *Les még. et leurs lég.*, p. 22.

2284. — La maison des Poulpiquets.

Com. de Saint-Nolff, cant. d'Elven.

Un tumulus servait autrefois de palais aux Poulpiquets. Ce petit peuple rendait service aux autres habitants du canton : car, quand ils avaient perdu quelque chose, ils venaient, au commencement de la nuit, à la garenne des nains. Et ils disaient : « Poulpiquets, j'ai perdu tel objet. » Cette prière était exaucée, et le lendemain matin, on trouvait à sa porte ce qu'on avait perdu. MAHÉ, p. 140.

2285. — Moissons brûlées par la terre d'un dolmen.

Com. de Penestin, cant. la Roche-Bernard.

HABASQUE s'est fait, dans son ouvrage sur les Côtes-du-Nord, l'écho d'une tradition fort curieuse du Morbihan. HABASQUE, t. III, p. 68, en note.

Lorsqu'on étala, dans un champ, la terre jaunâtre que l'on avait sortie d'un dolmen, à la suite de fouilles, toute la moisson en fut brûlée.

2286. — La butte de Tumiac.

Com. d'Arzon, cant. de Sarzeau.

Une bonne femme, tout en filant sa quenouille, portait de la terre en son tablier. Elle en laissa tomber un peu, et il en résulta le tumulus actuel, que l'on voit de très loin. MAHÉ, *Essai sur les antiquités du dép. du Morbihan*, 1825, p. 94. D'après VERUSMOR, le diable aidait la bonne femme en son travail. *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 89.

2287. — Les danses des Korrigans.

Com. d'Arzon, cant. de Sarzeau.

A Bernon, près d'Arzon, des blocs rocheux, à la nuit tombante, sont entourés par les Korrigans, qui viennent y danser. *Soc. Polym.*, 1894, p. 3.

2288. — Trésors et mégalithes dans le territoire d'Arzon.

Cant. de Sarzeau.

Je me trouvais vers le moulin du Net, considérant l'énorme guidon (rocher) allongé en forme de menhir et couché à quelques mètres d'une croix moderne, « lorsque vint à passer un habitant qui me dit aussitôt : « — Une belle pierre, ça, monsieur, une bien belle pierre ; il y en a une encore plus grosse là-bas sur la route. A quoi que cela pouvait-il bien servir ? On dit qu'il y avait un trésor de caché sous chacune ? — Mon brave, lui répondis-je, je crois que cette pierre est en rapport avec la butte de Tumiac, en face (mouvement de stupéfaction) et, d'après un grand savant que sans doute vous ne connaissez pas, elle est *cardinale* de ce tumulus (les yeux s'agrandissent, la bouche s'entr'ouvre), à moins que, d'après le même savant, elle ne soit *intercardinale*... » C'était là tout ce que j'en savais de positif ; et de continuer : « Quant aux prétendus trésors, je puis vous certifier que c'est une invention diabolique des curés dans le but de faire détruire, en excitant la cupidité, ces témoins d'un culte auquel ils sont venus faire concurrence... » Je n'eus pas à insister, mon Breton filait, couvrant sa retraite d'un furtif signe de croix. » H. P. HIRMENECH, *La Triade préhist. d'Arzon* (1910), p. 9.

2289. — Le pas du cheval et le bâton de S. Gildas.

Com. d'Arzon, cant. de Sarzeau.

Au bas de la falaise du Petit-Mont, sur un rocher, on voit l'empreinte d'un sabot de cheval, et, tout à côté, celle d'un bâton. S. Gildas, se promenant par là, voulait aller à l'île d'Houat. N'ayant pu trouver de bateau, il fit s'élaner son cheval du rocher où il était, et d'un bond, franchit l'espace qui le séparait d'Houat.

Le sabot du cheval et le bâton du saint sont restés marqués sur la roche de départ.

Une autre tradition, *Annuaire du Morbihan*, 1898, p. 91, prétend qu'il s'agit de traces laissées par le corps même du saint, que l'on déposa, après sa mort, sur le rocher, en attendant qu'il fût transporté à l'abbaye de S. Gildas qu'il avait fondée.

En mémoire de cet événement, les moines se rendaient tous les ans en procession, avec les reliques du saint, à la petite chapelle élevée près du rocher, à l'époque des Rogations.

2290. — Les païens de Surzur pétrifiés.

Com. de Surzur, cant. de Vannes.

Les trois menhirs situés non loin de Bergord seraient, d'après une tradition recueillie, en 1909, par M. Drouart, secrétaire de la mairie, trois païens que Dieu aurait changés en pierre, pour les punir de n'avoir pas voulu saluer le Saint-Sacrement.

2291. — La maison des Bolbiguéandets.

Com. de l'Île d'Arz, cant. de Vannes.

En 1825, un groupe de trois dolmens portait ce nom. Mahé, comme il le fait trop souvent, n'en a pas indiqué l'endroit, mais il s'agit ici de l'un des mégalithes se trouvant près du cap de Broël.

En 1856, on ne connaissait plus le dolmen des Bolbiguéandets, nains habitant les « tombeaux élevés » situés « en des lieux sauvages », que sous le nom plus courant, de « maison des Poulpiquets ».

2292. — Les traces du char du diable.

Com. de l'île d'Arz, cant. de Vannes.

Sur les roches de l'île d'Arz, le char du diable, roulant au milieu d'une épouvantable lumière, a creusé de profondes ornières. VÉRUSMOR, *Voy. en Basse-Bretagne*, 72.

2293. — Le cercle des menhirs de Kergonan à l'Isle-aux-Moines.

Cant. et arr. de Vannes.

Sur le point de fouiller le grand cercle de menhirs de Kergonan, le D^r A. Mauricet pensait : « Que de trésors n'allons-nous pas y découvrir, à en croire les légendes du pays ! C'était là que César avait été enterré dans un cercueil en or. C'était là qu'il avait voulu qu'on le transportât de Rome ; aussi toute la population avait-elle les yeux fixés sur la bêche de nos ouvriers. Nous eûmes bientôt acquis la conviction que nos recherches seraient infructueuses en ce point ; aussi parcourûmes-nous l'île en tous sens, et nous ne tardâmes pas à acquérir la conviction qu'il y existait de nombreux monuments plus ou moins détruits à une époque très reculée ; alors on ne cherchait que de riches objets, des bijoux de prix, et aujourd'hui nous ne pouvions que butiner pour la science des objets sans valeur vénale. » D^r A. MAURICET, *L'Isle-aux-Moines*, Vannes, 1878, pp. 8-9.

2294. — Une pierre à bassins où l'on se couche.

Com. de Plœren, cant. de Vannes.

Au sommet de la butte de Coëtstal se voient plusieurs pierres à bassins, mais il y en a certainement deux qui ont eu leurs cavités creusées intentionnellement.

Dans l'un de ces bassins, on se couche pour se guérir de ses douleurs rhumatismales. Je n'ai pu recueillir aucun autre renseignement, n'ayant pu tirer que quelques paroles de ceux à qui je m'étais adressé.

2295. — La grotte de Castel-Kerneüc.

Com. de Saint-Avé, cant. de Vannes.

Sur le flanc de la colline, s'ouvre une grotte, où se cache une barrique d'argent. L'aventure est dangereuse, car le diable veille, couché sur son trésor. MAHÉ, p. 133.

2^o Partie française.

A. PONTIVY ET PLOERMEL.

2296. — Les « feisses » de Coët-Digo.

Com. de Guégon, cant. de Josselin.

La gorge sauvage que l'on trouve à partir du menhir de Coët-Digo, est habitée par des fées, plutôt bienveillantes.

L'on en a vu une en train de compter ses trésors sur une pierre. GILLES, *Au cœur de la Bretagne*, p. 197.

2297. — Le rocher de l'Autel.

Com. de Guillac, cant. de Josselin.

Un rocher, dit de l'Autel, servait à un prêtre, sans doute réfractaire, au temps de la Révolution. Il y célébrait la messe, et, c'est de là que la pierre tire son nom, les sacrifices humains des Druides n'étant pour rien en l'affaire.

2298. — La croix de la Brassée.

Com. de Guillac, cant. de Josselin.

A 500 m. du cimetière, une énorme croix de pierre, à gros bras pattés, de 2 m. 60 de haut, serait dite « de la Brassée », parce qu'on peut à peine l'entourer des deux bras.

« Les jeunes filles qui veulent se marier l'embrassent trois fois, en la prenant à pleins bras. » GILLES, *Au cœur de la Bretagne*, p. 203.

2999. — Les roches de la Ville-Bouquet.

Com. de Guillac, cant. de Josselin.

Les rochers de la Ville-Bouquet vont jusqu'à Brest, disait à Gilles un paysan du village voisin de Sabrehan, et sont dus à des fées.

Les fées de la Ville-Bouquet étaient en querelle avec les lutins de Bezon. Elles se moquaient de leur faiblesse et défilaient en portant chacune une pierre sur le dos, tout en continuant à filer leur quenouille. Et les pierres forment ainsi comme une véritable ligne, qui s'en va au loin.

2300. — Les pas de la Vierge et de l'Enfant Jésus.

Com. de Ménéac, cant. de la Trinité-Porhoët.

Sur une pierre à bassins se voient trois « pas de la Vierge ». « Quand les petits enfants tardent trop à marcher, on leur met les pieds dans ces creux avec une confiance qui serait louable si elle était plus éclairée. » MAHÉ, *Antiq. du Morbihan*, p. 444.

D'après une autre tradition, il n'y aurait qu'un pied de la Vierge et son genou, et, entre les deux empreintes, deux autres beaucoup plus petites, celles des pieds de l'Enfant Jésus.

Certains, mieux informés, vous racontent que Ménéac est sur le trajet de Nazareth en Egypte. Un jour qu'une procession passait par là, la Vierge et l'Enfant Jésus, qui s'y trouvaient aussi, s'agenouillèrent. Ils y ont laissé la marque de leurs genoux.

2301. — La « vieille femme » de Concoret.

Com. de Concoret, cant. de Mauron.

D'après BELLAMY, *Forêt de Brecheliand*, t. I, p. 175, une vieille femme, fée ou sorcière, portait sous chaque bras une énorme pierre, comme si elle n'était qu'une « simple brassée de fougère ». Sur le dos, elle avait une autre roche, qu'elle tenait comme un « vulgaire sac de grain ».

En écartant les bras, elle laissa choir à terre les deux pierres, et, courbant le dos, elle se déchargea de la troisième qui, tombant sur le bout se piqua en terre, comme on la voit encore.

C'est le dolmen de Concoret, sans doute précédé d'un petit menhir. MILLOX, *Les mégal. et leurs lég.*, p. 29.

2302. — La chasse pétrifiée.

Com. de Tréhorenteuc, cant. de Mauron.

Un alignement, d'une soixantaine de pierres au temps où CAYOT-DELANDRE écrivait son *Morbihan*, est une chasse pétrifiée.

C'était le jour de la Toussaint. Un chasseur courait avec ses chiens, après une biche qu'il allait forcer, sans se soucier de la messe et du saint jour où il était. Au moment de l'élévation, tous furent changés en pierres. DU LAURENS DE LA BARRE, et SÉBILLOT, *Folklore de France*, t. I, p. 307.

2303. — Les tumuli de la Butte-aux-Tombes.

Com. de Tréhorenteuc, cant. de Mauron.

Dans la lande de la Butte-aux-Tombes, les nombreux tumuli qui s'y trouvent, seraient les sépultures des soldats, enterrés à l'issue d'une grande bataille.

2304. — Les pierres de S. Gueltas.

Com. de Gueltas, cant. de Pontivy.

Dans un champ voisin de l'église, on montre deux pierres sur lesquelles — ou devant lesquelles — venait s'agenouiller S. Gueltas.

Il les aurait apportées lui-même. La plus petite est son « lit », et l'on y voit très nettement l'empreinte de sa tête ; l'autre, un peu plus grande de 10 cm. environ, est son « prie-dieu », sur lequel se remarquent des traces laissées par ses genoux, ses coudes et sa tabatière.

Ces pierres devaient servir au saint à bâtir sa chapelle, qui devait s'élever en face de celle de son cousin, S. Maudan. Celui-ci refusa, et le saint résolut de quitter ce bien mauvais parent, mais, comme il aimait bien le pays, il y laissa ses deux pierres, qui devaient perpétuer son souvenir.

2305. — Nains, fées et voïs d'enfants

Com. de Pleugriffet, cant. de Rohan.

GILLES, *Au cœur de la Bretagne*, p. 121, a recueilli une tradition, d'après laquelle le tumulus de la Haye serait habité par des nains, qui se plaisent à voler les enfants des environs.

Par contre, la lande voisine est le séjour de fées bienveillantes, qui les en empêchent.

Les nains du tumulus attirent aussi les pores égarés.

2306. — La croix de Réguiny et le diable.

Com. de Réguiny, cant. de Rohan.

Non loin d'un ancien moulin à vent, se dresse la croix de Kerbellec, ou de la ville du Prêtre. On y voit rôder un énorme mou-ton, qui n'est autre que le diable.

2307. — La pierre indécente (?)

Com. de Réguiny, cant. de Rohan.

On parle, dit MAHÉ, *Antiq. du Morbihan*, p. 185, d'une Pierre Fiche, encore verticale, qui se voit en cette commune. Elle est arrondie comme une tonne et renflée dans son milieu ; mais elle va s'effilant jusqu'à ses deux extrémités. « On dit qu'autrefois elle était indécente et que pour cette raison on l'a piquée et adoucie. »

2308. — Le cheval de la croix de Lantillac.

Com. de Lantillac, cant. de Rohan.

Une vieille croix de la commune, aujourd'hui brisée et disparue, était hantée par un cheval, lançant du feu par les naseaux.

Sous la croix, on aurait trouvé des ossements d'hommes et de chevaux. GILLES, *Au cœur de la Bretagne*, p. 127.

2309. — La grotte de S. Couturier.

Com. d'Augan, cant. de Guer.

Une grotte, faite de blocs entassés sur le sommet du Vallon, est dite de S. Couturier.

« C'était un pauvre homme, qui allait autrefois coucher toutes les nuits dans cette grotte, enveloppé de sa « berne », qu'il trempait auparavant dans l'eau du ruisseau, pour faire plus rigoureuse pénitence. »

S. Couturier guérit de la fièvre, et l'on va, de temps à autre, à sa grotte faire un dévot pèlerinage. CAYOT-DELANDBE, *Le Morbihan*, 1847, p. 305.

2310. — La « chaise de S. Méen » et le « fauteuil du diable ».

Com. de la Chapelle, cant. de Malestroit.

Sur une roche en place, avec des cavités naturelles ou peut-être artificielles, S. Méen prêchait autrefois au peuple assemblé.

Il avait choisi cet endroit, parce qu'à proximité de la pierre se trouvait un dolmen, appelé la « Maison du Diable ».

D'après certains, la pierre de S. Méen n'était pas du tout sa « chaire à prêcher », mais son « Château », se dressant orgueilleusement en face de la « Maison du Diable », qui aurait, de guerre lasse, quitté le pays. Cf. : sur cette légende, DE LA BORDERIE, *Ann. hist. et arch. de Bret.*, 1862, p. 72.

2311. — Le menhir de S. Guyomard et les rhumatismes.

Com. de Saint-Guyomard, cant. de Malestroit.

A côté de la chapelle de S. Maurice se dresse un énorme menhir d'un peu plus de 5 m., la « Pierre droite ».

On vient s'y frotter les bras, les jambes et le dos, pour se guérir des douleurs et du rhumatisme. Certaines parois de la pierre, dépourvues de lichens et de mousses, semblent bien indiquer que la pratique subsiste toujours. Cf. : GUILLOTIN DE CORSON, *Pèlerinages du Morbihan*, p. 76.

2312. — La Roche à la Vieille.

Com. de Campénéac, cant. de Ploërmel.

D'après BELLAMY, *Forêt de Bréchéliant*, t. I, p. 195, le dolmen de Brambelec serait la sépulture d'une « vieille princesse ».

Cette tradition est plus que douteuse : le mégalithe n'étant connu, dans le pays, que sous le nom de « Roche à la Vieille », mot désignant, comme on le sait, une vieille fée ou une vieille sorcière, toute ridée.

2313. — Le pied de S. Armel et les replis du dragon.

Com. et cant. de Ploërmel.

Dans le chemin de l'Enfer, parmi de nombreuses roches à bassins, il en est une sur laquelle est gravé le pied de S. Armel. Tout à côté, de longues rainures d'écoulement ne sont que les replis du dragon vaincu par le saint, qui l'entraînait avec son étole.

2314. — La pierre collante de S. Malo.

Com. et cant. de Ploërmel.

A Saint-Malo, tout près de Ploërmel, il existe une énorme pierre carrée, sans doute la base d'un menhir, ayant servi de socle à une très vieille croix.

Si l'on s'y asseoit quand le soleil se couche dans l'Etang du Duc, on reste collé à la pierre toute la nuit et jusqu'aux premiers rayons du soleil levant. Alors, seulement, on peut s'en aller.

B. ARRONDISSEMENT DE VANNES

(une faible partie).

2315. — La pierre de Menezy.

Com. de Trédion, cant. d'Elven.

Un énorme rocher, en forme de dos d'âne, très difficile à gravir, parce qu'il est poli, élevé et à pente rapide, présente une entaille et une « capucine pour donner prise à la main ». De plus, sur sa partie supérieure, s'offrent deux bassins circulaires, trop réguliers pour n'être pas artificiels et d'où l'eau s'écoule par une rigole. MAHÉ, p. 105.

2316. — Jean Babouin et Jeanne Babouine.

Com. de Trédion, cant. d'Elven.

« On montre aux curieux deux... pierres fichées dont l'une est haute d'environ cinq pieds et l'autre de dix. Elles se terminent par des faces ou plutôt par des têtes humaines, grossièrement façonnées, et sont connues dans le pays sous les noms de Ba-

boûin et Babouine. Cette dernière, qui est la plus grande, est tombée la face contre terre. « Ces figures ne sont pas d'hier, puisque l'air les a en partie oblitérées. » MAHÉ, p. 101.

Entre Babouin, toujours debout, et Babouine, la plus grande des deux pierres, gisant à terre, « la tradition rapporte qu'à une époque qui n'est pas très reculée, les habitants se réunissaient, à certaines époques de l'année, et venaient danser dans la portion de terrain comprise entre les deux figures ».

Note de L. L. RICHARD, vraisemblablement de 1850. *Arch. de la Soc. Polym.*, n° 137.

2317. — Le menhir qui va boire.

Com. de Carentoir, cant. de Gacilly.

Un menhir de 4 m. de haut, au sud du Camp des Romains, va boire à la Fontaine. Comme toujours, c'est à la nuit de Noël, et entre le premier et le dernier coup de minuit. Le trésor qu'il garde reste si peu de temps à découvert, que personne jusqu'ici n'a pu s'en emparer.

2318. — La Tricotine de Pleucadeuc.

Com. de Pleucadeuc, cant. de Questembert.

Cf. : MARSILLE, *Revue du Folklore*, t. II, p. 60. « Une pierre à bassins, qui se trouve à 2 km. de Pleucadeuc, a reçu un nom qui permet de supposer que l'on venait jadis y danser à l'époque de Noël.

« Elle s'appelle la Tricotine ; or c'est là précisément le nom d'une ancienne ronde, jadis très répandue dans le Morbihan, et encore en usage dans quelques communes. Un Noël du XVII^e siècle débute ainsi : « Chantons Noël, chantons la Tricotée. »

2319. — L'allée couverte de Cancoët.

Com. de Saint-Gravé, cant. de Rochefort.

Reliée par des mégalithes à ceux de la lande du Haut-Brambien, cette allée couverte passait, en 1825, pour être l'œuvre des sorciers. Le D^r FOUQUET en fait, un peu plus tard la « maison des Follets », nom sous laquelle on la désignait, encore en 1909. Cf. : *Soc. Polym.*, 1909, p. 14.

Les Follets ne sortaient de leur dolmen que la nuit.

L'un d'eux filait une quenouille, longue comme une perche et grosse comme le bras : sa grande barbe blanche étalée sur la poitrine et sa queue noire frétilant sans cesse. Il portait sur la tête une énorme jarre qu'il allait remplir au ruisseau de Brambien.

Ces Follets étaient toujours dehors entre les deux chants du coq, et lorsque les coqs chantaient, ils se sauvaient au plus vite, tordant le cou aux imprudents qu'ils rencontraient. FOUQUET, *Lég. superst.*, p. 141.

Un homme qui voulait prendre le trésor des Follets, se rendit à leur « Maison », pensant avoir le temps de le déterrer, entre les deux chants du coq, comme il l'avait appris d'un sorcier.

Malheureusement, il avait oublié que l'on était à l'Avent, où les coqs affolent. Il y avait à peine une heure qu'il travaillait, quand un coq se mit à chanter. Il se sauva, mais les Follets coururent tous après lui et lui tordirent le cou. FOUQUET, *Lég. du Morbihan*, p. 141.

3° *Dénominations de monuments
du département du Morbihan indiquant peut-être
des traditions perdues ou inconnues.*

A. — NOMS NE PERMETTANT PAS DE CLASSEMENT.

Berger de la Madeleine, menhir à la Madeleine, com. et ca. Cléguérec.

Brigitte :

La *Pierre de Brigitte*, menhir à Kerouzer-Brigitte, com. de Crach, ca. Locmariaquer.

La *Pierre de Brigitte*, dolmen à Kerven-Brigitte, com. de Crach.

Butte de Kerantourner, faux tumulus ? hanté, com. et ca. Cléguérec.

Butte à Madame, tumulus, com. de Plœmeur, ca. Lorient.

Chaises (en breton : Cadoer, Cadouer ; Cadoire) indiquant des pierres à bassins, où l'on s'assied :

Cadoret, lieu dit en Plugriffet, ca. Rohan.

Cadouer, lieu dit, com. Séglien, ca. Cléguérec.

Kercadoret, dolmen souvent appelé à tort Kercadoret-er-gal, com. Locmariaquer, ca. Auray. Il existe, d'ailleurs, une roche à bassins aux environs.

« Chapeau de Roche », blocs entassés artificiellement, ca. de Pleucadeuc, com. de Questembert.

Le fuseau de Jeannette, « Gourhett Iannett », menhir à Languéven, com. de Saint-Gildas de Rhuys, ca. Sarzeau.

Men Guerroët, Gorrouët, dolmen, à Kersengue, com. de Pluneret, ca. d'Auray.

La pierre Gouffier, dolmen, à Mauron, com. et ca.

La pierre Mocha, roche à empreintes, dans le champ la Grée Ny, com. de Pleucadeuc, ca. de Questembert.

Jean et Jeanne, menhirs situés à côté l'un de l'autre, au Brunelo, com. de Sauzon, ca. de Belle-Ile et détruits.

Jean Marolec et sa femme, menhirs de Noyance, com. de Theix, ca. de Vannes. MARSILLE, *Soc. Polym.*, 1926, p. 220.

La loge au loup, dolmen, com. et ca. d'Elven.

Roch Guerlud, dolmen, com. et ca. Locmariaquer.

Roche Bégu, menhir de 5 m., près du bois du Misny, com. de Saint-Congard, ca. de Rochefort.

Roche Bigot, dolmen, com. de Plumelin, ca. de Locminé.

Roche Binet, pierre branlante, com. et ca. d'Elven.

Roche des Coupes, pierre à bassins, com. de Plumelin, ca. de Locminé.

Roche Morvan, monument mégalithique, com. de Plumelec, ca. de Saint-Jean-Brévelay. FOUQUET en fait un « autel » brisé, c'est-à-dire une pierre druidique.

Roche Pélerin, lieu dit, com. de Carentoir, ca. de la Gacilly.

La table des Marchands, dit aussi la Table de César, dolmen, com. et ca. de Locmariaquer.

B. NAINS, FÉES ET GÉANTS.

1° *Boudiguets.*

La maison des Boudiguets. Ce très beau dolmen, dont la dalle du fond est percée d'une ouverture, est aussi connu sous le nom de la « maison trouée ». La Ville-au-Voyer, com. de la Chapelle, ca. de Malestroit.

Follets.

La butte aux Follets, dolmen à la Loulaie, com. de Malausac, ca. de Rochefort.

La maison des Follets, dolmen à Colpo, com. de Bignan, ca. de Saint-Jean-Brévelay. Le champ s'appellerait le Champ des Esprits Follets.

La maison des Follets, allée couverte à Trelon, com. de Saint-Marcel, ca. de Questembert.

La Roche Folletière, énorme crête rocheuse, com. de Sérent, ca. de Malestroit.

Korrigans, Poulpiquets, etc.

La Chambre des korrigans, dolmen à Quénécan, com. de Nainzin, ca. de Locminé.

La Chambre des Korrigans, Campren en Torriganet, à Boder-Mohet, com. et ca. de Cléguérec.

La Maison des Korrigans, Ty-Korriganet, allée couverte de la lande de Niquiniel en Nizon, com. de Malguénac, ca. de Cléguérec.

La Maison des Korrigans, dolmen à la Villeneuve, com. de Langoëlan, ca. de Guémène.

La Maison des Korrigans, dolmens, com. de Plumelec, ca. de Rohan. Il y a plusieurs mégalithes à porter ce nom, et notamment l'allée couverte de Tregouët.

La Roche des Policans, allée couverte des bois de Kerfily, détruite avant 1825, com. et ca. d'Elven.

Le château des Poulpiquans. A Coët-bihan, on montrait au temps du chanoine Mahé (1825), le « château des Poulpiquans », com. et ca. de Questembert.

La maison des Poulpiquets, dolmen, com. et ca. de Saint-Jean-de-Brévelay.

La pierre des Poulpiquets, roche à bassins, com. de Plaudren, ca. de Grandchamp.

*2° Les Fées.**a) Les Fées bienveillantes.*

Butte aux fées, tumulus, com. de Carentoir, ca. de la Gacilly.

Roche aux fées, menhir, com. d'Augan, ca. de Guer.

Roche aux fées (?), menhir élevé par une fée filant sa quenouille, com. de Brech, ca. de Pluvigner. MAHÉ, p. 223.

Roche aux fées, dolmen détruit au Lobo, com. de Caro, ca. de Malestroit.

Roches aux Fées, blocs mégalithiques, et allée couverte, détruite en 1929, com. de Trédion, ca. d'Elven. L'allée couverte étant celle de Tréfily ou Kerfily.

Roche Margot, lieu dit, com. et ca. de Pontivy.

b) Les Groac'h.

(Vieilles fées, ou vieilles femmes, sorcières).

La table de la Vieille, Daul er Groac'h, dolmen de Lomariaquer.

c) Les Enchanteurs.

Le tombeau de Merlin, cromlech situé près de Folle pensée, com. de Saint-Brieuc-de-Mauron, ca. de Mauron.

Le tombeau de Merlin et de la fée Viviane ; deux allées couvertes, détruites vers la fin du XVIII^e siècle, leur étaient attribuées. Elles étaient à quelque distance l'une de l'autre.

*3° Gargantua et sa famille.**a) Gargantua.**Graviers :*

Le « Gravier », lieu dit où l'on garde le souvenir d'une roche tombée de son soulier, com. de Malansac, ca. de Rochefort.

Les « graviers de Gargantua », menhirs de la lande du Haut-Brambien, com. de Pluherlin, ca. de Rochefort.

Pierre à aiguiser :

La « pierre à aiguiser de Gargantua », menhir, com. et ca. de Grand-Champ.

b) La femme de Gargantua.

Son « fuseau ou sa quenouille », menhir, com. de Plaudren, ca. de Grand-Champ.

C. — SOUVENIRS HISTORIQUES ET IDÉES DIVERSES.

1° a) Romains.

César :

Butte de César, tumulus à Tumiac, com. d'Arzon, ca. de Sarzeau.

Mont de César, tumulus avec deux menhirs abattus, dit encore le Mane-er-H'roek, com. et ca. de Locmariaquer.

Table de César, dolmen appelé aussi Table des Marchands, Locmariaquer.

Généraux et soldats :

« Tombeau du Général romain », tumulus, com. de Carentoir, ca. de la Gacilly.

b) *Druides et sacrifices.*

Ile aux moines, ca. de Vannes, dolmen de Penhap, dit la « Pierre aux sacrifices ».

2° *Idées funéraires.*

Champ des Tombes, « Clos-er-be », champ où l'on trouve deux menhirs, com. de Saint-Gildas-de-Rhuys, ca. de Sarzeau.

Lande de la Tombe aux Morts, lande avec tumulus et enceinte, com. de Lizio, ca. de Malestroit.

*Pierres et mégalithes à trésors.**Dolmen :*

Saint-Jean-de-Brévelay, dolmen fouillé. Cf. MARSILLE, *Revue de Folklore*, t. II, p. 59.

Saint-Congard, allée couverte détruite par le propriétaire. Cf. MARSILLE, *Rev. de Folklore*, t. II, p. 59.

Saint-Abraham, dolmen du Coin de l'or, aujourd'hui détruit. (*Id.*)

Menhirs :

A Kerdirenn, MAHÉ signale un menhir renversé, à la suite d'une fouille, com. et ca. de Plaudren.

A Ruffiac, com. de Malestroit, vers 1820, un menhir fut renversé par un chercheur de trésor.

Tumulus :

La Butte d'Argent, com. et ca. de Caro.

Le tumulus du Tallen, com. de Camors, ca. de Pluvigner, a tout son sommet bouleversé par une fouille.

La Butte du Trésor, à Parc-Roud, com. de Le Saint, ca. de Gourin.

Lieux dits :

Le Sabot d'or, com. de Peillac, ca. d'Allaire.

Le Sabot d'or, com. de Pluverlin, ca. de Rochefort.

D. — *Pierres pouvant indiquer de vieux cultes ou des cérémonies.*

Le dolmen de la Pierre du Soleil, men-heol, com. et ca. de Sarzeau.

Le menhir de la chaussée de Coëtplan voit toujours s'allumer auprès les feux de la Saint-Jean, com. de Monteneuf, ca. de Guer. MARSILLE, *Rev. de Folklore*, t. II, p. 59.

La pierre à bassins de la Tricotine, autour de laquelle on devait faire des rondes à la Noël. Cf. MARSILLE, *Rev. du Folklore*, t. II, p. 60.

La pierre enduite de beurre Grugel-enn-Amonnen. Le verbe amonenna, dont amonen est le substantif, signifie étendre du beurre sur quelque chose, l'en couvrir ou l'en froter. Ce menhir de Saint-Gildas-de-Rhuys, ca. de Sarzeau, est donc l'équivalent de nos « pierres frites », des « pierres beurrées » de la Loire-Inférieure.

LIEUX DITS OU PIERRES QUE L'ÉGLISE A DISCRÉDITÉES.

(Les endroits dits Folies ont, très souvent, et partout, des lieux sacrés ou mégalithiques ou païens).

Folie.

La Folie, fontaine et roche en Trécesson, com. et ca. de Mauron.

La Folie-Lourme, ferme de Mauron.

La Grande-Folie, lieu dit, com. de Monteneuf, ca. de Guer.
Des mégalithes s'y remarquent.

La Haute-Folie, lieu dit, com. de Peilhac, ca. d'Allaire.

La Haute-Folie, lieu dit, com. de Saint-Samson, ca. de Rohan.

La Haute-Folie, lieu dit, com. et ca. de Vannes.

La Petite-Folie, lieu dit, com. de Monteneuf, ca. de Guer.

Kerfol.

Kerfol, fontaine, com. de Bignan, ca. de Saint-Jean-de-Brévelay.

Kerfol, lieu dit, com. de Saint-Allouestre, ca. de Saint-Jean-de-Brévelay.

Kerfol-bras, la Grande-Folie, lieu dit, com. de Cléguer, ca. de Pont-Scorff.

Kerfol-bihan, la Petite-Folie, com. de Cléguer ca. de Pont-Scorff.

Kerfollic, la Petite-Folie, com. et ca. de Pluvigner.

Folle-Pensée, lieu dit, com. de Plumelec, ca. de Saint-Jean-de-Brévelay.

Folle-Pensée, lieu dit, com. et ca. de Saint-Jean-de-Brévelay.

Folles-Pensées, croix, com. de Bréhan-Loudéac, ca. de Rohan.

Folleville, bois, com. de Bréhan-Loudéac, ca. de Rohan.

Folleville, lieu dit, com. de Brignac, ca. de Mauron.

Folleville, lieu dit, com. de Lanouée, ca. de Josselin.

Folleville, fontaine, com. de Saint-Malo-des-Trois-Fontaines, ca. de la Trinité.

Folleville, lieu dit, com. de Taupont, ca. de Ploërmel.

Le Diable.

Le « fauteuil du diable », lieu dit à Kernantais, com. de Pleucadeuc, ca. de Questembert.

La « maison du diable », allée couverte, à Monterreise, ca. de Malestroit.

La « maison du diable », lieu dit, com. et ca. de Sarzeau.

La « maison du diable », lieu dit à la Chevillère, com. et ca. de Vannes.

La « roche du diable », lieu dit, com. et ca. de Plouay.

La « roche du diable », roche à bassins, com. de Pluherlin, ca. de Rochefort.

L'« Enfer », chemin avec roches, com. et ca. de Guer.

L'« Enfer », lieu dit, com. et ca. de Josselin.

L'« Enfer », lieu dit, com. et ca. de Vannes.

L'« Enfer », ruisseau avec blocs rocheux, com. de Balansac, ca. de Rochefort.

L'« Enfer », ruisseau avec blocs de pierre, com. de Saint-Gravé, ca. de Rochefort.

PIERRES CONDAMNÉES.

La « pierre interdite » pierre « objet de défenses », Men-Arzein, dolmen, entre les pointes de Locmer et de Castelli, com. de Pénestin, ca. de la Roche-Bernard.

La « pierre de la Mort », mein enn Ankou, menhir de 3 m. 50 à Lescouët, en Saint-Thuriau, ca. de Pontivy.

Il faut entendre, par cette dénomination, que ceux qui vont au menhir encourent la damnation éternelle, ou si l'on veut la mort de leur âme.

Le « cromlech de l'Ankou » ou de la « Mort », Ile aux Moines, ca. de Vannes. Une petite enquête, menée en 1932 et 1933, me donne la certitude qu'il s'agit ici d'un lieu interdit aux fidèles. Aucune tradition n'a pu être recueillie ou même soupçonnée laissant croire à la Mort personnifiée, comme en Bretagne trégorroise ou léonarde.

PIERRES SANCTIFIÉES.

La « Pierre bénite », Men Béniguet, dolmen, com. et ca. de Sarzeau.

* * *

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO.

2320. — L'aiguiseur du diable et ses griffes.

Com. de Saint-Briac, cant. de Dinard.

Sur le tertre Girault, et à côté de la croix, un bloc d'environ 1 m. 50 de long est « la pierre à aiguiser » du diable, du temps où il revenait souvent sur la terre.

Sur la face tournée vers l'Est, à côté d'un bassin assez irrè-

gulier se voient une dizaine de petites cupules très régulières. Ce sont les empreintes de ses « griffes ».

2321. — Les danses et le « Monsieur » du tertre Girault.

Com. de Saint-Briac, cant. de Dinard.

On dansait jadis autour de la « pierre du diable », mais, souvent, au déclin du jour, les rondes prenaient un caractère échelonné et bien peu conforme aux mœurs chrétiennes. Un soir donc que la ronde était « menée » de façon plus immodeste encore que de coutume, le diable se présenta sous la forme d'un « Monsieur » richement mis et se mêla à la danse.

L'une des danseuses, que ses allures et ses gestes désordonnés faisaient distinguer entre toutes, lui plut et il résolut aussitôt de l'enlever et de l'emporter dans son ténébreux palais. La bizarrerie du costume du « monsieur », le « mauvais air » qu'il exhalait, l'audace de son entreprise firent soupçonner son origine.

On fit cercle autour de la jeune fille et, chacun la retenant par un pan de ses vêtements, on la disputa vigoureusement au diable, qui ne lâchait pas la main de l'imprudente. En se tirailant ainsi de côté et d'autre, l'on s'était rapproché de la pierre.

Satan, malmené par les Briachins, et manquant de point d'appui, allait être contraint d'abandonner la partie, quand, de sa main libre, il se cramponna à la pierre, si fortement que ses doigts s'y implantèrent profondément.

Le curé, qu'on était allé chercher, vint à la rescousse. L'eau bénite et la vue de l'étole du prêtre eurent vite raison du diable.

Depuis ce temps, on ne danse plus autour de la Roche et il arrive toujours malheur aux jeunes filles qui y acceptent des rendez-vous le soir. BÉZIER, *Suppl.*, p. 38.

2322. — La borne de S. Lunaire.

Com. de Saint-Lunaire, cant. de Dinard.

Au hameau de Pontual, une pierre renversée, longue de 2 m., servit à S. Lunaire pour amarrer son bateau, lorsqu'il vint évangéliser la contrée. Elle existait encore en 1888 ; nous ne l'avons plus retrouvée en 1910.

2323. — La dent de Gargantua.

Com. de Saint-Suliac, cant. de Châteauneuf.

Au village de Challé, un menhir de 5 m. est dit la *Dent de Gargantua*.

2324. — Le gravier de Gargantua.

Au sud de la pointe du Gareau, un autre menhir, brisé en partie, est le gravier de l'un de ses souliers.

2325. — Le « ber » de Gargantua.

Dans l'anse du Vigneux, une allée couverte que la mer recouvrait à chaque marée, était le *Berceau du géant*.

2326. — Le dentier de Gargantua.

La crête de rochers qui sillonne la pointe du Gareau, ou Garrot, porte le nom de *Dentier de Gargantua*.

2327. — La dent de S. Suliac et le gravier du Gareau.

Le géant, se promenant un jour le long de la Rance, qui n'était alors qu'un tout petit ruisseau, aperçut une fée, qu'il épousa et le rendit père d'un gros garçon.

En rentrant de chasse, peu de temps après, Gargantua sentit la chair fraîche et voulut qu'on lui apportât son fils, pour qu'il pût le manger. La fée fit un signe à la nourrice, et celle-ci enveloppa de langes une énorme pierre qu'elle jeta dans la bouche du glouton. Le géant, dans sa précipitation, se brisa une dent contre le dur quartier de roche, qu'il avala néanmoins sans trop de difficulté.

Toutefois, furieux d'avoir été victime d'une pareille mystification, Gargantua se mit en colère. Il frappa du pied la terre, son énorme soulier s'y enfonça et creusa la baie de Mordreuc, tandis qu'il crachait sa dent brisée, et que celle-ci se plantait au village de Chablé.

Ne voulant plus rester dans un pays qui lui rappelait une telle mésaventure, Gargantua résolut de s'en aller au loin. Au moment de se mettre en route, il sentit au pied de vives dou-

leurs causées par les graviers, qui avaient pénétré dans sa chaussure, quand il avait creusé la baie de Mordreuc. Tirant aussitôt ses souliers, il les secoua à droite et à gauche, et il en tomba plusieurs blocs de granit. Le plus petit est celui de la pointe du Gareau, les deux plus gros le « Rocher de Bizeul », à l'embouchure de la Rance, et, à cinq lieues au Nord, le célèbre Rocher de Cancale. D'après Elvire DE CERNY, *Saint-Suliac et ses légendes*, 1861.

2328. — Le « trou du serpent » et la procession des Rogations.

Com. de Saint-Suliac, cant. de Châteauneuf.

S. Suliac, appelé près d'un moine que terrassait un mal étrange, en ouvrant sa robe de bure, vit un énorme serpent qui le dévorait. Le patient fut exorcisé, et le reptile, conduit avec l'étole du saint au point le plus élevé du mont Garrot, pour y être précipité dans la Rance.

Le serpent glissa le long de la falaise, fit un trou à la base du roc et disparut à tout jamais, ainsi que S. Suliac le lui avait ordonné.

Jusqu'en 1793, l'un des trois jours des Rogations, le clergé de S. Suliac allait, avec croix et bannières, plonger à trois reprises différentes le pied de la grand'croix d'argent dans le « trou du serpent », cavité que l'on voit encore dans le roc, au pied du Garrot, sur le bord de la Rance. S. HAIZE, *Le légendaire de la Rance*, 1914, p. 71.

2329. — Le menhir de la Pierre du Domaine.

Com. de Plerguer, cant. de Châteauneuf.

Ce menhir, de 4 m. 50, n'existait pas avant les Romains. Quand ils furent arrivés dans le pays, il advint, un jour, que deux armées ennemies se rencontrèrent à l'endroit même où se voit la « Pierre ».

La lutte fut si acharnée que, sur la fin de la journée, deux guerriers seulement avaient survécu à leurs compagnons d'armes et continuaient le combat. L'un des deux adversaires allait succomber lorsque la Pierre surgit tout à coup et se dressa entre eux.

Ce prodige fut interprété par les deux guerriers comme un

signe manifeste de la volonté divine d'avoir à mettre fin à leur duel. Ils s'interrogèrent simultanément et se reconnurent : c'étaient les deux frères.

Cette légende, sans doute fort ancienne, permettrait peut-être de donner une explication de cette appellation fort étrange qui est celle du menhir. Men voulant dire pierre, et den (en vannetais) diou, daou, deux pourquoi ne serait-ce pas la « pierre des deux guerriers », la dioumen ?

2330. — Le « Château du Diable », à Mireloup.

Com. de Plerguer, cant. de Châteauneuf.

Un rocher granitique, à paroi verticale, laisse voir les empreintes d'une main ouverte, de la partie supérieure d'une tête humaine, et d'un poing. Ce sont, en réalité, de simples accidents, dus à l'érosion. Pour les gens du pays ce sont, les marques laissées par le diable, quand il essaya d'emporter ce rocher pour construire le Mont Saint-Michel.

2331. — Le « saut du diable » et son « pied ».

Com. de Plerguer, cant. de Châteauneuf.

Près du château de Beaufort, sur un rocher, un bassin de forme elliptique, d'environ 0 m. 20 de longueur, est le « pied du diable ».

Il laissa cette empreinte lorsqu'il s'élança de Beaufort pour aller à Mireloup, et de là au Mont-Dol et au Mont Saint-Michel.

2332. — La « Roche Bluton ».

Com. de Plerguer, cant. de Châteauneuf.

Dans le ruisseau de Mireloup, sous la lande de Rohéart, un bloc rocheux porte deux empreintes inégales. Ce sont les pieds du diable qui, de là, s'est élançé sur le Mont-Dol.

Beaucoup prononcent aussi Pluton, mais les vieilles gens disent Bluton, étymologie en tout cas savante et non traditionnelle.

2333. — La « lance » de S. Michel et les croix gravées.

Com. du Mont-Dol, cant. de Dol.

Au Mont-Dol, près de la source, sur un rocher, se voient trois croix grecques, sculptées sur la pierre.

Elles ont été faites jadis, par S. Michel avec la pointe de sa lance, pour montrer au diable l'endroit précis où débarquerait S. Samson, destiné par Dieu à devenir l'évêque de Dol et le grand évangéliste de toute la contrée.

2334. — Le Mont-Dol, le pied du diable ou de l'Archange S. Michel.

Com. du Mont-Dol, cant. de Dol.

En avant de la chapelle et au sommet de la butte, un rocher naturel présente une cavité que les habitants appellent le « Pied du diable ».

C'est une empreinte laissée par Satan, qui, venant de Plerguer, s'élança d'un seul bond du Mont-Dol au Mont Saint-Michel.

D'après DÉCOMBE, *La Bret. artistique*, t. II, p. 167, le diable aurait bien laissé sur la pierre du sommet la marque de ses griffes, mais le pied gravé dans le roc serait celui de l'archange, qui, après avoir terrassé son adversaire, franchit, d'un vol rapide, l'espace séparant le Mont-Dol du Mont Saint-Michel.

2335. — Le menhir du Champ Dolent.

Com. et cant. de Dol.

Ce menhir, qui a 9 m. 30, est l'objet de nombreuses légendes.

La « Pierre du Champ Dolent » a surgi du sol entre deux armées, ou entre deux frères prêts à se battre.

Une tradition populaire, rapportée par MÉRIMÉE, *Voyage dans l'Ouest*, p. 107, attribuait, vers 1836, à César le menhir du Champ Dolent.

Une croyance communément répandue dans les campagnes voisines, veut que le menhir s'enfonce progressivement et insensiblement en terre. L'affaissement est très lent, car il n'est que « d'un pouce tous les cent ans ».

Le jour où la « pierre du Champ Dolent » disparaîtra tout

à fait en terre, l'heure du jugement dernier ne tardera pas à sonner.

Chaque nuit, la lune mange un morceau du menhir.

2336. — La Roche-Buquet et la fin du monde.

Com. et cant. de Pleine-Fougères.

Le menhir qui n'émerge que de 1 m. 70 seulement, paraît très enfoncé dans le sol. Une tradition veut qu'un attelage de dix chevaux ne soit pas parvenu à l'ébranler.

Dans le pays on répète volontiers, à son sujet, ce dicton :

Quand Roche-Buquet tombera,
La fin du monde arrivera.

2337. — La « Pierre-fichée » de Vieuxviel.

Com. de Vieuxviel, cant. de Pleine-Fougères.

Près du village de la Pinelais, un menhir de 2 m. est tombé du bissac du diable, alors qu'il volait dans l'espace pour se rendre au Mont Saint-Michel.

Pour d'autres paysans, c'est un *Pet du diable*.

2338. — La pierre de l'Ermité.

Com. de Sougeal, cant. de Pleine-Fougères.

Dans la forêt de Villecartier, sur le bord du ruisseau de l'Ermitage, un bloc assez régulièrement conique est appelé la « Pierre de l'Ermité ».

Les sabotiers de la forêt disent que l'on voit de temps à autre un ermite venir faire ses prières auprès de cette pierre.

2339. — Le dolmen de la Maison des Feins.

Com. de Roz-sur-Couësson, cant. de Pleine-Fougères.

Au village de la Rue, un dolmen détruit était habité par « de tout petits hommes, pas plus gros que le pouce et ne sortant que la nuit ».

On les entend se dire, lorsque l'on passe près d'eux : « Passe donc la pelle pour enfourner le pain ». Les « Feins » passent pour être les maris des Fées.

2340. — Un menhir renversé pour son trésor.

Com. de Meillac, cant. de Combours.

En 1879 le menhir du Grand Herbage fut renversé, parce qu'il passait pour recouvrir des « barriques d'argent ».

2341. — Les pierres à sacrifices et le fauteuil du « juge ».

Com. de Cuguen, cant. de Combours.

Dans le champ des Bouterais, de nombreuses roches à bassins sont devenues « des pierres à sacrifices », et, l'on montre même, sur l'une d'entre elles, un siège assez profond où le juge pouvait s'asseoir très commodément, « avec le Sud devant lui ».

2342. — La « Pierre du diable » ou menhir « de S. Jouan ».

Com. de Cuguen, cant. de Combours.

Ce menhir, surmonté d'une croix, aurait été transporté par le diable, qui avait sept pierres dans son sac. Elle était la plus petite, et lui échappa, à l'endroit où elle se trouve.

D'après une autre légende, le diable portait ses « roches » dans un bissac et il n'en avait que deux seulement. Il tenait la troisième à la main, pour la lancer aux chiens qui aboyaient furieusement après lui. Il leur jeta cette roche, le menhir actuel, et il fut vite débarrassé de tous ses ennemis. — Recueilli en 1909, et communiqué par l'instituteur.

Ce menhir est quelquefois appelé la « pierre de S. Jouan », peut-être en souvenir de la vieille chapelle, aujourd'hui détruite, qui se trouvait tout à côté. En tout cas, je n'ai rien pu recueillir qui puisse expliquer cette christianisation du nom de la pierre.

2343. — Les fées de la « Maison des Feins ».

Com. de Tressé, cant. de Combours.

L'allée couverte du bois du Mesnil était extrêmement longue : elle n'a plus que quatorze mètres.

Les fées qui l'habitaient avaient une vache qui, mal surveillée, passa dans un pré des environs, ce qui mit le fermier en colère. Survint l'une des fées, portant sous le bras un « chantel » de pain

qu'elle tendit au paysan en lui disant : « Ne parle pas du dommage que t'a causé ma vache, et, pour t'indemniser, prends ce « chantel » qui ne durcira ni ne diminuera tant que tu garderas le secret sur sa provenance ».

Pendant bien longtemps, tout le personnel de la ferme coupait dans le morceau de pain, qui restait toujours dans le même état : « Comme c'est étonnant, disaient ces gens, voilà un pain qui « n'aboutit » pas ! » Or, il arriva qu'un jour le fermier dit imprudemment que le « chantel » lui avait été donné par une fée ; aussitôt le pain devint si dur qu'il ne fut plus possible de le manger.

2344. — La Roche « Ecriante » ou le Faix du Diable.

Com. de Melle, cant. de Tinténac.

Une pierre aux bassins nombreux, s'écoulant les uns dans les autres, est l'un de ces rochers que le diable avait déracinés pour aller construire le mont Saint-Michel. Ses os, saillants et décharnés, ont creusé, dans la pierre, les bassins qu'on y voit. Après avoir beaucoup peiné, le diable fut obligé de laisser en place sa roche, l'archange n'ayant plus besoin de matériaux pour sa construction.

De temps immémorial, les jeunes filles vont « écrier », c'est-à-dire glisser sur la partie plane et inclinée de ce rocher. Elles sont, ainsi, certaines du mariage dans l'année. Autrefois, on faisait, m'a-t-on dit, des présents à la « Roche », mais sans m'indiquer ce qu'ils étaient.

2345. — La « Roche Ecriante » et ses offrandes.

Com. de Montault, cant. de Tinténac.

Une roche inclinée de 40° au Sud-Ouest offre, sur un parcours de 5 m., en trois endroits différents, la trace évidente des sillons creusés, depuis bien des siècles, par les nombreuses personnes qui y sont allées « écrier ».

Il faut, sans être vue, gagner le sommet et s'y asseoir, puis s'accroupir et, se laissant emporter, s'abandonner à la pente, en glissant rapidement jusqu'au bas.

On dépose ensuite sur la pierre un petit morceau d'étoffe ou de ruban, mais à l'insu de tous, car la pierre seule doit avoir le secret de votre cœur.

2346. — Les fées du Tertre-Alix.

Com. et cant. de Tinténiac.

Sur le versant occidental du Tertre-Alix, un rocher est creusé d'une profonde dépression.

La nuit, les fées viennent s'y asseoir pour y filer leur quenouille : c'est pour cela que l'on trouve souvent auprès de la pierre des « mognons » de laine.

2347. — La « Pierre du diable » du Bois des Alleux.

Com. et cant. de Tinténiac.

Un énorme bloc de granit de 12 m. de circonférence, aux bords saillants et faits de main d'homme, a sa légende diabolique.

L'archange S. Michel avait obligé le diable à construire avec lui le mont Saint-Michel. Le diable essaya d'emporter ce rocher mais il ne le put, en dépit des efforts terribles qu'il fit. Son échine, maigre et pointue, y est restée si profondément imprimée, qu'on la voit encore.

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES.

2348. — L'Autel de S. Léger.

Com. de Noyal-sous-Bazouges, cant. d'Antrain.

Près de Saint-Léger, dans le Champ de l'Autel, la base d'un menhir brisé porte un certain nombre de petites croix, taillées au ciseau. En 1888, au temps où BÉZIER publiait son *Inventaire*, une croix de bois était, en outre, plantée, à l'Ouest, contre la paroi opposée.

C'est sur cette pierre que S. Léger, patron de la paroisse, célébrait la messe. Des gens de l'endroit prétendent que l'on a parfois voulu déplacer « l'autel », mais la pierre, transportée au loin, est revenue, d'elle-même, se remettre à sa place.

Une légende du même genre a été recueillie à Saint-Suliaç, par HAIZE, dans son *Légendaire de la Rance*.

2349. — Le menhir de Lande-Ros, légendes du diable et de bataille.

Com. de Noyal-sous-Bazouges, cant. d'Antrain.

Un menhir de plus de 6 m., surmonté d'une croix, est l'une des deux pierres gigantesques que le diable portait sous chaque bras. Il en laissa tomber une à Noyal, celle que l'on voit, et l'autre à une demi-lieue de là, à Dol, au Champ-Dolent.

Une tradition, plus explicite, recueillie en 1909, m'a été transmise par l'instituteur de Noyal-sous-Bazouges :

« Le diable avait entamé une lutte contre S. Michel, à propos de la possession du Mont-Tombe. Pour se débarrasser de son terrible adversaire, S. Michel eut recours à ce stratagème : « Le premier de nous deux qui aura édifié une merveille en cet endroit aura à jamais la possession de ce coin. » Confiant dans ses forces, le diable alla retirer des rochers les pierres les plus grosses qu'il emporta dans un bissac. Arrivé à Lande-Ros, il apprit que la Merveille était construite. Pris de colère et de rage, il déposa l'un des blocs et lança l'autre si violemment qu'il alla choir à la Butte (1) et s'enfonça plus de 10 m. en terre. En examinant de près, on voit encore les traces de sa maigre échine ; elle porte, en effet, une légère voussure qui semble provenir d'une épine dorsale. »

Une tradition, recueillie par DANJOU, en 1862, *Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, 1862, p. 42, donne une autre origine à ce menhir. Il y eut à Lande-Ros, sur le bord du chemin qui conduit de Bazouges à Combourg, une grande bataille. Les vainqueurs obligèrent les vaincus à ériger, de leurs propres mains, ce menhir si imposant, en souvenir de leur grande victoire.

Au dire des vieilles gens, les deux menhirs de Cuguen et de Noyal cachent des trésors.

« Si quelqu'un voulait s'en emparer, il n'aurait pas creusé un mètre en terre qu'il serait « écraboui ». Recueilli en 1909

2350. — La « Roche aux fées » des Rochers et ses offrandes.
Com. de Saint-Rémy-du-Plein, cant. d'Antrain.

Des rochers naturels, et non un dolmen, comme le veut SÉBILLOT. Cf. BÉZIER, p. 87, étaient habités par les fées, à Saint-Rémy.

1. C'est le menhir de Cuguen.

Quand on voulait ensemencer une pièce de terre, on portait le soir des galettes, ou du pain beurré, à la « Roche aux Fées », et le lendemain, le champ était ensemencé.

SÉBILLOT ajoute que lorsque le propriétaire du champ fit sauter le rocher, on murmura beaucoup dans le pays. *Trad. de la Haute-Bret.*, t. I, p. 33.

2351. — Gargantua et les chiens de Baillé.

Com. de Baillé, cant. de Saint-Brice en Coglès.

Une pierre à bassins, aujourd'hui disparue, sur la rive droite de la Minette, portait l'empreinte de la main de Gargantua.

Un jour que le géant se promenait sur les hauteurs de Perret, il fut assailli par une meute de chiens. Pour se défendre, il arracha des blocs de pierres, dont l'un porte l'empreinte de sa main et il s'en servit pour écraser ses agresseurs.

C'est depuis ce temps-là que ces rochers sont restés comme suspendus sur la pente du coteau.

2352. — L' « autel aux sacrifices » de Baillé.

Com. de Baillé, cant. de Saint-Brice en Coglès.

DANJOU, en 1862, a signalé une « pierre à bassins » comme servant à des sacrifices humains. La tradition était accréditée déjà en l'année 1836, peut-être même antérieure à cette époque de druidisme à outrance.

« On y faisait mourir le monde » disaient les gens de Baillé et des environs.

2353. — La « Pierre qui fume » ou « la Pierre Monnayeuse » du Bois du Diable.

Com. de Châtellier, cant. de Saint-Brice-en-Coglès.

Une dizaine de gros blocs, superposés et agencés de manière à former un petit abri sous roche, sont l'une des nombreuses demeures que le diable habite en la contrée.

Des paysans vous affirmeront qu'ils ont vu et que l'on peut encore voir, aux changements de temps, de la fumée s'échapper entre les pierres. Le diable a mis sur le feu ses galettes de sarrasin ou blé noir. On vous montre même la « tuile », grande empreinte circulaire, due à la plaque de fer sur laquelle Satan fait

cuire ses crêpes, comme en Bretagne les gens des campagnes.

Pour d'autres, c'est en ce lieu que le diable fabrique la monnaie avec laquelle il achète les âmes de ceux qui font un pacte avec lui.

Les nombreuses empreintes, plus ou moins circulaires que l'on trouve sur les pierres, correspondraient aux différentes espèces que le diable émet. Quant aux bassins, souvent très profonds, que l'on rencontre çà et là, ce sont les creusets, où il fond les différents métaux dont il se sert. Raconté par Fr. LE BIGOT, 1910. C. BÉZIER, *Invent.*, p. 110, 1888.

2354. — La pierre « écriante » ou à « friction » de la chapelle.

Com. de Sainte-Etienne de Coglès, cant. de Saint-Brice-en-Coglès.

Auprès de la chapelle de S. Eustache un superbe bloc à bassins présente, à son sommet, une magnifique cavité où l'on peut s'asseoir. D'autre part, toute la partie orientale du roc semble usée par un long frottement.

La jeune fille qui désire se marier, doit arriver au sommet de la pierre, ce qui est assez facile, l'avant ayant été disposé comme en marches d'escalier. Arrivée là, il lui faut se tenir debout et en équilibre, le jour de « l'assemblée » de la chapelle. (Ancien rite.)

Plusieurs personnes ont affirmé à Bézier que les femmes stériles allaient se frotter contre ce rocher, dans l'espoir de devenir mères.

On dit généralement aussi dans le pays que cette pierre recouvre un immense trésor.

2355. — La Roche-au-diable, de la Bouletterie.

Com. de Sainte-Etienne de Coglès, cant. de Saint-Brice-en-Coglès.

Un roc de 5 m. 50 de haut, parcouru de haut en bas par une assez large rigole, est l'une de ces belles pierres que le diable recherchait tant pour la construction du Mont Saint-Michel.

Il l'avait fortement sanglée, mais la sangle se rompit et Satan dut laisser en place le si beau rocher de la Bouletterie. C'est pourquoi le Mont n'a jamais été achevé ; dans un certain endroit, il existe un vide qui attendra toujours la pierre qui dut le combler.

**2356. — Des allées couvertes
que les diables ne peuvent remettre en place.**

Com. et cant. de Saint-Germain-en-Coglès.

Au sud du Rocher Jacquot, deux allées couvertes, placées l'une à côté de l'autre, n'ont plus leurs tables de recouvrement, toutes tombées à l'exception d'une seule.

Les diables viennent depuis fort longtemps, la nuit, essayer de les remettre en place, mais ils n'ont jamais pu y réussir. On les entend chanter en dansant autour, mais sans qu'il soit possible de comprendre ce qu'ils disent.

Je ne sais pourquoi l'Abbé MILLON attribue aux Nains, ce que BÉZIER donne aux diables. MILLON, *Les még. et leurs lég.*, p. 20.

2357. — Une roche qui descend boire.

Com. et cant. de Saint-Germain-en-Coglès.

Dans le bois des Couardes, un bloc naturel, que l'on pourrait prendre pour la table d'un dolmen descend, tous les ans, à la Noël, quand les cloches sonnent la messe de minuit.

Il s'en va boire au ruisseau qui coule au fond de la vallée, puis remonte se placer de lui-même sur les trois autres blocs qui lui servent de base.

Malheur à qui se trouverait sur son passage. La pierre, en effet, malgré ses 3 m. de haut sur une largeur plus considérable encore, traverse l'espace avec la rapidité d'un éclair, et son choc aurait vite fait de vous « érabouir » ou écraser.

2358. — Les pierres du Rocher-Jacquot et les diables.

Com. et cant. de Saint-Germain-en-Coglès.

Le dolmen ruiné du Rocher Jacquot date de la construction du Mont Saint-Michel par le diable.

Les démons placés sous ses ordres lui apportaient des pierres qu'ils venaient chercher jusque-là, à cause de leur belle qualité. Quand Satan leur cria qu'ils n'en étaient plus besoin, les serviteurs du diable jetèrent bas les pierres qu'ils se disposaient à transporter, et elles sont encore en la place où ils les ont mises. Raconté par LANCELIN, 1913.

2359. — La chaire au diable de Pierrelé.

Com. et cant. de Louvigné-du-Désert.

Au village de Pierrelé, huit blocs naturels sont creusés de bassins et de diverses entailles. L'un d'entre eux est la « Chaire du Diable », qui s'y asseoit, tantôt sous la forme d'un bouc, tantôt sous celle d'un mouton. Pour ne pas être reconnu, il se transforme continuellement, mais il apparaît le plus souvent sous la forme du bouc.

2360. — Le merle et le trésor du menhir.

Com. et cant. de Louvigné-du-Désert.

D'après ORAIN, *Géog. d'Ille-et-Vilaine*, p. 468, un merle vient à la Noël soulever le menhir, et mettre, ainsi, à découvert, tous les trésors qui y sont enfouis.

On n'a jamais le temps de les prendre, car le merle ne peut soutenir la lourde pierre que l'espace d'un instant, et encore celui-ci est-il très court.

2361. — La promenade de la pierre du Mont-Louvier.

Com. et cant. de Louvigné-du-Désert.

Une énorme pierre de 12 m. de haut, ayant à peu près le profil d'une tête humaine au nez et au menton busqués, s'en allait boire au ruisseau de la vallée, tous les ans, pendant la nuit de Noël, au moment de la messe de minuit. Elle remontait au plus vite et se remettait presque aussitôt à la place qu'elle venait de quitter. BERTIN et MAUPILLÉ, p. 240.

2362. — Les Roches Saint-Guillaume.

Com. et cant. de Louvigné-du-Désert.

A 200 m. à l'est de la pierre branlante, une douzaine de blocs de granit forment un ensemble de 50 à 60 m. de circonférence. Les nombreuses entailles que l'on trouve sur deux blocs, sont dues à S. Guillaume, qui aurait vécu, en cet endroit sept ans, de la charité des gens du pays.

L'un de ces creux serait son « douet » (lavoir), un autre sa fontaine, une petite cavité son écuelle, et deux autres, plus

grandes et se touchant, l'empreinte de ses deux genoux ; enfin, une sorte d'entaille bizarre, à quatre branches, marquerait l'endroit où le saint posait sa modeste croix de bois. On montre aussi le lit du saint, sorte de grotte formée par l'éboulement d'un bloc, retenu dans sa chute, et à peu de distance du sol, par quelques pointes rocheuses.

Les intervalles étroits qui séparent ces blocs portent les noms de rues du Paradis, du Purgatoire et de l'Enfer.

On aurait essayé de fendre la plus grosse des pierres S. Guillaume, en y enfonçant plusieurs coins dont on voit les traces. Mais, ce fut en vain, et, malgré tous leurs efforts, les carriers furent obligés d'y renoncer.

2363. — La pierre aux hommes du « Fief Robert ».

Com. de Combourtille, cant. de Fougères.

Au village de la Retaudière, sur les hauteurs, un bloc de grès assez considérable est l'objet « d'une tradition bizarre, qui doit être fort ancienne » (BÉZIER).

« Les hommes qui sont dans le « Fief-Robert », c'est-à-dire ceux que leurs femmes maîtrisent et rendent malheureux, y vont la nuit payer un certain tribut. » DANJOU, *Ann. de Fougères*, 1852.

Il conviendrait de rapprocher cette pratique de celle qui se faisait, au menhir de Plouarzel, sur l'une de ses deux bases. Les femmes qui s'y frottaient, à l'insu de leurs maris, étaient sûres de « porter la culotte » dans le ménage. Ici, il semblerait que la pierre rendit aux maris le pouvoir qu'ils ont laissé échapper.

La pierre de Combourtille sert aussi d'oracle.

Les maris qui se croient trompés marchent, la nuit, à cloche-pied, autour du rocher de Combourtille, et s'ils réussissent cette singulière promenade, ils sont assurés de la fidélité de leur femme.

2364. — Le saut de Rolland et sa mort.

Com. de Dompierre-du-Chemin, cant. de Fougères.

Deux énormes masses de quartzite, à 100 m. l'une de l'autre, auraient été franchies, par un cavalier légendaire, d'un seul

bond, et l'on montre, à l'appui, gravées sur la pierre, les traces d'un pied de cheval.

On ne saurait faire usage de la légende, par trop romanesque et défigurée, que l'Abbé BUCHEROU a publié en 1837 dans le *Magasin Universel*.

BÉZIER a recueilli lui-même cette tradition, que nous copions à la page 81 de son Inventaire.

« Rolland venait de guerroyer contre les Sarrasins, et il rentrait dans ses domaines où l'attendait impatiemment « sa dame ». Au lieu de suivre le chemin ordinaire, ce qui l'obligeait à faire un long détour, il voulut pour abrégé sa route, franchir le ravin de la Cantache.

« Son écuyer, cherchant à l'en dissuader, lui fit observer que son cheval était trop fatigué pour franchir d'un bond le précipice qui s'ouvrait devant lui. Rolland ne tint pas compte de cette observation, et pour prouver que son vaillant coursier était encore plein de force et de vigueur, il l'éperonna énergiquement en criant : « Pour Dieu ! » Le cheval ne fit qu'un bond d'une rive à l'autre. Rolland le prit par la bride et s'écria : « Pour la Vierge ! » et pour la seconde fois le cheval passa rapide comme le vent, au-dessus du vallon. « Pour ma dame ! » s'écria Rolland. Le coursier s'élança pour la troisième fois, mais ses pieds de derrière glissèrent sur le bord de l'abîme, et, dans leur chute, cheval et cavalier trouvèrent la mort au fond du ravin. »

2365. — Une pierre découvrant un trésor à la Saint-Jean.

Com. de Dompierre-du-Chemin, cant. de Fougères.

Sur l'un des versants du saut de Rolland, sans autre indication plus précise, il existe une pierre mystérieuse qui cache l'entrée d'un souterrain, conduisant à un palais où se trouvent enfermés d'immenses trésors.

Aux premiers rayons du soleil, le jour de la Saint-Jean, une baguette de coudrier à la main, l'on peut apercevoir le trésor, sans en pouvoir cependant profiter, car un épouvantable dragon veille à sa garde et dévore impitoyablement quiconque voudrait y porter la main. ABBÉ BUCHEROU, *Magasin universel*, 1837, p. 195. (Légende suspecte ?)

2366. — La Pierre « Dégouttante ».

Com. de Dompierre-du-Chemin, cant. de Fougères.

Non loin du saut de Rolland, la Pierre Dégouttante distille continuellement des gouttes d'eau, tombant dans un bassin creusé profondément sur le flanc du rocher.

« Quand la Pierre-Dégouttante tombera,
« Le Jugement viendra. »

dit un dicton très populaire en la région.

D'aucuns prétendent que les gouttes d'eau ne sont pas autre chose que les larmes de la « dame » de Rolland, inconsolable de sa mort. Pour certains elle pleure, invisible, jusqu'à l'heure du jugement dernier ; pour d'autres, la « dame » aurait été changée en pierre et serait devenue la « Roche-Dégouttante ».

2367. — Le trésor et le merle du menhir.

Com. de Luitré, cant. de Fougères.

Deux menhirs se dressaient au sommet du Mont Belleux. L'un avait été détruit en 1828, et l'autre renversé, déjà en 1860.

L'un de ces menhirs recouvrait un trésor considérable qu'un merle venait mettre à découvert, tous les ans, pendant la nuit de Noël, en soulevant la pierre. Mais malheur à celui qui aurait été tenté d'emporter le trésor enfoui ! Il n'en aurait pas eu le temps, car le merle ne pouvait soutenir en l'air qu'un seul instant son pesant fardeau. L'imprudent aurait été écrasé par le poids de la pierre s'abattant sur sa tête. *Annuaire de Fougères* : (1838), p. 91 et (1850), p. 95.

Cette tradition semble répéter, et à peu près dans les mêmes termes, celle de Louvigné-du-Désert, donnée au n° 2361.

2368. — Le menhir de « l'Épaulée » du Diable.

Com. de Parigné, cant. de Fougères.

Ce menhir renversé, de 3 m. 75 de long, a diverses entailles, dues aux griffes du diable.

Lorsque le diable bâtissait l'église du Mont Saint-Michel, il venait chercher les plus belles pierres du pays. On lui cria qu'il

n'en fallait plus ; il posa la pierre, en y laissant toutefois l'empreinte de son échine pointue et de ses griffes.

2369. — La sage-femme de la fée de Gosné.

Com. de Gosné, cant. de Saint-Aubin-du-Cormier.

A Gosné, en 1880, une femme racontait que le mari d'une fée de la « Roche aux fées », dolmen aujourd'hui détruit, vint chercher sa grand'mère et la conduisit de force dans la chambre, où une fée était en mal d'enfant. SÉBILLOT, *Folklore*, t. IV, p. 27.

2370. — La Pierre au Mignon.

Com. de Mézières, cant. de Saint-Aubin-du-Cormier.

C'est un bloc volumineux de quartzite se trouvant au bord d'une route, et ne se distinguant des autres que par sa masse beaucoup plus considérable.

On le doit à Gargantua. Quand il se rendait voir une fée de ses amies, il portait ce rocher dans sa poche, afin de se défendre contre les chiens du pays, qui ne l'aimaient guère. DANJOU, *Soc. Arch. d'Ille-et-Vilaine* (1862), p. 59.

2371. — L'Alignement des Roches Piquées.

Com. et cant. de Saint-Aubin-du-Cormier.

Il y a, croit-on, un trésor caché sous les « Roches-Piquées ». Des gens voulurent, il y a bien longtemps de cela, s'en emparer, mais, à mesure qu'ils creusaient, la Roche-Piquée s'enfonçait plus avant. Et l'on voyait sortir de dessous terre des crapauds noirs qui sautaient sur la terre et grossissaient à vue d'œil.

Un vieux paysan que BÉZIER rencontra dans la forêt lui dit « ce qu'il avait ouï raconter à son défunt père que ces roches poussaient lentement. »

Les lutins vont, eux aussi, autour des Roches-Piquées. Il faut bien se garder d'en approcher quand ils sont auprès, car il arriverait certainement quelque malheur. SÉBILLOT, *Trad. pop. de Haute-Bret.*, t. I, p. 27, 39.

2372. — Les blocs rocheux de Rumignon.

Com. et cant. de Saint-Aubin-du-Cormier.

Des blocs assez considérables, superposés et groupés naturellement, dans le bois de Rumignon, sont appelés les Roches-Marie.

SÉBILLOT en faisait une allée couverte.

Quoi qu'il en soit, « les filles qui étaient amoureuses allaient s'y frotter, au temps jadis : elles avaient plus de chance, ce faisant de se marier dans l'année avec leurs amoureux ».

ARRONDISSEMENT DE MONTFORT.

2373. — Les deux menhirs et les « pâtous »,

Com. de Miniac-sous-Bécherel, cant. de Bécherel.

Deux menhirs de 3 m. 60 et 4 m. 50 seraient l'œuvre des bergers d'autrefois.

« Avant leur déjeuner, ils avaient commencé par en lever un, et dressaient l'autre, quand ils s'en allèrent pour manger ; mais à leur retour, les « pâtous » ne purent le mettre debout, malgré tous leurs efforts ».

Ces mégalithes ne sont pas mentionnés dans l'inventaire de BÉZIER. Cf. *Rev. archéol. d'Ille-et-Vilaine* (1907), p. 175-176.

2374. — Le tombeau d'un général romain.

Com. de Médréac, cant. de Montauban.

Au pied de l'une des pierres des alignements de Lampouy, à la limite de la commune de Guitté (Côtes-du-Nord), un « général romain » se trouverait enterré.

2375. — Le cimetière druidique de Saint-Malon.

Com. de Saint-Malon, cant. de Saint-Méen.

J'ai entendu dire à quelques personnes du pays que ces pierres seraient les vestiges d'un cimetière druidique. BELLAMY, *La forêt de Bréchéliant*, t. II, p. 720 ; cité par MILLON, *Les még. et leurs lég.*, p. 47.

2376. — Un dolmen apporté par une fée au milieu d'un étang.

Com. d'Ifendic, cant. de Montfort.

Une femme très âgée, de Monterfil, m'a dit qu'elle se souvenait d'avoir vu, dans son jeune âge, vers le centre de l'étang de Careil, une pierre plate ressemblant à un dessus de grande table, qu'une fée avait apportée à cet endroit. BÉZIER, *Supp.*, p. 118.

2377. — La pierre à bassin du Pas de S. Martin.

Com. d'Ifendic, cant. de Montfort.

Au bord de l'étang de Trémelin, une pierre à bassin présente l'empreinte de l'un des pieds de S. Martin.

On s'y rend en pèlerinage pour être guéri de la fièvre intermittente, et l'on dépose dans la cavité pédiforme des épingles, de la menue monnaie et de petites croix en bois. BÉZIER, *Invent.*, p. 223.

2378. — La pierre de la fée de Montfort.

Com. et cant. de Montfort.

Au temps où l'on bâtissait le château de Montfort, une Fée apportait ce menhir dans son tablier, tout en filant sa quenouille.

Le tablier se déchira sous le poids de la pierre, et celle-ci tomba sur le sol, mais personne ne voulut essayer de l'apporter au château. D'après BELLAMY, *La forêt de Bréchéliant*, t. I, p. 176.

2379. — Le polissoir dit le Grès de S. Méen.

Com. de Talensac, cant. de Montfort.

Ce bloc de schiste ferrugineux présente à la face supérieure un certain nombre de perforations cylindriques de 1 cm. 1/2 de profondeur, et des rayures analogues à celles que l'on obtiendrait en frappant vigoureusement, du tranchant d'une forte hache, la surface des feuilletés. On dit, dans le pays, que ces gravures sont dues à S. Méen, qui était charpentier et aiguisait ses outils sur cette roche.

S. Méen, après avoir aiguisé sa hache sur son grès, et l'avoir balancée dans l'espace, dit : « Où ma hache tombera, Méen bâtira. » La hache tomba à Talensac, à 2 km. de cet endroit ; l'église qui

y fut élevée est, en effet, consacrée à S. Méen. BÉZIER, *Inv.*, p. 223 et 224.

On a essayé plusieurs fois d'arracher cette pierre, que l'on suppose recouvrir un trésor, mais, à chaque entreprise, la « cave » que l'on creusait autour, dans le jour, se trouvait, par l'effet d'un enchantement, refermée pendant la nuit suivante. BÉZIER, *Suppl.*, p. 120.

2380. — L'abri sous roche de la « Chambre des Sorciers ».

Com. du Verger, cant. de Montfort.

Au lieu dit le Rocher de Rohuel, un abri sous roches est couvert de stries, de croix et de dessins assez frustes, les « têtes de morts » des pâtres.

C'est là que les sorciers du pays se réunissaient pour interroger l'avenir, rendre la justice et décider des exécutions.

Le jour du carnaval, des chats noirs viennent y faire leur sabbat.

On prétend aussi que jadis, au vieux temps des revendications populaires, on y cachait des armes.

2381. — La « Grosse Roche » que portaient deux fées.

Com. de Monterfil, cant. de Plélan.

Sur la lande de Grosse Roche, au sud du bourg, on trouve un amas de gros blocs, dont le plus volumineux fut apporté, de très loin, par deux fées. Elles le soutenaient, à chaque bout, à l'aide de leur « devantière ». La tradition s'efforce, ainsi, d'expliquer la présence insolite de ce bloc de quartzite, en une région où l'on ne trouve que des schistes violacés. Sur la face supérieure est « une fontaine qui ne tarit jamais ».

2382. — Le dolmen du tombeau de Merlin.

Com. de Paimpont, cant. de Plélan.

Au village du Buisson, presque à la lisière de la forêt, deux pierres debout et une autre renversée seraient, pour les gens du pays, le tombeau de l'enchanteur Merlin. Il y dort, jusqu'au jour où la fée Viviane viendra le réveiller.

Dans sa *Forêt de Bréchéliant*, t. I, p. 197, BELLAMY a, certaine-

ment, poétisé quelque peu cette légende. Le dolmen s'appellerait l'Hostié-Viviane, c'est-à-dire l'hôtel, la maison de Viviane. Ce serait dans ce château de pierre que la fée retiendrait enchaîné Merlin, sur la colline du Val-sans-Retour, au milieu des bois et des rochers.

« Ce monument a été ruiné, il y a bien longtemps, par des chercheurs d'un trésor supposé enfoui en ce lieu. Les dernières fouilles remontent à trente ans (1853). Elles furent faites par le fils du propriétaire qui, par ce fait, froissa très vivement, dit-on, la population de la commune. » BÉZIER, *Inv.*, p. 234.

ARRONDISSEMENT DE RENNES.

2383. — Deux menhirs « sanglés » par le diable.

Com. de Bazouges-sous-Hédé, cant. de Hédé.

Le menhir de la Bredouillère présente, sur l'une de ses faces, une profonde rainure, due au « paullet », c'est-à-dire à la sangle du diable. Il s'en servait pour emporter la pierre qu'il comptait bien utiliser à la construction du mont Saint-Michel. La face opposée est légèrement concave, et la même tradition voit, dans ce creux, l'emplacement du dos de Satan.

A 100 m. au sud de ce premier menhir, il en est un second, auquel on prête la même légende.

2384. — Un autel à sacrifices.

Com. de Bazouges-sous-Hédé, cant. de Hédé.

A 9 m. du menhir de la Bredouillère, sur un gros bloc, se voit comme l'empreinte d'un corps humain, et deux séries de cavités, où l'on peut aisément s'agenouiller.

Cette pierre a servi à des « sacrifices » (1).

1. Ces deux traditions se répètent à propos d'un dolmen, aujourd'hui détruit, à droite de l'ancienne route de Guipel à Hédé.

2385. — La « pierre du diable » de Dingé.

Com. de Dingé, cant. de Hédé.

Une grande pierre ovoïde, avec des gravures, avait été si fortement sanglée par le diable, qui se proposait de l'emporter au Grand-Mont, que la sangle se rompit.

L'entaille longitudinale de la pierre serait l'empreinte de la sangle du diable ; la cavité ou le bassin, que l'on remarque sur la partie méridionale, les traces laissées par le dos de Satan ; et les marques digitées, celles de ses griffes, tant il a fait d'efforts pour retenir le bloc, une fois son « paulet » rompu.

La pierre est surmontée d'une petite croix en granit.

2386. — Le palet de Gargantua.

Com. et cant. de Saint-Aubin-d'Aubigné.

Dans la lande des Rochers Moriau, des blocs naturels sembleraient faire croire à une véritable allée couverte. A la partie inférieure, un bloc prismatique repose sur deux autres rochers par un point seulement, et, sur un troisième, par l'intermédiaire d'un caillou de quartz d'un à deux décimètres cubes.

C'est le palet de Gargantua. SÉBILLÔT, *Gargantua*, 91, en connaît plusieurs au lieu d'un seul.

2387. — Le gravier, l'écuelle et le verre de Gargantua.

Com. de Gahard, cant. de Saint-Aubin-d'Aubigné.

Une pierre en granit, de forme prismatique et grossièrement équarrée, posée devant l'église, est un gravier que Gargantua tira de son soulier.

Deux pierres, si profondément creusées qu'elles servent de lavoir, auprès d'une vieille fontaine sont l'écuelle et le verre de Gargantua.

2388. — Un menhir qui se déplace.

Com. de la Bouëxière, cant. de Liffré.

Au Tertre, et dominant la petite rivière de la Veuve, un menhir, le plus grand de tous (2 m. 75), se déplace tous les ans, la nuit de Noël, à minuit sonnante, pour aller boire à la Veuve. Il revient ensuite reprendre la place qu'il occupe « depuis plus de mille ans. »

D'après certains, la promenade du menhir ne s'accomplirait que tous les cent ans.

Les menhirs de la Veuve ont été érigés par les Fées lavandières qui les ont tirés du lit de la rivière, qu'ils obstruaient. Ils les gênaient, d'ailleurs, dans leur travail de nuit. BÉZIER, *Invent.*, p. 234.

La tradition de BÉZIER doit, sans doute, être corrigée, en ce sens que les Fées lavandières ne sont pas autre chose que les Lavandières de nuit, si fréquentes, encore, dans le Morbihan.

D'autre part, ce nom étrange de Veuve pour une rivière bretonne ne rappellerait-il pas la Vnivre ou Guivre, esprit malfaisant des eaux, de certaines régions ?

2389. — La Pierre à la Chambre, et la « station assise ».

Com. de Liffré, cant. de Liffré.

En grim pant le long de la Pierre à la Chambre, ce qui ne peut se faire que très difficilement et le corps en arrière, on parvient à une cavité en forme de siège, où l'on peut s'asseoir.

Si l'on y arrive et qu'on y reste quelque temps, on est assuré de se marier et d'avoir des enfants :

2390. — Le trou du sorcier et son ménage.

Com. de Bruz, cant. de Rennes.

Sur la rive gauche de la Vilaine, au sommet d'un massif schisteux, est une excavation naturelle que l'on désigne sous le nom de chambre ou trou du sorcier. Les vieilles femmes ne passent point sans appréhension, le soir, au clair de lune, sur le chemin du halage, à 25 m. au-dessous du trou hanté. Elles ont peur de l'apparition du fantôme blanc.

Si peu ont vu cette ombre redoutable, beaucoup, autrefois, ont entendu son bruit, dans l'air, quand elle passait.

Sur la crête du coteau, à quelques pieds au-dessus de l'excavation, on vous montre les quatre écuelles du sorcier ; sa fontaine toujours remplie d'eau, petit bassin ovalaire d'une contenance de deux à trois litres ; son affiloir, mince lame de schiste, usée par le frottement.

Le jeune carrier qui me guidait, se laissant glisser sur la pente de la roche, vint s'asseoir sur le rebord du bassin et se mit gaie-

ment en devoir d'aiguiser son couteau sur l'affiloir, en me disant : « C'est ici que le sorcier repasse son armel (1), et de chaque coup il y en a pour longtemps : ça tient ferme. » BÉZIER, *Supplément à l'Inc.*, Rennes (1886), p. 6.

2391. — Le gravier de Gargantua.

Com. de Bruz, cant. de Rennes.

Ce menhir de 3 m. est un gravier que Gargantua rejeta de son sabot, un jour qu'il parcourait les hauteurs de la rive opposée de la Vilaine.

2392. — Le gravier de Gargantua et l'autel des Druides.

Com. de Châtillon-sur-Seiche, cant. de Rennes.

Un bloc à bassins et rigole est un gravier qui était dans le soulier de Gargantua. Il s'en débarrassa lors d'un voyage de Rennes à Châtillon.

Pour d'autres gens du pays, ce bloc est l'autel où les Druides sacrifiaient leurs victimes.

2393. — La « pierre du Diable » et la druidesse Irmanda.

Com. d'Orgères, cant. de Rennes.

Le dolmen du Village des Noyers a, sur sa face supérieure et à l'est, une empreinte analogue à celle que laisserait une main ouverte, appliquée sur la pierre. On l'attribue au diable.

D'après LOUAIL, *Fleurs des landes*, Rennes (1882). Cette table dolménique aurait été « lancée » du haut de la colline voisine, par la druidesse Irmanda, contre S. Martin, évangélisant le pays. « Les creux observés sur la pierre ne sont autre chose que l'empreinte de la main de la druidesse. »

C'est là encore une de ces nombreuses légendes défigurées par ceux qui les recueillent, et inconnues des gens du pays. Une enquête sérieuse, menée par l'instituteur, m'en a donné la certitude, et je transcris textuellement la tradition d'Orgères, sur

1. Couteau en patois de Rennes.

ce dolmen que l'on venait de faire sauter à la mine, quelque temps auparavant.

« On y voyait l'empreinte de la main de S. Martin.

« Un jour qu'il causait avec une « belle » gardeuse de chèvres, celle qui lui apportait le lait dont il se nourrissait, la pierre, qui était debout, s'inclina comme pour les écraser tous les deux.

« S. Martin étendit le bras, arrêta la pierre dans sa chute, et sa main y resta profondément gravée. »

Telle serait la tradition encore répandue à Orgères, en 1909, la pierre de S. Martin étant pour certains un menhir, ce qui, d'ailleurs, était profondément inexact. (Communication de M. CATESSON.)

2394. — Des roches qui ont poussé depuis trente ans (Lande des Bouillons).

Com. et cant. de Janzé.

Des alignements de schiste rouge, sur la ligne de faite qui sépare le Semnon de la Seiche, sont composés de pierres qui « poussent d'année en année. On n'en voyait pas, il y a trente ans ». BÉZIER, *Suppl.*, p. 15.

2395. — Les « jalons » des fées, de la lande de Belle-Marie.

Com. et cant. de Janzé.

Un menhir et des pierres couchées non loin de ce mégalithe, sont des « jalons », qui marquaient les routes conduisant à travers une ancienne forêt, à la Roche aux Fées d'Eise.

2396. — Une Pierre des Fées sur laquelle on marche.

Com. et cant. de Janzé.

Un menhir en schiste rouge est dit la « pierre aux fées ». Le sommet, brisé depuis longtemps, offre une surface plane où l'on peut glisser.

Sur l'arête nord, cinq entailles, arrondies par le frottement du pied, forment échelle pour gagner la partie supérieure du monument. A moitié de la hauteur, et à côté des marches, est un trou destiné à recevoir l'extrémité d'un bâton, dont on s'aide encore pour l'ascension.

ARRONDISSEMENT DE VITRÉ.

2397. — Le sabbat de la Roche-Aride et la bataille gagnée par S. Georges.

Com. de Châtillon-en-Vendais, cant. de Vitré.

Une crête en quartzite, s'en allant de l'Est à l'Ouest, sur une longueur de 250 m., et disloquée par de nombreuses crevasses, ressemblant, de loin, à de sombres grottes, est le rendez-vous de tous les sorciers et sorcières des environs, qui viennent y faire leur sabbat. On voit, certaines nuits, les sorcières se rendre à la Roche-Aride, vêtues de robes blanches, larges et flottantes. Elles ont les cheveux épars, et tiennent à la main le petit balai de genêt à l'aide duquel elles jettent des sorts sur les bêtes et les gens.

Un « gars » des plus hardis se serait caché dans le rocher pour attendre les sorcières et surprendre leurs mystères. Il ne réussit qu'à prendre le balai de l'une d'entre elles. Ce balai fut brûlé, exhalant une odeur si nauséabonde que tous ceux qui étaient dans la maison de la personne ayant donné ce conseil, furent obligés de la quitter au plus vite.

Quand le paysan rentra chez lui, le soir, il trouva dans sa propre chaise, au coin de la cheminée, un personnage tout vêtu de rouge, aux yeux flamboyants et à la barbe de flamme, le chef paré de deux cornes de bouc. Il se refusa à quitter la place et ne le fit qu'aspergé d'eau bénite par un prêtre revêtu de l'étole.

Il y a longtemps, un pieux laboureur, voulant débarrasser ces roches maudites des êtres malfaisants qui les hantaient, se mit en prières sous un grand hêtre consacré à S. Georges, le suppliant de venir, avec toute son armée, purger le pays des mauvais esprits qui le désolaient.

La bataille fut longue et rude, mais les suppôts du diable mis en déroute. Après la victoire, les chevaux de S. Georges et ses compagnons étaient si altérés, qu'il tarirent la source qui coulait au pied de Roche-Aride. Cf. BÉZIER, *Suppl.*, pp. 48-49.

2398. — Les fées de Marpiré.

Com. de Marpiré, cant. de Vitré.

Dans ses *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 10, SÉBILLOT dit : « Les Roches-aux-Fées, qui sont vers Saint-Didier et Marpiré, ont été élevées par les fées. Elles prenaient les plus grosses pierres du pays et les apportaient dans leurs tabliers. Ensuite elles les entassaient les unes sur les autres pour construire leurs maisons. » BÉZIER a recherché s'il y avait un dolmen ou une allée couverte en la commune, mais il n'a « rencontré dans le pays personne qui ait gardé le souvenir de l'emplacement d'un monument mégalithique quelconque ».

D'autre part, en la commune de Saint-Didier, on édifia, vers 1888, un calvaire que l'on se plut à entourer de grosses pierres. Celles-ci venaient du champ de la Gaudinière, où elles gisaient sans ordre apparent, à la surface du sol. « Ne seraient-ce pas là, conclut BÉZIER, les vestiges de la Roche aux Fées dont a parlé M. SÉBILLOT ? » BÉZIER, p. 128.

Je ne sais donc s'il convient de faire cas ici des traditions rapportées.

Quoi qu'il en soit, les voici à tout hasard, d'après SÉBILLOT, *Tradit.*, I, p. 124 :

« Les fées qui demeuraient dans les rochers de Marpiré et de Saint-Didier étaient divisées en plusieurs bandes et venaient chez les hommes : elles descendaient par la cheminée, levaient les enfants qui étaient au berceau, leur faisaient de la bouillie, les chauffaient et en avaient soin, comme de bonnes nourrices. Puis, elles s'en allaient par où elles étaient venues, mais il ne fallait rien leur dire et les laisser faire, sans cela elles auraient cessé de venir soigner les enfants, parfois même elles les auraient tués.

« Quand on passait trop près de leurs demeures, elles ensorcelaient les gens. Les filles couraient après les garçons sans pouvoir s'en empêcher ; mais les fées ne pouvaient rien sur les filles qui avaient sur elles un objet béni ou un chapelet. »

2399. — Les empreintes du cheval de Joue-Rouge.

Com. de Bains, cant. de Retiers.

Au confluent de l'Oust et de l'Aff, sur les rochers du Bougros, on remarque les empreintes des sabots d'un cheval.

Le seigneur de Bains, Rouarday Joue-Rouge, partait pour la croisade. Ne voulant pas être retardé par le passage assez difficile de la rivière, il éperonna son cheval, et celui-ci la franchit d'un seul bond. Ses sabots s'enfoncèrent dans les pierres du rocher, où ils se voient encore.

2400. — L'allée couverte de la Roche-aux-Fées.

Com. d'Essé, cant. de Retiers.

Cette allée couverte, dépendance de la ferme du Rouvray, a 18 m. 75 de long, d'après BÉZIER.

Dans le *Bulletin de la Soc. des Antiquaires de France* (année 1836), p. 95, il est fait mention du « poëlon » et du « berceau des fées », comme de deux mégalithes fort importants et, sans doute, à quelque distance de la « Roche aux Fées ». La chose est très plausible, d'autant que BÉZIER signale une tradition, très accréditée dans le pays, plaçant le « ber » et le « poëlon », tantôt à la ferme du Coudray, tantôt au château de la Rigaudière. Cependant, « malgré de longues et minutieuses recherches à ce sujet », BÉZIER n'a pu trouver la moindre trace de mégalithes dans un rayon étendu, tout autour de la « Roche aux Fées ».

« Récemment, une femme âgée du pays m'a dit que le « ber » était sur la porte d'entrée ; ce serait donc, en ce cas, l'excavation que j'ai signalée sur le linteau... de 0 m. 90 de longueur, sur 0 m. 45 de largeur et 0 m. 15 de profondeur. BÉZIER, *Inv.*, p. 138 et 135.

La construction de l'allée.

Pour construire leur demeure, les fées apportaient sur leur tête de grandes pierres, tout en filant leur quenouille. Mais, quand elles ne filaient pas, c'était à pleines « devantières » qu'elles amenaient les blocs, à l'endroit où la « Roche » devait s'édifier.

D'après certains, ce n'est pas ainsi que les fées procédaient.

Elles tenaient chacune trois pierres, l'une sur la tête, et, les deux autres sous chaque bras. Si l'une d'entre elles venait à leur échapper, c'en était fait de la maladroite fée, incapable de relever la pierre tombée. La malheureuse se trouvait, alors, obligée de recommencer son voyage.

Pendant ce temps, d'autres fées restaient à Essé, pour préparer les plans et veiller à la construction de la « Roche ». Mais, elles n'avaient pas compté, à l'avance, les pierres dont elles avaient besoin, et la demeure se trouva finie, alors que les fées, chargées des charrois, s'étaient mises en route et apportaient de nouveaux matériaux. Averties qu'ils étaient inutiles, elles dénouèrent leurs tabliers, déposèrent les pierres là où elles étaient, quand l'avertissement leur parvint. Or, il y en avait dans la lande Marie, près de Rétiers, à Richebourg, et dans la forêt du Theil. De là vient qu'on trouve, dans tous ces endroits, des pierres de même nature et du même lieu que celles de la Roche aux Fées. » *Collectionneur Breton*, t. III, p. 55, année 1863. Raconté à M. BARBÉ par le fermier du Rouvray. — ORAIN, *Géogr. d'Ille-et-Vilaine*, p. 299 sq.

Les habitants du pays, qui attribuent cette construction à l'esprit malin, se figurent encore que le diable joue des tours aux curieux, qui trouvent tantôt 42 pierres, tantôt 43, ou même 45, et n'arrivent jamais deux fois de suite au même nombre. « Vous aurez beau compter toute votre vie, disent-ils, vous ne trouverez jamais la même chose. Faut pas jouer avec le diable : on perd toujours. » ORAIN, *Géogr. d'Ille-et-Vilaine*, p. 299.

Les fées et les hommes.

D'après les traditions « immémoriales » de la ferme du Rouvray, recueillies par BARBÉ, de la bouche « d'un vieillard à cheveux blancs et à tête vénérable » :

« Les fées, au temps où elles vivaient, honoraient, après leur mort, ceux qui avaient fait quelque bien pendant leur vie, et bâtissaient des grottes indestructibles pour mettre leurs cendres à l'abri de la malveillance et de la destruction du temps. Elles venaient, très souvent, causer avec les morts.

« Et l'on dit que leur influence bienfaitrice répandait dans la contrée un charme indéfinissable, en même temps que l'abondance et la prospérité. C'est dans ce but... qu'elles bâtirent la

Roche-aux-Fées, que nous avons dans un de nos champs... »

« Depuis longtemps, les fées ont malheureusement disparu (1) mais le monument est resté. Dans les nuits, quand la bise souffle au dehors, on entend comme des plaintes dans la Roche-aux-Fées, et l'on dit que ce sont les morts qui reposent là qui appellent les fées protectrices et que ces plaintes se renouvelleraient jusqu'à ce qu'elles soient revenues. » *Collect. Breton.*, t. III, p. 55.

La tradition semble quelque peu embellie par l'auteur de l'article, comme c'était de mode à l'époque.

Traditions diverses.

Académie Celtique, t. V, p. 390 : « Les pierres de la « Roche-aux-Fées » sont très difficiles à compter, parce qu'elles peuvent se déplacer à leur gré. *Acad. Celtique*, t. V, p. 41 : Le monument de la « Roche-aux-Fées » restera longtemps en place, car il est protégé par une croyance, d'après laquelle celui qui le détruirait ne manquerait pas de mourir dans l'année. SÉBILLOT, *Trad. de Haute-Bretagne*, t. I, p. 31.

Quelques paysans m'ont dit, en 1912, qu'ils croyaient que des marquis étaient enterrés sous les pierres de la Roche-aux-Fées.

2401. — La pierre des « Bédouines ».

Com. de Marcellé-Robert, cant. de Retiers.

Une pierre brute que les fées transportaient à la Roche d'Essé, étant inutile, elles la jetèrent à l'endroit où elle se trouve encore.

1. Une tradition, racontée à Bézier par un vieillard de Parigné, en donne, peut-être, la raison :

« Les fées pénétraient dans les maisons par les cheminées, lorsque les femmes étaient seules et leur enlevaient leurs petits enfants.

« Un mari, plus avisé que ses voisins, s'habilla dans les vêtements de sa femme et resta auprès du poupon, pendant que la mère se rendait travailler aux champs. Il plaça un bassin rempli d'eau bouillante à portée de sa main, et attendit.

« Une fée ne tarda pas à descendre par la cheminée et s'avancait déjà vers le berceau, quand elle reçut en pleine figure le contenu du bassin. Aveuglée et atrocement brûlée, elle s'écria : « Qui m'a fait cela ? » — « Moi-même », répondit le paysan.

« La fée disparut par le même chemin et s'enfuit vers ses compagnes, afin de les entraîner à sa suite pour l'aider dans ses projets de vengeance. — « Qui t'a fait cela », interrogea la fée souveraine. La malheureuse fée répéta inconsciemment les paroles du paysan : « Moi-même ! » — « Alors, venge-toi toi-même. »

« Le pauvre homme l'échappa belle. »

Ces fées, appelées ici « bédouines » se réunissaient pour le sabbat, à peu de distance de cette pierre, dans le champ de la « Butte des Iles ».

2402. — Le menhir de Richebourg.

Com. de Retiers, cant. de Retiers.

C'était une « tribune », d'où la foule, assise sur des sièges en pierre, était haranguée par un personnage, sur lequel les traditions restent muettes.

Au sommet, il y aurait l'empreinte d'une main.

2403. — Les Pierres de Rumfort et les fées.

Com. du Theil, cant. de Retiers.

La forêt du Theil abrite deux menhirs debout dont l'un (3 m. de haut) situé dans la coupe n° 2 près du village de la Haute-Parentière ; dont l'autre (1m.) est dans la coupe de La Motte-Robert, à 800 m. environ du premier.

Autour de chacun de ces monuments, dans un rayon d'une centaine de mètres, on voit des pierres couchées qui semblent des menhirs abattus, peut-être des restes d'alignements.

« Les Pierres-de-Rumfort étaient, d'après une légende locale destinées au dolmen de la Roche-aux-Fées, et les fées les apportèrent dans leurs devantières, quand on leur hucha, de la Roche, qu'il n'était plus besoin de matériaux. Alors les fées secouèrent leurs devantières, une pierre se piqua debout et les autres s'éparpillèrent alentour. » P. BÉZIER, *La Forêt du Theil et la Roche-aux-Fées d'Essé*, Rennes (1887), in-12, pp. 17-18.

2404. — Un combat de « la Révolution » au pied d'alignements.

Com. de Thourie, cant. de Retiers.

Près du menhir de S. Lyphard, un alignement aurait vu se livrer un terrible combat, entre ses pierres, au temps de la Révolution.

« C'est, du reste, un principe commun à toutes les campagnes de l'Ille-et-Vilaine de placer, sous la « grande Révolution », les événements importants dont la date se perd dans la nuit des

temps. BÉZIER, *Suppl.*, p. 73. — Il m'est arrivé dans le Morbihan, d'entendre parler, moi aussi, des « Gaulois de la Révolution », à Carnac même, aux alignements de Kerlescan.

ARRONDISSEMENT DE REDON.

2405. — Le menhir qui pousse, à la Prezaudais.

Com. de Bourg-des-Comptes, cant. de Guichen.

Ce menhir en quartzite, d'un peu plus de 4 m., grandit tous les ans.

La croyance était à peu près générale au village vers 1875. BÉZIER, en 1883, la mentionne encore, en ces termes : On dit dans le village que cette pierre « pousse » chaque année.

2406. — Le tombeau de Gurmailhon, le « Gros-Moëlan ».

Com. de Goven, cant. de Guichen.

Ce tumulus, sur la lande de Mille-fossés, près de l'étang de la Roche, serait, pour d'autres, la motte féodale du comte Gurmailhon de Cornouailles, qui vivait au x^e siècle.

« Il y a bien longtemps, bien longtemps, le Gros-Moëlan était un magnifique château habité par un seigneur puissamment riche et fort impie. Parmi ses serviteurs, ce seigneur avait une jeune fille d'une grande piété qui, malgré les sarcasmes de son maître, ne manquait point d'aller entendre la messe le dimanche, ou de pratiquer discrètement ses autres devoirs religieux.

« Or, un jour de grande fête qu'elle assistait à l'office divin, dans l'église de Goven, elle vit entrer et se diriger vers l'autel, en menaçant le prêtre... son seigneur et son maître. Epouvantée à l'idée du sacrilège qu'il commettait, elle quitta précipitamment le saint lieu et se dirigea vers le manoir, où elle arriva presque en même temps que son maître, qui avait suivi un autre chemin.

« Elle allait pénétrer dans l'intérieur du château, quand le chant d'un oiseau, perché au-dessus de la porte, frappa son oreille. L'oiseau disait : « Serre tes hardes ! serre tes hardes ! et

sauve-toi ! » La pauvre enfant fit, à la hâte, un léger paquet de ce qu'elle possédait et s'enfuit.

« A peine avait-elle dépassé la muraille extérieure, qu'un bruit épouvantable la fit... se retourner... : c'était le vieux donjon qu'une invisible puissance secouait par sa base et qui s'écroulait en ensevelissant sous ses décombres le sacrilège châtelain. »

« Il y a plus de cinquante ans, mon père, qui était bien pauvre, dit ma vieille conteuse, ayant entendu dire que de grands trésors étaient cachés sous le grand Moëlan, résolut de s'y rendre la nuit, afin de fouiller le sol dans l'espoir de trouver de l'or. Il n'avait encore donné que quelques coups de pioche, lorsqu'un bouc horrible se dressa à ses yeux et le paralysa de frayeur. Toute sa vie, il a été hanté par cette abominable vision. »

« Autrefois, dans certaines nuits, on entendait une horloge sonner les douze coups de minuit dans l'intérieur de la vieille butte. »

C'était probablement... le seul moment pendant lequel le trésor enfoui était accessible aux mortels, ajoute BÉZIER, qui n'a pas indiqué l'auteur auquel il a emprunté ces trois légendes. BÉZIER, *Suppl.*, p. 89-91.

2407. — La pierre du bon moine « Pierre Morin ».

Com. de Guignen, cant. de Guichen.

A la Perchère, un bloc de quartzite d'environ 2 mètres cubes, fut lancé par le P. Morin, célèbre prédicateur du xv^e siècle, considéré, de son temps, comme un véritable prophète.

Lorsque l'on construisait la vieille église de Guignen, Pierre Morin s'était dévoué pour aller chercher des pierres à bâtir jusqu'à la Chapelle-Bouëxic, à plus de 7 km. de là. Il les transportait sur une charrette, que traînaient un âne et deux petits bœufs.

« Un jour que son attelage, suant et soufflant, transportait péniblement la plus grosse pierre dont il l'eût encore chargé, il entendit, en passant devant la Perchère, une voix céleste qui lui criait que l'église était achevée et qu'il n'en était plus besoin.

« Pierre Morin... saisit la pierre d'une main et la lança sur le pâtis où elle est encore, sa main s'enfonça dans la roche,

comme dans un bloc d'argile et y laissa une empreinte ineffaçable. » Commun. de M. Lucien Decombe à BÉZIER, *Suppl.*, p. 87.

Il est bien certain, ajoute BÉZIER, que cette pierre n'est point de la même nature que celle du pays, mais bien de celle dont était bâtie la belle et curieuse église romaine, récemment démolie à Guignen.

2408. — Le trésor de la Pierre qui chôme.

Com. de Laillé, cant. de Guichen.

Dans la lande de Chanteloup, un menhir de 4 m. fut abattu, pendant la nuit, par des paysans qui espéraient y trouver un trésor.

Quand BÉZIER a vu le mégalithe, il était renversé, et le trou de la fouille, remontant à une quinzaine d'années, n'avait pas encore été comblé.

Voici ce que raconte ORAIN, à ce sujet : *Laillé, l'Ouest artistique et littéraire* (1891), p. 202 :

« Un sieur Radoux, fabricant de Laillé, avait sans doute, dans ses rêves ambitieux, supposé que cette roche devait cacher un trésor. Aussi une nuit, — il y a de cela cinquante ans environ, — par un clair de lune, dirigea-t-il ses pas vers la lande, armé de pioches et de pelles pour jeter par terre la pierre des anciens.

« La nuit tout entière se passa à creuser le sol et à renverser le géant. Le jour le surprit fouillant et cherchant sans rien découvrir. Il travaillait sans cesse, la sueur au front, sans remarquer les pâtres qui, faisant cercle autour de lui. Quand il les aperçut il eut honte du sacrilège qu'il venait de commettre et se sauva comme un voleur accompagné des rires et des moqueries des enfants qui le rappelaient pour lui montrer un crapaud, — le gardien du trésor sans doute, — qu'ils avaient trouvé sous le menhir. »

2409. — La pierre de Loutehel.

Com. de Loutehel, cant. de Maure.

Sur une lande, sauvage et sans aucun sentier, se dresse le menhir de la « Pierre Droite ». C'est là que se donnent rendez-vous les sorciers et le « meneur de loups » avec tous ses animaux.

Un jour, une « vieille femme », sans doute une groac'h, comme en Basse-Bretagne, était venue sur cette lande, portant dans son tablier cette roche énorme. Sous le poids de la pierre son tablier se déchira, et la pierre tomba par terre.

La vieille dit alors qu'elle la laissait, mais qu'après être rentrée chez elle, elle reviendrait pour la reprendre. On ne la revit jamais, et le menhir est toujours resté depuis tout droit, au milieu de cette lande sauvage.

2410. — Le menhir hanté de la Croix-Guinard.

Com. de la Bosse, cant. du Sel.

Au carrefour de la Croix Guinard, tout près de la lande d'Audibon, il y avait un petit menhir, portant au sommet un trou assez profond, dans lequel avait dû être planté le fût d'une croix. Tous les sorciers des environs venaient au carrefour y célébrer le sabbat.

2411. — La table et les sièges des fées.

Com. de Saulnières, cant. du Sel.

Une grande pierre, de 4 m. 50 de long sur 1 m. 80 de large, au niveau du sol, servait de table aux fées, qui venaient prendre à Saulnières les belles roches dont elles avaient besoin pour leur construction d'Essé.

Chaque fée, dans un voyage, emportait deux pierres, l'une sous chaque bras. Elles revenaient ensuite à leur carrière, où elles se reposaient et prenaient leurs repas. Comme elles n'avaient point de table, elles dressèrent pour cet usage, la pierre à laquelle leur nom est resté attaché.

On voyait autrefois, les « sièges » des fées, à 5 ou 6 m. de la table. D'après BÉZIER, *Inv.*, p. 188.

2412. — Menhir et pierre transportés par les fées.

Com. du Sel et de Chanteloup, cant. du Sel.

Au Sel, le menhir du Champ de la Pierre, et à Chanteloup, un bloc attendant au sol, seraient des pierres que deux fées étaient venues y chercher, lors de la construction de la grande « Roche aux Fées » d'Essé.

Comme on leur « hucha » qu'il n'en était plus besoin, les fées, qui portaient les pierres dans leur tablier, les secouèrent et les roches se piquèrent dans le sol telles qu'on les voit aujourd'hui BÉZIER, *Inv.*, p. 187.

2413. — L'enceinte de S. Aaron.

Com. de Bruc, cant. de Pipriac.

Une « enceinte, formée par un talus angulaire à double fossé », dit GUILLOIN DE CORSON, serait celle qu'un S. Aaron, berger du pays, vénéré à Bruc et à Sixt, aurait construite pour défendre son troupeau. Cité par BÉZIER, *Inv.*, p. 191.

2414. — Les pierres qui poussent, à la Baucelaie.

Com. de Guipry, cant. de Pipriac.

Entre la Baucelaie et l'étang de Baron, des pierres sont couchées sur le sol, au bord d'un fossé.

A. BÉZIER l'interrogeant à ce sujet, un paysan répondit : « Les pierres profitent (poussent) tant que leur racine est dans la terre. Dans le commencement, les pierres poussaient comme le blé dans les champs, mais Dieu a arrêté cela, sans quoi la vie (la nourriture) eût été trop difficile à tirer de la terre. »

Toutes ces pierres et celles du domaine de la Baucelaie ont été aussi lancées par Gargantua, qui les secoua de sa chaussure après qu'il eût passé d'une enjambée, l'étang de Baron.

2415. — La butte de Baron ou de la « Danse des Dames ».

Com. de Guipry, cant. de Pipriac.

Tumulus ou motte, il est bien difficile de savoir ce qu'il en est au juste.

La destruction d'un château.

Il s'y élevait, dit une tradition, un opulent château, qui fut détruit par les gens du château de Beuvres, situé en face, sur l'autre rive de la Vilaine.

Un serviteur infidèle plaça la nuit une lumière sur une fenêtre

pour guider le tir des ennemis, et, avant le point du jour, il ne restait pas pierre sur pierre de l'antique demeure.

Les danses des Fées.

Des « Dames » vêtues de blanc dansaient, pendant toute la longueur des nuits, des rondes effrénées sur la Butte, en chantant le refrain :

« Nous danserons dimanche, dimanche,
Nous danserons dimanche. »

Malheur à tous ceux qui, rasant la butte, la nuit, mêlaient inconsciemment leur voix au chœur des danseuses. Ils étaient, tout aussitôt, transportés sur le sommet du Tertre, sans trop savoir comment, et entraînés dans la ronde, sans fin ni trêve. Les Dames le gardaient, et, toutes les nuits ils dansaient, jusqu'à ce qu'un autre imprudent vint leur rendre la liberté. « Beaucoup, surtout de pauvres chercheurs de pain, n'en sont jamais revenus », ajouta le paysan qui m'a raconté cette légende. BÉZIER, *Suppl.*, p. 105.

Les mauvais tours des fées.

Ces fées, dont la butte était le séjour préféré, bien avant qu'il y eût un château, n'étaient pas méchantes. Elles se plaisaient à jouer des tours innocents à ceux qui s'attardaient trop aux foires de la région et passaient la nuit auprès du tertre ou du tumulus de Baron.

L'animal que le paysan ramenait de la foire disparaissait tout à coup ; puis, quelques minutes après, sous un rayon de lune, on le voyait tantôt à droite ou à gauche, tantôt en avant ou en arrière, sur le sommet du tertre ou au fond de la vallée. Le paysan de courir après lui, de s'égarer dans la lande, et de s'endormir de fatigue, pour trouver, à son réveil, la bête bien paisible et broutant à ses côtés.

Revenant tranquillement de Redon ou d'ailleurs, au petit trot de son cheval, le paysan somnolait parfois aux approches de la butte. Il ne tardait pas à se réveiller pour voir, à la place de sa bête, une grande chèvre fantasque, le menant capricieusement au bord des précipices.

D'autres fois, arrivé sans encombre à la porte de son étable,

on s'apercevait, tout à coup, que l'on tenait en laisse, au lieu de la bête achetée bon prix au marché, un chat, un oiseau, un chien, une chauve-souris, qui ne manquaient pas de s'enfuir et de disparaître subitement. Retourner sur la lande, chercher dans toutes les directions, crier à tous les carrefours, ne rien trouver, et, tout exténué, avoir la surprise de découvrir l'animal couché bien paisiblement sur sa litière, tel était le dénouement habituel.

Souvent une fée accostait le voyageur égaré, le pilotait à travers la lande déserte jusqu'à son logis, lui contait de gais propos. Arrivée à la ferme, elle s'asseyait au foyer en attendant le traditionnel bol de cidre qu'on allait lui tirer; mais au retour du paysan, il n'y avait plus personne. D'après BÉZIER, *Suppl.*, p. 106-107.

2416. — Le sacrifice d'une jeune fille au Château-Bu.

Com. de Saint-Just, cant. de Pipriac.

A la croix des Garinai, un tumulus couronné par cinq menhirs, restes d'un cromlech dégradé, est appelé le Château-Bu.

D'après J. DESMARS, *Redon et ses environs*, cité par BÉZIER, *Inc.*, p. 203, on disait dans le pays qu'autrefois on élevait, chaque année, au Château-Bu, un autel sur lequel on immolait une jeune fille.

Peut-être en recourant au breton Bu, vache, peu usité, déjà, au temps de Le Gonidec (1821), y aurait-il un complément à cette légende ?

2417. — L'allée couverte du Four-Sarrasin.

Com. de Saint-Just, cant. de Pipriac.

Dans la lande de Cojou, une allée couverte, presque détruite, cacherait d'immenses trésors.

Pour les paysans de Saint-Just et des environs il se trouverait, enfoui sous les Pierres Chevêches (autre nom du monument), tant d'or, qu'il y en aurait des « toises ».

2418. — Les choses horribles de la lande de Cojou.

Com. de Saint-Just, cant. de Pipriac.

Au village du Rocher, on dit à BÉZIER, « qu'il ne faisait point bon de passer de nuit, autrefois, sur le gué de Cojou. On y voyait des choses horribles, mais, Dieu merci ! depuis longtemps, on n'en voit plus ». BÉZIER, *Suppl.*, p. 110.

Des crêtes rocheuses alignées y seraient, d'après GUILLOTIN DE CORSON, *Récits historiques*, p. 199, les graviers dont Gargantua se débarrassa, en secouant ses chaussures.

2419. — La barrique d'argent de la Butte-aux-Blaires.

Com. et cant. de Bain.

Le tumulus de la Butte aux Blaires recouvre une « barrique d'argent ».

2420. — Les rochers du Frêne et les femmes des Druides.

Com. et cant. de Bain.

Les gros blocs de quartz blanc du village du Frêne ont été apportés par les « femmes des druides » dans leurs tabliers. Elles se sont amusées à les disposer en lignes, ou en amoncellements bizarres.

2421. — Les enfants qui ne marchent pas et la Pierre percée.

Com. et cant. de Bain.

A Bain, dans une chapelle, les enfants qui ne marchent pas seuls passent les pieds dans une pierre percée. ORAIN, *Géog. d'Ille-et-Vilaine*, p. 15.

2422. — Les fées des Pierres-Grises et le diable du Tertre.

Com. d'Ercé-en-Lamée, cant. de Bain.

Un alignement mutilé, d'une centaine de mètres encore de longueur, est dû aux Fées des Pierres grises, qui le gardaient jalousement contre le diable. Celui-ci aimait à se reposer, dans le

champ du Tertre, sur une énorme pierre, d'où il contemplait ses domaines, « très nombreux en la contrée ».

Chaque fois qu'il y était, il essayait de s'élaner jusqu'aux Pierres grises, gardées par les « bonnes fées ». Il était retenu à sa « Roche » par une force beaucoup plus puissante que la sienne. Alors, de dépit, il frappait la pierre du pied et y laissait l'empreinte de son « talon », puis, se précipitait dans le Semnon, entraînant, dans sa chute, des charretées de cailloux, au milieu d'un bruit effroyable. Cf. BÉZIER, *Suppl.*, p. 81.

2423. — Trésors partagés entre le diable et les hommes.

Com. d'Ercé-en-Lamée, cant. de Bain.

Les trésors cachés sous les dolmens appartiennent au diable pendant trente ans et pendant trente ans aux hommes.

Quand c'est la période du diable, il est inutile de fouiller, on ne trouverait rien dessous. SÉBILLOT, *Tradit. de Haute-Bretagne*, t. I, p. 78.

2424. — Les graviers de Gargantua aux Grées.

Com. de Messac, cant. de Bain.

Les mégalithes du domaine des Grées sont des graviers que Gargantua rejeta de sa chaussure, en enjambant la Vilaine.

« Il étaient, tout de même, de plus forts hommes que nous, en ce temps-là ! » ajoutait d'un air convaincu le fermier des Grées. BÉZIER, *Suppl.*, p. 82.

2425. — Les Pierres Blanches, le Fuseau de Pierre-Longue, et la Vierge.

Com. de Pléchâtel, cant. de Bain.

Au village du Guinois, et dans le champ des Meules, un alignement est dû à la Sainte Vierge.

Elle se promenait dans les landes, en filant sa quenouille, portant sur sa tête un menhir, Pierre-Longue, et, dans son tablier, les Pierres-Blanches. Son fuseau lui échappa et tomba à terre.

En se baissant pour le relever, la Vierge fit un mouvement tel que Pierre-Longue lui glissa de la tête et se ficha, en terre,

à l'endroit même où était tombé le fuseau. Aussitôt toutes les pierres du tablier « s'envolèrent » et allèrent former, dans le champ des Meules, un cordeau pour le fuseau de Pierre-Longue.

Les blocs de l'alignement cachent un trésor que garde une levrette blanche. Celle-ci court toutes les nuits sur la lande, et prend plaisir à lutiner les gens. BÉZIER, *Inv.*, p. 180.

On m'a raconté, en 1913, que la levrette ne cherche qu'à éloigner le plus possible les gens du trésor dont elle a la garde. C'est pourquoi, elle se laisse prendre, pour vous filer entre les mains, vous attendre un peu plus loin, et recommencer, maintes et maintes fois, ce petit manège, qui finit par avoir raison des gens les plus patients et les plus tenaces.

2426. — Les pas de loup et de cheval du menhir de Villeray.

Com. et cant. de Fougeray.

Sur le point le plus élevé de la lande de Villeray, un assez grand menhir, renversé, présente sur sa face ouest deux cavités, « que je ne pourrais affirmer être artificielles ».

Les bonnes gens du pays y voient l'empreinte d'un sabot de cheval, et celle d'une patte de loup. A ce sujet, BÉZIER, *Inv.*, p. 180, se demande si cette croyance ne se rattacherait pas à la légende de l'alignement de la Chasse de S. Hubert dans les landes, d'ailleurs voisines, de Ligamon (Loire-Inférieure).

S. Hubert y avait pétrifié un chasseur, sa meute et la bête qu'il poursuivait, pour le punir d'avoir juré de forcer un cerf, le jour de Pâques, avant la grand'messe.

2427. — Le tumulus de Guerchemin et les quatre évêques.

Com. de Bains, cant. de Redon.

Au sud de la ferme de la Grée, le tumulus de Guerchemin, sans doute de la Pierre à la Vierge (Guerc'h men), porte à son sommet quatre blocs de quartz placés en ligne droite.

« A la nuit de Noël, quatre évêques viennent, des quatre points de l'horizon, se réunir pour officier sur le tumulus. Ils marchent ensuite vers l'Ouest, et font par trois fois le tour d'une autre pierre, la Roche-Aboyante. » DESMARS, *Redon et ses environs*, p. 23, 46, 49.

2428. — Le menhir de la Roche-Aboyante.

Com. de Bains, cant. de Redon.

Un gigantesque menhir de plus de 7 m. de long, aujourd'hui renversé, est appelé la Roche-Aboyante, Montboyante, Montbeillante. « Ces différents noms, dit BÉZIER, *Inv.*, p. 158, viennent de ce que les gens du pays croient reconnaître dans son ensemble la forme d'un énorme chien, posé sur son derrière et aboyant au soleil levant. »

L'abbé de Redon, S. Convoyon, et S. Fiacre, qui habitait à Trobert-en-Renac, aimaient à se reposer en cet endroit et à y converser ensemble, chaque fois qu'ils se rendaient visite.

Un jour qu'ils étaient importunés par les aboiements d'un chien de berger et qu'ils ne pouvaient obtenir son silence, ils le mandèrent et aussitôt l'animal fut changé en la « Roche-Aboyante ».

Près de là, se trouve un sentier sur lequel Dieu n'a pas voulu qu'il poussât un brin d'herbe, qui pût effacer la trace du passage des deux saints.

2429. — Le cromlech du général Malatan.

Com. de Bains, cant. de Redon.

Au nord de l'étang du Vial, il restait encore, en 1883, quelques débris d'un magnifique cromlech en quartz.

« Une tradition locale, dit BÉZIER, *Invent.*, p. 159, prétend que là existait jadis un château-fort, celui du général Malatan, enterré près du cromlech. Malatan est assurément la corruption du mot breton mannétan (Montagne-du-Feu), que porte la colline voisine. »

2430. — Une jeune fille précipitée d'un rocher.

Com. de Bains, cant. de Redon.

« Les vieilles femmes du pays parlent encore d'une jeune châtelaine qui demeurait, il y a bien longtemps, sur ces sommets. Cette Héro, visitée chaque nuit par un Léandre inconnu, surprise un soir par son père, fut précipitée avec son amant, du haut d'un rocher, dans la rivière. » BÉZIER, *Inv.*, p. 159.

2431. — La grotte de Pertuis-Fourière.

Com. de Langon, cant. de Redon.

Une excavation naturelle d'une quinzaine de mètres, à 20 m. du tunnel de Corbinières, passe pour s'élargir ensuite et s'étendre sous terre, comme une chambre, jusqu'en face de la gare de Langon.

Une fois, on y vit entrer des moutons qui ne reparurent plus.

Si l'on y introduit une oie blanche, elle ressort dans la Vilaine, à Port-de-Roche, avec un plumage noir. Si l'oie est noire, elle réapparaît blanche.

2432. — Les Beillons de Fouesnard et leur trésor.

Com. de Langon, cant. de Redon.

Dans l'Ille-et-Vilaine, on désigne sous le nom de Beillons tous les blocs de quartz, isolés ou groupés, des landes, qu'ils soient posés à la surface du sol ou lui appartiennent. A 600 m. au sud du Chêne-Mort, une crête rocheuse passe, dans le pays, pour cacher des trésors, au pied de quelques-uns de ses blocs.

« On ajoute encore que des inscriptions cabalistiques, précisant le lieu où sont renfermées les richesses, sont gravées sur certains rocs, mais que, malheureusement, on ne peut déchiffrer ce grimoire. Pour en avoir la clef, il faudrait pactiser avec le diable. »

« J'ai bien remarqué sur l'un d'eux un creux très fruste en forme de fer à cheval, quelques stries sur d'autres, mais je crois ces sculptures d'origine assez récente et l'œuvre des carriers ou des pâtres. » BÉZIER, *Inv.*, p. 171.

2433. — Gargantua et le menhir de Pierre-Bise.

Com. de Langon, cant. de Redon.

A 800 m. du village de la Mouchaye, Gargantua a laissé dans la lande un menhir de plus de 3 m. ; c'était un gravier qui le gênait dans son sabot.

2434. — Les demoiselles de Langon.

Com. de Langon, cant. de Redon.

Au milieu de la lande « du Moulin de Langon », un cromlech à double enceinte concentrique, est appelé « les Demoiselles de Langon ».

Ce sont des jeunes filles qui ont été changées en pierres, pour avoir négligé tous leurs devoirs, et s'être rendues à la danse, au lieu d'assister aux offices du dimanche.

« Il est vrai, dit le *Journal de Redon*, cité par BÉZIER, *Inv.*, p. 163, que le soir, aux pâles clartés de la lune, on peut se faire illusion et prendre ces pierres pour un groupe de jeunes filles en robes blanches, assises en rond sur la lande. »

2435. — La Pierre-Daniel et sa barrique d'or.
Com. de Langon, cant. de Redon.

Non loin de la chapelle du Chêne-Mort, un menhir renversé est appelé Pierre-Daniel.

Comme il passait pour recouvrir une barrique d'or, on s'en vint, un jour, pour la prendre, et ce serait, paraît-il, un habitant de Langon, qui s'appelait Daniel.

La pierre se renversa sur lui, et on ne l'a pas retrouvé (Recueilli en 1913).

Lieux-dits et noms permettant de croire à des légendes ou superstitions que l'on peut définir.

LES ANIMAUX ET LES PIERRES.

Martigné-Ferchaud, ca. de Rétiers, La Pierre du Loup, lieu dit.
Montault, ca. Louvigné-du-Désert, La Pierre à l'Ane, lieu dit.
Vieux-Viel, ca. de Saint-Aubin-d'Aubigné, la Roche aux Merles, lieu dit.

PIERRES OU LIEUX-DITS DES FEINS
OU DES FÉES.

a) *Les fées.*

Cuguen, ca. de Combourg, Butte aux Fées, tumulus.
Gosné, ca. de Saint-Aubin-du-Cormier, Roche aux Fées, dolmen.
Janzé, ca. de Janzé, Roche aux Fées, dolmen.
Langon, ca. de Redon, Roche aux Fées de Faix, dolmen.

Montault, ca. de Tinténiac, Pierre des Fées, menhir.
Montault, ca. de Tinténiac, Pierre des Fées, dolmen.
Saint-Gilles, ca. de Mordelles, La Pierre blanche, roche apportée par les Fées.
Saint-Père, ca. de Châteauneuf, La lande aux Fées, lieu dit.

b) *Les Feins, maris des fées.*

Miniac-Morvan, ca. de Châteauneuf, Le Four ès Feins, dolmen.

c) *Noms désignant des Fées.*

Bric, ca. de Janzé, La pierre de la Fontaine au Feu (corruption du mot Fées), rocher.

PIERRES ET LIEUX-DITS A GRAVIERS (16)
(légendes présumées de Gargantua).

Bain, ca. de Bain, Le Gravier.
Bains, ca. de Redon, Le Gravier.
Betton, ca. de Rennes, La Gravelle.
La Baussaine, ca. de Tinténiac, Le Gravois.
Cesson, ca. de Rennes, La Gravelle.
Chavagne, ca. de Mordelles, Le Gravier.
Eancé, ca. de La Guerche, Le Gravois.
Guipry, ca. de Pipréac, Le Grivot.
Landujan, ca. de Montauban, Le Gravier.
Rennes, ca. de Rennes S.-E., Le Grivot.
Rétiers, ca. de Rétiers, Le Gravier.
Saint-Goulay, ca. de Montfort, Le Gargantel.
Saint-M'Hervon, ca. de Montauban, La Gravelle.
Saint-Sauveur des Landes, ca. de Fougères, Les Gravier.
Le Tiercent, ca. de Saint-Brice-en-Coglès, La Gravelle.
Vitré, ca. de Vitré, La Gravelle.

PIERRES ET LIEUX-DITS, OÙ LE DIABLE APPARAÎT.

Baguer-Morvan, ca. de Dol, La Roche Guillaume, rocher.
Guillaume est le sobriquet du diable en Basse-Bretagne, où le diocèse de Dol avait des terres.

La Gouesnière, ca. de Saint-Servan, La Pierre au Diable, rocher.

Saint-Médard-sur-Ille, ca. de Saint-Aubin-d'Aubigné, La Roche du Diable, menhir.

Sougeal, ca. de Pleine-Fougères, La Roche au Diable, menhir.

Tinténiac, ca. , La Roche ou la Table du Diable, menhir.

Tinténiac, ca. Pierres à bassins, dites les Chaires ou les Chaises du Diable.

La Selle-en-Luitré, ca. de Fougères, Lieu-dit la Démonais.

PIERRES ET LIEUX-DITS A CHAIRES OU SIÈGES

(attribuables au diable, aux fées...).

Bais, ca. de la Guerche, La Chaise, lieu-dit.

Baulon, ca. de Guichen, La Chaise, lieu-dit.

Broons-sur-Vilaines, ca. de Châteaubourg, Les Chaises, lieu-dit.

Bruz, ca. de Rennes, La Chaise, lieu-dit.

Bonnemain, ca. de Combourg, La Chaise, lieu-dit.

Chantepie, ca. de Rennes, La Chaise, lieu-dit.

Cuguen, ca. de Combourg, Les Chaises, lieu-dit.

Domagné, ca. de Châteaubourg, Le Siège, lieu-dit.

Goven, ca. de Guichen, La Chaise, lieu-dit.

Landujan, ca. de Montauban, La Chèze, lieu-dit.

Livré, ca. de Liffré, La Chaire, bloc rocheux.

Plélan, ca. de Plélan, La Chaize, lieu-dit.

Romillé, ca. de Bécherel, La Chaise, lieu-dit.

Saint-Aubin-d'Aubigné, La Chaise, lieu-dit.

Saint-Jouan-des-Guérets, ca. de Saint-Servan, La Chaise, lieu-dit.

LIEUX-DITS ET PIERRES DRUIDIQUES OU A SACRIFICES.

Le « cordon des Druides », alignement, Landéan, ca. de Fougères.

La « pierre aux sacrifices », pierre à bassins du Boulic, Sougeal, ca. de Pleine-Fougères.

LIEUX-DITS ET PIERRES A NOMS OU PRATIQUES CHRÉTIENNES.

Autel S. Léger, pierre à bassins, Saint-Léger, ca. de Combourg.

Pierre-Marie, menhir, Cheluis, ca. de la Guerche.

Pierre Martin (?), lieu-dit, Rémon, ca. d'Antrain.

Pierre S. Jouan, menhir, com. de Guguen, ca. de Combourg.

Roche Dieu, lieu-dit, com. de Saint-Marc-le-Blanc, ca. de Saint-Brice-en-Coglès.

« Les Demoiselles de S. Just », alignement, com. de Saint-Just, ca. de Pipriac.

LIEUX-DITS ET PIERRES, INDIQUANT DES ACTES QUELCONQUES OU DES CÉRÉMONIES.

Jeux : La Grande Marelle, com. et ca. de Saint-Aubin-d'Aubigné.

La Petite Marelle, com. et ca. de Saint-Aubin-d'Aubigné.

La Marelle, Saint-Père, ca. de Châteauneuf.

Ces trois noms sont ceux de lieux-dits, où de grandes pierres plates ou rochers plats gisent à la surface du sol.

Traces de pas : Le « Pas de pierre », Montreuil-sous-Pérouse, ca. de Vitré, lieu-dit.

Glissades : La Roche écriante, Saint-Georges-de-Reitembault, ca. de Tinténiac, roche polie d'un côté, comme à la suite d'un long usage.

PIERRES ET LIEUX-DITS : IDÉES DE TRÉSOR.

Landéan, ca. de Fougères, dolmen, dit la Pierre du Trésor, renversé par une fouille.

Messac, ca. de Bain, Tumulus des Mottes : indication de trésor.

Saint-Hilaire-des-Landes, ca. de Saint-Germain-en-Coglès, Pierre de la lande au Mont, cromlech, cachant de grands trésors.

MÉGALITHES ET LIEUX-DITS A IDÉE DE TOMBEAU.

La Bouexière, ca. de Liffré, Butte aux tombes, tumulus.

Cuguen, ca. de Combourg, Butte des défunts, tumulus.

La Boussaine, ca. de Tinténiac, Lande au Vê (Bé).

La Chapelle-Erbrée, ca. de Vitré, Tombeau du prêtre, dolmen.

Gaël, ca. de Saint-Méen, Le Bé, rocher.

Médréac, ca. de Montauban, La Roche Tombel, rocher.

Meillac, ca. de Combourg, Le tumulus du « Marquis ».

Saint-Malo, ca. de Saint-Malo, Le Grand Bé, lieu-dit.

Saint-Malo, ca. de Saint-Malo, Le Petit Bé, lieu-dit.
 Saint-Père, ca. de Châteauneuf, Le Champ du Tombeau du Prêtre, lieu-dit.
 Sens, ca. Saint-Aubin-d'Aubigné, Le Mez-Bé, lieu-dit.
 Saint-Aubin-d'Aubigné, La « Pierre du tombeau », menhir.
 Baguer-Pican, ca. de Dol, Le Champ des Tombes, dolmen.
 Cesson, ca. de Rennes, Le Champ Dolent, lieu-dit.
 Monthault, ca. de Louvigné-du-Désert, La Chambre Frêle, dolmen assez suspect.

LIEUX-DITS, MÉGALITHES, ET ROCHERS A NOMS DIVERS.

a) *Roches.*

Roches Argan, Plerguer, ca. de Châteauneuf, lieu-dit.
 Roche Bonnel, com. de Bais, ca. de la Guerche, lieu-dit.
 Roche Bonne, com. de Paramé, ca. de Saint-Malo, lieu-dit.
 Roche qui Brille, Tremblay, ca. d'Antrain, lieu-dit.
 Roche Cahier, Meillac, ca. de Combourg, lieu-dit.
 Roche Ceul ou Rocheceul, com. de Pancé, ca. de Bain, lieu-dit.
 Roche Chaude, Bourgbarré, ca. de Rennes, lieu-dit.
 Roche Chaude, Domloup, ca. de Châteaugiron, lieu-dit.
 Roche Chaude, Vieux-Viel, ca. de Saint-Aubin-d'Aubigné, lieu-dit.
 Roche Chauvin, Le Ferré, ca. de Louvigné-du-Désert, lieu-dit.
 Roches Chevêches, Saint-Just, ca. de Pipriac, allée couverte.
 Roche Cotterel, Maure, ca. de Maure, rocher naturel.
 Roche Couvée, Vieux-Veil, ca. de Saint-Aubin-d'Aubigné, lieu-dit.
 Roche Deux, com. de Guignen, ca. de Guichen, lieu-dit.
 Roche Ecuelles, Montault, ca. de Tinténiac, pierre à bassins.
 Roche Gaudin, com. et ca. de Louvigné-du-Désert, lieu-dit.
 Roche Giffard, Saint-Sulpice-des-Landes, ca. de Fougeray, lieu-dit.
 Roche Goude, Saint-Briac, ca. de Dinard, lieu-dit.
 Roche Grette, Iffendic, ca. de Montfort, lieu-dit.
 Roches Huë, Saint-Briac, ca. de Dinard, alignement.
 Roche Jacquot, com. et ca. de Saint-Germain-en-Coglès, menhir.
 Roche au Lait, ou Rochelais, com. et ca. de La Guerche, lieu-dit.

Roche Leulin, Noyal-sur-Vilaine, ca. de Châteaugiron, lieu-dit.
 Roche Maçon, Saint-Broladre, ca. de Pleine-Fougères, lieu-dit.
 Roches Marguerite, Bruz, ca. de Rennes, rochers naturels.
 Roche Mathelin, com. de Saint-Just, ca. de Pipriac, amas de rochers.
 Roche Morin, com. de Livré, ca. de Liffré, lieu-dit.
 Roche Piette, Paramé, ca. de Dinard, lieu-dit.
 Roches des Regretis, Saint M' Hervé, ca. de Saint-Brice-en-Coglès, lieu-dit.
 Roches Richard, Plerguer, ca. de Châteauneuf, lieu-dit.
 Roche Rossignolet, com. et ca. de Bain, rocher naturel.
 Roche Sudanne, com. et ca. de Bain, lieu-dit.
 Roche Trébulente, Iffendic, ca. de Montfort, rocher naturel.

b) *Pierres, perron...*

Pierre Aube, com. de Landéan, ca. de Fougères, lieu-dit.
 Pierre Bonde, com. de Vieuxviel, ca. de Pleine-Fougères, rocher.
 Pierre à la Chambre, Essé, ca. de Liffré, dolmen.
 Pierre Fritz (pierre fritte ?) Romagné, ca. de Fougères, lieu dit.
 Pierre Galord, Torcé, ca. d'Argentré, lieu-dit.
 Perron des Heuzelles, Sainte-Anne, ca. de Fougeray, alignement renversé.
 Pierre d'Hoger, Bazouges-sous-Hédé, ca. de Hédé, lieu-dit.
 Pierre des Huguenots, Landéan, ca. de Fougères, dolmen.
 Pierre Richebourg, com. et ca. de Retiers, menhir.

c) *Divers.*

Fichepolais, Romazy, ca. de Mordelles, lieu-dit, où une tradition place un menhir que je n'ai pu retrouver.

SUPPLÉMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

2436. — La croix des Roctais et l'émeute.

Com. de Chasné, cant. de Liffré.

Vers 1880, achevèrent de disparaître les débris d'une très vieille croix, tombée une quarantaine d'années auparavant. Seul

le piédestal en subsistait, formé d'une énorme pierre taillée mesurant environ 0 m. 80 sur chaque face et 0 m. 60 de hauteur. A la partie supérieure de cette pierre était creusé le trou dans lequel reposait jadis le fût de la croix.

Les pâtres des alentours s'asseyaient volontiers sur cette pierre, juchée au sommet d'un tertre, d'où elle dominait le chemin creux des Roctais de toute la hauteur d'un homme. Ils ne le faisaient que le jour seulement, car il était dit qu'on « voyait » et qu'on « entendait », la nuit, auprès de cet ancien menhir brisé et servant de piédestal à la croix.

Le trou, dans lequel était jadis le fût de la croix, passait aussi pour n'être jamais à sec. Quand le maire de Chasné voulut faire transporter la pierre contre l'église paroissiale, pour en faire le marchepied du crieur chargé des publications du dimanche, la chose n'alla pas sans difficulté. Les gens du bourg de Saint-Sulpice les plus voisins du tertre du Roctais, tenaient beaucoup à leur pierre. Pour vaincre leur résistance, les paroissiens de Chasné durent venir en nombre et faire valoir leur mandat municipal. Force leur resta et la pierre fut portée par eux au cimetière de Chasné, distant d'une lieue. Le fait se serait passé vers 1895 (?). Alex. LEFAS, *Note sur une croix disparue, Assoc. bret.* (1909), p. 63-64.

2437. — Les chats de la Hardière.

Com. de Guipel, cant. de Hédé.

Sur une grande pierre plate, des « chats d'or » se réunissent pour danser en rond. Au milieu d'eux, le Diable, sous le nom de Maître Jean, mène la danse, avec une poêle en guise de tambourin.

2438. — La lande Tirion.

Com. de Bains, cant. de Redon.

A minuit tous les sorciers des environs s'y donnaient rendez-vous, et dansaient, aux environs de Sainte-Marie, une sara-bande échevelée. La trace de leurs pas était visible sur l'herbe et formait un cercle immense au centre duquel on se décida, pour purifier l'endroit, à élever une croix que l'on voit encore sur la route de Redon à Sainte-Marie.

Une nuit, deux habitants de Renac, Hédrel et Lévesque

jurèrent de tirer vengeance des sorciers du Tirion. Ayant appris des formules d'enchantement, nos villageois allèrent les prononcer solennellement aux environs de la Fontaine-aux-Sauniers. Un cri terrible et sauvage leur répondit et l'on vit tous les sorciers la tête en bas et les pieds en l'air. Hédrel et Lévesque prirent leurs jambes à leurs cous, sans dire la formule de désenchantement. Aussi, les malheureux sorciers restèrent-ils, jusqu'au lendemain matin, dans cette position, au grand ébahissement des bonnes gens qui allaient à la messe à Saint-Jean-d'Espéleuc.

2439. — Le saut de Joue Rouge.

Com. de Bains, cant. de Redon.

Joue Rouge, dit une autre légende, moins enjolivée que celle de DESMARS, avait l'habitude de traverser, à la nage, le passage de Bauré. Ses ennemis tendirent des cordes dans l'Oust, et le bon seigneur, gêné par son armure, coula à pic en recommandant son âme à Dieu.

Son cheval, qui avait essayé de le sauver, gagna la rive de Bains, et courut, tout droit devant lui, à l'église de Saint-Marcelin, où il posa ses deux sabots sur une pierre de la porte.

La pierre existe encore et la trace des pieds du cheval s'y voit toujours. R. DE LAIGUE, *Assoc. Bret.*, 1900, p. 279-280.

* * *

LOIRE-INFÉRIEURE

Partie bretonne.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-NAZAIRE

(en partie).

2440. — Les Cartes du Diable.

Com. de Piriac, cant. de Guérande.

Dans le chemin qui passe devant le moulin, de grandes pierres plates, avec un grand nombre de croix de formes variées et alignées sur deux rangs sont les « Cartes du Diable ». *Soc. archéol. de Nantes, Invent. de PITRE DE L'ISLE*, t. XXII, p. 54.

2441. — Le Rocher d'Almanzor ou la « Pipe ».

Com. de Piriac, cant. de Guérande.

C'est un bloc de granit, à forme arquée, tout « sillonné de raies longitudinales, qui découlent du sommet, sur toutes les faces, en lignes droites, ou légèrement courbes. A l'origine de ces rigoles sont dix espaces circulaires, d'environ trois pouces de profondeur ». RICHER, *Voy. dans la Loire-Inf.*, lettre VII, p. 28.

Ce rocher serait le « Tombeau d'Almanzor », chevalier inconnu, qui s'en vint à Piriac et y mourut.

Le chanoine MAHÉ, dans ses *Antiquités du Morbihan*, 1825, p. 216, note 1, écrit : « Sur le cap de Penn-hareng, à Piriac, il y a un rocher à bassins dont chacun a sa rigole... Les uns lui donnent le nom romantique d'Almanzor, mais le peuple le nomme « la Pipe », ce qui, en breton, signifie canal, rigole. Ce passage du bon chanoine est important, car il permet de déceler l'origine romantique d'une appellation inconnue des gens du peuple.

2442. — Rochers hantés par le démon.

Com. et cant. de Guérande.

A Kéroradet, près de Guérande, des rochers naturels sont hantés, ou même habités par le diable.

A minuit, une jeune fille osa venir les frapper de trois coups de battoir. On ne l'a jamais revue. *Rev. Trad. pop.*, t. XV, p. 544.

2443. — Les rochers à sacrifices humains.

Com. et cant. de Guérande.

Sur les pierres du Cabinet, à Crémeur, d'où l'on a tiré autrefois des meules, les empreintes laissées et usées par les intempéries ont des formes vagues de corps humains. Il n'en a pas fallu davantage pour qu'on y vit les places mêmes où les « anciens couchaient leurs victimes ». Les cupules sont devenues « les trous où étaient scellés les anneaux de fer servant à enchaîner les condamnés ». Les mêmes traditions s'appliquent aux pierres dolméniques de Kerlo. *QUILGARS, Rev. Trad. pop.*, t. XVI, p. 341.

Pour certains, on voit rôder, la nuit, autour des pierres à sacrifices, les âmes de ceux qui y ont été immolés.

2444. — Les « Pierres du village ».

Com. et cant. de Guérande.

« Au milieu de nombreux villages très anciens, se dressent des pierres, quelque peu analogues aux menhirs.

« Ces pierres s'appellent les « pierres du village » et doivent être le reste d'un culte antique. » H. *QUILGARS, Le folklore guérandais, Rev. Trad. pop.*, t. XVI, p. 389.

Ce sont probablement des pierres de ce genre que l'on trouvait à Kécity, en Paimpol, connues sous le nom du « vieux Paimpol », ou à Roscoff, avec la même épithète.

2445. — Les Pas du cheval de S. Cadoc.

Com. et cant. de Guérande.

A Careil, sur un rocher, se remarquent les traces d'un « sabot de cheval ».

S. Cadoc, poursuivi par le diable, fuyait à toutes brides, et, lançant son cheval au galop, il le fit sauter sur un rocher avec une telle force que l'empreinte s'y voit encore.

Le miracle aurait fait renoncer le diable à la poursuite du saint. Recueilli par un de mes élèves, en 1913.

2446. — Les offrandes d'un dolmen en 1820.

Com. et cant. de Guérande.

M. de Montbret, visitant un dolmen près de Guérande, trouva dans les fentes de la pierre des flocons de laine rose, liés avec du clinquant. On lui dit, dans le pays, que ces objets avaient été confiés à la pierre par des jeunes filles pour se marier dans l'année. On ajouta même que ces dépôts continuaient à se faire, mais à l'insu des curés. DE CAUMONT, *Cours d'antiq. monum.*, t. I, p. 120.

2447. — Les danses de Carnaval autour du dolmen de Crugo et ses trésors.

Com. et cant. de Guérande.

Tous les ans, au Crugo, au moment du Carnaval, des jeunes gens et des jeunes filles s'étendent sur la table du dolmen, et,

autour d'eux, on se livre à des danses interminables. H. QUILGARS, *Rev. Trad. pop.*, t. XVI, p. 389.

La Grande Brière était autrefois un magnifique jardin, au milieu duquel se dressait un beau château aux richesses fabuleuses.

Le trésor en est allé se réfugier sous les grandes pierres du dolmen du Crugo. Cf. sur cette légende : *Rev. Trad. pop.*, t. XV, p. 276.

2448. — La Fontaine du Diable.

Com. de la Turballe, cant. de Guérande.

Aux confins de la Turballe, à 2 km. environ de Saint-Non, un énorme rocher en place porte en son milieu une cavité ronde de 0 m. 30 de diamètre sur 0 m. 35 de profondeur. C'est la Fontaine du Diable, dont l'eau passe, dans le pays, pour être très malsaine.

2449. — Les trésors de la Pierre Gergo et des Couëtcas.

Com. de Saint-André-des-Eaux, cant. de Guérande.

Ce menhir de 2 m., qui était à la limite de la commune de Saint-Lyphard, fut détruit par un « chercheur de trésor » qui manqua bien d'être écrasé par sa chute.

L'allée couverte de Couëtcas passe elle aussi pour cacher un trésor, lequel ne peut se prendre que deux fois par an. Il a été impossible à mon correspondant de connaître les deux jours en question et les circonstances dans lesquelles peut s'opérer la conquête du trésor (1910).

2450. — Le menhir de Batz et le « Tombeau du Diable ».

Com. de Batz, cant. du Croisic.

Le menhir de « Pierre Longue » semble avoir été placé sur le sommet, légèrement creusé, d'un rocher situé entre la mer et la chapelle de S. Michel.

Un trésor considérable, celui de Satan, serait enfoui au pied du rocher, non loin du « Trou du diable », que l'on remarque à sa base.

Pour d'autres, le « Trou » aboutirait au « Tombeau du diable », car S. Michel l'aurait tué, au cours de la terrible lutte qu'il

avait engagée contre lui, tout près du menhir et de son rocher. Communication faite en 1909 par M. Hinault.

2451. — Le fût de la croix des Sept Douleurs.

Com. de Batz, cant. du Croisic.

Sur le fût de la croix, ancien bloc de menhir retaillé, on vient se frotter pour se guérir des rhumatismes.

2452. — La pierre du Croisic et ses danses rituelles.

Com. et cant. du Croisic.

Vers le milieu du XVIII^e siècle (1), sur le bord de la côte, une « pierre longue », Hirmen, d'environ 4 m., était l'objet de danses rituelles, le jour de l'Assomption, de la part des femmes et des filles attendant le retour de leurs parents et de leurs maris.

Les plus légères, montant au sommet, criaient de toutes leurs forces, en chantant :

Goélands, Goélands, Goélands gris
Ramenez-nous nos amants, nos amis !

En 1819, on ne paraît plus s'en souvenir. Le 15 août, avant le lever du soleil, toutes les femmes, se tenant par la main et poussant de grands cris, se dirigeaient vers Hir-men, et dansaient des rondes toute la matinée, jusqu'à « complète extinction de leurs forces ». Cf. SÉBILLOT, *Folklore*, t. IV, p. 62, avec toutes les références.

Partie française.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-NAZAIRE.

2453. — Les deux géants de Piriac.

Com. de Saint-Lyphard, cant. d'Herbignac.

A Pen-ar-Ran, on raconte que si la mer venait à baisser, elle découvrirait deux menhirs : « les géants de Piriac », qui ne seraient

1. Ce n'est guère que vers 1770 seulement que l'on cessa de célébrer une fête autour de Pierre Longue. Cf. J. MORLENT, *Précis histor. statist. et minier de Guérande*, 1819, chez Mellinet-Malassis. « L'entier abandon de ce dieu rocheux ne date guère que d'un demi-siècle. »

pas autre chose que deux hommes pétrifiés. *Rev. Trad. pop.*, t. XV, p. 543.

2454. — Les allées couvertes de Kerbourg.

Com. de Saint-Lyphard, cant. d'Herbignac.

Deux allées couvertes, à 150 m. l'une de l'autre, sont reliées par un souterrain, tout rempli d'or.

Il est habité par des petits êtres mystérieux, qui ne sortent que la nuit. *Rev. Trad. pop.*, t. XV, p. 543.

2455. — Le menhir de Croix Longue.

Com. de Saint-Lyphard, cant. d'Herbignac.

Les sorciers et les sorcières se donnent rendez-vous, à minuit, pour faire leur sabbat, dans les landes où se dresse la « Croix Longue ».

C'était, autrefois, un menhir que l'on retailla pour en faire une croix, dans l'espoir de chasser de la lande tous ces servants du diable. Il n'en fut rien, et le sabbat s'y continue toujours. *Rev. Trad. pop.*, t. XV, p. 543.

2456. — L'alignement de la Pierre fendue.

Com. de Saint-Lyphard, cant. d'Herbignac.

Un alignement composé de dix pierres, séparées les unes des autres par un intervalle d'environ 15 m., commence à la « Pierre Fendue », jadis surmontée d'une croix.

Le monstre qui habitait la Pierre exigeait sept jeunes filles à dévorer, et, parmi elles, il avait désigné, tout expressément, la fille de S. Lyphard.

Ce dernier s'en fut prendre sa bonne épée, et, pour en essayer la trempe, l'abattit sur la première des pierres qui se trouvait à sa portée. La lame entra si profondément dans la roche, que le saint, pour la dégager, dut appuyer, de toute sa force, sa main droite sur la « pierre fendue ». Les quatre doigts et le pouce étaient marqués sur la paroi septentrionale de la « Roche Fendue ».

Inutile de dire qu'après avoir dégagé la lame de son épée, le saint courut au monstre et lui trancha la tête. On voyait encore,

il y a peu d'années, cette roche fendue dont l'ouverture béante était assez large pour qu'un homme pût y passer. *PITRE DE L'ISLE*, t. XXII, p. 84.

2457. — Les pierres Mirelon et la femme de Gargantua.

Com. de Saint-Lyphard, cant. d'Herbignac.

Ce dolmen (?) serait tombé du tablier de la femme de Gargantua, « légende commune à beaucoup de nos mégalithes ». *PITRE DE L'ISLE*, t. XXII, p. 80.

2458. — Les sacrifices humains de Rohen.

Com. de Saint-Lyphard, cant. d'Herbignac.

Dans la *Revue des Provinces de l'Ouest*, 2^e année, p. 281, BIZEUL parle d'une allée couverte, située près du village de Crouly, au milieu d'un champ et sur une hauteur. Au nord et tout près sont plusieurs gros rochers, dont l'un conserve encore d'une manière frappante la forme d'un corps humain.

On distingue parfaitement la forme du bassin, des reins, du dos, de la tête et des deux bras étendus perpendiculairement au corps. Près de la tête, on voit un petit trou circulaire, creusé dans le rocher et « destiné probablement à contenir les instruments de sacrifice ». Ce rocher se nomme dans le pays le Rohen.

PITRE DE L'ISLE a retrouvé, en mai 1882, au sud des maisons de Kéralic, le Roc de Rohen, large pierre sillonnée de rigoles et percée de nombreux bassins. « Elle ne répond guère, dit-il, à la description de BIZEUL. » *P. DE L'ISLE*, t. XXII, p. 85.

Il convient de ne pas oublier que BIZEUL croyait aux Druides et à leurs sacrifices humains. Il aimait à trouver leurs autels, et s'est complu à décrire celui de Rohen. Dans le pays, aucune légende ne paraît y croire. Le nom de Rohen ne semble avoir d'autre valeur, en Vannetais, que celui d'un rocher remarquable parmi les autres, « la Roche ».

2459. — L'enceinte du Bréteneau.

Com. de Saint-Lyphard, cant. d'Herbignac.

En face du dolmen de Saudun, une enceinte, près de laquelle se trouvait autrefois une petite allée couverte, serait, pour les

gens du pays, un cimetière gaulois et la demeure d'un dieu, tout à la fois. H. QUILGARS, *Rev. Trad., pop.*, t. XV, p. 543.

2460. — La « Gamelle » de Gargantua.

Com. de Montoir, cant. de Saint-Nazaire.

Près de la route de Saint-Joachim, on voit une pierre qui est connue sous le nom de la « Gamelle de Gargantua ». P. DE L'ISLE, t. XXI, p. 145. C'est une roche à bassin, dont le diamètre est de 2 m. 35.

2461. — La Galoche de la Vacherie.

Com. de Donges, cant. de Saint-Nazaire.

Près du dolmen de la Vacherie, un beau menhir de 4 m. 75, surmonté d'une croix brisée par la foudre en 1780, est la « galoche de Gargantua ».

Il était autrefois surmonté de la table du dolmen, d'après la légende racontée à PITRE DE L'ISLE par un paysan. « Un jour, Gargantua, qui était au pays de Retz, avisa de l'autre rive cette gigantesque amusette et se mit en devoir de l'abattre. Il prit pour cela ses palets, qui sont des meules de pierre de grisou, trois fois grosses et lourdes comme nos meules de moulin, et les fit voler par-dessus la grande lieue d'eau saumâtre qui coule en cet endroit. S'ils tombèrent croix ou pile, on n'en sait rien encore ; mais un fait bien certain, c'est qu'au dernier coup la pièce fut enlevée de dessus la galoche, puisqu'on la voit maintenant juste à l'endroit où elle est tombée. »

D'après la légende du pays, « toutes les tables des dolmens... ne sont que les palets égarés du grand jeu de Gargantua. » PITRE DE L'ISLE, t. XXI, p. 145.

2462. — La Galoche de Gargantua à Condé.

Com. de Donges, cant. de Saint-Nazaire.

Menhir de 3 m. 45, dont le sommet est divisé en trois mame-lons arrondis et bien détachés : c'est le résultat de trois coups de palets lancés par Gargantua contre sa « galoche ». Voyant ses efforts inutiles, le géant s'en alla, renonçant à son jeu. Communiqué de Donges, en 1909.

2463. — Le dolmen de la Vacherie.

Com. de Donges, cant. de Saint-Nazaire.

La grosse roche, arrondie et plate, qui recouvre le dolmen, mesurant 4 m. 65 de long sur 2 m. 60 de large, avec une épaisseur moyenne de 60 cm., était posée sur une autre « Galoche » et lui servait de « pièce ». PITRE DE L'ISLE, t. XXI (1882), p. 145.

2464. — La pierre à Gâche.

Com. de Besné, cant. de Pontchâteau.

On voyait, aux environs de 1860, dans le bourg même, une pierre de 2 m. de haut, très régulièrement usée à 0 m. 35 du sol. D'après la tradition du pays, cette pierre servait autrefois à amarrer les bateaux qui abordaient à Besné.

2465. — Le lit de S. Secondel.

Com. de Besné, cant. de Pontchâteau.

Cet ermite du VI^e siècle, dont S. Grégoire de Tours a raconté la vie, a laissé de nombreuses traces de ses miracles en la région.

Une fente, dans un rocher, passait, au temps de Richer, pour lui avoir servi de lit et l'on y voyait les traces de son corps. Cf. *Folklore*, t. I, p. 321.

Des gens venaient s'y coucher pour se guérir de leurs douleurs.

2466. — Le dolmen de la Pierre à Berthe.

Com. de Besné, cant. de Pontchâteau.

Dans le champ qui longeait le mur septentrional du cimetière, existait un grand dolmen, « la Pierre à Berthe ».

Les gens du pays avaient une grande confiance dans la vertu thérapeutique de cette roche, et les personnes atteintes de douleurs venaient de fort loin se frotter contre les granits du dolmen.

Au grand désespoir des gouteux, le propriétaire du champ fit disparaître ce dolmen, il y a environ 30 ans, c'est-à-dire vers 1850. On lui avait assuré qu'un trésor était enfoui sous cette pierre. Il fit jouer la mine, brisa et renversa le monument,

creusa, creusa encore, et, enfin, découvrit une sorte de *tombeau* ; mais de trésor point.

Les pèlerins qui visitaient la châsse de S. Friard allaient dit-on, faire à genoux le tour de ce dolmen. PITRE DE L'ISLE, *Soc. archéol.*, t. XX, p. 103.

2467. — La Cuisine du Diable de l'Île d'Herren.

Com. de Besné, cant. de Pontchâteau.

L'île d'Herren est un peu à l'est du bourg, dans les marais.

On y voit d'énormes roches à bassins : ce sont les marmites, les poêlons, les chaudrons, les cuillères et les fourneaux du diable, au dire des gens du pays. PITRE DE L'ISLE, t. XXI, p. 104.

2468. — Le Trépied du Diable.

Com. de Besné, cant. de Pontchâteau.

Trois menhirs, à égale distance les uns des autres, forment le « trépied du diable ». Entre ces mégalithes, appelés respectivement le « Plessis », la « Pierre », le « Perron », et, au milieu du triangle qu'ils forment, se trouvera une poêle en or. PITRE DE L'ISLE DU DRENEUC, *Les triangles de menhirs de la Loire-Inf., Rev. archéologique* (1886), t. VII.

Dans son *Dictionnaire, Soc. archéol. de la Loire-Inf.*, t. XX, 1882, p. 103, PITRE DE L'ISLE donnait une autre version : « Si l'on pouvait creuser juste au milieu de l'espace compris entre ces trois pierres, on trouverait un beau trésor ; c'est du moins ce qui m'a été assuré par un habitant du village de la Savenais. Malheureusement, il manque un des points de repère, abattu depuis plusieurs années ; d'ailleurs la base de ce triangle a plus de 200 m., ce qui rendrait les recherches assez difficiles. »

2469. — Le trésor de la Roche aux Follets.

Com. et cant. de Savenay.

Sous le dolmen de la Roche aux Follets, le propriétaire du champ, croyant à l'existence d'un trésor, fit de longues fouilles et n'y trouva absolument rien.

Quant aux Follets eux-mêmes, aucune tradition à leur sujet, ne paraît exister à l'heure actuelle. Comm. d'un instituteur, reçue en 1909.

Ce dolmen est situé à 3 km. de Savenay, dans les champs de la Herviais.

2470. — Le trésor du château de la Motte.

Com. de Notre-Dame-des-Landes, cant. de Blain.

Au sud-est de l'Arche du Fouan, le château de la Motte, en Héric, cache sous sa butte un trésor.

BIZEUL, *Les Namètes aux époques celtique et romaine, Revue de l'Ouest* (1854-1855) raconte « la malheureuse tentative d'un magister, qui essaya de fouiller le retranchement avec l'aide de ses écoliers. On prétend que des flammes sorties de terre dévorèrent l'entrepreneur maître d'école et ses élèves ». « ... Personne ne se hasarde dans la nuit sombre, ou même au clair de lune, dans ce lieu néfaste. Ce n'est même qu'en tremblant que l'on parcourt, quand le jour baisse, le chemin qui conduit de l'Arche-du-Fouan au Breil-du-Loup, chemin creux et ombragé le long duquel la voie romaine a laissé de nombreux vestiges. » P. DE L'ISLE, t. XXII (1883), p. 50.

« C'est, en effet, dit BIZEUL, un lieu d'apparitions de voiries ou vairies... choses effrayantes et desquelles on ne peut rendre raison. »

2471. — La « fusée à Berthe ».

Com. de Séverac, cant. de Saint-Gildas-des-Bois.

Ce menhir, de 3 m. 50 environ est encore appelé le « fuseau », la « quenouille » de Berthe. Il se trouve non loin de la butte, au pied de laquelle passe le chemin de Saint-Gildas.

Une charte de 1130 prescrivit, en ce lieu, la construction d'une église consacrée « à Dieu et à la bienheureuse Marie », à l'endroit où, pendant longtemps, fut pratiqué le culte du diable. « ... *Ut locus, qui dñi diaboli fuerat, Deo et beatæ Mariæ sacraretur.* » Cartulaire de Ny-Oiseau, feuillet 24.

Parfois on entend, de loin, un bruit de galop qui sort de la forêt ; il monte sur la lande, puis on voit tout à coup passer comme une nuée qui rase la terre et disparaît de l'autre côté des rochers. Un chasseur de l'endroit, qui avait tiré sur cette vision, fut trouvé mort, le lendemain, au pied de la butte.

Le « fuseau » de Berthe, et tout auprès un autre bloc de 0 m. 90 seulement, sont fréquentés, la nuit, par des nains, les « menne-

quis », et par des bêtes sauvages, en la circonstance des blaireaux.

Le menhir fut jadis surmonté d'une croix.

2472. — La Roche à la Vache.

Com. de Séverac, cant. de Saint-Gildas-des-Bois.

Sur un monticule aride, couvert de roches grises, à gauche du chemin de S. Gildas, repose une longue pierre de près de 5 m. de long sur 2 m. 65 de large.

Cette « Pierre à la Vache », qui oscillait autrefois sur l'un de ses supports, a été récemment surmontée d'une croix et une chapelle de S. Gildas, construite au pied de la butte. PITRE DE L'ISLE, t. XXII, p. 115.

2473. — La « Pierre folle » de la Souraudais.

Com. de Plessé, cant. de Saint-Nicolas-de-Redon.

En face du village de la Souraudais, un menhir de 2 m. de haut existait autrefois, connu sous le nom de la Pierre Folle.

Une bulle du pape Alexandre III, datée de 1163, pour l'abbaye de Genestou, la mentionne, « *in terra quæ dicitur Petra stulla* ».

2474. — Les chiens pétrifiés.

Com. de Plessé, cant. de Saint-Nicolas-de-Redon.

Dans la forêt du Pont, au nord de Plessé, des blocs de pierre bizarrement entassés, peut-être les restes d'un dolmen mutilé, ne sont pas autre chose que les chiens d'une chasse pétrifiée.

Leur maître osait chasser le saint jour de Pâques, pendant la messe ; la punition ne se fit pas attendre. DESMARS, *Redon et ses environs*, p. 86.

2475. — La Gravelle de Gargantua.

Com. de Plessé, cant. de Saint-Nicolas-de-Redon.

Sur le chemin de Guenrouët, un menhir de 2 m. 30 s'était implanté dans le soulier de Gargantua.

Comme il le gênait, le géant ôta ses chaussures, et de l'un des souliers tomba le menhir sur une marchande de poisson et son

panier. La bonne femme fut enfoncée sous terre avec ses poissons, et la pierre resta piquée, tout debout, par-dessus. PITRE DE L'ISLE, t. XXII, p. 58.

2476. — Le Grain de sable du Juif Errant.

Com. d'Avessac, cant. de Saint-Nicolas-de-Redon.

Près du village de Castonnetz, un dolmen aux supports affaîsés est connu « ironiquement », par les gens du pays sous le nom de « Grain de Sable du Juif-Errant ». PITRE DE L'ISLE.

En passant par Avessac, le Juif-Errant sentit une vive douleur au pied, et, se déchaussant, il fit tomber de l'un de ses souliers ce « grain de sable ».

2477. — Le Pas de Guen.

Com. d'Avessac, cant. de Saint-Nicolas-de-Redon.

A quelques centaines de mètres, sur un coteau, une longue file d'énormes blocs de quartz, près du Pont des Chevaliers, part du sommet pour venir mourir au bord même du ruisseau de l'Ihel. Cette curieuse éminence s'appelle encore et porte dans tous les titres du moyen âge le nom significatif de Pas de Guen. D'après PITRE DE L'ISLE....

2478. — La Chasse de S. Hubert.

Com. et cant. de Guéméné-Penfao.

Sur la rive gauche du Don, près de Tréguely, une longue série de pierres, alignées du N.-E. au S.-O., est connue sous le nom de Chasse S. Hubert. Elle débouche d'un vallon sauvage au-dessus de l'étang de la Vallée, se lance à travers les landes du Lugaçon, les bois du Luc et du Pont. Le cerf, très en avant de la meute, est arrivé jusqu'aux bords de l'Isac : c'est le menhir de Lansé.

Plus loin, de l'autre côté du Luc, dans la forêt du Pont, un monument formé de plusieurs blocs aujourd'hui brisé, est la « Voiture de la Chasse ».

Tout ce groupe eut vie, mais il fut pétrifié par S. Hubert, violemment irrité contre un chasseur qui avait juré de forcer un cerf, le jour de Pâques, avant la messe. Emporté par l'ardeur

de la chasse, il n'entendit pas sonner l'office, et, au moment de l'élévation, fut changé en pierre, avec tous ses compagnons sa meute et même le cerf.

ARRONDISSEMENT DE CHATEAUBRIANT.

2479. — La pierre de Pir-han cause d'un accident mortel.

Com. de Sion, cant. de Derval.

On garde le souvenir, dans la commune, d'un accident mortel, survenu pendant le transport de la grande pierre du dolmen de Pir-han, pour l'édification d'un calvaire à la Vierge.

Un homme fut écrasé contre le mur d'une maison, au détour d'une rue, par une brusque oscillation de la pierre. Des témoins de l'accident auraient dit qu'il ne pouvait en être autrement.

2480. — Jouyance et la voie romaine.

Com. de Lusanger, cant. de Derval.

Un peu à l'ouest de la Cibottière, sur la gauche de la route de Lusanger, une partie de la voie romaine porte le nom de « chaussée à la Jouyance ».

BIZEUL raconte ainsi cette légende. « La Jouyance était une princesse qui voulait faire le tour de la terre en tous les sens, et au fur et à mesure qu'elle avançait, le peuple s'empressait de lui préparer de belles routes.

« Elle remarqua de son carrosse, sur le chemin, un oiseau mort, et elle demanda à son cocher ce que c'était. Le cocher lui dit : Madame, c'est un oiseau mort, et nous devons tous mourir ainsi — N'allons pas plus loin, dit la Jouyance, qui fut probablement frappée, pour la première fois, de notre instabilité. Et elle fit cesser les travaux. » PITRE DE L'ISLE, *Inv.*, p. 148. La voie romaine cesse, en effet, presque aussitôt.

2481. — L'alignement de la Grée Galot.

Com. de Lusanger, cant. de Derval.

OGÉE y avait, en 1788, compté sept pierres debout ; il n'en reste plus que deux. PITRE DE L'ISLE (1880).

Ces « Pierres blanches », en quartz, de la Grée Galot sont fréquentées, la nuit, par des animaux fantastiques.

« En 1825, un homme du pays avait conçu le projet d'utiliser le sixième de ces menhirs pour en faire un pont sur le ruisseau de la Chère. A l'aide de coins en bois, il parvint à faire éclater cette énorme masse, dépassant en hauteur toutes ses compagnes. Il fut impossible de déplacer les deux morceaux ainsi séparés, et il fallut renoncer à ce beau projet de pont mégalithique. » PITRE DE L'ISLE, p. 147.

2482. — Le statère d'or du menhir des Couères.

Com. et cant. de Derval.

Quand on brisa le menhir des Couères, on trouva à sa base, et collé presque à la pierre un statère d'or gaulois. Cf. *Rev. arch. de Nantes*, t. XIX, p. 131.

2483. — Les « Follets » de la Houssaye.

Com. et cant. de Rougé.

Des roches élevées sur le sommet des Follets de la Houssaye sont qualifiées par M. COTTEUX, *La Roche Saint-Joseph en Rougé*, de « follets jadis souillés par les abominations barbares... de grotesques fétiches gaulois ».

Comme aucune légende précise n'a pu être recueillie sur ces « follets », il y a tout lieu de supposer que ce terme est, ici, purement et simplement l'équivalent de « pierres folles ». En ce cas, les « follets » ne seraient pas autre chose que des mégalithes auxquels s'adressaient certaines pratiques, au temps du paganisme et dans les siècles qui suivirent.

2484. — Le menhir « qui sonne » de la Douère.

Com. de Saint-Aubin-des-Châteaux, cant. de Châteaubriant.

Un menhir de plus de 4 m. est percé, à la base, d'un trou profondément creusé.

Une légende assez répandue dans le pays prétend qu'en mettant l'oreille devant ce trou, on entend sonner l'heure. PITRE DE L'ISLE, p. 174.

2485. — La Grée de la Piette et sa cloche.

Com. du Petit-Auverné, cant. de Saint-Julien-de-Vouvantes.

Au carrefour de Grée de la Piette, un beau menhir en grès sonne les heures. Il n'y a qu'à se mettre l'oreille contre la pierre pour les entendre, mais, au temps où PITRE DE L'ISLE publiait son *Inventaire*, c'est-à-dire en 1880, il n'y avait plus que « les anciens » à le prétendre. PITRE DE L'ISLE, *Inv.*, p. 161.

« On y « cognait » la tête des naifs, pour mieux leur faire entendre la cloche qui s'y trouvait enfermée et ses sons harmonieux ». Commun. reçue en 1909.

Ce menhir appelé la « Pierre sonnante » est aujourd'hui renversé, à la suite d'une fouille, faite pour lui dérober le trésor qu'il gardait.

2486. — La Croix des Filles.

Com. et cant. de Moisson.

A l'entrée d'une lande, à 2 km. à l'est du bourg, parsemée de blocs mégalithiques, il y a une croix, autour de laquelle les jeunes filles viennent faire des rondes, mais le diable apparaît quelquefois et se joint aux danseuses.

2487. — Les « Fesses du Diable ».

Com. et cant. de Moisson.

A la « Grande Forge », au Pont de la Roche, gisent de nombreux mégalithes en grès. Sur l'un d'entre eux, se remarquent deux grandes cavités, à peu près circulaires, connues des gens du pays sous le nom de « Fesses du Diable ».

Souvent on aperçoit le diable assis sur la roche, les deux coudes appuyés sur les genoux, se tenant la tête des deux mains. Commun. Benoiton (1909).

2488. — La Bête de Béré et la station néolithique de la Croix Rouge.

Com. du Grand-Auverné, cant. de Moisson.

Sur une petite colline, parallèle à la lisière de la forêt d'Anceis, une station néolithique, dans les champs de la Croix Rouge, est un lieu hanté. « Des apparitions effrayantes ont décidé les gens du pays à y faire élever une croix, dont les débris se voient encore sur le bord du chemin. »

Depuis une trentaine d'années, on a défriché les landes et les bois qui s'étendaient de là jusqu'à la forêt, et ces apparitions sont devenues plus rares.

« Cependant, un être fantastique, bien connu sous le nom de la Bête à Béré, apparaît, encore actuellement, dans le temps de la Toussaint. Ce fantôme se montre le soir aux gens attardés sur les routes ; il les suit, et répond à ceux qui sont assez osés pour lui parler. » PITRE DE L'ISLE DU DRÉNEUC, *Dict. archéol. de la Loire-Inf.*, t. XIX (1880), p. 136.

2489. — Le dolmen du Perron.

Com. de Meilleraye, cant. de Moisson.

Sur la route du Houx, un dolmen passait pour avoir une cloche à l'intérieur de la grosse pierre lui servant de table. PITRE DE L'ISLE, p. 149.

CHAPRON, dans son *Inventaire*, p. 90, donne plusieurs autres légendes. Le mégalithe serait très mal famé dans la région, comme l'indique son nom de « Pierre Criminelle ». La Bête de Béré viendrait y rôder la nuit.

Ce dolmen porterait encore le nom de « Pierre des Gaulois ».

2490. — La Barrique d'argent de la voie romaine.

Com. de Puceul, cant. de Nozay.

Au chemin du Ros, la voie romaine forme un bourrelet pierreux, que le passage des charrettes n'a pu détruire.

On parle d'un trésor caché sous ses grosses pierres et contenant *près d'une barrique d'argent*, renfermée dans un vase entouré de cercles d'argent. PITRE DE L'ISLE, p. 164.

ARRONDISSEMENT DE PAIMBŒUF.

2491. — Les Roches du Pont du Diable et les pierres « enracinées » de Gargantua.

Com. de Saint-Brevin, cant. de Paimbœuf.

Gargantua voulant bâtir un pont sur la Loire, déposait, dans une vaste prairie entre Men-Den et la Prinais, les pierres qu'il allait chercher au loin.

Un jour qu'il revenait, chargé comme à l'ordinaire, il trouva que ses grosses roches étaient en train de s'enraciner. Il eut beau les secouer, rien n'y fit.

De fureur, le géant jeta pêle-mêle toute sa charge de cailloux, dont le plus grand était le menhir incliné, connu aujourd'hui, sous le nom de la « Roche des Prés. » Cf. SÉBILLOT, *Folklore*, t. IV, p. 25 et PITRE DE L'ISLE, t. XX, p. 227 et t. XXIV, p. 54.

2492. — Un menhir que l'on couronne de fleurs.

Com. de Saint-Brevin, cant. de Paimbœuf.

« La Pierre Attelée », non loin de la Boivre, était autrefois surmontée d'une croix, aujourd'hui disparue. Ce menhir, bien qu'enfoui dans le sable, a près de 3 m.

En 1884, PITRE DE L'ISLE écrivait, à son sujet que, tous les ans, au printemps, les paysans en entouraient le sommet de guirlandes de fleurs.

2493. — Le menhir de la « Pierre à Midi ».

Com. de Corsept, cant. de Paimbœuf.

Vers 1885, les paysans de la région affirmaient encore que ce menhir « perdait son ombre », dès que les premiers coups de midi se faisaient entendre. J'ai retrouvé, en 1910, la même légende, en plein Léon, près de Saint-Pol et de Plourin, sans pouvoir situer, maintenant, les deux localités, par suite de la perte de tout un paquet de notes, recueillies au hasard de mes courses.

2494. — La « Pierre Bonde » de Gargantua.

Com. de Corsept, cant. de Paimbœuf.

Lorsque Gargantua construisait le cromlech de Saint-Père-en-Retz, il revenait avec une pierre sur l'épaule.

En enjambant le cours d'eau, il la laissa tomber, et celle-ci arrêta la rivière, qui a formé depuis la plaine marécageuse séparant Corsept de Saint-Père-en-Retz, le Maraichedeau.

C'est le menhir actuel de « Pierre Ronde ». PITRE DE L'ISLE, *Soc. arch.*, XXIV, p. 22.

2495. — Les « pas » de S. Viaud.

Com. de S. Viaud, cant. de S. Père.

S. Viaud avait l'habitude de se tenir sur un énorme rocher, attendant au sol.

On y voit les traces que ses deux pieds ont laissées sur la pierre, quand il priait debout, et, tout à côté, la marque de son bonnet, celles de son livre et de son bâton ou de sa croix, l'entaille n'étant pas nettes pour que l'on sache au juste à quoi s'en tenir. Commun. reçue en 1909.

Des pierres à bassins seraient à côté, à l'Aubaudière, au sud-est du bourg. Cf. *Folklore de France*, t. I, p. 398.

2496. — La pierre de S. Martin de Vertou.

Com. de Cheix, cant. du Pellerin.

Tout au bord de l'Acheneau, une pierre assez plate serait celle où S. Martin de Vertou aurait rassemblé tous ses disciples, avant de les envoyer fonder les paroisses voisines. BIZEUL, *Rev. hist. de l'Ouest*, t. IV, p. 487. — PITRE DE L'ISLE, *Invent. de l'arr. de Paimbœuf, Soc. arch. Nantes*, t. XXIV, p. 10.

2497. — Les trésors des menhirs de la Briancière.

Com. de Saint-Pazanne, cant. du Pellerin.

Sous chacun de ces trois menhirs, les « anciens du pays » plaçaient, encore en octobre 1884, des « boursées d'argent ». PITRE DE L'ISLE, t. XXIV, p. 71.

2498. — La « Pierre Levée » de Barbe-Bleue.

Com. de Chéméré, cant. de Bourgneuf-en-Retz.

A 2 km. du bourg, et dans la forêt de Prancé, Barbe-Bleue habitait un château.

Assiégé par ses ennemis, il se défendait à coups de menhirs. C'est ainsi qu'il leur lança la Pierre-Levée qui n'a que 2 m., et le mégalithe du Vuloup, qui en atteint près de quatre...

« La Pierre-Levée tomba tout droit et resta piquée en terre si solidement « que oncques depuis on ne put l'arracher ». PITRE DE L'ISLE, *Soc. arch.*, t. XXIV, p. 11.

2499. — Le souterrain de la Roche-Trocaute.
Com. d'Arthon, cant. de Pornic.

Cette grotte préhistorique de 8 m. de longueur aboutirait sous l'église de Chauvé, à 5 km. d'Arthon. « On lui prête des dimensions plus fantastiques encore et l'on raconte que les bêtes qui s'y enfoncent n'en reviennent jamais ». Commun. de l'instituteur, en 1909.

2500. — Le Rocher du géant Périférigérimini.
Com. et cant. de Pornic.

Ce géant, dont nous avons entendu raconter les exploits dans l'Allier, se promenait, du temps de sa jeunesse, sur la grève de Préfaïlles, en jouant à la toupie.

Celle-ci se perdit en pleine mer, mais, à marée basse, le géant retrouva sa toupie, la pointe engagée dans un rocher. *Rev. Trad. pop.*, t. IX, p. 56.

ARRONDISSEMENTS D'ANCENIS ET DE NANTES.

2501. — La pierre où dansent les fées.
Com. de Maumusson, cant. de Saint-Mars-la-Jaille.

Non loin du Château de la Motte, sur une grande pierre plate, on voit les fées danser au clair de lune.

2502. — La pierre glissante de Nantes.
Com. et cant. de Nantes.

Autrefois, au bas de la rue de l'Ermitage, auprès de l'escalier conduisant à l'église de Sainte-Anne, il y avait un grand rocher incliné, la « Pierre Nantaise ».

Les enfants y glissaient (?). Le mégalithe a été détruit en 1837.

2503. — La « Galoche » de Gargantua.
Com. de Treillères, cant. de la Chapelle-sur-Erdre.

A la Ménardais, il y avait autrefois un très grand menhir, détruit lors de la construction du canal de Nantes à Brest.

C'était la « Galoche » de Gargantua, située sur la lande de « Pierre Plate », tout à côté de grandes dalles, sans doute dolméniques. Celles-ci étaient les « palets » du géant. OGÉE, *Dict. de Bretagne, Annot. de MARTEVILLE*, t. II, p. 931.

2504. — La « Pierre des Fées » ou de la « Bonne Vierge ».
Com. de Basse-Goulaine, cant. de Verton.

Un menhir, aujourd'hui brisé, ayant sur l'une de ses faces six cupules, avait été apporté, dans son tablier, par une vieille fée. Elle venait filer sa quenouille au pied. *Lycée Armorican*, t. IX, p. 413.

BIZEUL, *Rev. historique de l'Ouest*, t. IV, p. 489 l'appelle la « pierre de la Bonne Vierge ».

2505. — La « Pierre fritte » du diable et de sa femme.
Com. de Basse-Goulaine, cant. de Verton.

Ce menhir doit sa légende à une étymologie nettement populaire.

Le diable portait dans sa poêle la « pierre fritte », qu'il laissa échapper par mégarde et celle-ci se planta en terre.

Pour d'autres, la femme du diable l'avait dans son tablier avec quelques pierres sans importance, et elle s'en débarrassa en les jetant par terre. — Quoi qu'il en soit, pour tous cette pierre recouvre un trésor. Voir : A. VAUGEOIS, ds *R. T. P.* (1898), XIII, 149-150.

2506. — Le menhir de l'île d'Un.
Com. de Saint-Aignan, cant. de Bouaye.

A la pointe orientale du lac de Grandlieu se trouve l'île d'Un. Il y avait, au commencement du XIX^e siècle, un menhir profondément enfoncé en terre, avec un trou rond de six pouces de diamètre, à environ deux pieds du sol.

Ce menhir passait pour boucher l'entrée du gouffre qui avait vomie l'eau du lac de Grandlieu.

Dans le gouffre vit un géant, qui provoque les tempêtes du lac en essayant de se sauver. Il ne sera délivré que par une jeune vierge, qui enlèvera la pierre, en passant son bras gauche dans le trou, tenant, de la main droite, une ceinture bénite, avec

un nœud coulant, pour la passer au cou du géant. Celui-ci deviendra souple au possible, se convertira et vivra en fervent chrétien. Cette légende, bien romantique, est racontée au tome V de l'*Académie celtique*, p. 93.

2507. — La « Vieille de S. Martin ».

Com. de Pont-Saint-Martin, cant. de Bouaye.

Vers 1780, à 150 ou 200 toises du lac de Grandlieu, existait un menhir appelé la « Vieille de Saint-Martin ». De loin, il ressemblait à une femme assez âgée et couverte d'un voile.

2508. — Une mère et son fils pétrifiés.

Com. de Pont-Saint-Martin, cant. de Bouaye.

Au sud-est du bourg et près de la Lognon, deux pierres, l'une de 1 m. 50 de haut, et l'autre, de 1 m. 20 seulement, seraient une mère et son fils, pétrifiés lors de l'engloutissement d'Arbonne par les eaux du lac de Grandlieu.

Il n'y avait dans tout le pays qu'un seul juste : S. Martin de Vertou résolut de le sauver, lui et toute sa famille. Quand le moment fut venu, le bon saint prévint la femme qui était en train de pétrir son pain, et elle s'enfuit au plus vite, en emportant dans une « grêle » ses « tourtons » de pain. Son fils, Pierrot, la suivait.

S. Martin avait bien recommandé que l'on ne regardât pas ce qui se passait derrière soi. La femme ne manqua pas de désobéir, et se vit changée en pierre, avec son fils et ses « tourtons ». Cf. BIZEUL, *Rev. hist. de l'Ouest*, t. IV, p. 488.

Une autre variante de la légende est celle-ci :

La « vieille » suivait l'ange qui la sauvait de l'engloutissement d'Herbauges. Elle regarda derrière, pour voir ce qu'il advenait de la ville, malgré la défense qu'elle en avait reçue.

« Qu'attends-tu donc là ? » — « Mon fils Pierrot. » — « Pierre, tu seras. » Et tout aussitôt, la femme fut changée en pierre, ayant sur sa tête sa galette de pain. *Rev. Trad. pop.*, t. XVI, p. 580.

2509. — Les fées de la Martinière et le chant du Coq.

Com. de Paulx, cant. de Macheoul.

Le rocher de la Martinière porte de nombreuses entailles, dont l'une se voit particulièrement.

Elle est due à la scie des Fées, qui débitaient, pendant la nuit, les pierres dont elles avaient besoin pour construire le Pont Saint-Martin.

Au premier chant du coq, la scie leur tomba des mains, et elles s'enfuirent tout aussitôt, laissant leur travail inachevé.

*Traditions ou superstitions
indiquées par des noms seuls,
aucune légende n'ayant pu être recueillie.*

**2510. — Pierres et rochers à noms légendaires
ou traditions inexpliquées.**

a) *Pas, pierres, etc.*

Le « Pas Besnier », roche à empreintes, non loin de la fontaine de Mire Cul, com. et ca. de Châteaubriant.

La pierre de Bandonnet, com. de Plessé, ca. de Saint-Nicolas-de-Redon, menhir.

La pierre de la Bergère, menhir, com. de Lusanger, ca. de Derval.

La pierre du Caillou d'Archer, menhir, com. de la Plaine, ca. de Pornic.

La pierre Cautin, menhir, com. de Saint-Viaud, ca. de Saint-Père.

La pierre de la Couche, menhir, com. de Saint-Brévin, ca. de Paimbœuf.

La pierre des Devonnieres, menhir, com. de Corsept, ca. de Paimbœuf.

La pierre de l'Equêche, menhir, com. du Grand-Auverné, ca. de Moisdon.

Goh-men, la « vieille pierre », lieu-dit d'Avessac, ca. de Saint-Nicolas-de-Redon.

La pierre de la Goudière, menhir, com. du Grand-Auverné, ca. de Moisson.

La pierre des Huguenots, mégalithe (?), com. de Sion, ca. de Derval.

La pierre de la Joante, rocher au début d'un alignement, comme la Joyance de Lusanger, com. de Guémené-Penfao, ca. de Guémené-Penfao.

La pierre Lhommas, menhir, com. de Chauvé, ca. de Saint-Père-en-Retz.

La pierre de la Loge, dolmen, com. de Donges, ca. de Saint-Nazaire.

La pierre Obert, lieu-dit en Missillac, ca. de Saint-Gildas. N'y aurait pas lieu d'orthographier Aubert ou même « au ber », la pierre au berceau ?

La pierre Ruault, dolmen, com. du Chion, ca. de Pornic.

La pierre Tamis, lieu-dit, com. de Couëron, ca. de Saint-Etienne-de-Montluc.

La pierre de la Veret, rocher à empreintes, com. de Prinquiau, ca. de Savenay.

b) Roches, Rochers.

La Roche d'André, lieu-dit, com. de Soudan, ca. de Châteaubriant.

La Roche en Croix, lieu-dit, com. d'Héric, ca. de Nort.

La Roche Guillet, lieu-dit, com. de Couëron, ca. de Saint-Etienne-de-Montluc.

La Roche Hamon, menhir, com. de Louisfert, ca. de Moisson.

La Roche du Lait, lieu-dit, com. et ca. de Moisson.

La Roche aux Loups, dolmen, com. de Missillac, ca. de Saint-Gildas.

Roches Louses, lieu-dit, com. de Missillac.

Roches de Méniscoul, roches à gravures, com. de Piriac, ca. de Guérande.

Roches de Quibut, lieu-dit, com. et ca. de Derval.

Roche Tannerie, lieu-dit, com. de Bouée, ca. de Savenay.

Roche Voleau, lieu-dit, com. de Saint-Viaud, ca. de Saint-Père.

2511. — Indications relatives à des cérémonies ou pratiques réprochées par l'Eglise.

Les jolies, lieux indiquant des centres païens.

Blain, ca. de Saint-Nazaire, La Folie, lieu-dit, Le Grand et Le Petit Rochefou, deux tumulus.

Chapelle-Clain, ca. de Saint-Julien-de-Vouvantes, La Folie, La Haute-Folie, lieux-dits.

Cordemais, ca. de Saint-Etienne-de-Montluc, La Folaine, La Folie, lieux-dits.

Erbray, ca. de Saint-Julien-de-Vouvantes, La Haute-Folie et le pâtis de la Folie, lieux-dits.

Guérande, ca., La Folie, lieu-dit.

Noyal, ca. de Rougé, La Folie, lieu-dit.

Plessé, ca. de Saint-Nicolas-de-Redon, La Folie, lieu-dit, et la Pierre Folle, menhir.

Pornic, ca., Les Hautes Folies, még.

Saint-Aubin-des-Châteaux, ca. de Châteaubriant, La Folie, lieu-dit.

Saint-Julien-de-Vouvantes, com. et ca., La Haute-Foliais, lieu-dit.

Saint-Vincent-des-Landes, ca. de Derval, La Haute-Folie, lieu-dit.

Villepot, ca. de Rougé, La Folie.

b) Cérémonies.

La « Pierre beurrée », menhir, com. de Guérande.

La « Pierre beurrée », menhir, com. de la Turballe, ca. de Guérande.

2512. — Personnages légendaires.

FÉES, NAINS ET GÉANTS.

a) Les fées :

La grotte aux Fées, allée couverte, Juigné, ca. de Saint-Julien-de-Vouvantes.

Le menhir des Fées, les Sorinières, ca. de Vertou.

Les pierres de la Fée, blocs rocheux, dont P. DE L'ISLE n'a pas voulu rapporter la légende, « trop étrangère à son sujet », com. et ca. de Guéméné-Penfao.

La Roche aux Fées, dolmen, com. de Sainte-Reine, ca. de Pontchâteau.

b) *Les nains :*

Le dolmen de l'Île des Nains, près de Kerlo, com. de Saint-Lyphard, ca. d'Herbignac.

c) *Gargantua :*

Le château Gargan, tumulus, com. de Sufre, ca. de Mozay.
La Galoche, menhir, com. de Bouée, ca. de Savenay.
La Galoche, menhir, com. des Sorinières, ca. de Vertou.
La Galochette, lieu-dit, com. de Saint-Mars-du-Désert, ca. de Nort.

La Grée de la Chutière, menhir, com. de Noyal, ca. de Rougé.

2513. — Saints et Diable.

Le diable et les druides.

a) *Le diable :*

La Bimboire, roche à bassins, où se voient les « Fesses du diable », com. et ca. de Guérande.

Le « Moulin du diable », roche à bassin, com. et ca. de Guérande.

b) *Les Druides et leurs sacrifices :*

Le menhir des Druides, com. des Sorinières, ca. de Vertou.
La « Pierre des Sacrifices », roche à bassins, com. du Grand-Auverné, ca. de Moisdon. On l'appelle aussi « Pierre Coulisse ».

Saints et personnages religieux.

Le Fuseau de la Madeleine, menhir, com. et ca. de Pontchâteau.

Les Pas de S. Gildas, roche à empreintes pédiformes, à Pré-failles, com. et ca. du Croisic. Les deux pieds du saint s'y trouveraient.

La Pierre-aux-Moines, menhir, com. de Saint-Joachim, ca. de Pontchâteau.

Le rocher de S. Goustan, rocher à empreintes, où les traces du corps de S. Goustan seraient restées, com. et ca. du Croisic. La roche est quelquefois appelée « le lit de S. Goustan ».

2514. — Idées diverses.

a) *Tombeaux :*

Bé-ar-gôh, « le Tombeau du Vieillard », com. de Sainte-Reine, ca. de Pontchâteau. /u

Brandu, tumulus du « corbeau noir » ou du « corbeau du diable », com. de la Turballe, ca. de Guérande.

Butte aux Gorzeaux, allée couverte, com. de Saint-Joachim, ca. de Pontchâteau.

Tertre du Bachelier, lieu-dit, à pierres dolméniques (?), com. de Couéron, ca. de Saint-Etienne-de-Montluc.

Tertre des Mores, lieu-dit, com. d'Issé, ca. de Moisdon.

Tertre Tombé, lieu-dit, com. de Couéron, ca. de Saint-Etienne de Montluc.

b) *Trésors cachés :*

Butte du Trésor, au milieu de retranchements, com. du Grand-Auverné, ca. de Moisdon.

Enceinte cachant un trésor, com. et ca. de Nozay.

Rochers du Trésor, com. de Soudan, ca. de Châteaubriant.

Le Sabot d'Or, lieu-dit, com. d'Herbignac, ca. de Saint-Nazaire.

c) *Actes accomplis par les pierres.*

La « Pierre qui tourne », menhir, com. de Vay, ca. de Nozay.

La « Grée à Midi », menhir, com. de Sion, ca. de Derval.

Librairie Émile NOURRY, J. THIÉBAUD, Succr
62, rue des Ecoles, PARIS (V^e)

Pour paraître au 15 Octobre 1936

P. SAINTYVES
MANUEL
DE
FOLKLORE

avec une

Lettre-Préface de S. CHARLÉTY
Membre de l'Institut, Recteur de l'Académie de Paris

Un volume grand in-8 de 215 pp , broché..... 30 fr.
Relié toile souple..... 40 fr.

Cet ouvrage, écrit M. S. Charléty, nous apporte « la synthèse, impatientement attendue, d'une science que Pierre Saintyves aura contribué plus que tout autre, à définir, à situer, à ordonner » : le Folklore ou étude des traditions populaires.

Les spécialistes y trouveront, non seulement une étude magistrale de son objet et de son domaine, un vaste plan d'enquête méthodiquement établi et accompagné de précieux conseils pratiques, mais aussi des vues très hautes et très pénétrantes sur l'âme populaire, ses aspirations profondes, et les diverses influences qui déterminent sa lente évolution.

Ce *Manuel de Folklore*, « véritable testament scientifique du maître disparu », qui fut le chef incontesté de l'école traditionniste française, n'intéressera pas moins tous ceux qui, ethnographes, sociologues, historiens, sont amenés à étudier la psychologie des masses, ses lois particulières, — et les leçons qu'il y a lieu d'en retirer.